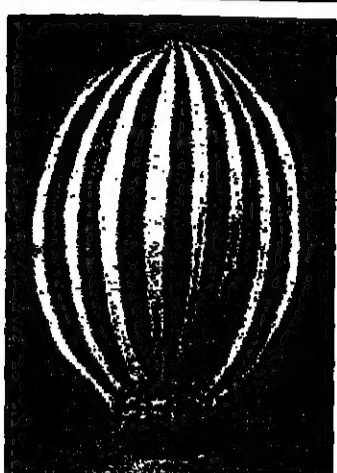


LE MONDE INITIATIVES

■ Négocier plus près du terrain  
■ Emploi: 8 pages  
■ d'annonces classées



## L'homme nommé en d'honneur



### Les savants de Bonaparte

La population du Caire, choquée par les moeurs des Français, se montre curieusement indifférente à leurs innovations techniques... Le troisième volet du feuilleton de Robert Solé, illustré par Jacques Ferrandez. p. 10 et 11 notre grand jeu de l'été p. 27

### La cour criminelle internationale

Les délégués de 180 pays doivent signer un traité définissant les statuts de la future juridiction; vendredi 17 juillet. L'atmosphère est tendue. p. 3

### Bourses: Francfort a gagné la bataille

Après l'accord conclu avec le London Stock Exchange, la Deutsche Börse acquiert le statut de grande place financière internationale. Paris s'interroge sur sa stratégie. p. 13

### L'euro en campagne

Le ministère de l'économie débourse 80 millions de francs pour sa nouvelle campagne de communication: «L'euro fait la force.» p. 14

### France-Allemagne, des enfants enlevés

M<sup>me</sup> Guigou, ministre de la justice, et son homologue allemand ont abordé le problème, pour l'instant sans solution, des enlèvements d'enfants entre parents binationaux. p. 6

### Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations, promotions et élévations dans l'ordre de la Légion d'honneur, parues au Journal officiel daté lundi 13-14 juillet. p. 8 et 9

### Mondial: le mystère Ronaldo

Le buteur brésilien, a souffert de convulsions six heures avant la finale du Mondial. p. 27

### Le Savoy, grand hôtel d'époque

En page «Voyages», nous commençons notre série sur les «grands hôtels d'époque» par le Savoy, à Londres, créé en 1889 et récemment rénové. p. 21

Allemagne, 5 DM; Autriche-Croie, 8 F; Belgique, 25 B; Brésil, 40 F; Canada, 2,25 \$ CAN; Danemark, 16 D; Espagne, 166 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 200 D; Irlande, 1,01 F; Italie, 2000 L; Luxembourg, 40 F; Maroc, 10 Dh; Norvège, 14 Kron; Pays-Bas, 2 Fl; Portugal, 200 Esc; Espagne, 166 PTA; République tchèque, 20 F; Suède, 10 Kron; Suisse, 2,20 F; Tunisie, 1,2 Din; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,00 \$.

M 0147-716-7,50 F



## L'opposition rappelée à l'ordre par M. Chirac

● Le chef de l'Etat dénonce des « querelles » et des « médiocrités » à droite ● Un satisfecit implicite est donné à l'action du gouvernement ● A propos de la justice, il regrette que les droits de l'homme soient « souvent foulés aux pieds » en France

LA CÉLÉBRATION du 14 juillet, qui a été rehaussée cette année par la victoire des Bleus en finale de la Coupe du monde de football, a permis à Jacques Chirac de vanter les mérites de « la France qui gagne ensemble ». A l'occasion de sa traditionnelle intervention télévisée, en direct de l'Élysée, le président de la République a adressé quelques critiques au gouvernement, notamment sur la fiscalité, la diminution des déficits publics, la politique familiale et les 35 heures.

M. Chirac a toutefois assuré: « Nous sommes sur le bon chemin », donnant ainsi implicitement un satisfecit à l'action du gouvernement de Lionel Jospin. En revanche, le chef de l'Etat a critiqué l'opposition et ses partis dont il a évoqué les « querelles », les « difficultés » et son « lot de médiocrités ». « Cela ne me concerne pas, ne m'intéresse pas », a-t-il ajouté sur TF1 et France 2. Il a réaffirmé la nécessité de l'union de l'opposition à laquelle il a de-



OUI, MAIS COMMENT TROUVER UNE BONNE ÉQUIPE?

mandé d'être en « harmonie complète » avec lui. Interrogé sur l'affaire Dumas, le chef de l'Etat a indiqué que « le bon fonctionnement » du Conseil constitutionnel « n'est pas en cause ». D'une manière générale, M. Chirac a regretté que, en France, « les droits de l'homme [soient] souvent foulés aux pieds ». Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, s'est félicité de ce que le président ait rappelé à l'opposition « l'exigence de l'union ». Son homologue du groupe UDF-Alliance, Philippe Douste-Blazy, s'est réjoui de la demande faite à « l'opposition républicaine d'oublier ses différends ». Pour le Parti socialiste, François Hollande, son premier secrétaire, a brisé à propos des « effets salutaires » du Mondial sur les jugements de M. Chirac concernant l'action gouvernementale.

Lire page 5

## Le président syrien accueilli avec les honneurs à Paris

LE CHEF de l'Etat syrien, Hafez El Assad, est en visite d'Etat à Paris pour deux jours, à partir de jeudi 16 juillet. Cette visite - l'un de ses très rares déplacements à l'étranger depuis qu'il a pris le pouvoir à Damas en 1970 - se veut une initiative destinée à valoriser l'Union européenne, France en tête, au détriment des États-Unis, dans la recherche d'une paix stable au Proche-Orient, où son pays est effectivement incontournable. Loin d'être un ami de l'Occident ou un démocrate, le « Lion de Damas », qui exerce une hégémonie totale sur le Liban, cherche cependant à se présenter sous un jour plus favorable. Les organisations de défense des droits de l'homme reçoivent un timide assouplissement de son régime, sans savoir si cette évolution se confirmera.

Lire page 2 et notre éditorial page 12

## Des tests génétiques proposés aux Anglais pour vérifier leur paternité

LONDRES de notre correspondant. Faut-il mettre en vente libre les tests génétiques ADN? La question agite la presse britannique presque autant que l'affaire Ronaldo depuis la publication d'une petite annonce dans le Sunday Sport, un tabloïd spécialisé en filles déshabillées et scandales en tout genre. Encadrée par des publicités sur le Viagra et des conseils en sexologie, cette annonce émane de la société DNA Testing Agency. Elle touche à un sujet très sensible - le sens de la paternité - dans un pays où une agence officielle créée par M<sup>me</sup> Thatcher, la Child Support Agency (CSA), a pour mission de faire payer les pères qui ont abandonné leurs enfants.

« De qui est l'enfant? lit-on dans cette annonce. Êtes-vous vraiment son père? Les tests de paternité ne sont plus le monopole des tribunaux ou des mairies délaissées. Les curieux, suspicieux ou sceptiques qui veulent simplement leur tranquillité d'esprit peuvent désormais effectuer eux-mêmes des tests en paternité dans la tranquillité de leur home. Avec les changements dans la législation sur les per-

sions alimentaires, le coût de la paternité devient un problème de plus en plus sérieux. » La procédure est très simple: il suffit d'envoyer à DNA Testing Agency un frottis pris dans la bouche du père et de l'enfant présumé et la somme de 298 livres (2 800 francs), et d'attendre la réponse. Le député travailliste David Hinchcliffe a demandé l'interdiction du test, accusant la société de profiter des divisions familiales et de nuire aux droits des enfants « qui en pâtissent le plus ». Selon lui, « on entre sur un terrain très dangereux en poussant les pères à effectuer ces tests subrepticement, sans se soucier des sentiments des enfants et sans consulter leur mère ». D'autant que ces tests ne seraient guère fiables: quelle preuve a-t-on que les frottis envoyés sont les bons? Dans un pays où de plus en plus de couples se séparent, où la CSA peine à retrouver les pères naturels et à les faire payer, l'affaire est d'importance.

Selon une enquête citée par le Daily Telegraph, 10 % des enfants n'ont pas été conçus par leur père légitime. Un chiffre qui, d'après des recherches plus anciennes révélées par le Guardian, pourrait s'élever à 30 %. Le débat est non seulement moral mais aussi financier, et le Comité consultatif sur la génétique humaine a été saisi. Pourtant, le Royaume-Uni est en pointe dans l'utilisation des tests ADN. La justice s'en est servie pour des recherches en paternité. Il n'est pas d'affaire criminelle dans laquelle on n'envisage l'emploi de cette technique pour traquer les coupables; la police française avait suivi cet exemple en testant des centaines de personnes dans l'affaire du meurtre de la jeune Caroline Dickinson. Un policier de Sa Majesté a même suggéré la création d'une banque nationale de données DNA, à laquelle tous les Britanniques devraient contribuer. Défendant les droits de l'individu contre l'Etat, un chroniqueur du Telegraph a cru bon de citer un exemple américain. Conduisant de l'aéroport de Houston (Texas) vers le centre-ville, il a vu des panneaux publicitaires géants où l'on peut lire: « Qui est le père? Téléphonnez à 1-800-DNA-type. »

Patrice de Beer

## Le Tour de France en observation

L'INTERPELLATION d'un soigneur de l'équipe cycliste Festina en possession d'un stock important de produits dopants lourds, mercredi 8 juillet à la frontière franco-belge, perturbe le 85<sup>e</sup> Tour de France. Les enquêteurs devaient entendre Bruno Roussel, directeur sportif de la formation, mercredi 15 juillet. Leurs investigations devraient être facilitées par le retour de l'épave en France. Les conditions prévues pourraient permettre de faire la lumière sur le fonctionnement de l'équipe Festina, qui compte dans ses rangs Richard Virenque et le champion du monde 1997 Laurent Brochard, et de mettre au jour les pratiques du peloton professionnel en matière de dopage.

Lire pages 19 et 20

## M. Allègre, chantre du volontarisme

ENCORE inconnu du grand public il y a un an, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, est devenu en quelques mois l'un des membres les plus médiatiques du gouvernement de Lionel Jospin. A peine sorti de l'ombre, l'ami de quarante ans du premier ministre a réussi, selon son vœu, à « remettre l'éducation à la une des journaux ». Et cette personnalité atypique est sans conteste parvenue à renouveler le rôle difficile de ministre de l'éducation. Comment ce renversement s'est-il produit? Peu de titulaires de la fonction, avant lui, ont fait preuve d'un tel volontarisme politique. M. Allègre n'aime pas subir mais agit, il l'a fait savoir assez vite. Des innombrables chantiers que ce scientifique a engagés au cours de l'année écoulée, aucun ne lui a été imposé par les événements ou décidé par son prédécesseur, François Bayrou, pressé par ses amis de modifier la loi Falloux, puis obligé de gérer les conséquences désastreuses et durables de son échec. Le ministre de l'éducation nationale n'a pas, non plus, été ligoté

par des promesses électorales précises, à rebours d'Alain Savary, tenu par les engagements du candidat Mitterrand de mettre sur pied un « grand service public laïc d'éducation ». M. Allègre n'a pas davantage eu à subir de directives venues d'en haut, comme René Monory lorsqu'il s'est agi de réformer l'université. Claude Allègre a donc ouvert de lui-même la boîte de Pandore de la Seine-Saint-Denis, en commandant un rapport sur les conditions de la scolarité dans ce département puis en annonçant, dans la foulée, son plan de rattrapage. Cela lui en aura coûté six semaines de grève des enseignants et des parents. De même, M. Allègre n'a eu besoin d'aucun conseil pour prendre en considération le problème de l'intégration des instituteurs dans le corps de professeurs des écoles, alors que les syndicats eux-mêmes avaient mis en sourdine cette revendication. Il a ensuite surpris tout le monde en déclarant qu'il était urgent de s'attaquer aux lycées qui venaient à peine de digérer la précédente réforme.

Béatrice Gurrey

Lire la suite page 12

## Danser sous la pluie



YOOK TAE-AHN

IL PRATIQUE l'art martial, en danseur. Il est l'un des cinquante artistes envoyés par la Corée, nation de musiciens et de danseurs, à Avignon. Trésors nationaux vivants, intangibles, danseuses-princesse, percussionnistes... Lors de son premier spectacle, Yook Tae-ahn a dansé sous la pluie son art martial, le subyok-tchik, pour apaiser les éclairs.

Lire pages 23 et 24

Internationales	2	Tableau de bord	15
Abonnements	4	Annales classées	17
France	5	Aujourd'hui	19
Société	6	Météorologie	22
Carnet	8	Jeux	22
Horizons	10	Culture	23
Entreprises	13	Guide culturel	25
Communication	14	Radio-Télévision	26



C'est important, ce nouveau logo?

Voir page 3.

©1998 Cisco Systems, Inc. All rights reserved.



هكذا من لاصح

PROCHE-ORIENT Le chef de l'Etat syrien, Hafez El Assad, effectue, du jeudi 16 au samedi 18 juillet, une visite d'Etat à Paris présentée comme la marque possible d'un

tourant dans la politique de Damas au Proche-Orient. Le séjour répond à un voyage officiel du président Jacques Chirac en Syrie en 1996, et veut témoigner d'une reconnais-

sance au président français pour avoir imposé une « politique claire et nette sur le plan international ». VALORISER L'UNION EUROPEENNE dans la recherche de la paix

au Proche-Orient entre également dans les préoccupations syriennes. L'HEGEMONIE syrienne sur le Liban n'est plus matière à contentieux aux yeux de Paris où l'on préfère dé-

sormais mettre en avant les signes précurseurs d'un possible assouplissement du régime de M. El Assad, au pouvoir depuis 1970. (Lire aussi notre éditorial page 12.)

# La Syrie prend la France pour tête de pont d'une offensive diplomatique

## Le président Hafez El Assad, en visite d'Etat à Paris, rend hommage à une politique française « claire et nette » propice à une baisse des tensions au Proche-Orient. Damas souhaite trouver un contrepoids à l'influence américaine dans la région

SES DÉPLACEMENTS à l'étranger sont si rares qu'ils font figure de véritable événement. Le président syrien Hafez El Assad est attendu, jeudi 16 juillet à Paris, pour une visite d'Etat de deux jours, la première en France depuis vingt deux ans. De son point de vue, ce voyage est symbolique à plus d'un titre.

C'est d'abord un témoignage d'estime pour son homologue Jacques Chirac, dont il a déjà loué le mérite d'avoir donné à la France une politique « claire et nette sur le plan international » - c'était en octobre 1996, à l'occasion d'un séjour officiel de M. Chirac en Syrie. Cette visite traduit aussi une volonté de valoriser l'Union européenne dans la recherche d'une solution au conflit israélo-arabe - M. El Assad aurait l'intention de se rendre dans d'autres pays européens, en même temps qu'elle témoigne d'un souci inédit de présenter la Syrie sous un jour meilleur à l'étranger.

M. El Assad, comme l'ensemble des pays arabes, sait gré au président français d'avoir, à défaut d'une capacité réelle de peser sur le cours des choses au Proche-Orient, osé dire le droit, non seulement en critiquant certains aspects de la politique israélienne, mais aussi en déplorant des trésors de diplomatie pour éviter que les crises épisodiques entre l'Irak et les Nations unies ne dégénèrent en conflit armé entre Bagdad et Washington. La France



a par ailleurs montré qu'elle pouvait servir de courroie de transmission avec Israël, bien que celui-ci affirme refuser toute ingérence française ou européenne. Le récent échange de prisonniers et de corps entre le Liban et Israël, grâce à l'intercession de M. Chirac et à la demande expresse du premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, en a donné la preuve la plus récente.

« PARTENARIAT STRATÉGIQUE » Dans la situation actuelle de blocage du processus de paix, ré-

pondre à une invitation française à se rendre à Paris revêt une autre valeur emblématique. Sans se faire trop d'illusions, la Syrie cherche à trouver du côté des Européens, dont elle considère que Paris est à l'avant-garde en la matière, un contrepoids à l'omnipotence américaine, même si elle n'ignore pas que rien ne pourra se faire sans les Etats-Unis.

Damas refuse depuis le lancement du processus de paix israélo-arabe, le 30 octobre 1990, de participer aux pourparlers multilatéraux de paix qui, parallèlement aux négociations bilatérales

traitent des questions régionales d'intérêt commun. Mais la Syrie a accepté - et à sa traîne son satellite, le Liban -, d'entrer dans ce qu'il est convenu d'appeler le « processus de Barcelone », c'est-à-dire la conférence euro-méditerranéenne lancée en novembre 1995. Et ce alors même qu'Israël en est membre.

La redondance étant une manière de valorisation, Farouk El Chareh, le ministre syrien des affaires étrangères, à l'annonce de son homologue français Hubert Védrine, a dit que son pays souhaitait un « partenariat stratégique » avec la France.

### RÉÉQUILIBRAGE INTERNE

Il est désormais loin le temps - les années 80 - où le Liban était une pomme de discorde entre les deux pays, toute initiative française étant alors jugée comme une tentative d'ingérence de l'ancienne puissance mandataire au pays du Cèdre, que la Syrie n'avait pas encore achevé de tailler en pré carré. Désormais, le président El Assad est sûr de lui à Beyrouth, où il fait la pluie et le beau temps. Paris de son côté, tout en clamant son attachement à l'indépendance du Liban, estime que cela ne sert à rien de prendre Damas à rebrousse-poil.

D'ailleurs, sans que cela soit expressément destiné à faire plaisir aux Français, M. El Assad soigne son image de marque. Il a laissé se dérouler au Liban, sans ingérence, des élections municipa-

les qui ont permis à l'opposition, chrétienne notamment, de réintégrer par la base l'échiquier politique dont elle s'était volontairement tenue à l'écart, pour protester précisément contre la

### De très faibles échanges commerciaux

Le poids commercial de la France sur le marché syrien continue d'être faible, en dépit du règlement, intervenu en 1996, du contentieux portant sur les arriérés de paiements accumulés par la Syrie, qui empêchaient l'amélioration des relations économiques. La France n'occupe que la cinquième place des fournisseurs de la Syrie (derrière l'Allemagne, l'Italie, le Japon et la Corée du Sud), tout en étant son deuxième client. Depuis la visite du président Jacques Chirac à Damas en octobre 1996, les entreprises françaises ont décroché deux contrats : la commande de six Airbus A320 par Syrian Air, et la livraison de locomotives par GEC Alsthom pour quelque 60 millions de dollars. Les échanges commerciaux sont déficitaires au détriment de la France. Le solde négatif a même doublé en 1997 par rapport à 1996 : 1,75 milliard de francs contre 800 millions. Le pétrole brut a constitué l'an dernier 87 % des importations françaises en provenance de Syrie, contre environ 60 % un an plus tôt. (AFP)

toute-puissance syrienne. Chez lui, M. El Assad, sans crier gare, a fait libérer au printemps quelque trois cents opposants politiques libanais et syriens, à la grande surprise des organisations de défense des droits de l'homme qui veulent y voir un bon début. Puis, pratiquement pour la première fois, le président syrien a procédé au cours des dernières semaines à des remaniements à la tête de ses forces armées.

Il est vrai que ces changements de personnel peuvent correspondre à une volonté de rééquilibrage interne. Certains y voient néanmoins une volonté d'apporter du sang plus ou moins neuf dans une Syrie qui n'a pratiquement pas bougé depuis que M. El Assad a pris le pouvoir en novembre 1970.

Mouna Naïm

LE GRAND RABBIN Joseph Sitruk évoquera, jeudi 16 juillet, avec Lionel Jospin, la situation des juifs de Syrie, au moment même où le président Hafez El Assad entamera sa visite en France. Il a précisé que son rendez-vous avec le premier ministre était une coïncidence mais qu'il comptait aussi en profiter pour lui faire part des sentiments provoqués par la présence présumée en Syrie de l'ancien officier SS Alois Brunner, « une insulte à la mémoire ». M. Jospin recevra le président syrien vendredi. (Reuters)

## Le Liban n'est plus une pomme de discorde franco-syrienne

### BEYROUTH

de notre correspondant Le temps où les Libanais auraient été inquiétés - et jaloux - de la visite du président syrien Hafez El Assad à Paris est révolu. Aujourd'hui, cela les rassure plutôt de voir se développer des intérêts communs et de cordiales relations entre la Syrie, qui de facto les domine, et la France en qui ils ont confiance, les musulmans rejoignant à présent les chrétiens dans ce sentiment.

Ils ne se font pas d'illusions pour autant : la Syrie n'a pas de concessions à faire à la France de nature à alléger son hégémonie sur le Liban, où elle maintient quelque 35 000 soldats et où aucune décision politique importante n'est prise sans son consentement. Le président syrien, pensent-ils, pourrait tout juste faire à ses hôtes français quelques courtoisies, susceptibles de se traduire par des généralités sur la souveraineté et l'intégrité de ce pays. D'ailleurs, la France en demande-t-elle plus ?

Dès les premiers jours de son mandat au Proche-Orient, en 1970, la France a été perçue comme un pays hostile, voire ennemi, par la Syrie. Et bien après la fin de l'époque mandataire, ce sentiment conflictuel a perduré, tantôt latent, tantôt exacerbé, notamment durant les quinze années de la guerre du Liban, de 1975 à 1990, avec deux temps forts.

Il y a eu d'abord l'assassinat, en 1981, de l'ambassadeur Louis De launay, qui était un message syrien à peine voilé destiné à signifier à Paris que Damas ne tolérerait aucune ingérence de quelque ordre que ce soit dans les affaires libanaises. L'autre temps fort de la crise franco-syrienne fut l'appui apporté par la France au général Michel Aoun, dont l'acharnement à se maintenir au pouvoir - après la fin du mandat d'Amine Gemayel, qui lui avait confié les rênes du pouvoir faute d'avoir organisé une élection présidentielle - a perturbé un moment l'inexorable montée en puissance de la mainmise syrienne sur

Beyrouth. Le 13 octobre 1990, le général Aoun, évincé, se réfugiait à l'ambassade de France à Beyrouth avant de gagner la France en août 1991.

### ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Aujourd'hui, Paris a cessé de contrebalancer la Syrie au Liban et la Syrie lui reconnaît une position particulière dans ce pays, culturelle et sociologique, économique, voire politique. Ainsi, il est probable que la prochaine élection présidentielle libanaise, prévue à l'automne, sera évoquée entre le président Assad et ses hôtes français. Mais seulement sur le plan des principes, pour souhaiter qu'elle ait lieu, c'est-à-dire qu'elle ne se résume pas à une nouvelle prorogation du mandat de l'actuel président Elias Hraoui, comme ce fut le cas en 1995. Prorogation qui s'est faite à la demande expresse de Damas.

La France n'est plus ce que l'on appelle ici « un grand électeur » de la présidence. Le seul maître en la matière étant la Syrie, et notamment le président de la République, avec un inévitable droit de regard de la part des Etats-Unis, s'ils veulent bien l'exercer. M. El Assad, assure-t-on à Beyrouth dans les milieux ayant l'oreille de Damas, aurait déjà fait son choix quant au futur président du Liban. Mais il est difficile de faire la part de la rumeur et de la vérité.

Concernant le Liban, la visite du président Assad ne changera donc pas la face des choses. Elle n'en est pas moins susceptible de faire plus de bien que de mal dans la mesure où elle évite l'exacerbation des tensions. Du reste, tant la Syrie que le Liban savent gré à la France d'avoir été la première à réagir lorsqu'Israël a lancé en avril 1996 son opération « Raisins de la colère » contre le Liban pour arrêter l'engrenage de la violence. Depuis, la France et les Etats-Unis coparlement le Comité de surveillance du cessez-le-feu au Liban-sud dont la mission est d'éviter une conflagration à grande échelle.

Lucien George

## La FIDH déploie encore deux mille prisonniers d'opinion à Damas

AU MOINS deux mille citoyens syriens et « de très nombreux ressortissants libanais », selon la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), sont toujours détenus en Syrie « pour des raisons d'opinion et de conscience ». Parmi eux, il y a au moins sept journalistes, indique de son côté l'organisation Reporters sans frontières (RSF).

Dans un communiqué publié à l'occasion de la visite à Paris du président Hafez El Assad, auprès duquel elle a sollicité un entretien « pour lui faire part de (...) ses préoccupations et attentes », la FIDH « salue » la libération récente de 250 prisonniers politiques et d'opinion syriens - dont le secrétaire général du « Parti communiste-bureau politique », Riad Turk, qui était détenu depuis dix-sept ans (Le Monde du 2 juin) - et celle de 121 Libanais qui étaient « illégalement détenus » en Syrie (Le Monde du 6 juin). C'est un « premier pas attendu depuis de longues années », estime le président de

la FIDH Patrick Baudouin, pour qui toutefois « un long chemin reste à parcourir ». « La persistance de l'état d'urgence, depuis trente-cinq ans (en Syrie), est préjudiciable à l'interdire toute forme de liberté d'expression et d'association », ajoute-t-il.

### MÉPRIS DES NORMES INTERNATIONALES

Dans leur rapport 1997, les Comités de défense des libertés démocratiques et des droits de l'homme (CDF) en Syrie, qui sont affiliés à la FIDH, et dont des militants sont en prison, indiquent que « le pays est sous la surveillance de quinze services de sécurité qui agissent la plupart du temps en dehors du cadre même de la loi de l'état d'urgence, c'est-à-dire en toute illégalité ».

La FIDH estime par ailleurs avoir « toutes les raisons de penser que le chiffre de trente-quatre Libanais que la Syrie a reconnu officiellement maintenus en détention début mars 1998, est très inférieur à la réalité », des centaines de familles dénonçant la

détention d'un proche, « souvent confirmée officieusement par les autorités syriennes ou libanaises auprès de ces familles ». La FIDH « déplore enfin les pressions exercées par des services de sécurité syriens au Liban, en vue d'empêcher toute initiative visant à éclaircir le sort des milliers de Libanais enlevés durant la guerre du fait de l'armée syrienne et des milices libanaises pro-syriennes ».

D'après Reporters sans frontières, les journalistes qui sont en prison en Syrie ont « tous été condamnés à de lourdes peines de prison pour des activités non violentes telles que l'appartenance présumée à des groupes politiques ou de défense des droits de l'homme interdites, à la suite de procès conduits au mépris des normes internationales ». RSF demande au président Jacques Chirac, au premier ministre Lionel Jospin et au ministre des affaires étrangères Hubert Védrine d'intervenir auprès du président Hafez El Assad pour obtenir leur libération.

## Un projet de conférence pour la paix qui embarrasse Israël

L'IDEE a le mérite de préparer l'avenir pour empêcher que le processus de paix au Proche-Orient ne meure de peur, même si ses promoteurs mesurent la difficulté de la tâche. Rendue publique à la mi-mai par les présidents français Jacques Chirac et égyptien Hosni Moubarak, elle prévoit la convocation d'une « conférence des pays résolus à sauver la paix ». Ce projet sera au menu des entretiens que M. Chirac aura avec son hôte syrien Hafez El Assad.

L'étude de sa faisabilité a été confiée par le dernier conseil des ministres de l'Union européenne (UE) réuni à Luxembourg, à l'envoyé spécial européen au Proche-Orient, Miguel Angel Moratinos. Elle est d'ores et déjà débattue dans différentes capitales.

De quoi s'agit-il ? Non pas de « la pierre philosophale pour trouver une solution », mais de l'expression de la volonté de « tout tenter pour éviter un enchaînement négatif de la violence », a très vite précisé M. Chirac. Plus concrètement, il est question de réunir un forum sur le Proche-Orient qui se tiendrait en deux temps.

Il y aurait d'abord une réunion de tous les pays qui sont influents ou concernés par l'impasse actuelle du processus de paix et qui ont contribué, ou ont été invités à contribuer peu ou prou au succès

des négociations de paix israélo-arabes. Ils réaffirmeraient leur attachement aux fondements du processus de paix. Les pays directement impliqués dans ledit processus - c'est-à-dire le Liban, la Syrie et Israël -, ainsi que l'Autorité palestinienne se joindraient à eux dans un second temps, dans le but de relancer la négociation israélo-arabe.

Il faut, dit M. Moratinos, arrêter la dérive qui fait qu'il n'y a plus qu'un « processus » et pas de « paix », c'est-à-dire une coquille vide. Il ne s'agit pas, précise l'envoyé spécial européen dans des déclarations au Monde, d'un « Madrid II, c'est-à-dire qu'il n'est pas question de réviser les principes et engagements pris lors de la conférence de Madrid », qui a lancé le processus de paix israélo-arabe en octobre 1991. « Tous ces engagements et principes seront maintenus », assure-t-il.

« Il ne s'agit pas non plus d'un Charm El Cheikh bis », c'est-à-dire d'une conférence qui, comme celle qui avait été convoquée à Charm El Cheikh, en Egypte, en mars 1996, serait exclusivement consacrée à assurer la sécurité d'Israël. Les questions de sécurité seraient examinées, mais il s'agirait de « sécurité mutuelle », précise l'envoyé spécial européen.

Ces assurances sont destinées à

rassérmer des pays qui, comme la Syrie précisément, craignent qu'une telle conférence fasse table rase du passé et des « termes de référence » du processus de paix, singulièrement le principe de l'échange de la terre contre la paix.

### « ELARGIR LE CHAMP »

L'objectif, explique M. Moratinos, est de dépasser « la confusion entre substance et procédure », qui mine les accords israélo-palestiniens dits d'Oslo et de remettre sur les rails les volets syro-israélien et libano-israélien du processus de paix, tombés en léthargie depuis deux ans. « Il faut élargir le champ. On a fait trop de micro et pas suffisamment de macro », résume-t-il.

D'après lui, une telle conférence ne vise pas à court-circuiter la diplomatie américaine, mais au contraire à lui venir en appoint. Washington en a donc accepté l'idée, dit-il, mais seulement en cas de percée des efforts qu'il mène lui-même. L'administration américaine fait valoir que la convocation d'une conférence multinationale alors que le blocage perdure, aurait un effet contraire à celui escompté, c'est-à-dire risquerait de braquer les protagonistes. M. Moratinos estime pour sa part qu'une fois que le constat de blocage aura été fait, « la conférence doit se réunir en tout état de cause » et juge la participa-

tion américaine indispensable. L'administration américaine ne s'est pas fixée de délai pour convaincre Israël de ses propres « idées », qui prévoient un retrait de Tsaahal de 13,1 % de la Cisjordanie, aussitôt suivi du lancement des négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens. Selon certaines sources, Washington serait disposé à attendre jusqu'à la fin de la session de la Knesset, le 29 juillet.

La première réaction d'Israël au projet de conférence a été négative. « Une telle conférence vise à nous présenter comme responsables de l'impasse du processus de paix », a commenté le directeur général du ministère israélien des affaires étrangères, dès la publication de « l'appel pour la paix » lancé par les présidents Chirac et Moubarak. « C'est parce que les Israéliens ont compris qu'ils seraient exclus du forum », estime M. Moratinos, qui pense qu'il existe « une marge de manœuvre » et qu'il y a « un moyen de trouver des éléments diplomatiques » pour convaincre l'Etat juif, « même si, admet-il, ce ne sera pas facile ».

Les Palestiniens ont approuvé le projet. Les pays arabes qui ont été consultés jusqu'à présent demeurent prudents.

M. Na.



# La création d'une cour criminelle internationale entre dans sa phase ultime

Tiraillements à l'approche du 17 juillet, date butoir

**ROME**  
de notre envoyée spéciale

La négociation sur la création d'une cour criminelle internationale entre dans la phase ultime d'un compromis assez tendu qui met la France dans une position très inconfortable. C'est le 17 juillet que les délégués de cent quatre-vingts pays, réunis à Rome depuis quatre semaines, doivent conclure leurs travaux, en principe par la signature d'un traité définissant les statuts de la future juridiction internationale. Ils avaient commencé sur un ton bon enfant, chacun prenant parti pour une telle cour et soulignant la dimension historique du projet. Mais alors que l'échéance approchait, l'atmosphère s'est raidie. Les groupes de travail ont certes dégagé, sur une large partie du projet de statuts, des solutions acceptables par une majorité d'Etats. Mais restent les points-clés, les plus politiques, ceux qui déterminent la vraie nature de ce tribunal international, et sur lesquels, à trois jours de la fin des négociations, les divergences de fond paraissent insurmontables.

Les revendications aberrantes de certains Etats, qui faisaient mine de jouer le jeu de la négociation mais qui, en réalité, ne veulent pas de cette cour (parmi lesquels beaucoup de pays arabes), ont été écartées par le président du comité plénier, le Canadien Phillip Kirsch, dans son dernier texte de synthèse : il en va ainsi de l'idée que la cour ne pourrait intervenir que pour les crimes commis dans le cadre des guerres entre Etats et pas dans des conflits internes.

Le débat majeur qui, paradoxalement, met surtout aux prises les Etats démocratiques, porte désormais sur le degré d'autonomie de la future cour : pourra-t-elle engager des enquêtes et des poursuites de sa propre initiative, ou ne pourra-t-elle agir qu'avec l'autorisation du conseil de sécurité et le consentement d'un ou de plusieurs Etats concernés, soit que les crimes aient été commis sur leur territoire, soit que le criminel présumé se trouve chez eux, soit que les victimes soient leurs ressortissants, soit que l'auteur présumé des crimes soit un de leurs ressortissants ?

Le groupe des « Etats pilotes » qui s'est formé autour de l'Allemagne, du Canada et des pays scandinaves estime que pour être crédible, la cour doit être indépendante du pouvoir politique et agir de sa propre initiative contre les auteurs des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. En revanche, si les Etats-Unis, qui n'ont abattu leurs cartes qu'en fin de semaine, n'osent quand même pas contester cette compétence inhérente de la cour pour les crimes de génocide, ils la lui contestent pour les deux autres catégories, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

La France, qui avait précédemment défendu, sous la pression de ses militaires, une position obstructionniste, est arrivée à Rome, en juin, en ayant considérablement progressé : elle n'exige plus le consentement des Etats concernés - en particulier celui du criminel présumé - que pour les crimes de guerre, et elle paraissait même disposée à y renoncer pour les crimes de guerre commis sur une grande échelle ou faisant partie d'un plan prémédité. Bref, elle voulait surtout garantir à ses propres militaires qu'ils ne seraient pas poursuivis par une instance internationale pour leur comportement dans certaines situations de guerre.

Sur d'autres sujets, la France avait beaucoup évolué et pris une part active à la négociation. Elle espérait que ses thèses allaient constituer le compromis sur lequel se ferait l'accord : elle prétendait incarner, à la fois, une réelle aspiration démocratique à une justice internationale contre les crimes les plus graves et un nécessaire réalisme consistant à rendre la cour acceptable à son arrivée - ain-

si qu'à celle de nombreux autres pays -, à mettre des garde-fous contre des poursuites injustifiées, et à éviter que l'action de la cour, dans certaines circonstances critiques (négociation d'un cessez-le-feu, par exemple), n'entrave l'action du Conseil de sécurité de l'ONU.

Mais la dynamique de la négociation n'a pas été celle qu'on escomptait à Paris. D'une part, les Etats pilotes ont entraîné dans leur sillage, pour des raisons diverses, un nombre important d'autres pays, dont de très nombreux pays africains. Arriveront-ils à la majorité nécessaire (les trois cinquièmes) pour faire passer un projet ? Ce n'est pas sûr, mais l'inverse ne l'est pas non plus. D'autre part, le dévoilement tardif, par les Etats-Unis, de leur position très intransigeante a eu

**Le débat majeur, qui, paradoxalement, met surtout aux prises les Etats démocratiques, porte désormais sur le degré d'autonomie de la future cour**

pour effet de creuser les divergences au moment où il aurait fallu trouver des compromis. Les Etats pilotes se sont raidis et paraissent avoir pris leur parti de signer un traité sans les Américains. La France se retrouve entre deux chaises. Elle ne s'en tirera avec les honneurs que si elle fait encore un pas en direction des Etats pilotes. Pour l'instant, elle ne le fait pas : les militaires, à Paris, semblent avoir relancé de plus belle l'offensive contre le projet.

L'intransigeance de la position américaine déplace, en outre, le problème sur un terrain qui n'a plus rien à voir avec la morale ou la justice. Il ne s'agit même plus de protéger ses propres ressortissants ou ses militaires de la crainte, au demeurant infondée, d'une justice abusive. Il s'agit simplement de défendre ses protégés, de garder la main politique dans la gestion des crises, sans interférences de la justice (avoir pu, par exemple, protéger, quand besoin était, Mobutu Seseko ou Paul Kagame, ou encore Laurent-Désiré Kabila), bref de garder le pouvoir.

La France, qui était devenue moins cynique, est placée devant un choix difficile. Si les Américains n'y vont pas, les autres membres du Conseil de sécurité n'ont pas non plus (sauf, peut-être, la Grande-Bretagne), ni, sans doute, les autres grands pays qui prétendent jouer un rôle sur la scène internationale. Quel pouvoir de dissuasion, quel pouvoir de répression, quelle source de financement aurait une telle cour « euro-africaine », pure mais inefficace ? demandent les Français.

Mais, d'un autre côté, de quoi la France aurait-elle l'air si, seule parmi les quinze pays européens, elle acceptait que la future cour ne puisse poursuivre un Saddam Hussein qu'avec l'autorisation de Saddam Hussein lui-même ? En quoi la création d'une cour internationale ayant moins de latitude que n'en ont actuellement les juridictions nationales, déjà habilitées à poursuivre les auteurs de crimes contre l'humanité, de génocide et de crimes de guerre, constituerait-elle un progrès ?

L'affaire est donc mal engagée. M. Kirsch avait la rude tâche de présenter, mercredi 15 juillet, un nouveau texte de « synthèse ». Dévoilement le 17 juillet.

Claire Tréan

# Le gouvernement britannique a présenté un ambitieux programme de dépenses publiques

Priorité à l'enseignement et à la santé, qui absorberont 50 % des recettes supplémentaires

Le gouvernement britannique a dévoilé, mardi 14 juillet, un ambitieux programme de dépenses publiques destiné, conformément aux pro-

messes électorales du Parti travailliste en 1997, à améliorer les systèmes de santé et d'enseignement. Ces deux postes absorberont plus de

50 % des recettes supplémentaires dégagées grâce à des réformes et une grande rigueur. Le budget pourrait être en excédent d'ici à 2002.

**LONDRES**  
de notre correspondant

Gordon Brown, le chancelier de l'échiquier britannique, a présenté, mardi 14 juillet, les résultats de son enquête sur les dépenses publiques. Grâce à plus de rigueur budgétaire et des réformes audacieuses, le gouvernement travailliste espère dégager suffisamment d'argent pour augmenter massivement les dépenses sociales et d'éducation, les deux priorités de Tony Blair.

Ces deux postes budgétaires absorberont, à eux seuls, plus de 50 % des crédits ainsi dégagés. Ce qui représente, d'ici à 2002, 19 milliards de livres sterling en plus pour l'éducation (une livre vaut environ 9,50 francs), soit une hausse de 5 % par an en termes réels, et 21 milliards de livres pour la santé (4,7 %). La liste des autres allocations a été satisfaisante pour les partisans du Labour, longtemps frustrés par la politique d'économies rigoureuses imposée par le nouveau « chancelier de fer ».

Ainsi M. Brown a promis 700 millions de livres pour un projet mixte public-privé pour le développement des sciences ; 1,7 milliard d'investissements dans un réseau de transports véliques ; 4,4 milliards pour améliorer l'habitat, mieux lutter contre la criminalité et en faveur des sans-logis ; des réformes sociales pour élever la qualité de l'éducation des jeunes, le sort des retraités (2,5 milliards)... Quant à l'aide au tiers-monde, elle passera de 0,25 à 0,30 % du produit national brut. Soit un total dépassant 4,2 milliards de livres.

**« MODERNISATION »**

Tout cela n'est pas sans contreparties. Les ministères devront faire de gros efforts pour mériter cette manne, conditionnée à l'application de réformes. « Pas d'argent sans modernisation », a déclaré M. Brown. Chaque département a dû négocier avec le Treasury (ministère des finances) une sorte de contrat de plan sur trois ans fixant les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et les modalités de contrôle. La barre a été placée haut : le taux d'améliora-

tion des services sera fixé entre 3 % et 10 %. Simplification, regroupement de services redondants, meilleure coordination devraient permettre d'économiser de précieuses livres.


La vente d'actifs de l'Etat devrait rapporter 11 milliards de livres. Les hausses de salaires seront modérées, au niveau des objectifs gouvernementaux d'inflation (2 %) et négociées ministère par ministère en fonction des conditions locales. « Une gifle », selon certains syndicats, qui néanmoins se réjouissent de l'ampleur des nouveaux crédits promis.

Ces économies et ces réformes ne seront pas suffisantes pour produire l'argent nécessaire. Mais M. Brown considère que les effets de sa discipline budgétaire fera le reste. La remise au travail des jeunes devrait permettre de réduire le budget social. Selon le chancelier, l'Etat a réduit ses emprunts publics de 20 milliards de livres et le budget devrait dégager d'ici à 2002 un excédent de 30 milliards de livres. Tout cela si le cycle économique le veut bien. Il

faudra tenir fermement les prix et juguler la hausse des salaires dans le secteur privé. Il n'est pas certain que le ralentissement de la croissance - industrielle, en particulier - permette au chancelier de tenir tous ses objectifs.

Il n'en reste pas moins que MM. Brown et Blair ont su, au bon moment, tirer de leur chapeau de bonnes nouvelles qui éclipsent le désastre médiatique causé par la compromission de conseillers du gouvernement avec des lobbies. L'électorat populaire désespéré de bénéficier des fruits de son vote de l'an dernier. Les parlementaires renâclaient devant la discipline de fer qui leur est imposée et la lenteur des réformes sociales. Les voilà rassurés. Si ces objectifs sont tenus, le Labour pourra se présenter devant le peuple britannique avec un bilan positif et qui correspond à sa couleur politique, sans s'être aliéné la sympathie de la City et du monde des affaires à laquelle il tient tant.

Patrice de Beer



**C'est important, ce nouveau logo ?**

**Notre dernière contribution majeure aux entreprises s'appelle Internet.**

Internet grâce à des équipements Cisco.

Desormais, lorsque vous lisez la documentation de votre opérateur en télécommunications, posez-vous la question : Y a-t-il le logo « Cisco Powered Network » ?

Vous aurez ainsi la certitude que le service qui vous est proposé s'appuie sur la technologie et les produits qui mettent les réseaux du monde entier au service des entreprises. Et pour savoir ce que les produits Cisco peuvent faire pour vous, visitez notre site Web, à l'adresse [www.cisco.com](http://www.cisco.com).

Envoyez un message de Hong Kong et il arrive quasiment en temps réel à Buenos Aires. Recevez à votre siège londonien des documents en toute sécurité de votre bureau de Marseille. Travaillez, communiquez, échangez des données sans quitter votre domicile... Tout cela passe par

©1998 Cisco Systems, Inc. All rights reserved.

ensive diplomatique

La paix qui est un défi



# La Cour constitutionnelle allemande donne son feu vert à la réforme de l'orthographe

## Un recours déposé par des parents d'élèves a été rejeté

La réforme de l'orthographe allemande, prévue de longue date pour simplifier quelques règles d'écriture jugées obsolètes, a reçu, mardi 14 juillet, le feu vert de la Cour constitutionnelle, saisie par des parents d'élèves hostiles. Déjà adoptée en Autriche et en Suisse, elle entre en vigueur le 1<sup>er</sup> août outre-Rhin. Mais la discussion pourrait être relancée par le référendum prévu en septembre au Schleswig-Holstein.

Le premier - le recours aux juges de Karlsruhe - vient d'échouer. C'est à l'unanimité que les juges ont pris leur décision, considérant que les modifications apportées à la langue allemande (seulement 0,5 %

du vocabulaire est touché) n'étaient pas suffisantes pour justifier une action de leur part. Grâce au principe de la saisine individuelle de la cour en vigueur outre-Rhin, ce sont deux parents d'élèves de Lubeck (nord de l'Allemagne) qui sont à l'origine de la procédure engagée à Karlsruhe. Ces parents estiment que leurs « droits fondamentaux » (notamment celui d'éduquer leurs enfants) sont atteints par la réforme de l'orthographe. Ils réclament que la réforme soit adoptée par le Parlement allemand à la majorité des deux tiers. Mais les juges

de Karlsruhe ont dit « non » : la réforme de l'orthographe n'est pas une affaire constitutionnelle, selon eux. Elle relève de la souveraineté des Länder, qui peuvent prendre les décisions qu'ils veulent en la matière.

Et c'est à ce niveau qu'un rebondissement spectaculaire peut encore survenir. Les juges de Karlsruhe ont expliqué que rien n'empêchait l'adoption de règles différentes d'un Land à l'autre. Or un référendum doit avoir lieu, le 27 septembre, dans le Land du Schleswig-Holstein, toujours à l'initiative des adversaires de la réforme. S'il se traduit par un rejet de la réforme, rien n'empêcherait effectivement ce Land nordique d'appliquer une autre orthographe que celle de la Hesse ou de la Bavière.

Dans les faits, un tel coup de théâtre aurait pour effet de relancer la discussion dans l'ensemble du pays. On imagine les conséquences. Les frais déjà engagés par les éditeurs de dictionnaires, de manuels scolaires sont considérables. Mais surtout, le sentiment d'insécurité des utilisateurs, à commencer par les élèves eux-mêmes, ne sera pas définitivement apaisé.

Lucas Delattre

caient dans la fabrication de nouveaux dictionnaires, un lobby antiréforme, constitué un peu partout en Allemagne par des parents d'élèves, des professeurs de linguistique et des nostalgiques venus de tous les horizons, a mené son action sur plusieurs niveaux.

### REFERENDUM

Le premier - le recours aux juges de Karlsruhe - vient d'échouer. C'est à l'unanimité que les juges ont pris leur décision, considérant que les modifications apportées à la langue allemande (seulement 0,5 %

## Le « foulard islamique » incompatible avec l'enseignement en Bade-Wurtemberg

Les dirigeants du Land de Bade-Wurtemberg, région allemande frontalière de l'Alsace, viennent de refuser l'embauche de Ferahita Ludin, une jeune institutrice allemande d'origine afghane âgée de vingt-cinq ans, au motif que celle-ci n'acceptait pas d'apparaître en classe sans être coiffée d'un foulard. Cette affaire, qui fait beaucoup de bruit dans tout le pays, peut être considérée comme un précédent : tous les partis représentés au Parlement régional de Stuttgart, capitale du Land, ont saisi la décision.

« En raison du caractère exemplaire de sa fonction et du fait qu'elle représente l'Etat, M<sup>me</sup> Ludin doit être consciente - indépendamment de ses convictions personnelles - que le foulard qu'elle porte peut être récupéré comme un symbole politique », a déclaré Annette Schavan (Union chrétienne-démocrate), ministre de l'enseignement du Land. - (Corresp.)

Lucas Delattre

## Gerhard Schröder défend à Strasbourg son engagement européen

STRASBOURG (Union européenne) de notre correspondant

Gerhard Schröder, le candidat des sociaux-démocrates allemands au poste de chancelier, est venu rassurer, mardi 14 juillet à Strasbourg, les responsables communautaires sur son engagement européen. A tous ses interlocuteurs, Jacques Santer, président de la Commission de Bruxelles, José María Gil-Robles, président du Parlement des Quinze, aux membres du groupe socialiste du Parlement européen, le ministre-président de Basse-Saxe a tenu le même discours, notamment sur l'euro. « La monnaie unique, a-t-il déclaré, ne doit pas échouer, elle doit être, au contraire, un franc succès. » Pendant un temps, M. Schröder avait souhaité différer la date d'entrée en vigueur de l'euro au 1<sup>er</sup> janvier 1999. Pierre Moscovici, ministre français des affaires européennes, qui s'est

également entretenu avec lui à Strasbourg, a confirmé les dispositions du dirigeant du SPD : « Il a conscience que la décision est irrévocable, que c'est désormais un fait. »

### UNE POLITIQUE DE L'EMPLOI

Le chef de file des sociaux-démocrates allemands pour les élections législatives du 27 septembre s'est efforcé de préciser que l'Union économique et monétaire (UEM) devait s'accompagner d'« une politique économique et de l'emploi intégrée ». Pour lui, il n'est plus possible de lutter contre le chômage dans un cadre exclusivement national. Aussi mer-d l'accent sur la nécessité d'établir, à l'échelle européenne, « des règles minimales permettant une taxation équitable des entreprises et une imposition efficace de l'énergie, de mettre fin au dumping fiscal et social et d'œuvrer, ainsi, en faveur

d'un rapprochement des conditions de concurrence équitables entre les Etats membres de l'Union. »

Rassurant aussi sur l'« amitié franco-allemande », le candidat à la chancellerie a affirmé que la réforme de la politique agricole commune constituait néanmoins une « nécessité » pour l'Allemagne. La réduction de la quote-part de Bonn au budget européen est un objectif tout aussi impérieux pour le SPD, qui souhaite une réforme du mécanisme de financement de sorte à assurer « une plus grande équité en matière de contributions », même si l'Allemagne, par « devoir de solidarité », doit rester « un important contributeur net ». Sur ce dossier, M. Moscovici a estimé que M. Schröder se montrait « prudent et réaliste ».

Marcel Scotto

## La fédération métallurgiste sud-coréenne a déclenché une grève massive

PLUS DE 55 000 ouvriers sud-coréens ont débrayé, mardi 14 juillet, dans 23 entreprises de l'industrie métallurgique pour protester contre des réformes économiques déclenchant des licenciements massifs, a annoncé la Fédération des ouvriers de la métallurgie. Cette grève devait être suivie, mercredi, par plus de 146 000 ouvriers, a affirmé la Confédération coréenne des syndicats (KCTU), en avertissant que ces arbes du travail, déclarés illégaux par le gouvernement, pourraient être libérés. La plupart des grévistes appartiennent à la Fédération des métallurgistes, qui

compte environ 190 000 membres. Dimanche, 40 000 manifestants s'étaient réunis dans les rues de la capitale sud-coréenne à l'appel des centrales syndicales.

Mardi, les débrayages ont également touché les deux principaux constructeurs automobiles du pays, Hyundai et Daewoo Motors, et le deuxième chantier naval sud-coréen, Daewoo Heavy Industries. Le mouvement a été déclenché pour protester contre les milliers de licenciements de personnel prévus par le gouvernement en contrepartie d'un prêt de 57 milliards de dollars (environ 342 mil-

liards de francs) du Fonds monétaire international (FMI) à ce pays touché par la crise asiatique. Cet accord passé entre Séoul et le FMI prévoit d'importantes restructurations et des licenciements sur une grande échelle.

### 55 GROUPES « NON VIABLES »

La KCTU a quitté la table de négociations patronat-syndicats convoqués sous l'égide du gouvernement en vue de réduire l'impact des restructurations. Du côté, la fédération des métallurgistes réclame que les syndicats soient entendus par le gouverne-

ment dans la préparation des restructurations de l'industrie et prône une réforme accélérée des chaebols, les conglomérats familiaux sud-coréens, auxquels les syndicats imputent la crise actuelle.

Une grève avait déjà paralysé le secteur automobile, les 27 et 28 mai, notamment chez Hyundai et Daewoo, à l'appel de la KCTU. Ces arrêts de travail répondaient aux licenciements chez Hyundai et avaient été suivis par plus de 100 000 ouvriers à travers tout le pays. De vastes manifestations avaient eu lieu dans les grandes villes, sans toutefois donner lieu à des affrontements avec la police.

Les syndicats demandaient le maintien de l'emploi et une plus grande participation du personnel dans la gestion des entreprises. Le gouvernement avait cependant rejeté leurs exigences, estimant qu'un accord signé en février avait permis d'assouplir les conditions de licenciement. Ces grèves avaient été qualifiées de « graves menaces pesant sur le pays » par le président Kim Dae-jung, qui est entré en fonctions le 25 février et se retrouvait confronté avec sa première offensive syndicale de grande ampleur depuis son élection.

Le 18 juin, quelque 14 000 salariés du constructeur automobile KIA Motors, qui avait été mis en liquidation le 25 avril, se sont également mis en grève pour protester contre huit mois de salaires impayés. Le même jour, le gouvernement a publié une liste de 55 groupes considérés comme « non viables » et susceptibles d'être démantelés.

Pour les Sud-Coréens, habitués à l'emploi à vie, les licenciements sont un nouveau concept. Durant les cinq premiers mois de l'année, le nombre de chômeurs a plus que doublé pour atteindre 1,5 million de personnes. - (AFP, Reuters, AP)

## L'Irlande du Nord enterre les enfants victimes de l'attentat de Ballymoney

BALLYMONEY. Une Irlande du Nord sous le choc a enterré mardi 14 juillet les trois enfants brûlés vifs dimanche 12 juillet dans leur pavillon de Ballymoney, victimes d'un engin incendiaire, alors que le mouvement orangiste mobilisait ses troupes contre l'accord historique conclu en juin à Belfast pour permettre à l'Ulster de retrouver la paix civile. Des milliers de personnes sont venues apporter leur soutien à la mère et au frère des trois jeunes garçons qui, bien que catholiques, étaient élevés dans un quartier protestant. Deux hommes étaient toujours interrogés, mardi, par la police qui soupçonne des extrémistes protestants de ce meurtre. Deux autres familles catholiques ont quitté le village de Ballymoney, lundi, après avoir reçu des menaces. - (AFP)

## Le programme anticrise « dépend de vous », a déclaré M. Eltsine aux députés

MOSCOU. Au lendemain de l'annonce du prêt de 22,6 milliards de dollars consenti à la Russie par le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres créanciers, le président Eltsine a reçu, mardi 14 juillet au Kremlin, les chefs des fractions parlementaires de la Douma, la chambre basse, pour leur demander de voter le plan anticrise du gouvernement. « Le desin du programme dépend de vous », a déclaré M. Eltsine. « Il n'y aura pas de pusch, pas d'amendements constitutionnels, pas d'élections anticipées » a-t-il ajouté écartant ainsi toute menace de dissolution de la Douma, dominée par l'opposition. Les députés devaient se prononcer mercredi et jeudi sur le plan anticrise, une des conditions fixées par le FMI à la poursuite de son aide. Jouant sur les mots, M. Eltsine, soixante-sept ans, a en outre affirmé devant les élus qu'il souhaitait « qu'en l'an 2000, la Russie commence calmement à travailler avec un nouveau président », une formule qui n'exclut en rien que lui-même se représente, notait mercredi la presse russe. - (Corresp.)

## Première visite d'un ministre de la Chine continentale à Taïwan

TAÏPEI. A l'occasion d'un séminaire sur les échanges scientifiques, un ministre de la république populaire de Chine s'est rendu pour la première fois, mardi 14 juillet, à Taïwan, ouvrant un nouveau chapitre dans les relations entre Pékin et Taïpei. « Je suis très heureux de visiter la précieuse île de la mère-patrie », a déclaré à son arrivée le ministre chinois des sciences et de la technologie, Zhu Lijun, choisissant soigneusement ses mots pour réaffirmer la revendication de son pays sur Taïwan. « J'espère que cette visite préliminaire à de nouvelles formes de coopération bilatérale », a ajouté M. Zhu. - (Reuters)

### DÉPÊCHES

■ ÉTATS-UNIS/BIELORUSSIE : plusieurs dizaines de hauts responsables biélorusses, dont le président Alexandre Loukachenko, se verront interdire l'entrée sur le territoire des Etats-Unis en représailles à l'éviction de l'ambassadeur américain de sa résidence à Minsk, a annoncé mardi 14 juillet le département d'Etat. L'Union européenne avait adopté vendredi 10 juillet une mesure identique prise en réaction à la décision, en juin, des autorités biélorusses d'expulser de nombreux ambassadeurs occidentaux de leur résidences officielles dans les environs de Minsk. - (AFP)

■ RUSSIE : le blocage du Transsibérien par les mineurs en grève depuis dix jours a déjà coûté 42 millions de roubles (42 millions de francs) de pertes financières, a annoncé mardi 14 juillet, le ministère russe des transports à l'Agence Rar-Tass. Mardi, trente-cinq convois étaient bloqués par les mineurs ; seuls les trains de voyageurs circulaient régulièrement. - (AFP)

■ SAHARA OCCIDENTAL : le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, affirme que le plan de règlement au Sahara occidental est en péril en raison de difficultés continues dans l'identification des électeurs au référendum d'autodétermination prévu en décembre. Il recommande néanmoins de prolonger de deux mois, jusqu'au 21 septembre, le mandat de la Mission des Nations unies au Sahara occidental (Minaurso), dans un rapport rendu public en début de semaine. - (AFP)

■ TUNISIE : l'Union européenne (UE) a souhaité, mardi 14 juillet, que la Tunisie « s'engage de manière plus résolue » en faveur de la démocratie, tout en reconnaissant que « la société tunisienne repose sur une base constitutionnelle et démocratique ». Lors du premier conseil d'association entre l'UE et la Tunisie à Bruxelles, Wolfgang Schäuble, ministre autrichien des affaires étrangères, dont le pays assure la présidence tournante de l'Union, a souhaité que le dialogue politique avec Tunis « favorise la poursuite du développement du processus démocratique et du renforcement de l'état de droit ». - (AFP)

■ ÉQUATEUR : le chrétien-démocrate, Jamil Mahuad, a été élu président de l'Équateur avec 53,30 % des voix, contre 46,50 % à son rival indépendant Alvaro Noboa, selon les résultats officiels de l'élection présidentielle du 12 juillet publiés mardi par le Tribunal électoral suprême. Le taux d'abstention a été d'environ 30 %. Jamil Mahuad, maire de Quito, sera intronisé le 10 août pour un mandat expirant le 31 décembre 2002. - (AFP)

■ HONGKONG : deux personnes ont été arrêtées pour corruption, mardi 14 juillet, dans le cadre d'un nouveau scandale affectant l'aéroport Chek Lap Kok, qui a été ouvert le 6 juillet. La commission gouvernementale anticorruption a déclaré que les inculpés étaient soupçonnés d'avoir voulu couvrir des malversations dans les fondations de la voie ferrée en falsifiant notamment des documents sur la consommation de ciment. Une commission indépendante de trois membres vient, par ailleurs, d'être chargée d'enquêter sur le fiasco de l'ouverture de l'aéroport dont la construction a coûté 20 milliards de dollars. - (AFP)

## Sept officiers indonésiens risquent la cour martiale pour l'enlèvement d'opposants

DJAKARTA. Des militaires, dont un général des Forces spéciales indonésiennes, arrêtés au terme d'une enquête sur l'enlèvement d'activistes politiques, au début de l'année, risquent d'être traduits en cour martiale, a annoncé, mercredi 15 juillet, l'agence officielle Antara. Les dossiers pour traduire en cour martiale au moins cinq officiers sont en cours de préparation, a ajouté Antara qui a indiqué qu'outre un général, deux colonels, un commandant et un capitaine ont été également arrêtés. Deux autres membres des « Kopassus », les très redoutés Bêrets rouges indonésiens, sont également toujours « l'objet d'enquêtes serrées », a ajouté l'agence. Régulièrement accusées de violations des droits de l'homme notamment au Timor oriental, en Irian Jaya et à Aceh (nord de Sumatra), les forces spéciales restaient jusqu'à présent intouchables. - (AFP)

### Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

• Retournez ce bulletin au moins 12 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la « une » de votre journal).

• Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES. Retournez-nous au moins 12 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

**FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :**

**Vous êtes abonné(e)**

Bulletin à retourner au : MONDIE, Service abonnements, 24, avenue de Clémence-Aucher - 93046 Châtigny Cedex

Votre numéro d'abonné (impératif) : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Commune de résidence habituelle (impératif) : \_\_\_\_\_

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Votre adresse de vacances : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Vous n'êtes pas abonné(e)**

Pour tout autre renseignement : 01-42-17-32-99 de 9 h à 20 h du lundi au vendredi 01142094

Votre adresse de vacances : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre adresse habituelle : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre règlement :  Chèque joint  Carte bancaire n° : \_\_\_\_\_

\* Pour l'étranger, nous conseillons : « Le Monde » (ISSN 0000-0000) is published daily for 5.90€ per year + Le Monde - 21 ans, rue Clémence-Aucher 27240 Paris Cedex 06, France, 0033142173299. For the USA and Canada, please contact: MONDIE, 24, Avenue de Clémence-Aucher, 93046 Châtigny Cedex, FRANCE. Tel: 0033142173299. Fax: 0033142173299. E-mail: mondie@mondie.com

Date et signature obligatoires : \_\_\_\_\_



FRANCE

LE MONDE / JEUDI 16 JUILLET 1998

COHABITATION La traditionnelle intervention présidentielle du 14 juillet a été placée sous le signe du football, de la convivialité et de la « cohabitation constructive ».

Le chef de l'Etat a décerné plusieurs satisfacts au gouvernement et a réservé ses critiques à l'opposition. LA DROITE s'est félicitée des déclarations de M. Chirac sur « l'harmonie

complète » qui doit exister entre l'opposition républicaine et le président de la République. SUR LE MODE ironique, le premier secrétaire du PS, François Hollande, a relevé les

« effets salutaires » de la victoire de la France dans le Mondial sur les juges portés par le chef de l'Etat sur l'action du gouvernement. L'AFFAIRE DUMAS a été évoquée

par M. Chirac, qui a rappelé son attachement à la présomption d'innocence, tout en soulignant qu'il y avait sur ce sujet, « ce qui relève de [la] conscience » de l'ancien ministre.

Le président de la République : « Nous sommes sur le bon chemin »

Dans son intervention télévisée du 14 juillet à l'Élysée, Jacques Chirac a fêté « la France qui gagne ensemble » et il a engagé l'opposition à être en « harmonie complète » avec le chef de l'Etat

TOUT VA BIEN : la France a gagné la Coupe du monde de football, les Français sont heureux, le pays est réconcilié avec ses couleurs, « tricolore et multicolore », bleu-blanc-rouge, black-blanc-beur. Tout va bien, et Jacques Chirac avec. Ce n'est pas le moment de boudier son plaisir, de parler des choses qui fâchent ou des trahisons qui n'arrivent pas à l'heure. Les gens heureux n'ont pas d'histoire. Ce deuxième 14 juillet de cohabitation se devait donc d'être à l'image de ce grand moment de pacification et de réconciliation nationale. Comme un dimanche à la campagne que l'on passe joyeusement entre amis avant de se séparer pour quelques semaines de vacances. Abandonnée, la solennité du bureau présidentiel et ses ors institutionnels. Une simple table en teck posée sur la pelouse, le vert des jardins de l'Élysée en guise de décor, convenait davantage à la convivialité recherchée par le chef de l'Etat pour ce traditionnel rendez-vous politique. Le ton aussi, devait être celui de la conversation estivale : enthousiaste, détendu, léger, bonhomme. Les Français aiment leur gouvernement, ils aiment leur président. Le président aime

tout ce que les Français aiment, pourquoi diable n'aurait-il pas le gouvernement ? Foin des « mesquineries et des querelles subalternes » qui font les délices de la chronique politique, l'heure est à la célébration de « la France qui gagne ensemble », au « nous » pluriel et généreux et non plus au « je » défensif et autoritaire du précédent 14 juillet. « Nous - le gouvernement et le président réunis - sommes sur le bon chemin », a constaté M. Chirac. La politique française s'est soudainement métamorphosée en un long fleuve tranquille, qui a vu le gouvernement d'Alain Juppé préparer, par un douloureux « assainissement des finances », le retour de la croissance dont bénéficie aujourd'hui le gouvernement de Lionel Jospin. Capitaine depuis trois ans d'un « grand paquebot qui ne vire pas comme une barque », Jacques Chirac, qui a partagé hier - et à quel prix - le désamour de l'opinion pour son premier chef de gouvernement, ne voit pas pourquoi il ne recevrait pas, aujourd'hui, sa part de la popularité du second. C'est ce que le chef de l'Etat appelle, au nom de son tout nouveau « pragmatisme », une « cohabitation

constructive ». « C'est ainsi que je le veux, c'est ainsi que la vis » a-t-il souligné. « UNE AMBITION LÉGITIME » Tout va bien, donc, puisque, « nous sommes sur le bon chemin » en matière de recul du chômage des jeunes, de rétablissement de l'ordre en Corse, de politique d'immigration et même, bon gré mal gré, de réduction de la durée du travail à 35 heures qui est « une ambition légitime ». Tout va bien, à la seule réserve près que tout pourrait aller encore mieux si « le gouvernement » se préoccupait davantage de la diminution du chômage de longue durée, de la réduction de la

pression fiscale « qui est tout à fait excessive », d'une rigueur accrue dans la gestion des finances publiques « pour réduire les déficits plus encore », dans celle des dépenses de santé « dont les dérapages ont repris en 1998 », d'un meilleur partage par les familles des fruits de la croissance, de l'arrêt de la dégradation des petits délinquants et du recul de l'insécurité. Sur ce dernier thème, le président a savamment délaissé quelques instants sa bonhomie « constructive » au profit d'un ton ferme et autoritaire. « Il faut lutter avec beaucoup de fermeté. Il faut punir, notamment les jeunes, et punir immédiatement », a-t-il insisté. Au fond, il n'y a guère qu'une chose qui ne va pas, mais alors pas du tout, c'est l'opposition. A lire les sondages, les dirigeants de droite sont, d'ailleurs, les seuls à ne pas bénéficier de l'actuelle euphorie nationale. Les Français ne les aiment pas et du coup, M. Chirac ne les aime plus guère, ces chefs de parti qui viennent lui gâcher sa fête avec leur lot de « petites querelles » et de « médiocrités ». Ce désamour là, il n'entend pas le partager. « Cela ne me concerne pas, ne m'intéresse pas », a déclaré le chef de l'Etat, en réponse aux questions de ses deux interlocuteurs sur les désaccords publics qui ont opposé M. Chirac à ses troupes RPR sur l'euro ou la réforme de la justice. Tout juste consent-il à fixer une ligne de conduite à ceux qui restent sa « famille ». M. Chirac a énoncé « trois conditions » : d'abord, « l'union », car la droite « ne sera forte que si elle est unie », ensuite « la vision », qui doit permettre à l'opposition de présenter à l'opinion une « alternative » au projet de la majorité, enfin « l'harmonie » qui doit être « complète » entre les partis de l'opposition et le président de la République issu de ses rangs.

A part cette feuille de route impérative, qui vaut critique implicite de tout ce que la droite a fait jusqu'à présent, M. Chirac n'a « strictement aucun conseil, aucune leçon à donner à quiconque dans le domaine des formations politiques et même à mes amis du RPR et même au président du RPR », Philippe Séguin, qu'il « approuve », « respecte » et qui est « un de [ses] amis de très longue date ». Quant au chef de l'Etat, il entend bien faire ce qu'il veut, comme il veut, et tant pis, si cela ne plaît pas toujours à ses amis. Ainsi de l'Europe, par exemple : ni les accords, ni les décrets de la famille gaulliste sur le sujet, n'empêcheront M. Chirac de marteler ses convictions européennes. S'il ne « renie rien, ni de [son] passé, ni de [ses] ambitions », il ne « se détermine pas par rapport aux autres », ni par rapport aux siens. « Je me détermine par rapport à l'idée que je me fais de l'intérêt général et de l'intérêt de la France ». A l'intention de la droite, le message est donc simple : faites en sorte que l'on vous aime à nouveau et je vous aimerai à mon tour.

Pascal Robert-Diard

« Nécessaire harmonie entre l'opposition et le président »

Voici les principaux extraits de l'intervention du président de la République, mardi 14 juillet. Cohabitation : « En l'absence de crise majeure, il ne peut pas y avoir de tiraillement entre le chef de l'Etat et celui du gouvernement. Sa durée ? C'est l'histoire qui le dira. » Quinquennat : « Le septennat est un système souple et original ». « La quinquennat débouche soit sur un régime présidentiel (...) qui irait très rapidement au blocage complet des institutions, soit vers un régime parlementaire intégral (...), c'est-à-dire l'impuissance et la paralysie de la nation. » Opposition : Elle « ne sera forte que si elle est unie, que si elle a un projet qui passe par l'opinion publique comme une alternative à celui de la majorité. Les modalités lui appartiennent, l'union n'est pas l'unité ». Il « est nécessaire d'avoir une harmonie complète entre l'opposition et le président de la République issus de ses rangs ». Modernisation de la vie poli-

tique : « Il faut revoir le statut de l'élu, du parlementaire ». « Il y a ceux qui ont une garantie, les fonctionnaires, et ceux qui n'ont pas ces garanties et qui viennent du secteur privé... ce qui « déforme la représentation nationale. » Préférence nationale : « Je ne pense pas que la préférence nationale soit un vrai problème. (...) En disserter indéfiniment risque de devenir dangereux. » Immigration : « Les étrangers en situation irrégulière, il faut les expulser. Nous devons avoir un système qui permette de les sanctionner et de les expulser, avec humanité bien entendue, et les empêcher d'entrer. » 35 heures : « Si l'ambition des 35 heures est une ambition légitime, elle devrait être laissée, en ce qui concerne sa mise en œuvre, à l'appréciation de négociations locales, entreprises par entreprise. Il est très difficile d'appliquer ce genre de règle de façon uniforme. » Fiscalité : « Il faut diminuer, c'est tout à fait impératif, la pression fiscale qui est tout à fait excessive, qui est la plus élevée de l'Union européenne. » Déficit public : « Nous devons, sans aucun doute, réduire les déficits plus encore. Avec 2,3 %,

nous serons encore parmi les moins bons de l'Union européenne. » Sécurité sociale : « Une application stricte du plan Juppé aurait permis de régler une part importante du problème de notre assurance-maladie. » Famille : « Il faut aller plus fort, plus loin et plus vite dans le renforcement des moyens pour le développement de la famille. Il faut que le niveau de vie moyen des familles s'accroisse plus vite que le niveau de vie moyen de la nation. » Europe : « Mon rôle est de donner l'impulsion concernant la place de la France dans le monde et l'Europe. Il n'y a pas de coupure entre le président et le gouvernement dans ce domaine. » Je ne conteste à personne le droit d'avoir des idées différentes des miennes. » Mais « je ne détermine pas mes idées par rapport à celles des autres, y compris les miens. » Aimé Jacquet et les Bleus : Aimé Jacquet « incarne le Français dans ce qu'il a de meilleur : sérieux, déterminé, humain, proche des gens (...), tolérant mais ferme. » Cette équipe, à la fois tricolore et multicolore, donne une belle image de la France dans ce qu'elle a d'humaniste et de fort. »

L'Élysée chante « We are the champions »

LA FRANCE qui gagne ne fait plus de chichis. Elle a donc débarqué, mardi 14 juillet à la Garden Party de l'Élysée, en survêtement ou en smoking, riieuse, libérée et se moquant du protocole puisque son seul slogan tient désormais dans une belle illusion fleurie dans les stades : « Tous ensemble ». Sur la pelouse du parc, on voit donc des gardes républicains parler crampes avec des piliers de rugby, des gamines débattre des biscottes de Desailly, des VIP cravatés hurler « Zidane président ! » à dix mètres du chef de l'Etat en titre. La France qui gagne se sent tellement « champion », depuis dimanche, que même l'Élysée a pris des allures de tribunes de supporters. Sur les 6 000 invités, le nombre des « officiels » a d'ailleurs été réduit à la portion congrue. Quelques ambassadeurs étrangers, les ministres du gouvernement, une vingtaine de députés tout au plus. Et ceux-là ont vite compris leurs obligations du jour : on ne parle que de foot. La ministre des affaires sociales, Martine Aubry, raconte donc ses matches et ce moment « très marquant » où dans la tribune officielle, elle a passé une écharpe bleu-blanc-rouge au cou du président du sénat, René Monory. Dominique Strauss-Kahn et Anne Sinclair détaillent un but « d'anthologie » dont il ressort, après une explication brillante et complexe du ministre de l'économie, que son effet différé sera excellent sur la croissance. Robert Hue s'est placé à trois mètres de l'ancien président du Paris Saint-Germain, Michel Denisot, et récupère ainsi les dizaines de jeunes amateurs d'autographes. La fanfare de la garde républicaine entonne la chanson fétiche de l'équipe de France, « I will sur-

vive », interprétée par Gloria Gaynor. Et l'un des éditorialistes du Figaro se promène avec France-Football sous le bras. Le secrétaire général de l'Élysée, lui, n'en pince que pour Aimé Jacquet. Ah, cette colère de l'entraîneur contre les éditoriaux cinglants du quotidien sportif l'Equipe ! Cela lui rappelle les meilleurs moments de la victoire chiraquienne. « C'est très sain de ne pas vouloir pardonner », assure Dominique de Villepin. Un ange balladurien passe... Et puis soudain, tous ces invités charmants retrouvent leur vraie nature de supporter. Car l'équipe de France est annoncée. On se damnerait pour les toucher, on se pète une fois le voir. Du fond du parc, Jacques Chirac est remonté vers le palais. Un signe de sa fille, Claude, et le spectacle commence. Les joueurs sont sortis sur le perron, en compagnie du président de la République, de Lionel Jospin et de ministres hilares. La sona joue déjà la chanson de Queen qui fait fôrt dans les stades « We are the champions ». Et soudain, les footballeurs, le président, le premier ministre, tous, balancent en rythme, les bras levés au-dessus de leurs têtes. Même Xavier Tibéri, qui a réussi à se glisser à côté des épouses des joueurs, chante à pleine voix « We are the champions ». Philippe Séguin, qui a touché la coupe, ému comme un enfant, en pleurerait presque. Sur la pelouse, des gamins de quinze ans ont entonné la Marseillaise. Dans les salons, les joueurs épuisés ont juste réclamé du café et signent des autographes pour des officiels qui retrouvent leurs rêves de gosses. Le président passe en riant entre Deschamps et Lizarazu. Un conseiller chantonne « on est les champions ».

Raphaëlle Bacqué

L'opposition approuve le chef de l'Etat

CHACUN a tiré satisfaction des propos de Jacques Chirac, parfois pour des raisons différentes. Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, se félicite que le président ait rappelé à l'opposition « l'exigence de l'union ». De même, son homologue au Sénat, Josselin de Rohan, a salué l'accent mis par M. Chirac sur « l'harmonie étroite » qui doit exister entre « l'opposition républicaine et le chef de l'Etat sur les grandes orientations du septennat ». Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF-Alliance de l'Assemblée, s'est réjoui de la demande faite à « l'opposition républicaine d'oublier ses différends ». D'autres ont plutôt commenté ses déclarations sur l'état de la France. Selon Laurent Dominati, porte-parole de Démocratie libérale, le constat de M. Chirac sur les « atouts » et les « faiblesses » de notre pays est « juste ». Pour François Bayrou, le chef de l'Etat a défendu un « projet de société juste et optimiste », « profondément rassembleur ».

Le chef de l'Etat a parlé... « en chef d'Etat qui aime profondément la France », a jugé Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire). Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française, a applaudi un président « en pleine forme, politique et personnelle ». Même François Hollande y a trouvé son compte. Selon le premier secrétaire du Parti socialiste, le président a été « obligé d'admettre que le gouvernement est sur le bon chemin », ajoutant, avec ironie, que la victoire de l'équipe de France a des « effets salutaires ». M. Hollande a toutefois relevé la « sévérité » de M. Chirac à l'égard de l'opposition RPR-UDF, lorsqu'il a « verbalement (...) condamné l'attitude de ceux qui (...) se livrent à des chicanes ». Le seul écho négatif est venu de Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national estime que « Jacques Chirac confond la victoire de l'équipe de France avec l'approbation de sa politique » ; « ni joueur, ni arbitre », il est « seulement un ballon » car « derrière le cuir, il n'y a que du vent ».

Roland Dumas, « sa » conscience et les juges

« POUR Roland Dumas, il y a ce qui relève de la justice. Je n'ai pas de jugement à porter. Il y a ce qui relève de sa conscience, je n'ai pas non plus de jugement à porter. Il y a ce qui relève de ma responsabilité, c'est-à-dire le bon fonctionnement d'une institution essentielle de la République. Pour le moment, ce bon fonctionnement n'est pas en cause. » Répondant à une question relative à la mise en examen, le 29 avril, du président du Conseil constitutionnel, le chef de l'Etat s'est exprimé pour la première fois sur ce sujet depuis son entretien avec M. Dumas, le 6 mars. Ce dernier était, en effet, rendu à l'Élysée pour informer M. Chirac de sa prochaine coprosecution par les juges, et lui seul avait commenté leur entretien, indiquant que le président avait « exprimé son sentiment » et invoqué « la présomption d'innocence » - ce que la présidence avait confirmé dans un simple communiqué (Le Monde du 10 mars). Moins globalisante, la déclaration du chef de l'Etat, sans traduire la moindre pression sur le président du Conseil constitutionnel, semble désormais plus proche des posi-

tions exprimées par les principales formations politiques - et notamment par le Parti socialiste. Mis en examen pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux » au préjudice du groupe Elf-Aquitaine, M. Dumas n'est, certes, sous le coup d'aucune condamnation. Sans établir de lien avec cette affaire particulière, mais en précisant qu'il songeait « à la présomption d'innocence et à la délation provisoire », le président a, d'ailleurs, regretté qu'en France, « les droits de l'homme [soient] souvent piétinés et simplement foulés au pied ». A FLEURET MOUCHETÉ Mais en appelant à la « conscience » de M. Dumas, M. Chirac a, aussi, атаааа ce qui pouvait, jusqu'ici, apparaître comme une défense pure et simple de l'ancien ministre de François Mitterrand. Nul ne peut désormais comprendre que le chef de l'Etat souhaite explicitement le maintien en fonction de M. Dumas, mais qu'il appartient à ce dernier, et à lui seul, de tirer les conséquences de sa mise en cause dans une information judiciaire.

Rappelant qu'il avait, depuis « plusieurs années », lancé « l'idée d'une grande réforme » de la justice, le président de la République a également adressé, à fleuret mouché, quelques critiques à l'endroit des magistrats, au moment où plusieurs enquêtes continuent de s'attacher au financement du RPR. « L'indépendance [des juges] ne peut être acceptée - elle est nécessaire, bien entendu - que si les juges sont responsables, et je ne suis pas sûr qu'ils le soient suffisamment aujourd'hui », a-t-il notamment déclaré. Sans formuler davantage de lien explicite avec l'affaire Elf, dont les développements ont conduit à la mise en examen de Roland Dumas, M. Chirac a souhaité « redonner toute son importance et sa valeur à la morale comme valeur démocratique et républicaine ». « De ce point de vue, il y a à faire », a-t-il concédé, tout en contestant l'idée « que la France serait un pays corrompu ». Le chef de l'Etat a alors insisté sur la nécessité de lutter contre « la grande corruption tenant aux grands marchés internationaux ». Outre les marchés pétroliers, qui constituent la toile de fond de l'affaire Elf et sur lesquels la pratique des commissions est généralisée, le chef de l'Etat faisait à l'évidence allusion aux marchés d'armement, tels ceux des frégates vendues, en 1991, à l'Etat taïwanais - qui est aussi l'un des aspects les plus énigmatiques de l'affaire Dumas. M. Chirac a, à ce propos, affirmé avoir donné « des instructions extrêmement fermes » à ses premiers ministres et à ses ministres de la défense successifs.

Hervé Gattegno

L'ALOI AUBRY Deux ans pour réussir les 35 heures ! chez votre libraire Editions d'Organisation



FAMILLES Le récent enlèvement de deux enfants par leur père allemand à leur mère française pose un problème juridique à l'Allemagne et à la France. ● SOIXANTE-

DIX PARENTS français sont concernés par une telle situation et trente-cinq dossiers sont gérés par le bureau d'entraide judiciaire international. ● LA DIFFICULTÉ tient au fait

que les parents possèdent tous deux des décisions de justice rendues en leur faveur par un tribunal de leur pays. ● UNE DÉCLARATION COMMUNE visant à pacifier les rela-

tions entre parents binationaux et à prévenir l'enlèvement d'enfants a été adoptée lors du 71<sup>e</sup> sommet franco-allemand par Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et son ho-

mologue d'outre-Rhin. ● LE RESPONSABLE de l'association SOS Enlèvements d'enfants par l'Allemagne estime pourtant que « rien n'a bougé » depuis cette rencontre.

# Les rapt d'enfants au sein de couples franco-allemands restent sans solution

## Les affaires privées d'enlèvements d'enfants au sein de couples binationaux deviennent des affaires d'Etat. Elisabeth Guigou et son homologue allemand se sont récemment rencontrés pour évoquer le dossier

**COSETTE LANCELIN**, la mère française des deux enfants enlevés le 28 mars sur une route départementale du Lot-et-Cher, ne les a toujours pas retrouvés. Plus de trois mois après l'opération commando organisée par leur père allemand, Caroline, trois ans, et Matthias, sept ans, sont toujours en Allemagne. Malgré l'émoi suscité par l'enlèvement, et en dépit des déclarations d'intention des gouvernements français et allemand, rien n'a encore été réglé dans cette affaire où les deux parents de nationalités différentes se disputent la garde des enfants, sur fond d'imbroglio juridique.

C'est dramatique, indique M<sup>e</sup> Michel Gendre, l'avocat de M<sup>lle</sup> Lancelin. Les enfants seraient au fond du Maghreb que la situation ne serait pas plus compliquée. La difficulté de ce dossier réside dans le fait que les parents sont tous deux en possession de décisions de justice rendues en leur faveur par un tribunal de leur pays d'origine. Depuis l'enlèvement, Cosette Lancelin n'a pu voir Caroline et Matthias qu'une fois en mai, le jour d'une audience au tribunal allemand de Sulingen. Le père, Armin Tiemann, s'y est vu confier leur garde. De son côté, M<sup>lle</sup> Lancelin, qui avait elle-même obtenu une décision de justice française lui confiant provi-

soirement la garde des enfants, a porté plainte en France pour enlèvement. Une instruction est en cours et, sur commission rogatoire d'un juge d'instruction de Blois, des gendarmes français viennent de partir enquêter en Allemagne.

### AFFAIRES D'ETAT

Le cas de Cosette Lancelin n'est pas exceptionnel entre la France et l'Allemagne, même si les pratiques d'enlèvement demeurent rarissimes. Selon le ministère de la justice française, soixante-dix parents français sont concernés, trente-cinq dossiers étant directement gérés par le bureau d'entraide judiciaire international. Les parents se sont organisés et une association, SOS Enlèvements d'enfants par l'Allemagne, s'est constituée en mai 1996. Depuis cette date, aucun Français membre de l'association n'a récupéré ses enfants.

Avec l'enlèvement spectaculaire de Matthias et de Caroline, ces affaires privées sont devenues des affaires d'Etat. Mercredi 6 mai, lors du 71<sup>e</sup> sommet franco-allemand à Avignon, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, et son homologue allemand, Edzard Schmidt-Jortzig, ont adopté une déclaration commune visant à pacifier les relations entre parents binationaux et à prévenir l'enlèvement d'enfants. Ils

ont annoncé « des rencontres régulières d'un groupe de travail composé des unités centrales chargées de l'application de la convention de La Haye » afin de résoudre les conflits. A partir du 1<sup>er</sup> septembre, un magistrat français va être envoyé à Bonn afin de faciliter l'échange d'informa-

tions de ce type de contentieux. Une première rencontre est intervenue entre l'autorité centrale allemande et le ministère de la justice français mardi 23 et mercredi 24 juin à Paris. Seize dossiers individuels ont été présentés par la France et cinq par l'Allemagne. La différence essen-

tielle, indique le ministère de la justice français, est que les cas allemands sont très récents : les enfants retenus en France ne le sont que depuis quelques semaines, alors que certains dossiers français d'enfants retenus outre-Rhin

### L'exemple des « mères d'Alger »

« Il n'y a pas de cause perdue. On peut faire la liaison entre le droit international privé et la réalité humaine. » Anne-Marie Lizin, sénatrice belge, sait de quoi elle parle. Cette femme qui fut à l'origine du collectif de solidarité aux mères d'enfants enlevés, surnommé « les mères d'Alger », ne décourage pas contre les enlèvements d'enfants au sein de l'Europe, alors que des conventions internationales permettent théoriquement de régler ces conflits.

Il y a dix ans, le 21 juin 1988, était signée la convention franco-algérienne sur les couples mixtes séparés. Elle a mis fin à la lutte des « mères d'Alger » pour retrouver leurs enfants retenus en Algérie. Depuis cette date, 198 enfants sont rentrés en France ou bénéficient d'un droit de visite transfrontière. « Ce passé est riche d'enseignement, confirme à l'occasion de la date anniversaire de cette convention Annie Sugier, vice-présidente du collectif, car il montre qu'il n'y a pas de problème sans solution. Il faut simplement que les hommes politiques aient le courage de se mouiller. »

mations sur la jurisprudence des deux pays. En revanche, l'envoi d'un fonctionnaire allemand en France a été bloqué, indique-t-on au ministère de la justice allemand, mais une réforme est envisagée afin de spécialiser quelques magistrats

tricolores, parais et fileuls. Une minute, parfois deux, rarement plus. « Noémie, acceptes-tu de prendre pour filleul Stibé ? », Stibé, en demandant à Noémie de le parrainer, c'est à nous tous que tu permets d'exercer notre citoyenneté... Sourire, signature. Au suivant.

### RÔLE PRÉVENTIF

Mais cette convention aura surtout un rôle préventif. Pour les affaires existantes, la convention de La Haye du 25 octobre 1980 prévoit déjà que, en cas d'enlèvement international d'enfants, ces derniers doivent retourner dans leur pays de résidence habituelle. Une exception permet toutefois la non-application de cette règle « s'il existe un risque grave que le retour de l'enfant ne l'expose à un danger physique ou psychique, ou, de toute autre ma-

## Une centaine de départs de feux maîtrisés dans la région de Marseille

PLUS DE CENT DÉPARTS DE FEUX ont été recensés, mardi 14 juillet, dans l'agglomération de Marseille, avant d'être complètement maîtrisés par l'intervention des sapeurs et des marins-pompiers. Le feu s'est déclaré, dans la soirée de mardi, dans le parc d'une maison de retraite qui n'a pas été touchée. D'importants moyens ont été concentrés au Roucas Blanc, un quartier de villas cossues et de résidences sur les collines entre Notre-Dame de la Garde et la comiche. Quelque 200 habitants d'une résidence ont dû quitter leur logement, une voiture a été brûlée et des maisons ont été touchées par les flammes.

### DÉPÊCHES

PRISON : un détenu qui avait réussi à s'échapper une première fois de la maison d'arrêt de Toulouse (Haute-Garonne), le 2 mai, s'est de nouveau évadé, lundi 13 juillet, de la prison de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Placé en détention provisoire dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants, le détenu s'est apparemment fait la belle en descendant des pierres de sa cellule.

ACCIDENT : un touriste canadien a été grièvement blessé par un taureau, mardi 14 juillet, au cours d'un *corridero* (lâcher de taureau) dans les rues de Fontvieille, près d'Arles (Bouches-du-Rhône). Il a été touché en pleine tête alors qu'il avait franchi les barrières de protection pour prendre des photos. Le touriste, âgé de quarante-cinq ans, a été hospitalisé à Arles.

Le PDG et un chauffeur d'une société de déménagement ont été placés en garde à vue, mardi 14 juillet à Béziers (Hérault), après l'accident qui a entraîné la mort de deux automobilistes, samedi 11 juillet. Le camion de déménagement a perdu sa remorque pour une raison indéterminée, vers 20 h 30, à Villeneuve-les-Béziers. Celle-ci a percuté deux véhicules qui roulaient derrière le camion. Une fillette de douze ans et un homme de vingt-six ans, qui se trouvaient dans la même automobile, ont été tués dans le choc. Trois personnes ont été grièvement blessées.

LA COMMUNE DE MONTGENEVRE COMMUNIQUE  
**ENQUETE PUBLIQUE DE LA REVISION DU P.O.S.**  
2<sup>e</sup> PUBLICATION  
Par arrêté municipal en date du 22/06/1998 la mise à l'enquête publique du projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) a été ordonnée. M.P. REYNIER, Technicien Supérieur Forestier en retraite, demeurant 9, rue Bayard, 05000 GAP, a été désigné comme commissaire enquêteur.  
L'enquête se déroulera à la mairie de Montgenèvre, Route d'Italie, 05100 MONTGENEVRE, du 15 juillet au 21 août 1998 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h.  
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie les 24 juillet - 14 août 1998 et 21 août 1998 de 14 heures à 17 heures pour recueillir ses observations.  
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du P.O.S. peuvent être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au maire, au commissaire enquêteur.  
A l'issue de l'enquête le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en Mairie.

## 1 500 sans-papiers parrainés place de la Bastille

DES CENTAINES de personnes agglutinées place de la Bastille. Des minutes, parfois deux, rarement plus. « Noémie, acceptes-tu de prendre pour filleul Stibé ? », Stibé, en demandant à Noémie de le parrainer, c'est à nous tous que tu permets d'exercer notre citoyenneté... Sourire, signature. Au suivant.

Zang est ravi. En France depuis huit ans, il a été écarté de la régularisation faute de « ressources issues d'une activité régulière ». Sa femme est enceinte. Lui passe d'ateliers de confection en cuisines de restaurant, « mais je peux aussi faire le nettoyage et la maroquinerie », explique-t-il.

« C'est dur, mais mieux qu'en Chine », résume-t-il. Et puis, maintenant, il y a Rachel Jérôme. Française, et déterminée à l'adopter. « D'autant que je commence à m'y connaître », dit-elle. Conjointe d'un Sénégalais en situation irrégulière, avec qui elle a déjà fait le tour des administrations, elle était venue chercher un parrain. « J'ai trouvé un filleul, c'est déjà ça. »

### MARRAINE ?

An micro, les organisateurs réclament à « tous les Français et étrangers en situation régulière » de se présenter « à la table des parrains ». Les vi-

sages européens qui passent sur le terre-plein du boulevard Richard-Lenoir sont immédiatement repérés par les sans-papiers. « Parrain ? », « marraine ? » « Je ne peux pas, je pars en vacances un mois », se détend une femme. « J'ai déjà deux filleuls », s'excuse un enseignant. Après vingt minutes de vaine recherche, Youssouf change de tactique. « Je cherche un marin », déclare-t-il, en souriant.

Derrière lui, dans la file des « filleuls » non inscrits, les yeux sont affolés. Des jeunes, mais aussi des personnes âgées tentent de conserver leur place. Bousculades, cris. « Qu'est-ce que c'est que ce marché aux esclaves ? », s'énerve Aminata Diame, porte-parole de la Coordination nationale des sans-papiers. « C'est la folie, mais c'est bien la preuve que c'est un vrai parrainage », plaide un responsable associatif.

Prévue jusqu'à 18 heures, l'opération s'est finalement achevée un peu avant 22 heures. Et encore, faute de cartes de parrainage et de parrains. Mille cinq cents « couples » ont été « unis ». Les deux cents derniers sans-papiers devraient participer à la prochaine opération, programmée en septembre.

Nathaniel Herzberg

## Les difficultés financières de la Maison de l'étranger

### MARSEILLE

de notre correspondant régional  
La Maison de l'étranger, institution unique en France, était à l'automne dernier, dans une relative sérénité, ses vingt années d'existence. Confrontée à des difficultés financières inattendues, elle a dû suspendre sa programmation culturelle en mai et ne pourra pas la reprendre, au mieux, avant septembre. Imaginée en 1974 par Gaston Defferre et par Valéry Giscard d'Estaing, l'association s'était installée trois ans plus tard face à la gare Saint-Charles de Marseille. Elle regroupait en un lieu unique tous les services de l'Etat avec qui les travailleurs immigrés avaient affaire. Peu à peu, cette fonction s'est développée pour offrir, outre cette prestation de conseil juridique et social spécialisée, un centre de documentation et des spectacles venus d'outre-mer. Elle remplit toujours ces différentes missions avec vingt salariés et 6,5 millions de budget pour 1997 : la Ville de Marseille donne 1,4 million, le FAS (Fonds d'action sociale) 1,5 million, les différents services de l'Etat, la Région et le département bouclent le reste.

site - pour être informé précisément de ses droits et devoirs. « On est une interface entre les usagers et l'autorité politique, qui sait quelle nous subventionne parfois pour qu'on la harcèle », résume Spiros Théodorou, le directeur. Les circulaires Chevènement de régularisation ont fait travailler la Maison à plein régime. Les consultations ont permis à chacun de connaître exactement la situation dans laquelle il était : « Même quand on doit dire à quelqu'un qu'il n'a aucune chance d'obtenir tel ou tel droit, notre rôle est de l'expliquer : cela lui donne un peu plus d'autonomie que l'ignorance », précise Spiros Théodorou. Et cela lui évite parfois de tomber dans les réseaux d'exploitation que sont des écrits publics véreux (200 francs la lettre au préfet qui ne servira à rien) ou des conseillers juridiques plus ou moins marrons.

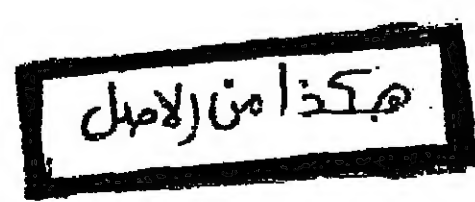
Voilà comment, en utilisant un garage d'Aix France désaffecté installé sous ses pieds, la Maison de l'étranger a peu à peu accueilli des spectacles. De vingt-cinq à trente représentations par an, commencées à une époque où les musiques du monde ne faisaient pas recette : bon an mal an, la salle accueille de 5 000 à 6 000 spectateurs. Cette année, elle jouait même à guichets fermés depuis le début de la saison, y compris pour des prestations aussi pointues que celle des moines du Tibet.

### SPECTACLES A GUICHETS FERMÉS

Ce rôle de conseil a vite créé un besoin interne de documentation et, finalement, d'une bibliothèque spécialisée accessible au public. Suite logique : ce centre vivant a initié des cycles de débats et de conférences. Mais le rayonnement de la Maison a pris une autre ampleur avec la création d'une salle de spectacles consacrée aux différentes cultures du monde. Le but était de « sortir de l'idée que les étrangers sont des êtres de papier ».

Les liens tissés avec les associations communautaires et avec les gens attirés par telle forme musicale rare ont créé un public tout à fait singulier, qui mêle des familles du pays d'origine, pour une de leurs rares sorties, à des spécialistes venus entendre leur musique préférée. Un conflit privé avec un chauffagiste portant sur 250 000 francs, et voici ses finances fragilisées et les Contes des Mille et Une Nuits prévus en mai annulés. Le directeur, qui a été reçu à la préfecture, demande que les subventions soient désormais versées à temps - et peut-être augmentées la saison prochaine - pour que cette institution, « image et fenêtre de Marseille sur le monde », puisse vivre plus sereinement. Mais ce n'est qu'en septembre que des décisions seront prises.

Michel Samson





هكذا من لامل

LE MONDE / JEUDI 16 JUILLET 1998 / 7

(Publicité)

# Montpellier, la ville qui réalise ses rêves...

Boréalie  
le festival Techno

Le tramway  
de l'an 2000  
départ par Garoute et Bonetti

La Coupe  
du Monde  
France 98

La future  
Grande Bibliothèque  
Paul Chemetov et Berja Huidobro

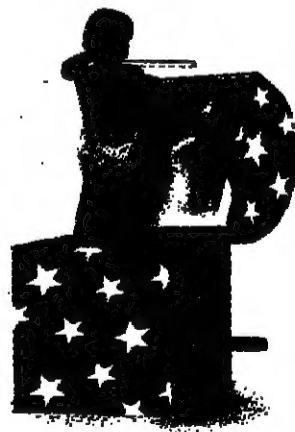
Le Corum  
Opéra-  
Palais des Congrès  
Claude Vasconi

Le Festival  
de Radio France  
à Montpellier  
Languedoc-Roussillon

Le Festival  
Montpellier  
Danse

Le quartier Antigone  
Ricardo Bofill

Il y a 15 ans, Montpellier prenait les traits  
d'une petite surdouée qui promettait beaucoup...  
Aujourd'hui la cité médiévale, réputée pour  
ses universités et appréciée pour son charme  
ensoleillé a su s'inscrire dans la modernité.  
On vient maintenant à Montpellier en entrepreneur,



en festivalier, en congressiste, en amateur d'art  
et d'architecture, en supporter de football  
ou en "accro" de musique techno... On y  
viendra bientôt en plaisancier quand, avec  
Port Marianne, sera réalisé le rêve de rejoindre  
la Méditerranée.

**Montpellier, c'était le Sud, c'est maintenant un peu plus que le Sud.**

**Georges Frêche**  
Président de Montpellier District

MONTPELLIER DISTRICT

COE CREATIVE COMMUNICATION - Avenue de France - 34000 Montpellier - Tél. 04 67 51 11 11 - Fax 04 67 51 11 12







AU CARNET DU « MONDE »  
Anniversaires de naissance

- Le 16 juillet, pour ses vingt ans.

Autre,

notre amour, notre joie, notre fierté.

Papa Jean  
et Maman Claudine.

Reçu,

cinquante ans dont vingt-cinq de mariage.

Cela mérite bien que son journal favori

en parle.

Elle m'étonne toujours.

Le t'aimé.

Alphonse.

Décès

- Danielle et Didier Franck,

Marc et Catherine Signier,

Marc Champion,

ses fils, fille, belle-fille et gendres.

Nathalie, Carole, Frédérique, Thierry,

Julia, Corentin, Mathieu, Sébastien,

Marion,

ses petits-enfants.

Balthazar, Cléo, Marva, Noémie,

Marine, Antonia, Emilie, Angéline,

ses arrière-petits-enfants.

ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> le docteur Irène SIGUIER,

présidente-directrice générale,

survenue le 12 juillet 1998, dans sa quatre-

vingt-onzième année.

La famille se réunira dans la plus stricte

intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Elisabeth Altounian,

son épouse.

Scripte Altounian,

son fils.

Paulette Altounian,

sa mère.

Les familles Meyer et Pothier,

ont la grande tristesse de faire part du

décès de

M. André ALTOUNIAN,

survenu le 11 juillet 1998, en son domicile

parisien.

Le corps repose au funérarium des

Batignolles, 10, rue Pierre-Rebère,

Paris-17<sup>e</sup>, où l'on peut venir se recueillir

de 9 heures à 18 heures.

La cérémonie religieuse sera célébrée

le jeudi 16 juillet, à 10 h 30, en l'église

orthodoxe arménienne, 15, rue Jean-

Goujon, Paris-8<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation

au cimetière du Montparnasse,

3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14<sup>e</sup>.

43-45, avenue Foch,

15116 Paris.

22, avenue de Suffren,

75006 Paris.

- André Bonnet-Aubert,

Patrick Bolzer,

Philippe Buchbinder,

Les membres du conseil

d'administration,

Le personnel de la

Compagnie financière de l'Ouest

africain,

font part du décès de

M. André ALTOUNIAN,

président-directeur général.

La cérémonie religieuse sera célébrée

le jeudi 16 juillet 1998, à 10 h 30, en

l'église orthodoxe arménienne, 15, rue

Jean-Goujon, Paris-8<sup>e</sup>, suivie de

l'inhumation au cimetière du

Montparnasse, 3, boulevard Edgar-

Quinet, Paris-14<sup>e</sup>.

- M<sup>me</sup> Muriel Demogé, née Tomasson,

sa mère.

Le docteur et M<sup>me</sup> Anouine Mayer, née

Prisca Demogé,

M. et M<sup>me</sup> Cesare Bonaglia, née

Lorraine Demogé,

M. et M<sup>me</sup> Philippe Demogé,

ses enfants.

M. et M<sup>me</sup> Alexis Rollin, et Julie,

Ella et Sali Scaley, les enfants de

Corinne Demogé,

Fabio et Matteo Bonaglia,

Romain et Hector Demogé,

ses petits-enfants.

M<sup>me</sup> Catherine Demogé et ses enfants,

Le professeur Paul-H. Demogé et ses

enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Francis DEMOGÉ,

diplômé de la Harvard Business School,

ancien directeur général

des magazines *Uliprix*,

ancien directeur général

des Nouvelles Galeries,

capitaine de frégate honoraire,

maître de Saint-Simon (Eure),

officier de la Légion d'honneur,

chevalier de l'Ordre national

du Mérite,

survenu à Paris, le 13 juillet 1998, muni

des sacrements de l'Eglise.

Une cérémonie religieuse sera célébrée,

le jeudi 16 juillet, à 10 h 30, en l'église

Notre-Dame d'Anteuil.

L'inhumation aura lieu à Saint-Simon.

Le même jour, à 14 h 30.

14, avenue Parichon,

75016 Paris.

La Chapelle Bequet,

27500 Saint-Simon.

Nos abonnés et nos actionnaires,

beneficiaires d'une réduction sur les

insertions du « Carnet du Monde »,

sont priés de bien vouloir nous com-

muniquer leur numéro de référence.

- M. et M<sup>me</sup> Elie Ben Soussan,

M. et M<sup>me</sup> André Lichtenstein,

M. et M<sup>me</sup> Georges Ben Soussan

et leurs enfants.

M. et M<sup>me</sup> Henri Ben Soussan,

ont la douleur de faire part du décès

intervenu le 8 juillet 1998, à Meaux, de

Esther BEN SOUSSAN,

née SERFATI.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité

le 10 juillet, au cimetière israélite de

Saint-Laurent-de-Var (Alpes-Maritimes).

- M. Max de Witte,

M. et M<sup>me</sup> Marc-Gérard Fleury de Witte

et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Max de WITTE,

née Blanche CRÔTE.

Les obsèques ont eu lieu le 9 juillet,

dans l'intimité familiale, à Poqueville

(Var).

Femme Carré,

83400 Poqueville.

Anniversaires de décès

- 15 juillet 1988, à Soussé (Tunisie),

Habb BELAÏD.

Sa mère, sa sœur, ses frères.

- Paimpol, Mont-Saint-Aignan. Le

Touquet.

16 juillet 1988.

Il y a dix ans, disparaissait

Augustin LE GUEUT.

« Passerez les jours

et passerez les semaines. »

SOUTENANCES DE THÈSE

67 F HT la ligne

Tarif Etudiants 98

Monique Fontaine, née Bouissou, chef de

service à l'administration centrale; René

Gaudin, ingénieur général de l'aviation civile,

chef de service à l'administration centrale;

Michel Gérard, ingénieur général des ponts et

chaussées, membre permanent du conseil

général des ponts et chaussées; Philippe Guil-

let, ingénieur général des ponts et chaussées, chef

d'une mission à l'administration centrale;

Hélène Herra, née Guardascol, administrateur

civil hors classe, chargé de mission à l'admini-

stration centrale; Claude Lotté de

Kerhor, président d'une organisation profes-

sionnelle régionale de bâtiment et travaux

publics; Léone Melandri, inspectrice des af-

aires maritimes; Isabelle Mennet, née Des-

champs, professeur des universités, chargée

de mission à l'administration centrale; Lucien

Mazars, ancien ingénieur, président d'un syndi-

cat intercommunal; Paul Mingasson, secré-

taire général de la SNCF; Olivier Moth, ingé-

nieur général de la météorologie, directeur à

Météo-France; Pierre Monodier, ingénieur

général des ponts et chaussées, chef de ser-

vice à l'administration centrale; Marie-Jo-

sephine Polonsky, chef d'une division à la SNCF;

Roland Portal, président d'une organisation

professionnelle départementale de bâtiment

et travaux publics; Daniel Robequin, ingé-

nieur général des ponts et chaussées, direc-

teur général de services techniques; Michel

Roussel, ancien journaliste spécialiste du do-

maine des transports maritimes; Marcel Saré,

ancien chef d'une circonscription d'exploita-

tion à la SNCF; Bertrand Wurmser, architecte

urbain.

LOGEMENT

Sont promus officiers:

Robert Batailly, président délégué d'un of-

fice public d'aménagement et de construc-

tion; Jean Balme, ancien directeur général

d'un office public d'aménagement et de

construction; Jean-Marie Pinçon, président

d'un office public d'aménagement et de

construction.

Sont nommés chevaliers:

Pierre Baudou, président d'une société

d'ILM; Pierre Bonnot, délégué général d'un

groupe de sociétés en faveur du loge-

ment et de l'habitat; Nicolas Bouchard, ins-

pecteur générale de l'équipement, membre

permanent du conseil général des ponts et

chaussées; Claude Caradisa, gérant d'une so-

ciété de logement en France; Jean-

Michel Dard, chargé de mission dans un

groupe d'organismes d'ILM; Henri Guil-

lemarche, président de sociétés, président d'une

association en faveur de personnes dépen-

dantes; Michelle Joly, née Guillamet, direc-

trice départementale de l'équipement; Alain

Lecomte, administrateur civil hors classe, sé-

jourais au directeur du personnel et des ser-

vices; Joseph Nioi, vice-président du Conseil

national pour l'habitat; Pierre-Marie Sarva-

jon, directeur d'un centre d'hébergement à

carrière cadavre; Gaston Veyronnet, pré-

sident d'honneur d'un comité interprofes-

sionnel du logement.

TOURISME

Sont nommés chevaliers:

Pierre Berthot, directeur d'organismes

professionnels du tourisme; Christophe Cham-

peyrie, président d'associations; Michel d'Une

société à vocation touristique; Pierre Ferchaud,

président du directeur d'un établissement

touristique; Alain Galliano, directeur général de

la Maison de la France; Odile Henry, née Ol-

ivier, vice-présidente d'un organisme à vo-

cation touristique; Jacqueline Pelleri, née An-

selmo, maître, présidente d'un office de

tourisme.

Culture et communication

Sont promus officiers:

Jacques Charpentier, compositeur, profes-

seur au Conservatoire national supérieur de

Aménagement du territoire

et environnement

Sont promus officiers:

Jacques Bardou, président d'une associa-

tion de protection de l'environnement; Ray-

mond Dugay, ancien directeur d'un musée

océanographique; Dominique Moyon, pré-

sident d'une agence de l'eau.

Sont nommés chevaliers:

Robert Andromad, ingénieur chimiste, spé-

cialiste du risque industriel; Pierre Ardoin,

ancien garde-chef principal de l'Office national

de la chasse; Daniel Bégin, président d'une

association de protection de la nature; Li-

onel Brard, président d'une société de pro-

tection de la nature; Jacques Calvi, directeur

du département sécurité environnement;

Philippe Jérome, ancien sous-directeur au

ministère; Francis

Louveau, ancien journaliste; Pierre Jourd-

len du Vigarny, chargé de mission auprès

d'un directeur du ministère; Jean-Philippe

Ollivier, ingénieur des mines; Lucien Ponsot,

conseiller général; Pierre Radaune, président

de l'Agence de l'environnement et de la ma-

îtrise de l'énergie; Jean-Claude Ramann, pro-

fesseur de géologie; Jean-Claude Zerbib, expert

au Commissariat à l'énergie atomique.

Relations avec le Parlement

Est promu officier:

Alain Chénard, membre honoraire de l'As-

semblée nationale, membre actif d'une asso-

ciation depuis 1960. Chevalier du 9 jan-

vier 1990.

Sont nommés chevaliers:

Edwige Avies, née Bertin, ancienne dépu-

tée, ancienne conseillère générale de la De-

partement de la Charente-Maritime, conseillère

régionale; Christian Brunet, directeur adjoint,

chef de division à l'Assemblée nationale; Pé-

trik Clouet, ancien directeur des Bouches-du-

Rhône; Alain Di Stefano, directeur de service





# HORIZONS

ENQUÊTE

## LES SAVANTS DE BONAPARTE

# Le Prophète et les magiciens

**Installé dans plusieurs palais du Caire, l'Institut d'Égypte est en plein travail. La population locale, choquée par les mœurs des Français, se montre curieusement indifférente à leurs innovations techniques**

**B**ONAPARTE n'est pas saint Louis. Contrairement au roi très chrétien, envahissant l'Égypte cinq siècles plus tôt à la tête d'une croisée, le général en chef de l'armée d'Orient se pose en administrateur de l'islam. Sa première proclamation en arabe, rédigée avec l'aide de l'orientaliste Ventura de Paradis, est assez sidérante. Il ne s'y présente pas seulement comme celui qui vient libérer le pays de la tyrannie des mamelouks - « ce ramassis d'esclaves achetés dans la Caucase et la Georgie » -, mais comme un disciple du Prophète. Le texte imprimé le 27 juin 1798 à bord de l'Orient commence par ces mots : « Au nom de Dieu le Bienfaiteur, le Miséricordieux, il n'y a pas de dieu que Dieu, il n'a pas de fils ni d'associé dans son règne. » Et, un peu plus loin : « Égyptiens, on vous dira que je viens pour détruire votre religion ; c'est un mensonge, ne le croyez pas ! Répondez que je viens vous restituer vos droits, punir les usurpateurs ; que je respecte plus que les mamelouks, Dieu, son prophète Mahomet et le glorieux Coran. »

La suite de la déclaration est encore plus explicite : « Nous sommes de vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le Pape qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans ? » Dans des propos ultérieurs, adressés aux notables égyptiens, membres du Divan, Bonaparte ira jusqu'à se présenter comme l'« être supérieur » attendu d'Occident pour continuer l'œuvre du Prophète. « Ce délégué de Mahomet, dira-t-il, c'est moi. »

Les docteurs de la loi ont vite fait de démentir ce discours, qu'ils déclarent impie. Ils se trouvent devant un étrange charabia, mélangeant des principes républicains et des dogmes islamiques, avec quelques grossières fautes de syntaxe ou de vocabulaire. Parler d'Allah dans un arabe approximatif n'est pas un péché véniel ! Loin de les rassurer, ces chrétiens qui attaquent le christianisme leur semblent être des athées. Sans illusion, les oulémas inviteront Bonaparte à se convertir à l'islam avec ses troupes. Il leur opposera la double difficulté de pratiquer la circoncision - on ne va tout de même pas opérer trente-cinq mille soldats de la République ! - et d'empêcher l'armée française de boire du vin. Les docteurs de la loi se concertent et, habilement - piège du colonisé au colonisateur - décrètent que l'on peut faire exception sur ces deux points, étant entendu que les convertis ne pourraient alors jouir de toutes les félicités dans l'au-delà. Bonaparte s'esquive. On ne parlera plus de conversion. Seul le général

Jacques Menou, devenu Abdallah, franchira le pas et épousera une musulmane, s'attirant des quolibets de la part de ses compatriotes, sans trouver beaucoup de considération chez ses nouveaux coreligionnaires.

Dans une lettre à un ami, le général Dupuy, commandant du Caire, affirme sans ambages : « Nous trompons les Égyptiens par notre simulé attachement à leur religion à laquelle Bonaparte et nous ne croyons pas plus qu'à celle de Pie le défunt. » Tout n'est-il vraiment que comédie chez le futur empereur ? L'islam est intimement mêlé au rôle de prince de l'Orient dans lequel il se moule. Il accepte avec fierté le surnom de « sultan El Kabir » (le grand sultan), et l'emploiera lui-même couramment dans ses Mémoires. Au Caire, peu après son arrivée, il se fait tailler un étrange costume turc et ne renonce à le porter qu'après les représentations républicaines de Tallien. Jusqu'à la fin de sa vie, on ne l'entendra pas une seule fois dire du mal de l'islam, même si sa conversion au catholicisme après le Concordat l'amènera, dans les Mémoires de Sainte-Hélène, à beaucoup atténuer ses professions de foi mahométanes.

Peu après la prise du Caire, sur le conseil de ses savants orientalistes, le général en chef prend en main l'organisation des grandes fêtes locales, qu'elles soient musulmanes ou typiquement égyptiennes. Il veut leur donner le plus d'éclat possible. Selon la tradition, l'ouverture solennelle de la digue conduisant l'eau dans le canal qui traverse la capitale, au moment de la crue du Nil, est marquée par des coups de canon, des feux d'artifice et une pluie de pièces lancées aux bateaux. A Sainte-Hélène, Napoléon en garda un souvenir très poétique : « Le Nil annonça une inondation beaucoup plus forte que celle des années précédentes. La ville, illuminée, fut en fête pendant toute la nuit et les huit nuits suivantes. Bientôt les places publiques du Caire devinrent des lacs ; certaines rues des canaux ; les jardins, des prairies couvertes d'eau, d'où sortaient des arbres. Dans le courant de septembre, toute l'Égypte offrit le spectacle d'une mer, vue du haut des pyramides, du Moqattam ou du palais de Saladin. Ce spectacle était ravissant. Les villes, les villages, les arbres, les santons, les minarets, les dômes des tombeaux surnageaient au-dessus de cette nappe d'eau, qui était sillonnée dans tous les sens par des milliers de grandes et de petites voiles blanches... »

Les cheikhs ne tiennent pas à voir des infidèles organiser le Mawlid, la fête de la naissance du Prophète, et invoquent le manque d'argent pour annuler les célébrations. Mais Bonaparte débloque aussitôt des crédits. Une musique militaire ira jouer sous les fenêtres du cheikh El Bakri, l'un des princi-

aux membres du Divan, qui se sentira obligé d'organiser un grand dîner en l'honneur du nouveau maître de l'Égypte.

Celui-ci ne perd aucune occasion de flatter les notables et les docteurs de la loi. Dans ses Mémoires, il raconte, en embellissant un peu : « C'étaient des vieillards respectables par leurs mœurs, leur science, leur richesse et même par leur naissance. Tous les jours, au soleil levant, eux et les ulémas de Gama el-Acher prirent l'habitude de se rendre au palais, avant l'heure de la prière. La place d'Ézbekieh tout entière était encombrée de leur cortège. Ils arrivaient sur leurs mules richement harnachées, environnés de leurs domestiques et d'un grand nombre de batonniers. Les corps de garde français prenaient les armes et leur rendaient les plus grands honneurs. Parvenus dans les salles, des aides de camp et des interprètes les recevaient avec respect, leur faisaient servir du café. Peu d'instants après, le général entra, s'assoyait au milieu d'eux, sur le même divan, et cherchait à leur inspirer confiance par des discussions sur le Coran, s'en faisant expliquer les principaux passages et montrant une grande admiration pour le Prophète. »

Savants et artistes sont mobilisés pour l'organisation de fêtes républicaines, qui doivent impressionner les Égyptiens par la faste et les prouesses techniques. Le physicien Malus, assisté de deux jeunes ingénieurs, Jollois et Lancret, prépare la fête nationale du 1<sup>er</sup> vendémiaire de l'an VII (22 septembre 1798). Sur la place de l'Ézbekieh, on installe un obélisque en bois imitant le granit rose et un grand cirque entouré d'une ceinture de colonnes portant chacune un drapeau tricolore. L'arc de triomphe est décoré d'une peinture de Rigo, reproduisant la bataille des Pyramides, tandis que s'étale une inscription en arabe : « Il n'y a de dieu que Dieu et Mahomet est son prophète. » Deux membres de l'Institut d'Égypte, le musicien Rigel et le poète Parvaul, composent une cantate, qui sera entonnée par un chœur de soldats. Au cours d'un dîner de 150 couverts, des arabisants traduisent les échanges d'amabilités entre Bonaparte et les notables égyptiens, ainsi que le toast porté par Monge : « Au perfectionnement de l'esprit humain, au progrès des Lumières ! »

Une montgolfière aurait dû être lancée par Conté, mais elle n'est pas prête. On ne la présentera aux habitants du Caire que deux mois plus tard, non sans difficultés. Un avis est placardé dans les sous, annonçant que « s'élèvera de la place de l'Ézbekieh une grande machine volante » inventée par les Français. Le 30 novembre, une foule nombreuse est sur les lieux. La montgolfière s'élève dans les airs, mais finit par retomber. Des spectateurs affolés prennent la fuite. Le chroniqueur égyptien Gabarti, qui était sur place, commente avec ironie : « La chute du ballon contraria les Français. Ce qu'ils avaient annoncé ne se vérifia pas. Ils avaient dit qu'une sorte d'embarcation se déplaçait dans les airs grâce à la merveille de la technique, avec des passagers qui se rendraient au loin pour y faire des découvertes et rapporter des informations. En fait, ce ne fut pas plus qu'un cerf-volant, tel qu'en fabriquent les valets aux jours de fêtes publiques et de divertissements. »

Une deuxième expérience, un mois et demi plus tard, à l'occasion de l'anniversaire de la victoire de Rivoli, est plus concluante. La montgolfière survole la ville pendant une demi-heure avant de retomber. Nombre de Calottes jettent des regards distraits vers ce grand ballon, bleu, blanc et rouge. Leur indifférence déçoit beaucoup les Français. « Ces fêtes frappèrent très peu les habitants du Caire, malgré leur magnificence », remarque le médecin-chef Desgenettes. Même son de cloche chez le géologue Dolomieu : « Le peuple n'a ni curiosité ni émotion ; son indifférence absolue à tout ce qui est étranger à son état, à sa profession

ou à ses usages est peut-être ce qui m'a paru le plus extraordinaire dans sa manière d'être. Rien ne l'étonne parce qu'il ne fait aucune attention à ce qu'il ne connaît pas. »

D'une manière générale, la science et la technique française ne provoquent pas, chez les Égyptiens, l'admiration ou même la surprise qu'on attendait. La dis-

protection, comme si cette science d'importation menaçait leur identité.

Seuls les livres, proches de leur culture écrite, les intéressent. Ils ne peuvent s'empêcher d'admirer la bibliothèque de l'Institut et d'ouvrir des yeux ronds devant le matériel d'imprimerie. Apprenant que cette technique permet de diffuser un grand nombre d'extraits de l'Orient, le cheikh El-Bakri remarque que beaucoup de bons livres arabes, inconnus du public, mériteraient d'être imprimés. « Toutes les sciences, déclare-t-il, viennent de Dieu, et lorsque Dieu le veut, il n'y a aucune chose que les hommes ne puissent entreprendre, et dans laquelle ils ne puissent réussir. » L'orientaliste Marcel, qui dirige l'imprimerie officielle du Caire, ne manquera pas de traduire et d'écrire plusieurs ouvrages arabes, dont les *Fables de Loqman le Sage*. Il publiera aussi des *Exercices de lecture d'arabe littéral, extraits du Koran, à l'usage de ceux qui se livrent à l'étude de cette langue* et même, après avoir fait fondre des caractères spéciaux, un *Alphabet arabe, turk et persan*.

Que pensent réellement les Égyptiens de cette invasion technique ? Les principales sources de documentation locales disponibles - sinon les seules - sont les chroniques de Nicolas Turk et d'Abdel Rahman Al-Gabarti. Le premier est un chrétien syrien, ce qui limite la portée de son témoignage, alors que le second, un bourgeois mu-

sulman du Caire, appartenant à une famille d'érudits, a laissé une somme, d'une valeur inestimable. C'est un véritable ethnologue que Gabarti observe les Français. Sa chronique a d'autant plus d'intérêt qu'il en a rédigé trois versions successives : la première, à chaud ; la deuxième, juste après le départ des occupants, qui y sont présentés sous un jour très négatif ; la troisième, ultérieurement, avec plus de distance et de modération. Mais ce grand bourgeois offre un miroir déformant de l'état d'esprit des Égyptiens. Il aura manqué un Gabarti populaire.

Quoique sévère pour les Français, le chroniqueur ne cache pas son admiration pour ces savants qui passent des jours et des nuits à apprendre l'arabe. Il s'extasie tout autant devant un engin aussi simple que la brochette, ces « petites charrettes aux deux brins allongés par derrière ». Après une visite au laboratoire de chimie de l'Institut, Gabarti en arrive à la conclusion que « ces gens-là connaissent quantité de choses et des combinaisons extraordinaires, ils arrivent à des résultats imaginables ». Et il écrit cette phrase, terrible pour ses compatriotes : « On nous fit encore d'autres expériences tout aussi extraordinaires que les premières, et que des intelligences comme les nôtres ne parviennent pas à saisir. » Pauvre science arabe, tombée si bas, après tant de gloire !

Le peuple du Caire est sensibilisé à la technique française par l'intermédiaire des ateliers de Conté. Dans le quartier de l'Institut se trouvent désormais des forges, des menuiseries, des fabriques d'armes, d'horlogerie, d'orfèvrerie et de machines de précision. Aidé de plusieurs ingénieurs, physiciens et techniciens, le chef des mécaniciens produit aussi bien des moulins à vent que des machines à purifier les grains ou des instruments d'astronomie. Ses ateliers emploient quelque trois cents personnes, parmi lesquelles nombre d'ouvriers et d'apprentis égyptiens. Certains produits sont soustraits par des artisans locaux. Autant dire que Conté, le borgein au bandana, est couvert de bénédictions lorsqu'il se promène dans les rues du Caire.

La population apprécie moins les nouveaux loisirs introduits par l'occupant. Des chrétiens ont ouvert des débits de boissons à l'europpéenne. On y consomme entre autres de la bière sans houblon, fabriquée selon la recette de l'Institut. Un établissement de jeux, inspiré du Tivoli parisien, est inauguré en novembre 1798 dans un beau jardin de la ville, planté d'orange et de citronniers. Eau courante, balançoires, « jeu du tonneau ». A l'infirmerie, les abonnés disposent de salons, d'un restaurant, d'un cabinet de lecture et même de bains à l'europpéenne. C'est dans ce lieu de plaisirs que Bonaparte rencontre sa future maîtresse, Pauline Fourès, née Bellile, la jeune épouse d'un lieutenant du 22<sup>e</sup> chasseurs, lequel se voit vite confier une mission lointaine. Surnommée « notre générale Bellilote », cette ancienne modiste de Carcassonne se fera appeler « Cléopâtre » lorsqu'elle passera des bras de Bonaparte à ceux de son successeur, Kléber.

**D**ES troupes d'amateurs montent des pièces de théâtre. Des bals publics ou privés sont organisés, tandis que des concerts de musique militaire ont lieu quotidiennement en ville. A la demande du général en chef, on joue tous les jours à midi devant les hôpitaux « différents airs qui inspirent de la gaîté aux malades et leur retracent les plus beaux moments des campagnes passées ».

Mais le manque de femmes européennes se fait cruellement sentir. Celles qui sont arrivées avec le corps expéditionnaire - parfois clandestinement, sous des déguisements masculins, comme Pauline Fourès - sont moins de trois cent cinquante. Recourir aux pros-



حاشي ج 150



# nagiciens

titrées locales n'est pas sans risques. Elles-mêmes sont passibles de mort par noyade en cas de rapport avec les infidèles. Une sanction que les autorités françaises feront appliquer à leur tour au Caire, au moins une fois, pour des raisons sanitaires.

Reste la possibilité d'acheter une compagnie locale. Les déceptions ne manquent pas, à en croire le correcteur d'imprimerie Antoine Galland : « Les Egyptiennes sont ardentes et libidineuses ; mais elles ne connaissent pas tous ces petits riens, ces prétextes enchanteurs qui répandent tant de charmes et multiplient les jouissances entre deux amans ; tout cela n'est que jadaise à leurs yeux, et il faut aller tout de suite au but. Accoutumées à regarder l'homme comme leur maître, dirai-je comme un être supérieur, elles opposent rarement de résistance dans un tête-à-tête. »

L'acclimatation à l'Égypte se fait peu à peu. Plusieurs savants et artistes adoptent le café à la turque et fument le narguilé. Ils se laissent pousser barbe et moustache, ayant découvert, comme Geoffroy Saint-Hilaire, que « le menton nu est le signe de l'esclave ». Le zoologiste écrit à son collègue Cuvier en juin 1799 : « Je vis ici fort paisiblement, m'occupant tour à tour d'histoire naturelle, de mes chevaux et de ma petite famille noire à laquelle j'ai momentanément transporté ma tendresse inutile à ma famille européenne. J'ai acheté pour deux cent cinquante francs un enfant de onze ans que j'ai dressé à soigner mes collections et à empailler des animaux. Depuis, on m'a donné une vieille négresse très habile pour les soins du ménage. » Et, pour rassurer ses amis républicains de Paris : « L'esclavage est ici autre qu'en Amérique. C'est une véritable adoption. »

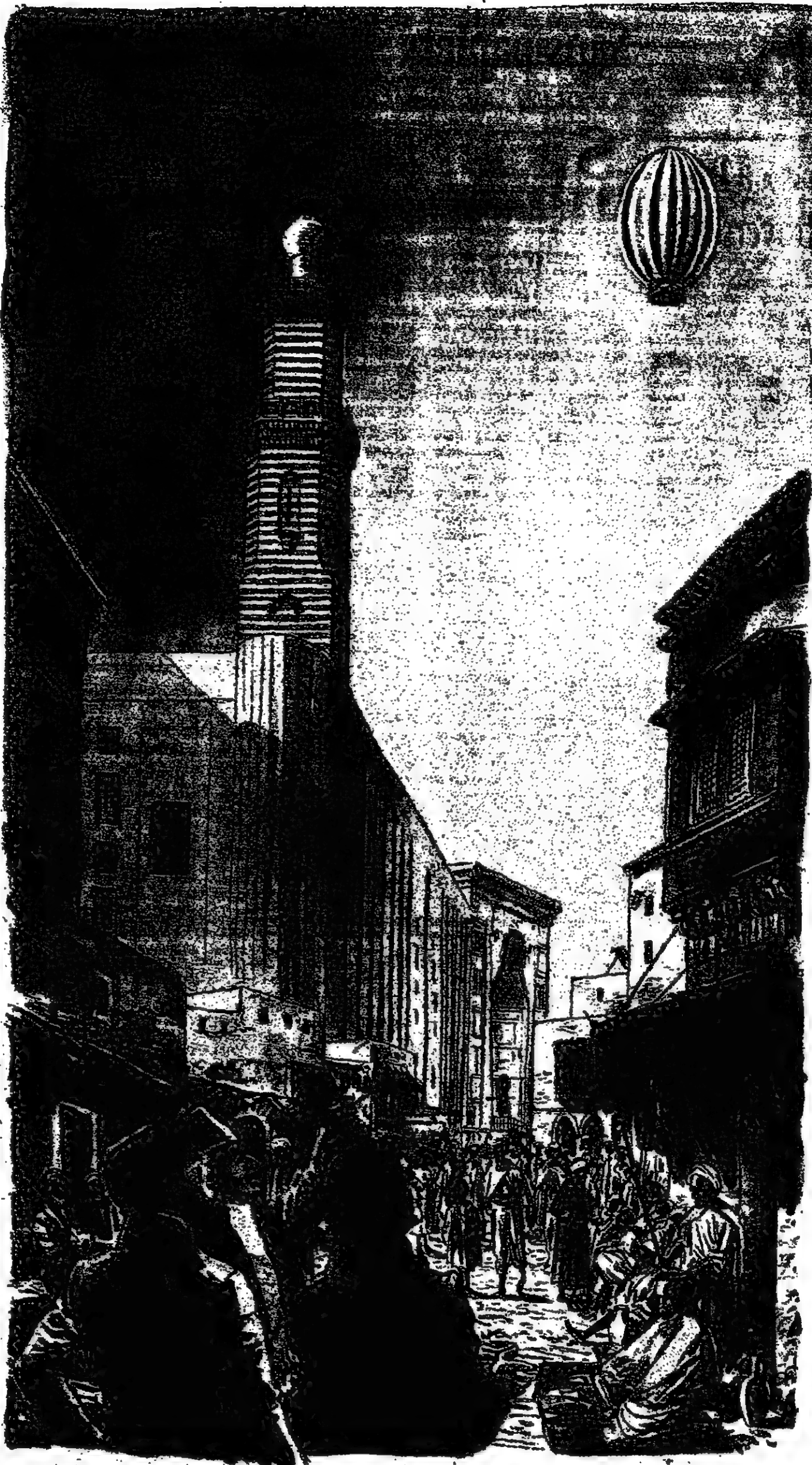
La présence française est plutôt appréciée par les habitants. Dans les zones contrôlées par l'armée, les villageois sont protégés contre les incursions des bédouins. Au Caire, les commerçants se félicitent de cette nouvelle clientèle, au pouvoir d'achat appréciable. Les Français emploient du personnel, qu'ils paient correctement. Mais on trouve mille raisons d'être agacé ou choqué par les mœurs de l'occupant. Des soldats braillards organisent des courses d'ânes en pleine ville. Les Françaises sortent dans la rue « le visage à découvert », conduisent ânes ou chevaux « en riant aux éclats, à gorge déployée, plaisantant avec les joueurs de monture et avec les voyous » (Gaubert). Plus grave encore : des femmes du pays commencent à les imiter.

La population est surtout révoltée par une série de mesures qu'elle ne comprend pas et juge discriminatoires ou scandaleuses. Certaines sont purement politiques, comme le port de la cocarde tricolore, imposé sans succès en septembre 1798. Les notables ne veulent pas entendre parler d'une écharpe bleu-blanc-rouge, qu'on leur offre comme un honneur. S'ils la portent pendant les séances du Divan, c'est pour l'enlever en sortant.

D'autres mesures sont décidées pour des raisons d'hygiène, comme le balayage obligatoire des rues deux fois par jour et le débâchage des ordures. Il est interdit d'inhumer les morts à l'intérieur de la ville, et des contrôles sont effectués dans les maisons pour s'assurer que les dispositions contre la peste ont bien été prises. C'est, pour les musulmans, une violation inadmissible de la vie familiale.

Les mesures de sécurité sont encore plus mal accueillies, quand elles se traduisent par la destruction des portes des quartiers ou par le démantèlement forcé des habitants proches de la Citadelle où l'on veut exécuter des travaux de fortification. Mais ce sont surtout des dispositions économiques qui révoltent les Caireotes. N'a-t-on pas réquisitionné des chevaux, des chameaux et des mules pour les besoins de l'armée française ? N'a-t-on pas institué une taxe sur les immeubles ? Pour vérifier les droits d'enregistrement, les autorités peuvent ainsi examiner des documents de caractère privé, touchant aux successions ou aux fondations pieuses, relevant du droit musulman.

L'indignation est habilement exploitée par des agents ottomans. La fiction selon laquelle Bonaparte serait venu libérer l'Égypte du joug des mamelouks avec l'accord du sultan ne tient plus. Les Français, trop confiants dans leur main-mise militaire, ou incapables de bien comprendre ce qui se passe, vont le



payer cher. Le 21 octobre 1798, dans des prêches incendiaires, des oulémas de second rang appellent la population à se soulever contre les infidèles.

A six heures du matin, aux cris de « Que Dieu fasse triompher l'Islam ! », une foule armée de bâtons, de gourbins, de barres de fer et d'autres armes aussi rudimentaires s'attaquent aux maisons européennes et chrétiennes. L'une des premières est celle du général Caffarelli, situé un peu à l'écart. Le général ne se trouve pas chez lui. Une petite résistance s'organise de la part des militaires, savants et domestiques présents. Le chef des ingénieurs-géographes, Testevuide, qui tente une sortie, est massacré. A leur tour, deux ingénieurs des Ponts et Chaussées, Duval et Thévenot, sont tués lorsque la maison est envahie. Une foule déchaînée détruit les nombreux instruments scientifiques qui s'y trouvent, ainsi que de précieux mémoires.

Savants et artistes organisent tant bien que mal la défense de l'Institut, à deux kilomètres du quartier général. « Nous n'étions point armés », raconte Jollois. La révolte faisait des progrès effrayants, et nous restâmes sur le qui-vive jusqu'au soir. Les cris partis du haut des minarets, et qui appelaient le

ma des chefs ; chacun avait son plan, mais personne ne croyait devoir obéir. » Monge - toujours lui - prend la direction des opérations, tandis que plusieurs de ses collègues démolissent une terrasse pour pouvoir se servir des pierres contre les assaillants. La nuit se passe dans l'angoisse, mais

## L'acclimatation se fait peu à peu. Plusieurs savants et artistes adoptent le café à la turque, fument le narguilé et se laissent pousser barbe et moustache

peuple plutôt à la révolte qu'à la prière, jetaient dans nos âmes un effort que je ne puis rendre. » Le quartier général réussit à faire parvenir aux assiégés une quarantaine de fusils. « Tous les savants se mirent sous les armes, précise Vivant Denon avec ironie. On nom-

la guerre de l'Institut n'aura pas lieu. Le lendemain, 22 octobre, Bonaparte fait donner le canon contre les insurgés qui se sont regroupés et ont construit des barricades. Les soldats français passent toute la nuit à récupérer le centre

Dans les jours suivants, la répression est sans pitié. On décapite les meneurs présumés et on jette leur corps dans le Nil. Prudemment, des habitants croient bon d'épingler la corde tricolore sur leur poitrine ou dans leur chapeau, mais on les juge indignes de la porter. Si Bonaparte a perdu quelques illusions, il continue à vouloir jouer l'entente avec le peuple égyptien, en se servant des notables comme intermédiaires. Des responsables religieux et des chefs de corporations lancent des appels au calme et s'engagent à faire respecter l'ordre. Le *Courrier de l'Égypte* souligne que la majorité de la population n'a pas pris part à la révolte et qu'il n'y a donc pas lieu de « sévir en masse ».

CURIUSEMENT, ce sont des savants et artistes qui se montrent les plus critiques à l'égard de cette mansuétude bien relative. Pourquoi cajoler de vieux cheikhs dont on sait qu'ils ont encouragé, sinon dirigé, les insurgés ? L'ingénieur Gratien Le Père le dit avec des chronocutions : « Il ne m'appartient pas de parler de la modération que le général en chef a montrée à l'égard d'un peuple grossier, ignorant, superstitieux et cruel, mais je conçois qu'il est des circonstances où une armée victorieuse et qui doit obéir aveuglément à son général, n'obéisse qu'en rongeurs son frein. » Vivant Denon l'exprime de manière plus directe dans une lettre au général Menou, resté à Rosette : « Le 7 brumaire a un peu déchiré le voile philanthropique répandu sur l'Égypte ; je crois qu'il faudra tout uniment être les plus forts ; d'ailleurs c'est un principe de l'Alcoran ; la catholicité est trop mielleuse et ils s'obstinent à nous croire comme tels. » Foutier, lui, a cru devoir exposer ses vues à Bonaparte, qui l'a remis à sa place de manière cin-

« Faites savoir à votre peuple que Dieu a décrété de toute éternité l'anéantissement des ennemis de l'Islam et la destruction des croix par mes propres mains »

giant : « Il est venu me dire ce que j'avais à faire, raconte le général en chef à Desgenettes. Vous vous figurez bien de quelle manière je l'ai écouté ! Je lui ai d'abord signifié que l'affaire était terminée, que les mesures de rigueur qu'il me proposait n'étaient pas plus politiques qu'humaines, que les politiciens donnaient toujours de ces avis extrêmes, qu'on ne jugeait pas les insurrections pour y avoir coopéré dans les boues de Paris... »

Il n'est pas question en tout cas de se laisser surprendre par un nouveau soulèvement. Bonaparte ordonne le regroupement des Français du Caire dans le même quartier. Des habitants égyptiens de l'Ezbékieh sont invités à quitter les lieux. Des forts, dont celui de l'Institut, poussent en divers endroits de la ville.

Le 21 décembre, dans une proclamation solennelle, le général en chef allie profession de force et profession de foi. S'adressant aux oulémas, il leur dit : « Informez vos gens et vos communautés que quoiconque s'élève contre moi et s'oppose à moi se lance dans une révolte qui n'est qu'égarément et perversion de l'esprit... Faites savoir à votre peuple que Dieu a décrété de toute éternité l'anéantissement des ennemis de l'Islam et la destruction des croix par mes propres mains... Le jour et l'heure viendront où se manifesteront de vous de manière visible que tout ce que j'ai fait ou déclaré n'est que l'irréfutable jugement de Dieu... »

L'ordre règne de nouveau. A l'approche de ce Noël 1798, Bonaparte va pouvoir quitter Le Caire pour donner corps à un vieux rêve : le percement de l'isthme de Suez.

Robert Solé

Illustrations : Jacques Fernandez

Prochain article : D'une mer à l'autre

Il fut savant sans le connaître ; Dans toutes les sciences, [Il obtint des succès ; Si dans l'art des combats il fit plus [de progrès C'est qu'il choisit [un meilleur maître.



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

## Le « Lion de Damas » à Paris, une visite controversée

**L**E moins que l'on puisse dire de Hafez El Assad est qu'il est très controversé. Le président syrien, qui commence, jeudi 16 juillet, une visite d'Etat de deux jours en France, n'est ni un champion des droits de l'Homme, ni un adepte de la démocratie. Ce n'est pas non plus un ami avéré de l'Occident ou un partenaire commercial indispensable, dont l'importance économique et financière pourrait faire « oublier » les autres.

Le président syrien est même aux antipodes de tout cela, au point d'apparaître comme un personnage peu fréquentable. Sa visite en France apparaît d'autant plus incongrue qu'il n'aura pas souvent voyagé à l'étranger depuis qu'il a pris le pouvoir il y a bientôt trente ans. Mais il est vrai aussi, et la France n'est pas la seule à l'avoir compris, que M. El Assad est incontournable lorsqu'il s'agit du Liban ou de la recherche d'une paix au Proche-Orient.

Le président syrien est l'un des rares dirigeants de cette région à savoir sentir la direction du vent, mesurer l'équilibre des forces et attendre son heure pour contre-carier par tous les moyens, y compris les plus impitoyables, tout ce qui ne va pas dans le sens de ses intérêts. C'est ainsi qu'il a mis en échec l'accord séparé de paix, signé en 1983 entre le Liban et Israël sans son consentement. Il a su aussi se ranger aux côtés de la coalition occidentale après l'invasion du Koweït par l'Irak,

en août 1990. Cela lui permettait, au passage, d'assouvir une vieille querelle avec Saddam Hussein, son frère ennemi irakien.

Hafez El Assad a su également comprendre qu'il ne lui servirait à rien de s'opposer au processus de paix israélo-arabe, lancé en octobre 1991. D'autant que cela ne l'obligeait pas à tout céder tout de suite. Cela lui a valu d'être, sinon couronné, en tout cas respecté par les Etats-Unis, qui avaient pourtant inscrit la Syrie sur la liste des Etats soutenant le terrorisme. Le président Bill Clinton s'est même rendu à Damas en octobre 1994.

Dans les années 80, la France a payé très cher son soutien à l'indépendance du Liban contre la volonté syrienne. L'ambassadeur Louis Delamare, assassiné en 1981 à Beyrouth, en fut la victime la plus emblématique. Paris estime aujourd'hui qu'il vaut mieux agir au Liban et au Proche-Orient avec la Syrie, plutôt que contre elle. Les dirigeants français n'ont peut-être pas tort de chercher à intégrer plutôt qu'à exclure.

Mais il y aurait naïveté à s'attendre voir le « Lion de Damas » lâcher ses proies, à commencer par ce Liban où sa mainmise est totale. Jacques Chirac peut seulement espérer mettre à profit le lien personnel qu'il a établi avec Hafez El Assad, pour insister sur le nécessaire respect des droits de l'Homme et des libertés publiques. Peut-on cependant tolérer l'emprisonnement de plus de deux mille prisonniers d'opinion dans un pays dont on veut faire un « partenaire stratégique » ?

**Le Monde est édité par la SA LE MONDE**  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directeurs : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldrey, directeur général ; Noël Jean Bourgeois, directeur général adjoint  
Directeur de la rédaction : Séverin Péron  
Rédacteurs en chef : Jean-François Basset, Pierre Georges  
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Laponche, Robert Solé  
Directeur adjoint de la rédaction : Laurent Gaudon, Edith Izard, Michel Kojman, Bernard Le Gendre  
Directeur artistique : Dominique Royonnet  
Rédacteur en chef technique : Eric Anon  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Foucaux  
Métier : Thomas Perceac  
Directeur éditorial : Eric Péron ; directeur délégué : Anne Chantebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernez  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Favier (1969-1982), André Laurent (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lecaillon (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA Le Monde  
Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 141 000 F. Actionnaires : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investissements, Le Monde Presse, Jean Perrot, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

### IL Y A 50 ANS, DANS LE MONDE

#### La mort d'une grande comédienne

A SOIXANTE-DIX-SEPT ans, dans sa propriété de Touzac, après huit jours de congestion pulmonaire, Marguerite Moreno s'est éteinte doucement. Cette existence tumultueuse, agitée par l'esprit, brûlée par la passion, s'achève dans la résignation et la sérénité. Une existence ? En vérité, il y a eu deux Moreno.

La première Moreno, que j'ai vue en mes tout jeunes ans, était longue, élancée. Elle semblait promise à un grand destin de tragédienne. Des ans passent. La Grande Guerre. On la revoit. La fée du symbolisme, capable d'inspirer Puvis, Burne-Jones et Aubrey Beardsley, a fait place à une extraordinaire virago, toujours brillante d'esprit, éloquent, acharnée à vivre. Mais les traits sont empâtés, le regard a durci, la bouche est amère et méprisante. Moreno est encore merveilleuse quand elle dit du Baudelaire.

Mais la fûte est devenue basson. Maintenant c'est une vieillarde de Goya. Elle le sait. Elle pourrait pleurer sur elle, s'enfuir, se cacher. Mais elle aime toujours la vie. Elle veut vivre. C'est alors que nous voyons cette seconde Moreno, caricaturale, cynique, éperdue. Que nous la voyons, dans *Le Sexe faible* de Bourdet, ogresses à colliers, étudier d'un face-à-main impudique les jeunes mâles à louer de l'hôtel Ritz. Et enfin, sous des falbalas effrangés, des plumes pleureuses, dans le cliquetis des chaînes de cuivre et des verroteries, *La Folie de Chaillot*.

Il n'y aura jamais rien de plus audacieux, de plus monstrueux, de plus beau. Sur un tel effort, une si miraculeuse réussite, Moreno pouvait partir. Elle avait légué son chef-d'œuvre.

Robert Kemp  
(16 juillet 1943.)

**Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS**  
Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 09-36-25-94-34  
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30  
Index et microfiches du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33  
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr  
Films à Paris et en province : 08-36-63-03-78

## Sans-papiers : des critiques de mauvaise foi

par Didier Motchane

**S**'il y a trop de racisme en France, la Coupe du monde de football aura eu, entre autres mérites, celui de montrer au monde et aux Français eux-mêmes que la France n'est pas un pays raciste. Aux trois millions sept cent mille étrangers régulièrement établis sur notre sol, le gouvernement de Lionel Jospin ne vient-il pas d'assurer l'égalité des droits sociaux avec les Français ?

L'enjeu du débat qui se noue actuellement autour - autour est malheureusement le mot propre - de la régularisation des immigrés dépourvus de titres de séjour qui en ont fait la demande n'est pas seulement celui du destin personnel de quelques dizaines de milliers d'entre eux. Le poids d'angoisse et de souffrance d'une seule vie, ou de milliers d'entre elles, le poids de la misère du monde est incommensurable.

Il n'est pas davantage celui d'un combat livré par la compassion individuelle à la raison collective. Il devrait être celui du sens dont la France doit se sentir responsable pour l'humanité. Encore faut-il, pour cela, ne pas oublier que la France est une idée, une idée politique dont l'incarnation dans la République se fait tous les jours.

Or il se trouve que ce débat, tel du moins qu'on voit un certain nombre d'intellectuels le conduire, révèle ingénument le peu de réalité et le peu d'espérance qu'ils accordent à l'esprit de la République dans le monde d'aujourd'hui. Et l'on observe, par voie de conséquence, l'incapacité où ils sont de reconnaître le double visage d'oppression et de libération dont l'histoire ne cesse de recomposer la figure de l'Etat.

Le commentaire récemment consacré à cette question par Etienne Balibar dans notre page « Débats » du 9 juillet le fait apparaître une fois de plus. Puisqu'il y remarque, à juste titre, que « la bonne foi est sujette à interprétation », qu'il me permette d'ajouter que la mauvaise foi l'est aussi. Ne serait-ce que pour l'appeler, comme ceux qui seraient enclins à le suivre, à prendre congé de quelques erreurs et même de certaines extravagances qui ne devraient pas résister, je l'espère, à la sévérité d'une bonne foi retrouvée.

Il est extravagant, par exemple, de réclamer « le retour à l'égalité entre familles et célibataires », c'est-à-dire le refus d'admettre le

regroupement familial au nombre des critères réglant le droit de s'établir en France, conformément au sentiment de la majorité des Français et, soit dit en passant, à l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme.

Sans doute Etienne Balibar suit-il en cela, sans vouloir en convenir, la vraie pente d'un libéralisme qui s'ignore puisqu'il consiste à faire du droit de s'établir en France une règle à peine limitée par quelques exceptions. Il est plus extravagant encore de prétendre, avec le collectif du temple des Batignolles, qu'une « large régularisation des immigrés », essentiellement chinois et turcs, en l'occurrence, qui ont été les victimes des filières pourvoyeuses des entreprises de travail clandestin, en « supprimerait la clientèle ». Elle la multiplierait dès le lendemain.

On estime qu'au moins deux mille cinq cents Chinois ont utilisé, en 1997, les services d'un passeur pour entrer clandestinement en France. Après lui avoir versé entre 80 000 francs et 140 000 francs, ou plus exactement la moitié de cette somme avant son départ, chaque clandestin rembourse sa dette, claquemuré dans des ateliers de confection ou de maroquinerie, parfois des restaurants où il travaille nuit et jour, nourri sur place, seul ou en couple.

Nombre d'entre eux, une fois leur liberté recouvrée, créent à leur tour un nouvel atelier. Le développement de cette économie souterraine est évidemment le terreau d'une délinquance multiforme, alimentée notamment par les racketts du recouvrement forcé des créances.

Lionel Jospin était donc parfaitement fondé à constater que « les militants et les citoyens soutenant de cette manière les demandes des sans-papiers contribuent à alimenter les filières criminelles du travail clandestin ». Les guillemets tant Lionel Jospin, refuse de prendre à son compte la qualification de « criminelles » appliquée à ces filières par le premier ministre attestent l'ampleur de son ingénuité. Régler le rythme des régularisations sur l'activité de ces filières clandestines reviendrait simplement à substituer leur mafia à l'Etat lui-même.

Quelle étrange méconnaissance de la violence anémique d'une permissivité parasitaire que l'Etat républicain devrait, selon Etienne Balibar, concéder à ces immigrés clandestins ! Quoiqu'ils soient assurément parmi les victimes de l'horreur du monde - oserais-je dire de la mondialisation capitaliste -, mais ils s'en font les propagateurs. C'est que l'Etat, selon Etienne Balibar, n'est pas et ne saurait être républicain.

### Ce n'est pas parce que l'administration, comme toute institution, n'égal pas son concept qu'on doit lui assigner à l'avance la position de l'accusé

Ce n'est pas parce que l'administration, comme toute institution, n'égal pas son concept qu'on doit lui assigner à l'avance la position de l'accusé, en prétendant soumettre à une commission « indépendante » le contrôle des procédures de recours qui sont celles d'un Etat de droit.

Les droits de l'homme ne sont pas sortis et ne sortiront jamais par génération spontanée du droit naturel : il a fallu aux Français se reconnaître comme citoyens pour reconnaître en chaque homme la présence d'une commune humanité.

Il n'y a sans doute pas une seule institution, une seule corporation, un seul groupe social qui ne soit exposé à la tentation « d'innover à ses responsabilités, jusqu'aux plus élevés, une bonne conscience absolue ». Etienne Balibar est parfaitement fondé bien sûr, dans sa fonction critique d'intellectuel, à dénoncer en conscience des inégalités dans l'application de la loi. Il ne l'est pas en condamnant

l'Etat à l'avance, et chaque détenteur de l'autorité de la puissance publique avec lui.

On peut et on doit critiquer, le cas échéant, l'application des critères retenus pour régulariser la situation des demandeurs de papiers.

On peut critiquer le choix même de ces critères qui - soit dit en passant - ont été proposés de la commission nationale consultative des droits de l'homme et du collège des médiateurs de Saint-Bernard. La mauvaise foi devient manifeste lorsqu'il s'agit de discuter l'application et les modalités, c'est le principe même d'une règle de droit que l'on réclame. Il ne reste plus évidemment dans ce cas que la loi du marché pour régler le mouvement des hommes.

Les cinéastes qui en appellent à juste titre à la puissance publique pour réglementer leur industrie et sauvegarder l'existence et le développement du cinéma français ont-ils pensé que des centaines de milliers de leurs compatriotes, travailleurs ou chômeurs non qualifiés, ont droit à la même attention ?

Il est plaisant de voir des gens de gauche, même frottés de marxisme, plaider pour laisser le capital arbitrer la mise en concurrence des systèmes sociaux sur toute la surface de la Terre et laisser grossir en France l'armée de réserve des travailleurs.

Faut-il laisser démanteler la protection sociale et la capacité d'intégration de notre pays en laissant chaque salarié dans la solitude d'un électron libre directement affronté à la sauvagerie du marché ? Ce serait ouvrir un boulevard à la démagogie de la « préférence nationale », cette imposture qui exhorte l'Etat à se montrer fort à l'égard des faibles, faible à l'égard des forts.

La gauche serait-elle vraiment une cause perdue ? La gauche, ses militants et ses partis, en renouant successivement à toutes ses vraies causes, celles de l'égalité et pas de faire oublier et d'oublier elle-même ces renouements en faisant chatoyer une cause de rechange ?

Didier Motchane est magistrat et vice-président du Mouvement des citoyens.

## M. Allègre, chantre du volontarisme

Suite de la première page

Quelques mois auparavant, Claude Allègre avait provoqué un électrochoc dans la lourde machinerie de l'éducation nationale en recrutant d'un coup plusieurs milliers d'emplois-jeunes. Personne enfin n'a eu besoin de lui souffler son texte lorsqu'il s'est agi de mettre l'école à l'heure de l'ordinaire.

Ce volontarisme s'appuie sur quelques idées rodées au fil du temps. Claude Allègre ne manquant jamais de rappeler, à l'âge de soixante et un ans, la richesse et la diversité de son expérience. « Ma vie est faite puisque, dans ma discipline scientifique, j'ai été reconnu par mes pairs », déclarait-il à l'hebdomadaire *L'Express* le 25 juin. A ses convictions authentiquement républicaines sur l'égalité des chances s'ajoutent quelques obsessions comme la « lourdeur des programmes », l'efficacité du modèle américain ou la foi inébranlable dans les nouvelles technologies. Sans oublier une sainte horreur pour la viscosité de l'appareil administratif, fondée sur son expérience passée auprès du ministre de l'éducation nationale d'alors, Lionel Jospin.

Non content de montrer sa volonté de changement, M. Allègre a aussi prouvé qu'il faisait de la ténacité une vertu. A l'inverse de bien des ministres qui s'empressent de défaire ce qu'ont construit leurs prédécesseurs, l'actuel locataire de la Rue de Grenelle s'est appliqué à creuser des sillons que d'autres avaient é

peine effleuré ou tracé de revers. M. Jospin, à sa place, avait-il réussi devant la déconcentration ? Son ami se jurait de la mener à bien. Claude Allègre estimait-il que l'accord sur la revalorisation de la fonction enseignante de 1989 légitimait une partie des instituteurs ? Il se chargerait de redresser la situation. Jugerait-il que la réforme des lycées de son camarade Jospin avait été dévastée ? Il remettrait aussitôt l'ouvrage sur le métier.

Le volontarisme et la persévérance ne seraient pourtant rien sans la « méthode de gouvernement » inventée par le ministre. L'école appartient à tout le monde, professe-t-il volontiers, et non aux seuls enseignants ou aux interlocuteurs syndicaux que ses prédécesseurs ont tant cajolés. « Ce n'est pas un dialogue entre Allègre et les syndicats. Il s'adresse au monde entier. C'est planétaire ! », ironise justement un de ces syndicalistes, non sans une pointe d'admiration.

### NOUVELLE PHASE

M. Allègre l'a amplement démontré, il veut s'adresser à la France, entière lorsqu'il parle d'école. Et s'appuie, à la limite du populisme, sur les parents d'élèves pour dénoncer l'absentéisme des profs, sur les collectivité locales pour son plan informatique, ou sur le Parlement pour faire passer sa réforme des lycées. Soit le champ clos de l'éducation nationale, voilà une vraie chance de boucler l'institution, semble promettre M. Allègre.

Depuis quelques mois, le ministre de l'éducation nationale a cependant modéré ses excès de langage, s'abstenant de toute attaque directe à l'égard des enseignants ou de son administration. Ses amis socialistes lui ont assez fait savoir que la limite avait été atteinte. Plus sûrement est-il lui-même convaincu qu'après avoir

« bousculé pour réformer » et « attaqué des positions de pouvoir », il entre dans une nouvelle phase qui est celle de la réalisation.

Sans abandonner son plan d'occupation des médias, lui n'ayant mieux que lui compris que ce ministère était celui de la « parole magique », M. Allègre s'attache désormais davantage à faire savoir qu'il fait, plutôt qu'à promettre qu'il va faire. Il sait qu'aucune réforme ne se mettra en place sans le consentement de ceux qui sont supposés l'appliquer. De quelle utilité lui sera l'appui de l'opinion, si les enseignants, lassés de cette agitation, décident d'ignorer purement et simplement ses réformes ? Cela s'est déjà vu. L'exercice de chamboule-tout de M. Allègre risquerait alors de se révéler singulièrement improductif. A quoi aurait donc servi la consultation de milliers de jeunes sur les lycées si le ministre n'arrive pas à conclure une négociation sur le temps de travail des enseignants ? Il en va de même de la redéfinition des programmes que l'on peut attendre, au mieux, dans deux ans.

Le débat sur l'éducation a-t-il pour autant progressé dans ce remue-ménage qui a mis la France en émoi ? Suffit-il de se proclamer croisé de l'école, chevalier du zéro défaut, quelque part entre Don Quichotte et Superman, pour faire avancer la machine ? Au risque de juger trop tôt, il faut pourtant remarquer que bien des questions essentielles ont échappé au zèle de M. Allègre. Nul ne l'a entendu s'émouvoir de l'étiollement progressif des filières générales et de la baisse continue du taux de passage en seconde. Personne n'a remarqué qu'il portait une attention particulière, sinon en paroles, à tous les jeunes qui sortent chaque année sans diplôme du système éducatif. Et comment marquer mieux son désintérêt pour le col-

lège, qui a pourtant besoin de soins, qu'en le confiant, cette fois sans un mot, à Ségolène Royal ? Tous les étages de la maison éducation auront bénéficié de l'attention de M. Allègre, jusqu'à l'école primaire aujourd'hui, sauf celui-ci.

Chacun s'accorde à dire que l'éducation nationale doit se transformer. Elle a besoin d'objectifs précis de tous. Récemment prié par ses camarades socialistes de leur expliquer de façon claire et concise sa politique éducative, M. Allègre leur a répondu, avant de s'exécuter, que cet exercice lui faisait penser « au chinois en dit leçons ». Il lui faut maintenant prouver qu'il est en mesure d'en proposer une traduction, dans tous les sens du terme : faire apparaître le sens et passer à l'acte.

Béatrice Gurrey

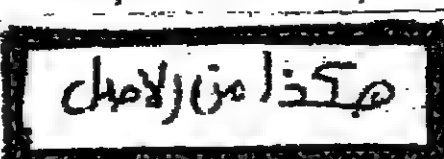
### AU COURRIER DU MONDE

#### PEUPLES MARTYRS ET INDEMNISATION

Dans son intéressant article « Les Trizanes tchèques rescapés de l'Holocauste attendent réparation », publié par *Le Monde* le 13 mai 1998, Martin Plichta note que « les victimes tchèques du nazisme n'ont jamais été indemnisées par l'Allemagne ».

Malheureusement, c'est le cas également d'autres peuples martyrs dont on ne parle jamais ! C'est le cas notamment des Polonais et des Ukrainiens victimes du nazisme : il y a eu, en Pologne, six millions de morts ; en Tchécoslovaquie, pour lesquels la RFA a versé des indemnités, et trois millions de chrétiens, dont les ayants droit n'ont rien reçu. Cette discrimination est-elle acceptable. Est-elle juste ?

Jacques Monnot  
Orléans (Loiret)





es de mauvaise foi

ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 16 JUILLET 1998

**BOURSE** L'accord de coopération, conclu la semaine dernière à la surprise générale (*Le Monde* du 10 juillet) avec le London Stock Exchange (LSE) permet à la Deutsche Börse de

se hisser dans le club des grands. Les deux partenaires veulent créer une filiale à parité dont le capital serait ouvert aux autres places européennes. Cette filiale vise à traiter les

300 plus grandes valeurs du continent. ● **LES COÛTS** de transaction seront réduits parce qu'il ne sera plus nécessaire aux entreprises d'acquiescer les 17 systèmes informatiques

que l'on compte sur les 32 places européennes. ● **L'EURO** va transformer profondément en 1999 les marchés sur le continent et créer un marché unique pour l'Europe de la finance.

● **PARIS** n'a guère d'autre choix que de rallier la filiale créée par Londres et Francfort. Les grandes sociétés sont tentées de se faire coter sur ce système paneuropéen.

## Francfort acquiert le statut de grande place financière internationale

L'accord conclu avec le London Stock Exchange est la consécration de cinq ans d'efforts déterminés de la Deutsche Börse. Paris, comme les autres Bourses européennes, n'a guère d'autre choix que de rallier l'alliance germano-britannique

### FRANCFORT correspondance

Pendant des années, les responsables de la Bourse de Francfort ont souffert d'un sentiment d'infériorité par rapport aux grandes places du monde. L'accord de coopération conclu la semaine dernière, à la surprise générale (*Le Monde* du 10 juillet), avec le London Stock Exchange (LSE) permet désormais à la Deutsche Börse de se hisser enfin dans le club des grands. Il représente la consécration d'un effort acharné. Werner Seifert, président du directoire de la Deutsche Börse, a

toutes les raisons d'être satisfait. Francfort s'est donné pour stratégie, il y a cinq ans, de construire d'abord un réseau d'alliances dense sur le continent européen pour essayer, ensuite, de rallier Londres. Finalement, la Deutsche Börse est arrivée à ses fins tout en sautant les étapes intermédiaires, mais en sachant que celles-ci se réaliseraient ultérieurement et dans des conditions bien plus avantageuses.

« Cette coopération n'est nullement tournée contre les intérêts de Paris », s'est empressé de déclarer Rolf Breuer, président du directoire de la

Deutsche Bank et l'homme fort de la place de Francfort. Au dire de M. Breuer, cette coopération germano-britannique sera ouverte à Paris. Francfort et Londres seraient même prêtes à lâcher 20 % des parts dans leur société commune si Paris le souhaitait - bien qu'il ne s'agisse que d'un « chiffre purement hypothétique ».

Ces propos se veulent conciliants. Pourtant, ils n'arrivent pas à cacher le fait que Francfort s'est détournée de Paris pour nouer son réseau d'alliances à travers l'Europe. « Il s'est révélé strictement impossible de réali-

ser un tel projet avec la Bourse de Paris », dit le responsable d'une grande banque à Francfort. « Si nous avions essayé d'intégrer Paris, cela aurait donné des discussions sans fin pour arriver au bout du compte à rien du tout », poursuit-il. Pour ce fin connaisseur de la Deutsche Börse, la proposition de M. Breuer ne représente qu'un « ravalement de façade » pour ne pas laisser de plaies trop profondes. « Maintenant, Francfort et Londres vont mettre le paquet », dit-il. L'enjeu est de créer un standard pour toutes les transactions boursières en

Europe. D'ici quelques mois, la naissance de l'euro va transformer profondément les marchés sur le continent afin de créer un marché unique pour l'Europe des finances. Grâce à leur alliance, Francfort et Londres vont former le duo qui dominera cette Europe des Bourses et en dictera les modalités.

### CONTACTS AVEC LA NASDAQ

Les deux places sont en bonne position pour le faire. Leurs systèmes de cotation électronique - Xetra pour Francfort, SETS pour Londres - sont suffisamment

proches pour être compatibles sans difficultés techniques majeures. Les autres places n'auront guère le choix : ou bien elles refusent de rejoindre cette coopération - en ce cas Francfort et Londres pourraient traiter leurs valeurs sans l'accord de la place concernée -, ou bien elles abandonnent leur indépendance et acceptent le standard imposé par les deux Bourses dominantes. Vienne, en Autriche, a déjà opté pour cette solution, et Amsterdam doit prendre sa décision prochainement.

En proposant aux acteurs financiers un système sur lequel ils pourront à terme traiter les trois cents valeurs les plus importantes en Europe, cette alliance stratégique baissera considérablement les coûts de transaction. Il ne sera plus nécessaire d'acquiescer les dix-sept systèmes de cotation électronique existant sur les trente-deux places européennes. Le système de la Bourse de Paris, le NSC-VF n'en fera pas forcément partie.

Le coup spectaculaire avec Londres, en tout cas, donne des ailes aux responsables de la Deutsche Börse. Werner Seifert a entamé aux Etats-Unis des discussions avec la Nasdaq, deuxième Bourse du monde avec un volume de transactions de 750 millions d'actions. Son président, John Wall, s'est déjà montré « très intéressé » par une coopération avec les marchés d'actions européens.

Enguérand Renault

Jean Edelbourgh

## Invitée à prendre une participation dans le nouvel ensemble, Paris donnera sa réponse en septembre

COMME l'a souligné Rolf Breuer, le président du conseil de surveillance de la Deutsche Börse et président du directoire de la Deutsche Bank, la Bourse de Paris ne fait pas partie des « pères fondateurs » de la future Bourse paneuropéenne. Ce n'est qu'une fois l'impulsion politique donnée et les grands axes stratégiques et techniques définis que la France a été invitée à prendre une participation (estimée à 20 %) au sein de la société commune germano-britannique.

La Bourse de Paris n'a pas encore réagi officiellement à cette proposition, qu'elle trouve mal formulée. Elle tente toujours de rallier d'autres Bourses européennes et le New York Stock Exchange pour établir une alternative à l'axe Londres-Francfort. Elle espère relever le défi dès le mois de septembre. En outre, elle pourrait alimenter le commissaire européen de la concurrence, Karel Van Miert, dans sa réflexion sur une éventuelle position domi-

nante de la nouvelle Bourse paneuropéenne. Les autres places européennes sont soumises à un dilemme semblable, même si George Moeller, le président de la Bourse d'Amsterdam, a exprimé son souhait de rejoindre la nouvelle alliance.

La Société des Bourses françaises (SBF) est dans une posture difficile. Selon un banquier, le centre de gravité de la finance européenne s'est brusquement déplacé à Francfort. Et il est difficile de résister à ce pouvoir d'attraction. Si la SBF refuse la main qui lui est tendue, elle pourrait rapidement se marginaliser et ne plus pouvoir prétendre à une place de premier rang, car les transactions pourraient migrer sur la plate-forme européenne. Les grandes institutions financières mondiales comme Merrill Lynch, Goldman Sachs, Morgan Stanley, Salomon Smith Barney ont déjà apporté leur soutien au projet. De leur côté, les institutions financières

françaises, également mises devant le fait accompli, se montrent très discrètes. Mais la Société générale a consenti de lourds investissements pour développer son activité à Londres (achat du courtier Hambros et développement d'une équipe de gestion pour la Société générale Asset Management), les AGF ont été rachetées par le groupe allemand Allianz, et ce dernier ainsi que la Deutsche Bank sont candidats à la privatisation du Crédit lyonnais.

La Bourse de Paris fait la cruelle expérience qu'il ne suffit pas d'avoir une incontestable avance technologique pour s'imposer. De l'aveu de ses dirigeants, la SBF est une belle société de services informatiques. Et ses équipes ont créé des sys-

tèmes, NSC (pour les actions) et NSC-VF (pour les produits dérivés), qui font l'humanité. Mais c'est oublier un peu vite que la technique est au service des flux. Et ces derniers sont désormais internationaux. Les professionnels de la finance recherchent le système qui leur permettra d'effectuer des opérations transfrontalières au moindre coût (substituer une commission unique aux deux commissions nationales actuelles). La Bourse allemande l'a compris.

Si les Allemands ont préféré Londres, ce n'est pas faute d'avoir tenté de nouer un partenariat avec Paris. Dès 1993, les deux places ont voulu rapprocher leurs marchés à terme sur instruments de taux : le Matif français et la Deutsche Ter-

min Börse (aujourd'hui Eurex Deutschland). Mais les négociations ont été rompues en juillet 1996 pour ne reprendre qu'au mois de septembre 1997 dans le compartiment des produits dérivés et dans celui des actions. Entre-temps, les deux Bourses avaient développé séparément leurs systèmes de négociation électronique. Seule entente, elles devraient élaborer une plate-forme commune à partir de 2001 ou 2002. Mais l'arrivée de l'euro dès janvier 1999 aurait commandé d'accélérer le processus. Les Allemands se sont donc tournés vers un partenaire plus enclin à faire passer les problèmes techniques après la volonté d'aboutir rapidement.

## L'emploi dans la restauration serait bridé par le taux de TVA

UNE BAISSSE de TVA contre des engagements de créations d'emplois : telle est la proposition formulée, dans une lettre envoyée le 6 juillet au secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, par la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH) et le Syndicat national de la restauration publique organisée (SNRPO).

Ancien restaurateur réputé à Auch (Gers), André Daguin, président de la FNIH, mène une croisade contre les différences de taxation au sein d'un même secteur : la TVA s'élève à 20,6 % pour les restaurants traditionnels, contre « un taux moyen d'environ 10 %-12 % » pour la restauration rapide, dont les « ventes à emporter » sont soumises à un taux de 5 %. Il plaide pour un rapprochement des deux fiscalités, à un taux qui pourrait se situer autour de 14 %.

Pour convaincre leurs interlocuteurs de Bercy, les professionnels de l'hôtellerie-restauration s'appuient sur une étude réalisée à leur demande par un professeur d'économie de la faculté de Dauphine (Paris-X), Jean-Hervé Lorenzi. Ce dernier, s'appuyant sur de précédentes études de Thomas Piketty sur le potentiel de création d'emplois de services, souligne le retard français dans ce domaine :

l'hôtellerie-restauration représente, en France, 700 000 postes, soit 3,5 % de l'emploi total, contre 6,6 % aux Etats-Unis. Les effectifs y ont augmenté de 51 % depuis 1950, à comparer à une hausse de 350 % outre-Atlantique dans la même période.

### HARMONISATION EUROPEENNE

Les restaurants classiques représentent 35 % de l'emploi de la branche, et cette activité à forte densité en main-d'œuvre possède une « forte dynamique de l'emploi », selon M. Lorenzi. Mais elle est « fragilisée par la forte croissance de la restauration rapide » : entre 1992 et 1995, avant l'application du taux de 20,6 %, le nombre de restaurants traditionnels n'avait augmenté que de 9,1 %, contre 37,1 % pour les fast-foods.

Souhaitant une « harmonisation européenne », M. Lorenzi évalue entre 10 000 et 14 000 le nombre des emplois qui pourraient être créés d'ici à 1999 dans la restauration avec une TVA unifiée autour de 14 %. A quel coût pour le budget public ? L'auteur de l'étude le chiffre à moins de 3 milliards de francs. Le ministre des finances, lui, avance des estimations allant jusqu'à 20 milliards.

Azme-Marie Rocco

### DÉPÊCHES

■ **GENERAL MOTORS** : la grève qui touche la production du numéro un mondial de l'automobile depuis juin a fait tomber les profits de 37 % au deuxième trimestre, à 389 millions de dollars, contre 2 milliards un an auparavant. General Motors, qui a porté plainte, mardi 14 juillet, contre le syndicat automobile américain, l'UAW, demande la nomination d'un médiateur.

■ **SMC** : la Commission européenne a ouvert une enquête sur une aide publique d'un montant maximum de 3,3 milliards de francs de l'Etat français à la Société marseillaise de crédit (SMC).

■ **DEUTSCHE BANK** : le Crédit suisse First Boston vient de recruter Frank Quattrone, éminent spécialiste de la banque allemande, ainsi que son équipe d'une centaine d'experts spécialisés dans les valeurs de haute technologie américaine. Ces départs constituent un gros revers pour la Deutsche Bank.

## Actionnaires de Promodès vous avez jusqu'au 16 juillet 1998 pour exercer vos droits de priorité.

Emission d'obligations à bons de souscription d'actions avec la faculté de rachat des bons (OBSAR)

Emission d'obligations à bons de souscription de certificats d'investissement avec la faculté de rachat des bons (OBSICR)

### Modalités de l'émission

Nombre d'OBSAR : 571 454  
Prix d'émission : F 5 300 par OBSAR  
Souscription prioritaire réservée aux actionnaires : jusqu'au 16 juillet 1998 inclus, à raison d'UNE OBSAR pour 33 actions  
Cotation : Premier marché de la Bourse de Paris

### Caractéristiques des obligations

Date de jouissance et de règlement : 24 juillet 1998  
Durée de l'emprunt : 5 ans  
Montant nominal des obligations : F 5 300  
Intérêt annuel : 3,50 % au 24 juillet 1998  
Taux de rendement actuariel brut : 3,50 % au 24 juillet 1998  
Amortissement : le 24 juillet 2003

### Caractéristiques des bons

A chaque obligation est attaché UN bon de souscription ; chaque bon donnant droit de souscrire UNE action au prix de F 5 300

Période d'exercice : du 24 juillet 1998 au 24 juillet 2003

Un document de référence enregistré par la COB le 3 juillet sous le n°R.98-305 et un prospectus visé par la COB, le 7 juillet 1998 sous le n°R.98-620 sont disponibles sans frais au siège de la société : 21 Route de Paris - 14120 Mondeville. Notice légale au BALO du 10 juillet 1998.

### Modalités de l'émission

Nombre d'OBSICR : 8 645  
Prix d'émission : F 3 650 par OBSICR  
Droit préférentiel de souscription : du 16 au 29 juillet 1998 inclus, à raison d'UNE OBSICR pour 3 CI possédés  
Cotation : Premier marché de la Bourse de Paris

### Caractéristiques des obligations

Date de jouissance et de règlement : 18 août 1998  
Durée de l'emprunt : 5 ans  
Montant nominal des obligations : F 3 650  
Intérêt annuel : 3,50 %  
Taux de rendement actuariel brut : 3,50 % au 18 août 1998  
Amortissement : le 18 août 2003

### Caractéristiques des OBSICR

A chaque obligation est attaché UN bon de souscription ; chaque bon donnant droit de souscrire UN certificat d'investissement au prix de F 3 650

Période d'exercice : du 18 août 1998 au 18 août 2003

**Promodès**  
TOUS LES VISAGES DU COMMERCE



## Les Français restent sous-informés sur le passage à l'euro

Bercy tire les enseignements de la première campagne d'information et affine sa stratégie. Le ministère de l'économie débloque 80 millions de francs pour faire de la monnaie unique un projet politique

S'AGIT-IL d'une prise de conscience accrue ou des premiers signes d'inquiétude devant l'ampleur de la tâche ? Le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et son agence de communication, DDB & Co, ont souhaité préciser, vendredi 10 juillet, la stratégie de communication relative au passage à l'euro d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 1999. Lourde tâche ! Sept mois après la première campagne, les Français restent inquiets et majoritairement sous-informés.

1998 est censée être, pour le grand public, « une année d'accoutumance qui doit permettre de lever progressivement les craintes », affirme-t-on au ministère. C'est aussi « une année charnière pour les entreprises, notamment les PME, qui doivent se préparer à effectuer leur comptabilité, leurs déclarations fiscales en euros dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain », reconnaît Michel Le Clainche, le porte-parole de Bercy. Forts de ce constat déjà fait à l'automne dernier, les pouvoirs publics accélèrent la campagne en augmentant de 50 % leur budget de communication, jusqu'à la fixation des parités le 1<sup>er</sup> janvier 1999. Les finances cherchent désormais à faire passer un message de conviction « parce que, disent-ils, nous devons inscrire l'euro dans une ambition nationale et européenne ».

L'annonce publiée dans la presse, le 4 mai, au lendemain du sommet de Bruxelles qui entérinait l'entrée des Onze dans la zone euro, a été le premier symbole de cette inflexion. La campagne, dont les messages sont en cours de conception, sera construite autour du slogan « l'euro fait la force ». La dimension européenne — à

travers, notamment, la présentation des onze pays — sera intégrée dans les publicités censées susciter « l'enthousiasme et un peu l'émotion » qui feront la promotion de la nouvelle brochure explicative envoyée à tous les foyers à partir du mois de novembre. Des émissions quotidiennes et courtes diffusées sur France 2 et France 3 devraient permettre une information en continu. Des discussions sont en cours pour faire de même sur des radios thématiques et une station généraliste, ainsi que dans les titres de la presse quotidienne régionale.

Les bilans de la première campagne « L'euro et moi » ont déjà pointé les laissés-pour-compte du passage à l'euro. La population ne dispose pas des mêmes informations selon l'âge, le sexe, la catégorie so-

ciale et le niveau de revenu. Les femmes, les personnes âgées et les publics dits « fragiles » (foyers à faibles revenus, illettrés, handicapés, non-voyants) sont sous-informés par rapport au reste de la population et ne l'est déjà pas beaucoup. Fin décembre, 16 % seulement des Français déclaraient avoir lu la brochure, axe central de la précédente communication gouvernementale tirée à 25 millions d'exemplaires. Cette fois, l'Etat persiste et maintient le même dispositif en cherchant à convaincre toutes les couches de la population.

### LA ROUTE NESTE LONGUE

Les femmes d'abord, parce qu'elles ont plus que les autres besoin d'être rassurées et convaincues. Le ministère veut donner une dimension « féminine » aux films télévisés,

aux nouvelles brochures, et va réaliser des dossiers thématiques adaptés à la presse féminine. Les seniors en suites. Les personnes âgées recevront des informations via la presse senior (Notre temps...) et les Salons spécialisés. Les pouvoirs publics cherchent aussi à nouer des partenariats avec les caisses nationales d'assurance-vieillesse, le secteur hospitalier et les clubs du troisième âge afin qu'ils relaient l'information. Le prochain plan média devrait également prendre en compte les « habitudes d'écoute de cette population ».

Les scolaires, qui « constituent un public particulièrement stratégique — puisque plus favorable à l'euro que la moyenne des Français — disposant d'un important effet démultiplicateur dans les familles », ont déjà reçu la visite de 10 000 agents des finances, en mai,

dans les classes de CM2. La rentrée sera l'occasion « d'actions complémentaires » destinées cette fois aux lycéens, se contente-t-on de préciser au ministère. Enfin les personnes « en situation fragile » qui font l'objet de deux groupes de travail (emploi et solidarité) devraient bénéficier d'un « franc commun » d'informations diffusées par les élus locaux, les caisses d'allocation familiale, les offices publics d'HLM, les assistantes sociales. « Cette option paraît préférable à la multiplication de brochures qui pourraient toutefois être réalisées ultérieurement en fonction des besoins », indique M. Le Clainche. Des messages seront diffusés sur les radios communautaires, en complément de dessins et de bandes dessinées.

Du côté des entreprises, la route reste longue. A la mi-mai, une majorité d'entreprises allemandes (63 %) et autrichiennes (57 %) avaient déjà pris des mesures pour se préparer au passage à l'euro, note la Fédération européenne des experts-comptables. La France, elle, est loin du compte. Elle arrive en sixième position, derrière l'Allemagne et l'Autriche mais aussi le Luxembourg, l'Irlande et les Pays-Bas. Seulement 49 % des entreprises hexagonales disposent des informations nécessaires. En conséquence, moins de la moitié se sont engagées, à quelque niveau que ce soit, dans le processus de conversion. Au programme du second semestre, seule la « redynamisation » de la charte de préparation des PME (signée le 27 février) entre 25 organismes en contact quotidien avec les entreprises) est prévue.

F.L.A.

Florence Amalou

## De l'allégorie espagnole au minimalisme hollandais

LES PAYS candidats à l'Union monétaire européenne ont tous démarré leur campagne d'information en octobre et novembre 1997. La Commission européenne a particulièrement soutenu la communication télévisée autour des plates-formes de renseignements téléphoniques. Le ton des campagnes diffère selon les pays.

En Belgique, adhésif à l'euro, c'est être « branché ». La campagne, qui s'adresse principalement aux jeunes, a pour objectif de créer un sentiment d'« euro-trou ». La figure monétaire européenne y est présentée comme l'expression d'une attitude moderne et à la mode. Le slogan : « L'euro, la pièce dans laquelle nous jouerons demain ! ». L'Allemagne, elle, joue la carte du pragmatisme. Trois spots donnent des informations sur les conséquences du passage à l'euro dans la vie quotidienne. Trois thèmes ont été retenus : les prix, les vacances et l'exportation. Le credo est celui d'une Allemagne rendue encore plus puissante, le slogan : « L'Europe, c'est l'avenir, l'euro arrive... ».

En Autriche, les films télévisés fonctionnent selon une articulation originale. Des citoyens posent des questions lors de micros-trottoirs, des hommes politiques et des représentants de la banque centrale leur donnent rendez-vous à des dates précises pour leur répondre au téléphone. Slogan : « Nous sommes l'Europe ». Les Pays-Bas se contentent, eux, de faire la promotion du numéro des renseignements téléphoniques, sans slogan, sans images.

Le lyrisme et l'allégorie sont de mise dans les pays du Sud. Aucune information pratique n'y est abordée. L'Espagne développe un discours enthousiaste basé sur l'union et le fait que « l'euro nous ouvre les portes de l'Europe ». En Italie, un faux journal télévisé a cédé la place à des saynètes quotidiennes qui se mélangent à des images de synthèse. Dans la boîte de l'Europe, on parle même de « valiseau spatial euro ».

## La radio tutoie ses records d'audience

A NOUVEAU, l'audience globale de la radio s'est approchée de son sommet. Le sondage 75 000 Médiamétrie, publié mercredi 15 juillet et portant sur le deuxième trimestre de 1998, confirme les bonnes performances enregistrées lors de la vague précédente calculée sur les trois premiers mois de l'année. Après les 82 % d'audience globale réalisés de janvier à mars, le score de la radio s'est établi à 81,6 % pour la période d'avril à juin. Toutefois, cette quasi-stabilité cache une progression des stations musicales et un recul relatif des radios généralistes. Une baisse accentuée par les bons résultats du deuxième trimestre de 1997 mar-

quée par la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives.

Sans surprise, RTL fait, une fois encore, la course en tête. Pourtant la station dirigée par Philippe Labro voit son score s'effriter légèrement. Avec une audience cumulée de 17,2 %, RTL perd 0,6 % par rapport au premier trimestre de 1998 (17,8 %) et 0,7 % sur la même période de l'an dernier (17,9 %). « RTL est en baisse, reconnaît Philippe Labro, néanmoins, nous enregistrons notre seizième année consécutive et notre quatre-vingt-quatrième sondage consécutif de leadership. » Attentif à cette érosion, le patron de RTL annonce « des changements pour la

rentrée pour amener plus de fluidité et de souplesse et la mise en place d'un nouveau concept d'information ». En retrait lors de la précédente vague, le service public retrouve cette fois des couleurs. Avec 11,5 % d'audience cumulée, France-Inter est la seule station généraliste en progrès. Elle gagne 0,1 % par rapport au premier trimestre et 0,7 % par rapport à même période l'an dernier. Europe 1 affiche une très légère baisse : 8,3 % contre 8,5 % au premier trimestre et 8,6 % en avril, mai et juin 1997. Jacques Lehn, PDG d'Europe 1, « affiche une certaine satisfaction car dans ce contexte de baisse des généralistes, Europe 1 conserve sa part d'au-

dience ». Pour la rentrée, Jacques Lehn souhaite introduire « un peu de couleur à l'antenne de la station après avoir reconstruit ses fondations ».

Du côté des musicales, NRJ et Europe 2 enregistrent des scores historiques. Avec 12 % d'audience cumulée, NRJ s'impose comme la première station musicale et la deuxième radio derrière RTL. Europe 2 obtient 6,1 % d'audience cumulée et talonne Fun-Radio. Après plusieurs vagues ininterrompues de hausse, RFM stabilise son audience à 4,5 %. Selon Jean-Pierre Millet, directeur des programmes de la station : « RFM consolide sa position et obtient la meilleure durée d'écoute des sta-

tions musicales avec 139 minutes ». Selon lui, « le pôle FM d'Europe 1 Communication enregistre une très bonne performance globale ». Skyrock reprend sa progression. La station musicale atteint 6,9 % d'audience cumulée contre 6,1 % il y a un an. Ce contexte de hausse permet aussi aux stations locales et régionales indépendantes d'établir un sommet. Selon Jean-Philippe Olivieri, directeur général des indépendants : « Avec 8,8 % d'audience cumulée, les radios locales et régionales ont battu leur record. Elles passent devant Europe 1 et juste derrière NRJ ».

Guy Duthell

## Pardon d'être resté cloué devant le foot tous les soirs.

Pardon pour les bières qui ont encombré le frigo. Pardon d'avoir invité Pierre, Paul et Jacques à voir tous les matchs. Pardon de t'avoir accusée de cacher la

## Pardon

télécommande. Pardon de t'avoir réveillée en criant

uuuuuuuuuu. Pardon de ne pas t'avoir avoué le jour de notre mariage que j'aimais aussi le foot.

Pardon si le Tour de France a déjà commencé.

Paris-Bruges en 2h30 : 1084 F les 2 A/R en Confort 1\*. Paris-Liège en 2h35 : 1084 F les 2 A/R en Confort 1\*.

\*Offre accessible dans tous les Thalys à destination de la Belgique du 16 juillet au 30 août 1998, dans le limite des disponibilités. Billets échangeables une fois avant le voyage et remboursables à 50% en cas d'annulation. Utilisation des 2 billets A/R indissociable pour le voyage, l'échange et le remboursement.

3615 LE MONDE



بكتذا من لامل

TABEAU DE BORD

LE MONDE / JEUDI 16 JUILLET 1998 / 15

ECONOMIE

Le FMI pronostique une hausse des taux aux Etats-Unis

LES AUTORITES monetaires americaines seront probablement amenees a relever leurs taux dans les prochains mois si les effets deflationnistes attendus de la crise asiatique ne se materialisent pas ou sans un ralentissement de l'economie, estime le FMI (Fonds monetaire international) dans un rapport publie mardi 14 juillet. La politique monetaire mise en oeuvre par la Reserve federale est jugee « appropriee pour le moment ».

■ L'inflation reste moderee aux Etats-Unis comme en temoigne la hausse de 0,1% des prix a la consommation en juin, annoncee mardi. En mai, les prix a la consommation avaient progresse de 0,3%.

■ JAPON: les mises en chantier de logements pour l'annee fiscale echue en mars 1999 devraient atteindre le chiffre de 1,27 million d'unités, le plus bas niveau depuis treize ans, indique, mercredi 15 juillet, le quotidien des affaires Nihon Keizai Shimbun. ■ Le nombre de defaillances d'entreprises au Japon a progresse de 29,1% en juin par rapport a son niveau du meme mois de 1997, pour frapper 1 741 sociétés.

■ GRANDE-BRETAGNE: le gouvernement britannique a annonce, mardi, un vaste programme de depenses publiques destine a ameliorer les systemes d'education et de sante. Ces deux secteurs beneficeront d'une augmentation massive de 40 milliards de livres (395 milliards de francs) de leurs credits sur les trois prochaines annees, a declare le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown. ■ Les prix a la consommation ont baisse en juin au Royaume-Uni de 0,1% par rapport au mois precedent, ce qui se traduit par un taux de 3,7% en rythme annuel, selon les chiffres annoncee, mardi, par l'Office des statistiques nationales.

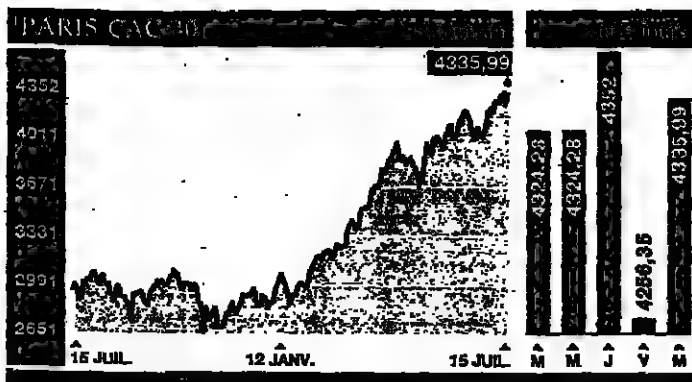


Table of stock market indices including Europe 12h30, Paris CAC 40, and various international indices like New York DJ, Nikkei, etc.

Table of exchange rates for various currencies including Dollar, Franc, DM, Lire, Yen, Floren, Livre, and Euro.

Table of interest rates for various countries and currencies.

Table of commodity prices for metals, grains, and other raw materials.

Indices boursiers

Table of stock market indices for Europe 12h30, Paris CAC 40, and others.



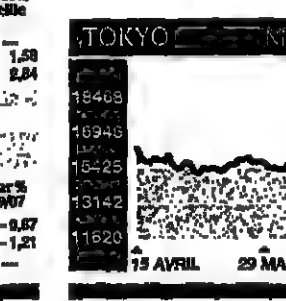
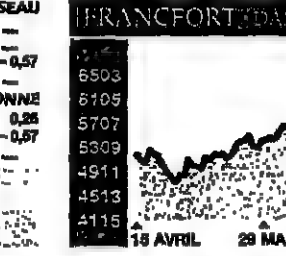
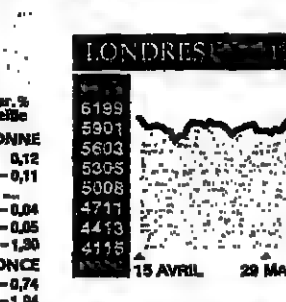
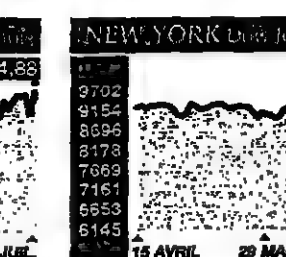
Table of commodity prices for metals and other raw materials.

Table of interest rates for various countries and currencies.

Table of commodity prices for metals, grains, and other raw materials.

MARCHES FINANCIERS

Table of stock market indices for various international markets.



MARCHES FINANCIERS

PARIS APRES avoir ete fermee lundi et mardi, la Bourse francaise etait en forte hausse mercredi 15 juillet dans le sillage de Wall Street. L'indice CAC 40 gagnait 1,99% a 4 341,23 points en milieu de journee.

TOKYO LA BOURSE de Tokyo a termine en hausse mercredi 15 juillet. L'indice Nikkei a gagne 0,76% a 16 614,14 points. Les actions de compagnies exportatrices comme Sony, Bridgestone et Fuji Photo Film ont particulierement profite de cette hausse.

NEW YORK WALL STREET a battu un nouveau record mardi 14 juillet. L'indice Dow Jones a gagne 1,64% a 9 245,54 points. La Bourse americaine a ete dopedee par des publications de resultats pour le deuxieme trimestre superieurs aux previsions. L'action de JP Morgan a fait un bond de 5,9%.

CHANGES Le dollar faisait preuve de fermeté contre le yen mercredi 15 juillet. Il s'échangeait à 140,93 yens contre 140,03 yens mardi soir. Le billet vert profitait des rumeurs de la prochaine nomination de Keizo Obuchi comme premier ministre du Japon. Certains observateurs craignent que son arrivée retarde la mise en place de réformes économiques. Par ailleurs, la monnaie américaine reculait par rapport aux principales devises européennes. Mercredi 15 juillet aux premières heures de la matinée, le dollar s'échangeait contre 1,8047 mark et 6,045 francs.

Advertisement for 'Résultats Grandes Ecoles' featuring ENSAE - Economie and ENSAI, with 3615 LEMONDE copies available.

Advertisement for 'Le Monde EN POCHE' featuring 'LE TRAVAIL' and 'LES CLASSES SOCIALES'.

Advertisement for 'Le Monde EN POCHE' featuring 'LES CLASSES SOCIALES'.

Advertisement for 'Les livres sur Minitel' with 3615 LEMONDE copies available, including a list of book titles.

Large advertisement for SNCF train tickets, featuring the slogan 'C'est pardonné.' and a price of 996 F for a round trip between Paris and Brussels.



RÈGLEMENT MENSUEL MERCREDI 15 JUILLET

TAUX DE REPORT : 3,63 COURS RELÈVÉS À 12H30

Table of French stock market indices and various stock prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

Table of foreign stock market indices and various stock prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

Table of various stock prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

Table of various stock prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

Table of various stock prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

Table of various stock prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

Table of various stock prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

COMPTANT

Table of bond prices (Obligations) with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

ACTIONS FRANÇAISES

Table of French stock prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of New Market stock prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

MARCHÉ LIBRE

Table of Free Market stock prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

SECOND MARCHÉ

Table of Second Market stock prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

CIC BANQUES

Table of bank prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

CIC CREDIT LYONNAIS

Table of Crédit Lyonnais prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

CIC BANQUES

Table of bank prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

CIC BANQUES

Table of bank prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

CIC BANQUES

Table of bank prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

CAISSA D'ÉPARGNE

Table of savings bank prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

CRÉDIT AGRICOLE

Table of Crédit Agricole prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

CRÉDIT MUTUEL

Table of Crédit Mutuel prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

CRÉDIT MUTUEL

Table of Crédit Mutuel prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

CRÉDIT MUTUEL

Table of Crédit Mutuel prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

CRÉDIT MUTUEL

Table of Crédit Mutuel prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

CRÉDIT MUTUEL

Table of Crédit Mutuel prices with columns for 'Cours', 'Derniers cours', and '% variation'.

Handwritten text in a box at the bottom of the page.





## Carrières internationales

Notre client est une SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE CONSEIL en productivité, présente sur les cinq continents. Leader sur son marché, collaborant avec les entreprises les plus prestigieuses et les plus exigeantes d'Europe, d'Amérique et d'Asie. La qualité de ses collaborateurs et l'efficacité de son approche commerciale ont fait son succès et sa réputation dans le monde.

recherche

### VICE-PRÉSIDENT POTENTIEL DE RÉMUNÉRATION EXTRÊMEMENT ÉLEVÉ

Afin d'accompagner sa croissance notre client recherche la collaboration d'un VICE-PRÉSIDENT, commercial expérimenté, capable de négocier au plus haut niveau des entreprises, et de développer un volume d'affaires important.

- ⇒ Vous êtes âgé d'au moins 35 ans, et avez exercé des responsabilités importantes dans les domaines de la vente et/ou de direction générale.
- ⇒ Vous avez de la créativité et l'autorité, qui vous rendent crédible auprès des dirigeants d'entreprises.
- ⇒ Vous maîtrisez parfaitement le français, l'allemand et l'anglais.

Une expérience de consultant est un atout, mais n'est pas indispensable, car vous êtes avant tout un vendeur.

Si vous avez le sentiment que notre offre correspond à votre profil, vous pouvez nous envoyer, avec toute garantie de confidentialité, votre CV EN ANGLAIS, à :  
AE/LM/1598, Litchfield Associates N.V.,  
Kruisweg 825A, 2132 NG Hoofddorp,  
Les Pays-Bas, Fax (31)23.5626737

Grand groupe international, spécialisé dans la production et la transformation de produits agricoles, recherche un

## Directeur de Filiale

Afrique Anglophone

H/F

Anglais courant

Vous avez la responsabilité complète, technique et financière, de notre exploitation (2 000 personnes dont 25 cadres expatriés et nationaux). Vous supervisez les opérations de production et de transformation en toute autonomie.

Vous proposez, développez et organisez tout programme d'extension de votre activité. Vous êtes l'interlocuteur de l'administration locale et de notre siège social localisé à Paris. Vous définissez les budgets en accord avec votre hiérarchie.

A plus de 35 ans, de formation supérieure, vous avez une expérience confirmée de 10 ans minimum à un poste de Direction dans une entreprise industrielle acquise en Afrique impérativement.

Vos capacités de manager et de développeur vous permettent de fédérer vos collaborateurs autour de grands projets de façon autonome.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence PPB23030 à Patrick Bertrand.

3617 code MPag@Canada 3.407.447

Michael Page, 159 av. Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex

<http://www.mpage.com>

Michael Page

INGENIEURS & PRODUCTION

## L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE.

recherche

### UN DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES

**OBJECTIFS DU PROGRAMME :** Informer le public sur la situation de la santé dans le monde et sur le travail de l'OMS sous l'autorité de son nouveau Directeur général, le Dr Gro Harlem Brundtland.

**LE LA CANDIDAT(E) RETENUE(S) DEVRA :**

- jouer le rôle de conseiller en relations publiques auprès du Directeur général ;
- diriger le bureau des relations publiques, notamment en ce qui concerne les rapports avec les médias, l'information du public sur le travail de l'OMS -entre autres, par un usage novateur des moyens électroniques- et la planification de stratégies de communication ;
- élaborer et mettre en œuvre des stratégies en vue d'informer des programmes et des politiques de l'OMS les nouveaux partenaires appartenant à la société civile -et notamment au secteur privé- ainsi que les Etats Membres ;
- apporter un concours aux programmes de l'OMS dans leur effort de communication, notamment en élaborant des plans et en fixant des objectifs ;
- entretenir d'étroites relations avec les divers services de relations publiques du système des Nations Unies et des autres partenaires de l'OMS.

**CONDITIONS EXIGÉES :** Diplôme universitaire dans une discipline en rapport avec les fonctions susmentionnées, de préférence au niveau du troisième cycle ou équivalent, délivré par une université agréée. Le/la titulaire devra posséder un sens aigu de la communication tant verbale qu'écrite, savoir faire preuve de discernement et être capable de réagir rapidement aux événements affectant l'OMS. Vaste expérience du journalisme ou de la communication et nombreuses relations dans ce secteur d'activité; connaissance approfondie des médias et des relations publiques, de préférence dans une administration nationale ou internationale. Parfaite maîtrise de l'anglais ou du français et aptitude à communiquer dans l'autre langue. La connaissance d'autres langues officielles de l'OMS serait un avantage.

Le poste est basé à Genève (Suisse) et les conditions d'emploi (traitement, indemnités et prestations) sont intéressantes.

Chef, Candidats de la catégorie professionnelle (P/C/INF), Organisation mondiale de la Santé  
20, avenue Appia - CH-1211 Genève 27 (OMS Facsimile N°791.41.77).

L'OMS est un espace non fumeur  Les candidatures féminines sont encouragées.

CADRES  
ONLINE

Retrouvez toutes les annonces du Monde :

INTERNET • <http://www.cadresonline> • <http://www.lemonde.fr/emploi>  
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

ERICO

## PRODUCT MANAGER H/F

EUROPE - MOYEN-ORIENT - AFRIQUE  
ANGLAIS COURANT

Patron de votre ligne de produit (115 MF), vous proposez au Directeur de division, les orientations stratégiques et les objectifs. Vous mettez en œuvre les moyens nécessaires à leur réalisation : • analyse des données du marché (concurrence, distribution, utilisateur final) • définition des produits et solutions, pricing, homologations • création et diffusion de l'information technique • support technique de la force de vente • participation à l'établissement des prévisions et budgets annuels.

A 30 ans environ, ingénieur mécanicien ou électromécanicien, vous avez une expérience réussie dans le milieu industriel (R&D, projet...).

Vous recherchez un poste opérationnel à l'international et disposez de qualités personnelles qui vous permettent d'être reconnu non seulement comme un expert de votre domaine, mais aussi comme un leader.

Ce poste est basé à Saint-Etienne et nécessite une grande disponibilité (environ 50% sur le terrain).

Merci d'adresser lettre, CV, photo à notre Conseil MERCURI URVAL,  
3 cours Albert Thomas, 69416 Lyon Cedex 03, sous la référence 53.7682/LM  
sur lettre et enveloppe ou par E-mail : [ps@mercuri-urval.fr](mailto:ps@mercuri-urval.fr)  
Site internet : [www.mercuri-urval.fr](http://www.mercuri-urval.fr)

Mercuri Urval

RECKITT COLMAN

EUROPEAN  
CATEGORY MANAGER

## Move Faster In FMCG

Excellent salary + benefits

Based: London

With a leadership presence in over-the-counter pharmaceuticals and household products, Reckitt & Colman is a truly global business, meeting the needs of more than one billion consumers worldwide. The company's vision is to bring together leading brands and exceptional people: strategically developing markets to generate future expansion.

This forward-looking company is now looking for an ambitious international FMCG professional to drive the growth of one of its key categories throughout Europe - and to position its brands as market leaders in this highly profitable sector. This will involve you in everything from research and analysis, through co-ordinating new product roll-outs, to managing every aspect of the marketing mix.

Capable of high-level decision-making, networking and influencing, your 4-7 years' marketing experience will have been gained within a major FMCG company - preferably in a category-focused role and in an international context. An awareness of over-the-counter pharmaceutical, toiletries or

household products will help you to appreciate the sensitivities of this sector, but more importantly you must have the professional credibility and flexibility to travel and base widely - for which you will also need to be fluent in English and a second European language.

This high-profile position offers excellent prospects for further career development - along with an excellent salary and all the benefits you would expect from a world-class company.

If you have both the strategic and organisational flair to co-ordinate all marketing and new product development within a fast-growing category, please apply in English, quoting ref. PP/LEM/3, to: Europool, 2 Branch Hill, London NW3 7LH, United Kingdom. Fax: +44 171 435 3369. Email: [europool@dial.pipex.com](mailto:europool@dial.pipex.com)

HARPC Cedar fair wick Vect

Europool

The Source of Young Europeans in Business



## Carrières européennes en entreprises

DOW, entreprise chimique

d'envergure mondiale.

figure dans le top 50 du

magazine "Fortune"

Sa gamme très diversifiée

propose pas moins de

2.400 produits, fabriqués

dans plus de trente pays

Pour son unité de production, située à Terneuzen (Pays-Bas), DOW recherche un (m/f)

## Development Engineer

En tant qu'expert en polyglycols, vous serez amené à exercer vos talents au sein de notre "innovation center", situé à Terneuzen. Vous y travaillerez sur les produits de type "foam control" et les Polyglycol surfactants. A ce titre, vous offrirez une assistance technique à notre clientèle, une mission qui implique de fréquents déplacements en Europe. Vous participerez également à la recherche et au lancement de nouveaux produits toujours plus performants et, en collaboration étroite avec les clients et nos équipes commerciales, vous orienterez vos recherches en fonction des besoins du marché.

Interlocuteur privilégié d'une clientèle internationale, vous possédez toutes les qualités nécessaires à l'analyse de ses besoins. Diplômé en chimie organique, vous bénéficiez d'une expérience industrielle de 2 à 4 ans, acquise dans le secteur des surfactants

et des inhibiteurs de mousse ("foam control"). Les candidats sans expérience possèdent, quant à eux, un doctorat dont la thèse porte sur les surfactants non-ioniques. Parfait bilingue français-anglais et excellent communicateur, vous êtes capable de travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires.

Dow Chemical vous propose une rémunération attractive, agrémentée de divers avantages extra-légaux et la possibilité de progresser au sein d'une société internationale, leader dans son secteur.

Intéressé(e)? Veuillez transmettre votre dossier de candidature à Agnès van den Berg, Human Resources Department, P.O. Box 48, 4530 AA Terneuzen, Pays-Bas. E-mail: amvandenber@dow.com.

De plus amples informations concernant Dow Chemical Company? Nous vous invitons à consulter notre site Internet: <http://www.dow.com>



## European Patent Office

Working at the forefront of technology  
Excellent package

Do you have a full university degree? Perhaps some years of professional experience? Are you a national of one of the EPO contracting states? Do you have some language skills? We are a self financing intergovernmental organisation which grants patents valid throughout Europe employing over 4000 highly qualified staff. The working languages of the EPO are English, French and German. For 1998 and 1999 we wish to recruit more than 200

### Engineers and Scientists

To carry out search and examination of patent applications in different technical fields including:  
For The Hague  
Genetic engineering, telecommunications, electrical engineering, electronics, computer science and technology, controlling, mechanical engineering, chemical engineering, polymer chemistry, pharmaceuticals, electrochemistry, civil engineering ... and many more.  
For Munich  
Genetic engineering, chemical engineering, cosmetics and food chemistry, pharmaceutical chemistry and pharmacy, mechanical engineering, medical physics, electronics, electrical engineering and controlling, telecommunications, computer technology, physics ... and many more.  
For Berlin  
Telecommunication, computer science and technology, television and image processing, semiconductor devices and technology, automatic gearing, genetic engineering, medical apparatus.

See our web site for more details on the fields, more information about us and an online application form: [www.european-patent-office.org/epo/jobs.htm](http://www.european-patent-office.org/epo/jobs.htm)

We offer an excellent package, including permanent employment, a private medical scheme and pension fund, an international environment, and a salary commensurate with an international organisation. You can also send a CV, specifying your language proficiency, to the place of your preference:

The Hague  
European Patent Office  
Recruitment Officer  
Postbus 5818  
NL-2280 HV Rijswijk  
Fax: +31 70 3403773  
epopers@xs4all.nl

Munich  
European Patent Office  
Recruitment Officer  
Erhardstraße 27  
D-80331 München  
Fax: +49 89 23992706  
epopers@epo.muc.euipnet.de

Berlin  
European Patent Office  
Recruitment Officer  
Görschinerstraße 103  
D-10969 Berlin  
Fax: +49 30 25901840  
recruitment.berlin@epo.nl

\* Austria, Belgium, Cyprus, Denmark, Finland, France, Germany, Hellenic Republic, Ireland, Italy, Liechtenstein, Luxembourg, Monaco, The Netherlands, Portugal, Spain, Sweden, Switzerland and the United Kingdom.

## Carrières internationales

### Doradca do spraw zatrudnienia Polska

**Valeo** Ambitnym kandydacie, który chce pojąć wyzwanie, firma Valeo, dzięki swej strukturze, oferuje możliwości międzynarodowej kariery. Nasz Dział, specjalizujący się w projektowaniu i produkcji rozruszników postawił sobie za priorytetowy cel Absolutną Jakość i rzetelną zdolność innowacyjną. Nasz przyszły zakład w okolicach Krakowa poszukuje osoby na stanowisku odpowiedzialnego za rekrutację i zasoby ludzkie firmy.

**Zadanie:** Pracując w zdecentralizowanej strukturze, z francuskim statusem osoby pracującej za granicą (expatrié), kandydat będzie koordynował i przygotowywał wszelkie niezbędne działania zmierzające do zatrudnienia w zakładzie pracowników kompetentnych, skutecznych i z motywacją do pracy, na umowach krótko i średnioterminowych. Będzie odpowiedzialny za cały proces rekrutacji (pracowników, majstrów, inżynierów i kierowników). Uczestniczył w organizowaniu zakładu, realizacji programów szkoleniowych i w zarządzaniu ogółem pracowników. Miejscom pracy będzie zakład produkcyjny zatrudniający początkowo od 50 do 70 osób, a docelowo 300 / 400 osób.

**Profil kandydata:** wiek od 30 do 35 lat, wykształcenie wyższe prawnicze lub z dziedziny zarządzania zasobami ludzkimi. Wymagane jest minimum 5 lat doświadczenia zawodowego na podobnym stanowisku w branży przemysłowej. Kandydat powinien doskonale znać polską i francuską kulturę, blygie władac jzykiem polskim, francuskim oraz angielskim, posiadać faktyczne uzdolnienia menedżerskie.

Miejscem pracy będzie znajdowało się w Krakowie. Prosimy składać oferty (napisane odręcznie podanie, życiorys, aktualne zdjęcie i żądane wynagrodzenie) na adres naszego doradcy do spraw zatrudnienia: Pierre Bilot, RH Partners, 66, Cours de la Liberté, 69003 Lyon, FRANCE z dopiskiem na kopercie: RA1297D. <http://www.rh-partners.com>

<http://www.valeo.com>

Na rynku produkcyjnym wyposażenia motoryzacyjnego Valeo projektuje, produkuje i sprzedaje wyrobki i nowoczesne systemy dla wszystkich producentów samochodów. Przy zatrudnieniu 35 tysięcy osób obrót firmy wynosi 34 miliardów franków francuskich, z czego 71% jest realizowane poza Francją.



Vous nous avez certainement rencontrés quelque part!

Jeune Responsable administratif et financier

Le groupe CARBONE LORRAINE spécialisée dans les composants pour industries de haute technologie occupe des positions de leader mondial sur ses marchés. Avec plus de 4 milliards de francs de chiffre d'affaires et 7 000 personnes dans le monde dans plus de 40 pays, nous avons l'ambition d'être un groupe performant et en forte croissance, multinational et multiculturel, partageant une culture d'entreprise forte.

Membre du conseil d'administration de la filiale, vous êtes responsable de l'ensemble des aspects administratifs, comptables, financiers et informatiques. Vous définissez les objectifs et les procédures financières et comptables. Vous préparez les budgets, assurez la suivi de l'activité, réalisez et analysez les états périodiques de reporting. Vous supervisez une équipe d'environ 6 personnes. Vous êtes jeune diplômé ou vous avez une première expérience, si possible dans un milieu industriel. Outre l'anglais, la pratique de l'espagnol sera un atout supplémentaire. Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature, à CARBONE LORRAINE, Direction des Ressources Humaines, Immeuble La Fayette, La Défense 5, TSA 38001, 92119 Paris-La Défense Cedex. <http://www.CARBONELORRAINE.com>

GRUPE CARBONE LORRAINE

### POLSKA

Jesteśmy dużą francuską firmą przemysłową. Nasze przedsiębiorstwo jest znane na całym świecie nie tylko dzięki powstawaniu nowych linii handlowych, ale również z powodu otwierania nowych zakładów produkcyjnych. Obecnie, kraje Europy Wschodniej znajdują się w centrum naszej uwagi. W Polsce, dla naszego zakładu przemysłowego, poszukujemy kandydata na stanowisko kontrolera zarządzania.

**Zadanie:** Pracując w zdecentralizowanej strukturze, z francuskim statusem osoby pracującej za granicą (expatrié), kandydat będzie odpowiedzialny za zorganizowanie pracy wydziału Kontroli Zarządzania. Głównym zadaniem wybranej osoby będzie kontrolowanie poprawności rachunków, zwłaszcza w dziedzinie zysków i ich transferu, ustalanie i przestrzeganie budżetu, kontroli inwestycji i kosztów produkcji. Miejscom pracy będzie zakład produkcyjny zatrudniający początkowo od 50 do 70 osób, a docelowo 300 / 400 osób.

**Profil kandydata:** wiek od 30 do 35 lat, wykształcenie wyższe księgowo lub dyplom Wyższej Szkoły Zarządzania, minimum 5 lat doświadczenia zawodowego; szczególnie pożądane byłoby doświadczenie nabyte w dużej firmie audytorskiej. Kandydat powinien doskonale znać polską i francuską kulturę, blygie władac jzykiem polskim, francuskim oraz angielskim, posiadać faktyczne uzdolnienia menedżerskie.

Miejscem pracy będzie znajdowało się w Krakowie. Prosimy składać oferty (napisane odręcznie podanie, życiorys, aktualne zdjęcie i żądane wynagrodzenie) na adres naszego doradcy do spraw zatrudnienia: Pierre Bilot, RH Partners, 66, Cours de la Liberté, 69003 Lyon - FRANCE. Kopercie powinna być opatrzona znakiem RA1297C. <http://www.rh-partners.com>

RH PARTNERS

BOYONNE, BELFORT, BESANCON, BORDEAUX, CANTON, CLERMONT-FERRAND, DIJON, HONG-KONG, LYON, PARIS, PORTIER, QUIMPER, RENNES, ROUEN, SOPHIA ANTIPOLIS, TOULOUSE.

مركزنا من الامارات



هكذا من راحل

Carrières nationales

o spraw zatrudnienia Polska

AUJOURD'HUI

LE MONDE / JEUDI 16 JUILLET 1998

TOUR DE FRANCE 1998 Le Danois Bo Hamburger (Casino) a pris le maillot jaune, mardi 14 juillet, à l'issue de la troisième étape Roscoff-Lorient (169 km), marquée par la longue

échappée d'un groupe de sept hommes. LA VICTOIRE d'étape est revenue à l'Allemand Jan Heppner (Telekom) qui s'est imposé devant le Français Xavier Jan (Française des



Jeux) et l'Américain Georges Hincapié (US Postal). L'AFFAIRE Festina a animé, mardi encore, la journée de peloton. Mercredi 15 juillet, les enquêteurs devaient entendre le directeur sportif

de l'équipe, Bruno Roussel, accusé par le soigneur interpellé à la frontière franco-belge, d'être un des commanditaires de l'important stock de produits dopants découvert dans son véhicule.

La valse du maillot jaune ne déride pas un peloton accablé par l'affaire Festina

Troisième étape Roscoff-Lorient. Si le maillot jaune du Danois Bo Hamburger a réjoui l'équipe Casino, le reste de la caravane du 85<sup>e</sup> Tour de France redoute les conséquences de l'enquête sur l'affaire Festina même si les responsables de la course tentent par avance de les minimiser

LORIENT

de nos envoyés spéciaux C'était jour de fête au pays du vélo. Le Tour débarquait d'Irlande ébahi par la présence sur les bords de la route d'un public breton venu par dizaines de milliers montrer son attachement au vélo après cinq semaines de passion exclusive pour le ballon rond. Même loin de son Var natal et de ses montagnes chéries, Richard Virenque avait déjà remplacé Zizou Zidane dans le cœur de la foule.

Et pourtant, à l'image de l'ensemble de la « famille » du Tour de France, de son directeur Jean-Marie Leblanc au plus humble des mécaniciens, le chouchou du peloton avait le masque des mauvais

dit (environ 400 flacons, gélules et capsules de produits dopants importés de Suisse et d'Allemagne). Lundi 13 juillet dans la soirée, l'homme, mis en examen pour « importation en contrebande de marchandises prohibées », aurait confié à un juge d'instruction de Lille qu'il avait agi « sur les ordres de la direction de l'équipe Festina », et aurait précisé que ce n'était « pas la première fois » qu'il était mandaté pour accomplir une telle besogne. Une perquisition conduite au siège de l'équipe à Meyzieu, près de Lyon, a également permis de saisir des produits masquants ou anabolisants.

Depuis que le soigneur acculé a paillé, tous se sont réfugiés der-

rière un commode « Laissons la justice faire son travail ». Sur fond de succès populaire, la riposte s'organise : « Là, nous sommes dans le fait divers, nous ne sommes pas dans le Tour de France », a répliqué Jean-Marie Leblanc.

« L'équipe Festina n'a rien à cacher », a ajouté Bruno Roussel, le directeur sportif de cette formation qui comporte dans ses rangs deux des favoris de l'édition 1998, Richard Virenque et le Suisse Alex Zülle, ainsi que le champion du monde en titre, Laurent Brochard.

Pris dans la tourmente, Bruno Roussel tente d'anticiper la suite des événements : « Je n'y comprends rien du tout, j'ai donc demandé à être entendu par la police. Il faut que j'en sache plus. On

va sans doute se rapprocher de moi. On va me demander de suivre et on va m'interviewer. C'est normal, c'est nécessaire et on en a besoin. C'est très difficile à supporter pour moi-même et pour l'équipe. »

Dans la soirée, il a publié un communiqué dans lequel il « s'étonne et s'inquiète de la publication par certains organes de presse, d'informations de sources dites judiciaires dont la teneur est invérifiable », il dénonce « l'incohérence de la mise en cause de la responsabilité de la direction de l'équipe Festina » et « conteste formellement avoir demandé à l'un de ses soigneurs de se procurer des substances dont l'usage est interdit ».

Avant de quitter Roscoff, les coureurs de Bruno Roussel ont également observé une attitude prudente. Pascal Hervé : « On n'a pas accès au dossier, on n'est pas juge d'instruction ni policier. Laurent Brochard : « Bien à déclarer. Je ne sais rien du tout. Cela ne m'intéresse pas, cela ne me concerne pas parce que, de mon côté, je sais que je n'ai rien à me reprocher. » Christophe Moreau : « Toute l'équipe fait preuve d'un

très grand courage. Willy Voet est un ami, quelqu'un pour qui nous avons beaucoup de sympathie. C'est un coup dur pour lui comme pour nous. Nous, les coureurs, nous devons d'abord nous concentrer sur le

autorisé à prendre le départ de l'épreuve reine de la saison cycliste. L'épisode n'a pas ébranlé les certitudes du coureur : « Nous sommes tous sujets à des contrôles

anti-doping pendant les courses ; à partir de ce moment-là, on ne peut pas utiliser ces quelques choses dont parle le soigneur. Nous n'avons donc aucun souci à avoir. Nous avons notre conscience pour nous. Il faut que la vérité sorte. »

La première fois, la sentence ne viendra pas du milieu cycliste lui-même, mais de la justice. Pour la première fois, celle-ci est amenée à chercher des éléments précis qui pourraient mettre à mal un système et de corporatisme étouffant

Le docteur Daniel Blanc, médecin du coureur suisse de Festina, Laurent Dufaux, s'est montré plus explicite pour la télévision suisse romande (TSR). S'il affirme qu'il n'a « jamais prescrit d'érythropoïétine » (EPO) à son patient, le médecin est également étonné par la quantité de produits filicites saisis dans la voiture du soigneur des Festina : il ne peut selon lui s'agir d'un matériel « nécessaire à l'emploi immédiat ». Il a estimé au contraire qu'elle devait constituer « un stock de produits dopants ».

Eric Collier et José-Alain Calvez

Un médecin suisse accuse

La quasi-totalité des coureurs cyclistes professionnels sont dopés et les contrôles sont inefficaces, a affirmé un médecin suisse du sport, le docteur Grégoire Grégoire, dans un entretien publié mercredi 15 juillet par le quotidien France-Sport. « Pour être prudent, je vais dire que 99 % des coureurs professionnels sont dopés, ceux qui font le Tour de France des autres. Au total, de 400 à 500 pros se détruisent la santé en prenant des produits dopants », déclare ce médecin-chef à l'hôpital de Lausanne.

Le praticien ajoute qu'il avait quitté une équipe professionnelle suisse qui a participé au Tour de Suisse, au Tour de Romandie et au Dauphiné libéré, l'an dernier, à cause du dopage systématique pratiqué par les équipiers. « Chaque coureur avait sa petite valise, avec ses produits dopants et ses seringues. Ils se faisaient les injections eux-mêmes », affirme-t-il. L'un des coureurs de cette formation suisse « porte d'ailleurs cette année les couleurs de Festina », assure-t-il. Il estime cependant qu'il ne faut pas « tomber à bras raccourcis sur cette équipe : toutes les autres font la même chose ! ».

jours. La succession plutôt rapide des maillots jaunes depuis le départ (Chris Boardman (GAN), Erik Zabel (Telekom), Bo Hamburger (Casino)), signe d'une course mouvementée, ne dédait pas le peloton.

Comment pouvait-il en être autrement alors que le petit monde du sport cycliste vit depuis le départ de l'épreuve les signes avant-coureurs d'un cataclysme chaque jour plus menaçant. Au moment de s'élaner de Roscoff (Finistère), mardi 14 juillet, le peloton avait pris connaissance des terribles aveux du soigneur de l'équipe Festina, Willy Voet, arrêté la semaine précédente à la frontière franco-belge en possession d'un impressionnant stock de produits inter-

neil. A Cork, le Néerlandais Jeroen Blijlevens (TVM) n'avait terminé que 9<sup>e</sup>, le Français Frédéric Moncassin (GAN) 13<sup>e</sup>, l'Allemand Erik Zabel 17<sup>e</sup>. En d'autres circonstances, la chronique eût été riche.

RÉHABILITATION ET CONFIRMATION A Lorient, le Tour de France allait réhabiliter l'Allemand Jens Heppner (Telekom), après le sprinter belge Tom Steels (Mapel), mis hors course, en 1997, à Marennes et vainqueur à Dublin. Jens Heppner, équipier et meilleur copain de Jan Ullrich, avait été déclassé, en 1997, à Dijon, au terme d'un mémorable épaulement contre épaulement avec le Néerlandais Bart Voskamp. Cette fois, il ne ferait qu'une bouchée du Français Xavier Jan (La Française des Jeux).

A Lorient, la Grande Boucle allait encore se donner un nouveau leader : Bo Hamburger (Casino). Chez lui, au Danemark, Bo Hamburger, vingt-huit ans, est considéré comme un vainqueur potentiel de l'épreuve. Les Vikings ont vu Bjørn Riis (Telekom) se parer de jaune à trente-deux ans et ne doutent plus de rien.

Bo Hamburger, l'autre Danois aux dents longues

Bo Hamburger est arrivé chez les professionnels par hasard. C'était en 1991. L'équipe hollandaise TVM avait besoin d'un « pigiste » pour le Tour du Luxembourg. L'extra durera six ans. Bo Hamburger est le fils de passionnés de vélo qui suivent chaque année le Tour de France avec leur camping-car. Malheureusement, le 10 juillet 1994, ceux-ci s'égarèrent en Dordogne et manquèrent la victoire d'étape de leur héritier à Trélissac. Médaille d'argent du Championnat du monde 1997, Bo Hamburger a pris une nouvelle dimension, cette saison, avec Casino et avec le préparateur italien Daniele Tarzi.

Avant de « jaurnir », il avait remporté la Flèche wallonne, en avril, geste de la berceuse à Fappul pour célébrer la naissance de sa fille durant l'hiver. Ce coureur tout-terrain au petit gabarit (1,74 mètre pour 58 kilos) ambitionnait, mardi, de se classer parmi les dix premiers à Paris. Une perspective qui n'intéressait pas grand monde. Pendant ce temps, du Finistère au Morbihan, on s'apprêtait à aller voir le feu d'artifice. A Landivisiau, une banderole promettait : « La lumière viendra de Luc Leblanc. »

Nicolas Guillon



Pause café

Deux coéquipiers de la formation Saeco, un fabricant italien de machines à café, conversent avant le départ de la troisième étape Roscoff-Lorient (169 km). De quoi parlent-ils, les compères de Mario Cipollini ?

De la réforme de leur leader, qui n'a pas encore emporté la moindre victoire d'étape ? De ses excentricités vestimentaires ? Des chutes à répétition qui le pénalisent un peu plus que les autres, eux qui roulent groupés auprès du Roi Lion ? De l'affaire Festina, qui pourrait bientôt troubler la belle allure du peloton ?

LES RÉSULTATS

3<sup>e</sup> étape Roscoff-Lorient, 169 km

1. Jens Heppner (All., TEL), les 169 km en 3 h 23 min 36 s ; 2. X. Jan (Fra., FDJ) ; 3. G. Hincapié (Esp., USP) ; 4. B. Hamburger (Dan., CSC) ; 5. S. O'Grady (Aus., GAN) ; 6. V. Geste-Accola (Esp., BAN) ; 7. Pascal Hervé (Fra., FES) ; 8. F. Cabello (Esp., KEL) ; 9. F. Chateauroux (Fra., CSC) ; 10. F. Guad (Ita., PLT) ; 11. J. Knappe (Aut., CSC) ; 12. J. Svoboda (Tch., MAP) ; 13. G. Fagnoli (Ita., SAE) ; 14. E. Zabel (All., TEL) ; 15. E. Magnien (Fra., FDJ) ; 16. F. Moncassin (Fra., GAN) ; 17. S. Marinello (Ita., PLT) ; 18. B. Barthe (Fra., CSC) ; 19. L. Mörkesson (Dan., TVM) ; 20. A. Tal (Ita., MAP) ; 21. T. Straetz (Aut., MAP) ; 22. M. Stockmann (Sui., GAN) ; 23. F. Simon (Fra., GAN) ; 24. N. Jalabert (Fra., COF) ; 25. L. Guad (Ita., PLT) ; 26. N. Méné (Fra., FES) ; 27. C. Vasseur (Fra., GAN) ; 28. R. Meinen (Aus., RAB) ; 29. J. Davyoud (Fra., CSC) ; 30. T. Gouvenou (Fra., SIG) ; 31. L. Brochard (Fra., FES) ; 32. C. Rinaro (Fra., COF) ; 33. M. Cipollini (Ita., SAE) ; 34. A. Vieroletto (Fra., RAB) ; 35. R. Häge (All., TEL) ; 36. C. Mørkesson (Fra., FDJ) ; 37. P. Van Noye (Bel., LOT) ; 38. C. Moreau (Fra., FES) ; 39. J. Ullrich (All., TEL) ; 40. J. Voigt (All., GAN) ; 41. A. Clamo (Esp., BAN) ; 42. P. Indurain (Esp., VIT) ; 43. T. Bourgaignon (Fra., SIG) ; 44. N. Sørensen (Dan., CSC) ; 45. A. Tondello (Ita., ASI) ; 46. J. Lankar (Fra., LOT) ; 47. D. Gerdle (Esp., VIT) ; 48. A. Casero (Esp., VIT) ; 49. T. Hamann (Esp., USP) ; 50. B. Julich (Esp., COF), mc.

Classement général : 1. Bo Hamburger (Dan., CSC) 11 h 59 min ; 2. G. Hincapié (Esp., USP) à 2 s ; 3. S. O'Grady (Aus., GAN) à 3 s ; 4. J. Heppner (All., TEL) à 3 s ; 5. X. Jan (Fra., FDJ) à 21 s ; 6. P. Hervé (Fra., FES) à 32 s ; 7. V. Geste-Accola (Esp., BAN) à 23 s ; 8. F. Chateauroux (Fra., CSC) à 28 s ; 9. F. Cabello (Esp., KEL) à 47 s ; 10. E. Zabel (All., TEL) à 1 min 02 s ; 11. T. Steels (Bel., MAP) à 1 min 09 s ; 12. F. Moncassin (Fra., GAN) à 1 min 09 s ; 13. A. Clamo (Esp., BAN) à 1 min 10 s ; 14. L. Jalabert (Fra., ONO) à 1 min 11 s ; 15. B. Julich (Esp., COF) à 1 min 11 s ; 16. C. Moreau (Fra., FES) à 1 min 11 s ; 17. J. Ullrich (All., TEL) à 1 min 11 s ; 18. J. Svoboda (Tch., MAP) à 1 min 12 s ; 19. R. Meinen (Aus., RAB) à 1 min 12 s ; 20. A. Zabel (Sui., FES) à 1 min 13 s ; 21. L. Brochard (Fra., FES) à 1 min 14 s ; 22. L. Dufaux (Sui., FES) à 1 min 15 s ; 23. A. Tondello (Ita., LOT) à 1 min 16 s ; 24. J. Davyoud (Fra., CSC) à 1 min 16 s ; 25. V. Ebi-

mor (Ita., USP) à 1 min 17 s ; 26. F. Andreu (Esp., USP) à 1 min 17 s ; 27. A. Casero (Esp., VIT) à 1 min 17 s ; 28. S. Haxel (Fra., FDJ) à 1 min 17 s ; 29. R. Virenque (Fra., FES) à 1 min 18 s ; 30. N. Jabob (Fra., COF) à 1 min 18 s ; 31. S. Kowert (Fra., TVM) à 1 min 18 s ; 32. G. Di Grandi (Ita., MAP) à 1 min 19 s ; 33. B. Rite (Dan., TEL) à 1 min 20 s ; 34. J. Knappe (Aut., CSC) à 1 min 22 s ; 35. F. Guad (Ita., PLT) à 1 min 23 s ; 36. S. Zabel (Ita., MAP) à 1 min 23 s ; 37. D. Baranowski (Pol., USP) à 1 min 23 s ; 38. E. Magnien (Fra., FDJ) à 1 min 23 s ; 39. P. Jonker (Aus., RAB) à 1 min 23 s ; 40. C. Agostoluto (Fra., CSC) à 1 min 24 s ; 41. M. Podzemny (Ita., MER) à 1 min 24 s ; 42. J. Voigt (All., GAN) à 1 min 24 s ; 43. P. Meunier (Dan., USP) à 1 min 25 s ; 44. A. Sherby (Kaz., ASI) à 1 min 25 s ; 45. S. Hunter (Aus., TVM) à 1 min 25 s ; 46. M. Meunier (Esp., ONO) à 1 min 25 s ; 47. D. Nardello (Ita., MAP) à 1 min 25 s ; 48. R. Akkaj (All., TEL) à 1 min 26 s ; 49. A. Tal (Ita., MAP) à 1 min 26 s ; 50. P. Gouvenou (Fra., CSC) à 1 min 26 s ; etc.

Classement par points : 1. J. Svoboda (Tch., MAP) 71 points ; 2. T. Steels (Bel., MAP) 69 pts ; 3. E. Zabel (All., TEL) 67 ; 4. R. Meinen (Aus., RAB) 56 pts ; 5. F. Moncassin (Fra., GAN) 55 pts ; 6. J. Knappe (Aut., CSC) 51 pts ; 7. G. Hincapié (Esp., USP) 49 pts ; 8. S. O'Grady (Aus., GAN) 44 pts ; 9. N. Méné (Fra., FES) 40 pts ; 10. B. Hamburger (Dan., CSC) 38 pts.

Classement de la monogéométrie : 1. P. Hervé (Fra., FES) 28 points ; 2. S. Zabel (Ita., MAP) 16 pts ; 3. J. Voigt (All., GAN) 10 pts ; 4. B. Hamburger (Dan., CSC) 7 pts ; 5. C. Agostoluto (Fra., CSC) 7 pts ; 6. N. Sørensen (Dan., CSC) 6 pts ; 7. X. Jan (Fra., FDJ) 5 pts ; 8. F. Barthe (Esp., VIT) 5 pts ; 9. G. Hincapié (Esp., USP) 3 pts ; 10. J. Heppner (All., TEL) 3 pts.

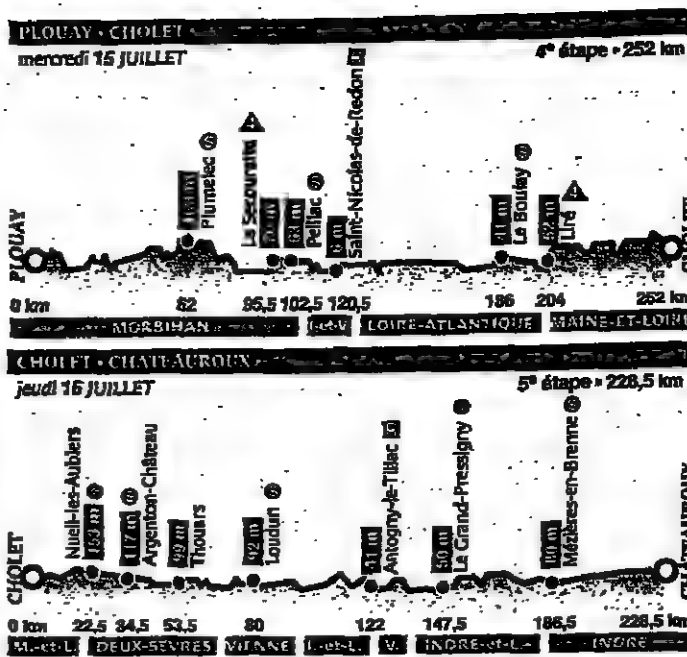
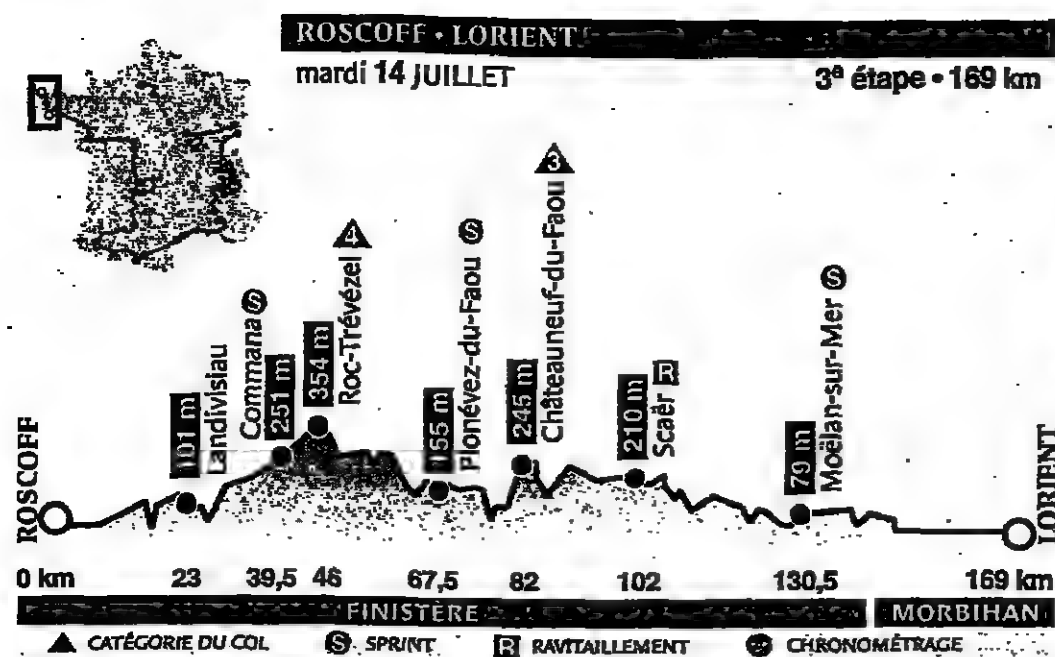
Classement par équipes : 1. Casino, en 41 h 46 min 58 s ; 2. Festina à 32 s ; 3. GAN à 39 s ; 4. Telekom à 48 s ; 5. US Postal à 49 s ; 6. La Française des Jeux à 1 min 01 s ; 7. Barco à 1 min 02 s ; 8. Katze à 1 min 02 s ; 9. Colfide à 1 min 02 s ; 10. ONCE à 2 min 03 s.

Les équipes ASICS (ASI) ; Borealis (BAN) ; Big Met Auber (BIG) ; Casino (CAS) ; Colfide (COF) ; La Française des Jeux (FDJ) ; Festina (FES) ; GAN (GAN) ; Lotto (LOT) ; Héra (HER) ; Hespé (HEP) ; Moresano Uno (MER) ; ONCE (ONC) ; Polt (PLT) ; Rabobank (RAB) ; Telekom (TEL) ; TVM (TVM) ; Velocio Seguros (VIT) ; Fico Scotti (FIS) ; Saeco (SAE) ; US Postal (USP).

zarradzia

zarradzia POLSKA





EN BREF

**Le Marocain Hicham El-Guerrouj améliore le record du monde du 1 500 m**

LA PANNE du chronomètre a suspendu son bonheur pendant plusieurs minutes. L'explosion de joie n'en fut que plus détonante à l'annonce officielle de la nouvelle. Hicham El-Guerrouj s'est alors agenouillé avant de fixer le panneau officiel pour se convaincre de l'exploit. En bouclant le 1 500 m du meeting de Rome en 3 min 26 s, mardi 14 juillet, le jeune Marocain (23 ans) a amélioré de plus d'une seconde le record du monde détenu depuis trois ans par l'Algérien Noureddine Morceli (3 min 27 s 37). El-Guerrouj a porté son effort dans les derniers 300 m avec une facilité qui a surpris tous les observateurs. « Je m'étais bien préparé et la piste très rapide m'a bien aidé », a commenté le champion du monde de la distance sur son exploit. La Française Josiane Llado a été améliorée son record de France du 5 000 m de près de 5 secondes en bouclant la distance en 15 min 11 s 26 contre 15 min 16 s 13.

**DÉPÊCHES**  
**BOXE :** le championnat du monde des lourds entre l'Américain Evander Holyfield, détenteur des titres WBC et IBF, et le Britannique Henry Akwande aura lieu le 29 août à Las Vegas. Le combat, programmé à Las Vegas, avait été annulé au dernier moment après que des tests eurent décelé qu'Akwande était porteur du virus de l'hépatite B.

**FOOTBALL :** Roger Lemerre devrait succéder à Aimé Jacquet comme sélectionneur de l'équipe de France. Le conseil fédéral devrait annoncer la promotion de Jacques de Jacques, vendredi 17 juillet. Noël Le Graët, président de la Ligue nationale et du Club France, devait tenter jeudi 16 juillet une ultime offensive auprès de l'entraîneur monégasque Jean Tigana. Les précédentes tentatives s'étaient heurtées au refus du président monégasque, Jean-Louis Campora, de libérer le technicien de son engagement contractuel.

**ANGLETERRE et la France ont terminé en tête du classement du fair-play établi par la Fédération internationale à l'occasion de la Coupe du monde. Seules les sélections ayant au moins disputé quatre rencontres ont été prises en compte. Les deux vainqueurs reçoivent un trophée, un diplôme, des médailles et pour 25 000 dollars (150 000 francs) d'équipement destiné à des jeunes.**

**Arsène Wenger, l'entraîneur français d'Arsenal (Londres), a déclaré dans le Journal Yomiuri Shinbun que « ce serait un grand honneur » pour lui d'être désigné sélectionneur de l'équipe nationale japonaise pour la Coupe du monde 2002 organisée conjointement par la Corée du Sud et le Japon.**

**Victor Piturca a été désigné par la Fédération roumaine pour succéder au poste de sélectionneur à Anghel Iordanescu. La mission de l'ancien sélectionneur des Espoirs consistera à qualifier la sélection pour le championnat d'Europe 2000 organisé conjointement par la Belgique et les Pays-Bas. Le départ de Iordanescu était prévu avant le début du Mondial 1998 puisqu'il avait déjà signé un contrat avec la fédération grecque pour diriger la sélection nationale.**

**TENNIS :** la Française Amélie Cocheteux s'est qualifiée, mardi 14 juillet, pour le deuxième tour du tournoi de Palerme en dominant l'Argentine Mariana Diaz Oliva en deux sets (6-2, 6-4).  
**VOILE :** le record de la traversée de l'Atlantique en monocoque, établi par Christophe Auguin sur Geodis la semaine dernière, n'a pas été homologué par le conseil du World sailing speed record of rules qui affirme dans ses attendus que « les conditions requises ont été ignorées ». En conséquence, la meilleure performance appartient toujours au Suédois Ingvald qui, à bord de Microroute, couvrit le parcours en 11 j 13 h 22 min 30 s en 1997 contre 9 j 22 h 59 min 30 s pour Auguin et son équipage.

**Et Gino Bartali demanda une messe...**

Lourdes, 1948. Vainqueur de l'étape pyrénéenne, le pieux coureur italien exigea que l'ensemble du peloton assiste à l'office qu'il avait obtenu d'un « grand monseigneur »

**DUBLIN**  
 de notre envoyé spécial  
 Pauvres framboises « congelées » ! Le compresseur du camion Panhard, chargé de les garder au froid, supportait aussi mal la montagne qu'un coureur néerlandais, elles n'étaient plus que de la vulgaire bouillie au sommet de certains cols. Jean Maurus, vingt-deux ans à l'époque, responsable de la réclame d'une marque de fruits congelés dans la caravane publicitaire du Tour 1948, en fit encore. Lui, il n'était pas dans le camion mais sur sa Norton - un seul cylindre vertical ! - et avait même invité sa toute jeune femme à suivre deux étapes à moto en guise de voyage de noces.

« Un peuple reprenait du plaisir, raconte-t-il, mangeait de nouveau à sa faim, trouvait de l'essence partout, et nous, on faisait l'événement. » « Et peu importe si on dormait un soir dans des pissières et un autre dans un palace ! », ajoute Jean Maurus, qui se souvient avoir dîné en compagnie des sœurs Etienne elles-mêmes ! « C'est le début d'une époque fabuleuse de ma vie, on découvrait tout ! »

On découvrirait tout, sauf Gino Bartali. Dix années après avoir remporté le Tour 1938, « il Vecchio » - il était alors âgé de trente-quatre ans - domina l'épreuve, se payant le luxe de remporter sept victoires d'étape ! « Chaque fois qu'il donnait un coup de pédale, on avait l'impression qu'il creusait un trou dans la route. Ses jambes, c'étaient des bielles ! », se souvient Jean Maurus. Gino Bartali, dominateur, va jusqu'à battre chez eux, à Liège, l'« escadron noir » des Belges, emmené, excusé du peu, par Marcel Kint, Rik Van Steenbergen, Stan Ockers et le jeune Raymond Impanis. Ce



Gino Bartali arrive en solitaire à Aix-les-Bains, dans le Tour 1948 qu'il gagne dix ans après son premier succès. Le contexte politique l'a sans doute privé de plusieurs autres succès.

même Raymond Impanis auquel Gino Bartali, mauvais perdant comme tous les grands seigneurs, ne pardonnera pas son échappée solitaire entre Toulouse et Montpellier. « Impanis, raconte un coureur, prenait une minute tous les dix kilomètres ; Bartali, qui menait la chasse, appelle alors Jacques Goddet, le tout-puissant directeur de l'épreuve, et lui lance : « Que se passe-t-il devant ? Je suis sûr qu'Impanis est en train de se faire tirer par une voiture. » Solide septuagénaire, à l'embonpoint rassurant, le Flamand raconte aujourd'hui son exploit avec une

tranquille assurance : « La presse belge n'arrêtait pas de me taper sur la tête, écrivant que je ne faisais rien dans ce Tour ; alors, la veille, à Toulouse, j'ai dit à des amis : « Demain, je gagne ! » J'ai attaqué juste avant un ravitaillement et je n'ai pas pris ma musette. J'avais 1 min 30 s d'avance sur le peloton quand je me suis aperçu que je n'avais plus rien, ni à boire ni à manger. Plus loin, on m'a donné une prune et des biscuits. La prune, ça passait, mais les biscuits, impossible de les avaler tant j'avais la gorge sèche ! J'ai cru mourir de soif. » Non seulement, Raymond Impa-

nis gagna à Montpellier mais il remit cela, le lendemain, au sprint cette fois, à Marseille ! Un autre Belge s'illustra dans ce Tour : Erik Schotte, qui termina deuxième, mais à plus de 26 minutes de Gino Bartali. « Je faisais chambre commune avec Erik, raconte Raymond Impanis en riant. Un soir, j'entends un cri étouffé, je vois Erik qui était couvert de plumes ! Il n'avait jamais vu d'étréons ; alors, il avait déchiré le tissu et s'était mis directement dans les plumes. Il écouffait ! »

Raphaël Gemiani, « le Grand fusil », avait treize ans en 1938 lorsque Gino Bartali gagnait son premier Tour de France. On comprend son émotion lorsque, dix ans plus tard, il court à côté de lui ! « J'avais une immense admiration pour Bartali, raconte le coureur clermontois, alors vous comprenez comme j'étais fier, dans la montagne, de le « chauffer » un peu, d'escalader les cols à ses côtés. Un jour, alors que nous grimpons, il se tourne vers moi et me dit :

« Comment t'appelles-tu, petit ? »  
 « Gemiani. »  
 « Ah, c'est toi ! »  
 « Qui n'a pas vu des spectateurs embrasser la route après le passage de Gino Bartali, ne comprendra rien de la vénération quasi métaphysique qu'il suscitait », raconte un autre témoin de l'époque. Lors de l'arrivée à Cannes, c'est Alcide de Gasperi lui-même, le dirigeant démocrate-chrétien, un des pères de l'Europe, qui téléphone au champion italien, méfiant :  
 « Gino, êtes-vous en mesure de gagner le Tour ? »  
 « Oui... mais pourquoi cette question ? »  
 « Tagliatti [alors numéro 1 du Parti communiste italien] veut d'être victime d'un attentat. Le pays est au bord de la guerre civile. Seule, votre

victoire à Paris peut apaiser les passions. »  
 « Je gagnerai ! »  
 Il gagna. Devant Erik Schotte et Guy Lapébie, le pistard reconverti de la plus belle manière en routier. C'est un jeune cycliste breton, Louis Bobet, qui lui donna le plus de fil à retordre. Maillot jaune à Cannes où il gagne l'étape, les Alpes vont lui être fatales, alors que Gino Bartali y gagne trois étapes d'affilée.

L'étape Briançon-Aix-les-Bains se déroule dans des conditions atmosphériques dantesques. Louis Bobet, et tous les autres, s'abîment. « Une neige fondue qui devait se transformer en épais flocons s'abaissait sur la caravane transie, mais stupéfaite par la hâte ardente et admirable que, dans un sursaut suprême, livrait notre héros breton », écrit Georges Pagnoud dans Le Miroir des champions.

Dans la tourmente et la neige, certains coureurs ont encore le courage de plaisanter : « Fais attention, si tu t'en vas tout seul, tu peux rencontrer des ours ! », dit le Marseillais Raoul Rémy à Apo Lazardès. C'est ce même Raoul Rémy qui eut le mot de la fin. A Lourdes, où il a encore gagné, Gino Bartali, le pieux, « exige » qu'une messe soit dite par un « grand monseigneur » et insiste pour que les coureurs y participent. Dans son honneur, l'homme de Dieu se lance dans un hommage au sport cycliste « qui vous élève », « qui élève vos âmes vers les sommets » et « qui, à haut, vous rapproche de Dieu ».

On entendit alors Raoul Rémy lancer à haute voix en direction de Gino Bartali :  
 « Ton Monseigneur, il n'en a que pour les grimpeurs. »

José-Alain Fralon

SUR LA ROUTE

**PLACEMENTS.** L'Allemand Jens Heppner (Telekom), vainqueur, mardi 14 juillet, de la 3<sup>e</sup> étape, Roscoff-Lorient (169 km), a investi ses revenus depuis le début de sa carrière dans le fromage. Il possède quatre fromageries, deux à Aix-la-Chapelle et deux autres à Cera, dans l'ancienne RDA, où il a vu le jour le 23 décembre 1964. S'il connaît la France pour avoir déjà participé cinq fois au Tour de France, il s'est spécialisé dans les fromages des Pays-Bas.

**CONVALESCENCE.** L'Anglais Chris Boardman (GAN), vainqueur du prologue de Dublin, samedi 11 juillet, et porteur du maillot jaune jusqu'à dimanche 12 juillet où, victime d'une chute spectaculaire, il a été contraint à l'abandon, est sorti de l'hôpital de Cork (Irlande), mardi 14 juillet. L'équipe GAN a indiqué que Chris Boardman présente une petite fissure du radius, à la hauteur du poignet, et a dû être plâtré.

**EXCENTRICITÉ.** Pour célébrer la fête nationale française, l'Italien Mario Cipollini (Saeco) portait, mardi 14 juillet, un cuisard tricolore. Le roi des sprinters, couturier de ce genre de fantaisies - cuisard jaune en 1997, assorti au maillot jaune qu'il portait alors, vélo rose sur le Tour d'Italie 1997, assorti au maillot de leader de la course, etc. -, collectionne les amendes, puisque les règlements concernant la tenue des coureurs sont très stricts. Au départ du Tour, Mario Cipollini avait demandé, en vain, l'autorisation de porter un cuisard vert afin de rendre hommage aux Irlandais.

**Le peloton tel qu'on le parle**

● **Avoir de la laine sous les ongles.** Le coureur victime d'une telle accusation est celui qui a tenté, lors d'un sprint, de gagner en s'accrochant délibérément au maillot de son adversaire, se servant de cet appui pour se propulser. Cette expression n'est plus de mode, en raison des nouveaux matériaux utilisés pour la fabrication des maillots, la laine ayant disparu, mais elle dit bien ce qu'elle veut dire.

● **Brûler le ravitaillement.** Ne pas prendre la musette tendue par le soigneur au contrôle de ravitaillement. Profiter du ralentissement général pour s'échapper. Cette pratique peut être payante dès lors que le coureur a pris les dispositions nécessaires pour ne pas être victime d'une fringale.

● **En placer une.** Faire un démarrage en force, sans avertir, surprendre son adversaire au moment où il ne s'y attend pas. Faire une attaque surprise à un moment essentiel de la course alors que le peloton musarde.

● **Faire la grimace.** Expression qui reflète l'humeur du peloton, notamment au départ, lorsque la course ne va pas comme elle devrait. Indique aussi les efforts produits, vent de face, ou lorsque les coureurs doivent à tout prix réduire l'écart entre l'échappée et le peloton.

● **Gicler du peloton.** Cette expression a deux sens. Le premier

signifie qu'un coureur sort très vite du peloton, surprenant tous les autres. Le second s'applique à celui qui, depuis un moment, tente de rester au contact. Si une accélération se produit, il risque de « gicler », mais vers l'arrière.

● **Machiner à pédaler.** Se dit d'un coureur qui n'a d'autre objectif que de rouler sans réfléchir à la tactique à adopter. Le pédale à fond, sans s'occuper ni de ses équipiers ni de ses adversaires.

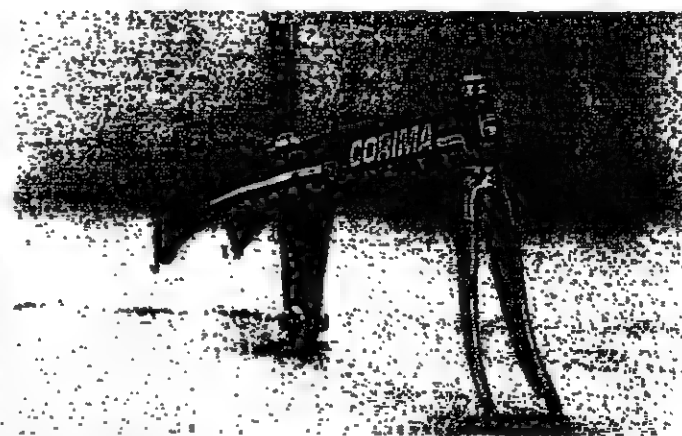
● **Mettre la chape.** Battre son adversaire juste sur la ligne d'arrivée, l'écart ne représentant même pas la largeur d'un boyau. Dans ce cas, le juge a très souvent recours à la photo-finish.

● **Rouler des bouts droits.** Prendre des relais et rouler sans s'écarter pendant une longue distance afin d'imposer aux adversaires une allure rapide. Plusieurs fois répétée, cette action peut désunir le peloton.

● **Visser la poignée.** Augmenter soudainement son allure et la soutenir comme le ferait un mortier en tournant la poignée des gaz.

\* Extraits du Dictionnaire international du cyclisme, de Claude Sudres, disponible, pour les lecteurs du Monde, durant le Tour de France, au prix de 100 F (plus 21 F de frais postaux) auprès de l'auteur (20, rue des Dinandiers, 94440 Marolles-en-Brie).

**LE VÉLO MADE IN FRANCE**

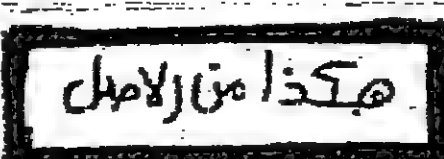


Les cadres en carbone Corima

Entreprise d'une quinzaine de personnes, installée à Loriol, près de Valence (Drôme), Corima est spécialisée dans la fabrication, à partir de fibres de carbone, de cadres (400 à 500 par an) et de roues de vélos (6 000 par an), ainsi que de tiges de selle (10 000 par an). L'objectif de Corima est d'élargir aux « passionnés de vélos » sa clientèle, qui se recrute essentiellement chez les « pistards » (Félicia Ballanger, Frédéric Magné, Chris Boardman), les triathlètes, plusieurs professionnels de la route (Richard Virenque, Jan Ullrich, Bjarne Riis) et la féminine Catherine Marsal) et quelques amateurs éclairés. D'où le pari pris depuis quelques mois de la vente directe, afin de toucher directement ces « passionnés ». Corima a d'abord mis en place un système de « couponing » dans les magazines spécialisés. Puis, début juin, elle a créé une boutique sur son site Internet (ouvert depuis octobre 1996), offrant la possibilité d'y commander - et d'y payer - ses produits. « En France, les ventes directes représentent déjà la moitié de nos ventes mensuelles », assure Pierre Martin. En se passant des revendeurs, Corima veut aussi faire l'économie de la marge prélevée par ceux-ci, pour abaisser les prix proposés aux clients, financer ses efforts de communication et restaurer ses résultats financiers.

Philippe Le Coeur

Cadre Fox : 9 450 F.













CULTURE

LE MONDE / JEUDI 16 JUILLET 1998

# Kim Jong-pil inaugure « Les Coréennes » sous la pluie

Avignon/Spectacle. Près de quatre heures de musique et de danse, de rythmes fous et de lenteur savante

## L'ÉTÉ FESTIVAL

C'est sous la pluie qu'Avignon a accueilli la première représentation des *Coréennes*, lundi 13 juillet. Un spectacle réunissant quelque cinquante artistes, mis en scène par Kang Joon-hyuk et mêlant arts traditionnels vivants et création contemporaine. La Corée, peuple de musiciens et de danseurs, a envoyé à Avignon cinquante « trésors nationaux vivants », intangibles, des danseuses-princesses, des percussionnistes qui enflamment, des instruments pour entrer en contact avec le ciel.

Plus modestement, certes, mais avec non moins de réussite, Véronique Ohni, trente-six ans, a fait, toujours à Avignon, une entrée au théâtre, par la grande porte. Sa pièce, *Chaos debout*, excellamment servie par Anouk Grinberg et mise en scène par Jacques Lassalle, a été applaudie par un public enthousiaste.

À Aix, devant l'*Orfeo* de Monteverdi, le premier opéra de l'histoire, le public est demeuré comme sous hypnose. La direction de René Jacobs et la mise en scène de la chorégraphe américaine Trisha Brown sont parvenues à fusionner la scène et le chant. Devant cette fluidité, qui semblait miraculeuse, devant des images aussi distancées que paradoxalement happent le spectateur, la tension et l'attention de la salle étaient perceptibles, et d'une qualité rare.

**LES CORÉENNES.** Plus de cinquante artistes mis en scène par Kang Joon-hyuk. Arts traditionnels vivants, arts contemporains. Mameel Bernard (régie, In-Ilères). Carrière de Boulbon (prendre direction Nîmes par le pont de l'Europe, puis direction Villeneuve-Front d'Irac, puis Aramon). Jusqu'au 21 juillet, 21 h 30. De 160 F à 190 F. Tél. : 04-90-14-14-14.

### AVIGNON

de notre envoyée spéciale  
La Corée, peuple de musiciens et de danseurs, envoie à Avignon cinquante artistes triés sur le volet, des trésors nationaux vivants, intangibles, des danseuses-princesses, des percussionnistes qui enflamment, des instruments pour entrer en contact avec le ciel, et il pleut ! Il pleut sur les lanternes rouges et bleues qui bordent le chemin qui conduit à la carrière de Boulbon, sur les cerfs-volants en plastique transparent de Kim Jung-sik, plaqués telles d'énormes roses des vents sur les hautes parois de craie. Il pleut sur Kang Dae-hwan, saxophoniste aïbo qui, perché tout en haut de la falaise, annonce l'ouverture des *Coréennes*. Il pleut sur Yook Tae-ahn, qui danse son art martial, le *su-byok-tchiki*, pour apaiser les éclairs. Sur les musiciens de l'Ensemble du Centre coréen de musique et de danse traditionnelles. Sur le premier ministre de Corée du Sud, Kim Jong-pil, un amateur de calligraphie, sur Park Se-sik, qui organisera avec le Japon la Coupe du monde de football en 2002. Et sur le public qui ne s'est pas découragé pour autant. Bravo !

### PARTITIONS CROISÉES

L'orage éclate. Le spectacle est suspendu. Ténacité des Coréens à croire jusqu'au bout qu'ils joueront ! Mais déjà plus d'une heure de retard. Les instruments à cordes - les *haegums* - sont hors-circuit. Trop moûts. Il n'y aura donc pas de musique de cour, pourtant largement programmée. Les *Coréennes* reprennent. Avec une musique qui accroche les nerfs, celle du *shinawi*, celle des cérémonies du chaman-sorcier. Magie ou pas : la pluie a cessé. Que restent d'une soirée de quatre heures supposée présenter l'essentiel des arts traditionnels dans une perspective

contemporaine ? Des rythmiques de fous ! Pas juste bonni bada-boum sur des tambours en faisant beaucoup de bruit. Mais des partitions croisées, complexes, à la limite des possibilités du jeu humain. Tambourinaires, assis en tailleur, qui se soulèvent du sol. La musique est un engagement de tout le corps. De toute la peau.

Prenez le « trésor culturel intangible » Yi Mae-bang - (il a été décoré, lundi 13 juillet, avec An Sook-sum, des Arts et des Lettres par Dominique Wallon, directeur du théâtre, de la musique et de la danse). Sa danse de moine (*sungmu*), en elle-même déjà fort intrigante (elle aurait gagné à être moins éclairée), n'a pas d'autre but que d'amener l'interprète face à un gong (*buk*), plus haut que lui, pour un sacré dialogue percussif. Frappes sur le cuir, sur le bois qui encadre, frappes des bâtons entre eux. Toute l'énergie accumulée dans le corps par la danse ressort

le long des bras, tout autour de mains sublimes, comme on n'en voit peu, puis emprunte le chemin des bâtons pour rebondir contre le cuir du gong, et se transformer en musique qui s'évanouit dans la nuit. Quand le corps s'apaise, le gong s'arrête.

### FREMISSISSEMENTS

Kim Dae-hwan est un batteur prestidigitateur, portant chapeau mou, qui joue avec, dans chaque main, trois baguettes vertes, tenues en éventail. Il accompagne la danse de frémissements de la très contemporaine Lee Hye-kyung. La chorégraphe Nam Jeong-ho s'exerce à s'extraire d'un manteau de cour si beau qu'on ne voudrait jamais le quitter des yeux : une parabole sur la difficulté à s'échapper des traditions. De l'une comme de l'autre danseuse, on souhaiterait en voir davantage. Ce qui donne toute son acuité à une question posée, en conférence de presse,

par un spectateur : « Pourquoi Taiwan présente des spectacles entiers, pourquoi la Corée vient-elle avec seulement des extraits ? » Que le pansori (opéra narratif pour une voix) de An Sook-sum dure six ou sept heures serait un frein ? Il suffit de le sous-titrer, de le raccourcir peut-être, et on l'écouterait toute la nuit tant l'expressivité-bouffe de ce genre musical enchante, surprend. Mais au moins qu'on comprenne ce qu'elle dit !

Elle est trop insensée avec son tambour-compreu ponctuait ses dires, ses chants. Quelle gouaille dans la finesse. Tout l'univers dans sa voix, dans ses grimaces. Et dans des rires qu'elle partage avec la salle. On comprend pourquoi les arts traditionnels, vivants, évolutifs - repris en main par les Coréens après trente-cinq ans d'occupation japonaise, de 1910 à 1945 - remplissent les salles d'un public composé pour les deux tiers de jeunes. Et ce n'est pas Kim

Duk-soo et son ensemble de *samulnori* qui viendraient démentir les statistiques. On est tombé sous le charme de ces danseurs-rubans, de ces danseurs-plumets, grands percussionnistes par ailleurs. Ivres de leurs tambours et de leurs gongs, ils dessinent les contours de leurs énergies à l'aide d'immenses rubans accrochés à leurs chapeaux.

A mi-chemin entre les majorettes célestes - ils ont l'air de planer très au-dessus de l'Himalaya - et les gymnastes de haut niveau évoluant avec des rubans. Ils jouent, décollant du réel. L'un d'eux s'allonge à la bouddha, bel indifférent, tandis que son ruban continue à se prendre pour un serpent mordu par un frelon. Serait-ce sexuel ? « C'est la respiration seule qui dirige les opérations et en garantit le succès », affirme Kim Duk-soo, le maître. *Abra-cadabra !*

Dominique Frérot

## A Séoul, visite à Hahn Myung-hee, spécialiste des musiques traditionnelles

### SÉOUL

de notre envoyée spéciale  
Au mois de mai, nous sommes allés visiter l'Institut national coréen de musique et danse traditionnelles de Séoul, que dirige Hahn

### REPORTAGE

Dans le musée, des instruments anciens, tout un bestiaire coloré, gardien d'un code favorisant l'envolée de la musique

Myung-hee. Un bâtiment tout neuf, tout béton, tout beau, avec patios, coursives contre le soleil. Un bâtiment conçu pour faire aimer la musique et la danse, dédié à l'éducation des enfants et des jeunes. Même si la recherche et les échanges internationaux se sont développés ces dernières années. Etait-ce de savoir que l'institution datait de mille quatre cents ans, on s'attendait à un endroit plus ancien, dans la tradition des maîtres et des disciples. La Corée est un pays surprenant.

Tout d'abord, l'esplanade du centre. Il y règne une activité intense. Des jeux anciens, des citernes, des tambours sont posés sur des tapis, à la disposition de tous. Des enfants en uniforme s'apprennent à entrer dans un théâtre afin de découvrir, en matinee, leur patrimoine : danse d'éventail, *samulnori*, pansori, musiques et danses de cour. Hahn Myung-hee reçoit dans son bureau. Il est petit, très mince, vêtu à l'ancienne - veste vert amande avec fleurs, gilet

couleur paille et ballerines vernis noir aux pieds. La sobriété. Il enseigne la théorie musicale, la philosophie et l'esthétique des musiques traditionnelles. Il donne aussi un cours d'introduction à la musique occidentale.

« Ici travaillent cent soixante-dix artistes, dit M. Hahn. Des fonctionnaires qui ont pour mission de faire connaître nos arts, de les entretenir, mais aussi d'écrire de nouvelles pièces. Nous avons également des artistes sous contrat. Il y a deux sortes de musique : la musique populaire comme le *samulnori* et la musique de cour. La première libère les sentiments, la seconde les calme. Le *samulnori* s'est développé très rapidement depuis 1968 avec les luttes contre les gouvernements autoritaires. Besoin de libérer les énergies, de chasser le stress. La danse qui accompagne le *samulnori* appelle les sauts, les rondes. Nos musiques de cour sont mentales, lentes, tournées vers la méditation. »

### « NOUS RÉUNISSONS LES IMAGES »

Il est inquiet pour Avignon : « Nous envoyons seulement dix-neuf musiciens et danseuses quand il en faudrait quarante. La musique de cour n'est pas faite pour l'extérieur, mais plutôt pour une petite salle. » M. Hahn émet également des doutes sur la capacité des Occidentaux à comprendre des musiques fondées sur des rythmes, des intervalles très différents : « Notre musique vient de la respiration, la musique occidentale est fondée sur les battements du cœur. L'Occident est analytique. Il divise les images. Nous, nous les réunissons. Il faudra que la musique du XXI<sup>e</sup> siècle lie les deux points de vue. » Il évoque des concerts donnés en Angleterre. Le public n'avait rien

compris. « Et Avignon ? se demande-t-il encore. Enfin, on connaît notre pays autrement que par les Jeux olympiques de 1988, nos imitations d'articles en tout genre, la guerre, les manifestations. »

Selon lui, la meilleure des musiques ressemble au silence. Et la plus belle des danses est celle qui est invisible. « Pour comprendre la culture coréenne, il faut voir au-delà des images le monde symbolique. Pour nous, c'est aussi naturel que l'eau qui coule. Nous avons le Ciel, la Terre, et au milieu l'Homme, trois éléments à réunir dans un art qui doit toujours rester en harmonie avec la nature. » Hahn Myung-hee n'est pas ce qu'on appelle un optimiste. Sa courtoisie, sa réserve sont très « vieille Corée ».

Visite dans le musée. Des instruments anciens, splendides. Certains ont des figures pour soubassement car le félin représente la force, mais aussi la protection. Des gongs en pierre dont les cadres en bois sont ornés de dragons, d'oiseaux imaginaires. Tout un bestiaire coloré, gardien d'un code favorisant l'envolée de la musique vers le ciel, la spiritualité. Et, comme toujours en Asie, l'emploi des couleurs, primordial : le bleu qui indique l'est, le rouge le sud, le blanc qui figure l'ouest, et le noir représentant le nord. Sur l'esplanade, des garçons sautent avec plusieurs cordes entrelacées. Une enfant pousse une toupie avec un fouet. Deux autres frappent le tambour. Sur des marches, un adolescent, casqué, entouré d'admirateurs, s'essaye au hip-hop. Des dizaines de petites filles, armées de fillets, descendent d'un bus. On ne s'entend plus.

D. F.

## LA PHOTOGRAPHIE DE SOPHIE RISTELHUEBER

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE, ARLES

### SOPHIE RISTELHUEBER

Née en 1949 à Paris, où elle vit et travaille actuellement, Sophie Ristelhueber est une artiste dont le mode d'expression privilégié, sans être exclusif, est la photographie. Préoccupée par l'ambivalence inhérente aux images et aux signes, elle construit, à partir du réel des lieux, une fiction sémantique à l'aide de photographies à la fois silencieuses et injonctives, parfois accompagnées de textes, simples légendes décalées ou longs extraits d'auteurs classiques. Ainsi, la série « Every One » (1994), allégorie sur les guerres civiles, existe sous deux formes qui se renvoient l'une à l'autre : des images de grand format (270 x 180 cm) qui affirment leur statut d'« architectures » et de « paysages », et des « icônes » miniatures imprimées sur papier bible aux transparences de peau, accompagnant La Guerre du Péloponnèse de Thucydide.



« Every One », 1994. Exposition : « Sur les pouvoirs et les incertitudes ».

legitime défense



TROIS QUESTIONS À... VÉRONIQUE GENS

1 Vous incarnez Elvire dans Don Giovanni à Aix-en-Provence et chantez des airs de Così fan tutte et de La Clémence de Titus au Festival de Saab. Comment êtes-vous devenue une cantatrice mozartienne ?

Vocalemment, je suis passée du baroque à Mozart en douceur. Certaines rencontres ont été déterminantes, comme Jean-Claude Malgoire, qui m'a fait faire mes premiers opéras, et Jean-Pierre Brosmann, qui m'a engagée pour ma première Comtesse des Noce de Figaro à Lyon. J'ai dû aussi travailler, auditionner beaucoup pour montrer ce dont j'étais capable. Comme, en France, on aime bien cataloguer les gens, il fallait vaincre les préjugés. J'avais chanté du baroque pendant presque dix ans, en particulier avec William Christie, et je portais une étiquette. J'en étais fière, parce qu'elle représente une école de rigueur. Mais je voulais m'orienter vers d'autres répertoires. Tous les rôles mozartiens que j'interprète - La Comtesse, Vitellia, Floridgia, Elvire - sont écrits pour ma tessiture : à mes débuts, j'étais une soprano légère, avec une voix un peu petite, et puis, à force de travailler, elle s'est élargie, se rapprochant du mezzo. Mais je n'ai jamais eu besoin de la pousser. Il y a toujours eu des graves. C'est une évolution naturelle.

2 Comment s'est passé le travail avec le metteur en scène Peter Brook pour Elvire ?

Il a commencé, en avril, par un mois d'improvisations. On a tous joué le jeu. Peter Brook lâche les informations au compte-gouttes, mais on peut toujours discuter avec lui. Au départ, il considérait qu'Elvire était un peu trop naïve. Pour



STÉPHANE OUDON/NOUVEAU

moi, elle s'en fiche d'être naïve, du moment qu'elle aime. On représente souvent Elvire comme la furie de service. En fait, c'est une femme passionnée. Follement amoureuse de Don Juan, elle est prête à lui pardonner beaucoup de choses. Elle a de la noblesse, du cœur. On a travaillé dans ce sens. A Aix, personne ne rit lorsqu'Elvire entre en scène.

3 Préférez-vous l'opéra ou le théâtre ?

Je trouve plus difficiles les récitals, notamment de mélodies françaises. C'est pourtant la première musique à laquelle je me suis frottée, parallèlement à ma période baroque. Je dois chanter sous la direction de Claudio Abbado des cantates de Berlioz. Mais, à mes yeux, l'opéra est le genre le plus complet. L'an prochain, je ferai ma première Méliande en Allemagne, ainsi que Tatiana d'Eugène Onéguine. Et je teste aussi Desdémone de l'Otello de Verdi. Comme la Comtesse ou Elvire, ce sont des femmes blessées, et je m'en sens proche.

Propos recueillis par Pierre Mouffrier

\* « Don Giovanni », Festival d'Aix-en-Provence. Théâtre de l'Archevêché. Places, 250 F à 900 F. Tél. : 04-42-17-34-34. Jusqu'au 29 juillet.

Artistes dans la nature

Ile-de-France/Expositions. L'été, les parcs présentent des œuvres à découvrir à pied, à vélo ou en pédalo.

L'HERBE EST DOUCE, les tilleuls sentent bon : c'est le moment de profiter des jardins d'Ile-de-France. Plusieurs parcs invitent à cumuler flânerie au vert et découverte d'œuvres contemporaines. Le parc de La Courneuve est l'un des jardins les plus paisibles de la région parisienne. En plein cœur de la Seine-Saint-Denis, la peur de la délinquance est telle qu'on ne ténisse pas sur les moyens. A cheval ou en mobylette, des vigiles affables, mais très nombreux, patrouillent dans les moindres recoins.

Résultat : au parc de La Courneuve, on ne croise ni satyres, comme au bois de Vincennes, ni dames, comme au bois de Boulogne, ni même ces clochards inoffensifs qui remplissent dans tout jardin public digne de ce nom. A la place, des retraités cheminent sur le sentier de randonnée balisé. Des femmes voilées surveillent les petits qui s'aventurent sur le pont de planches au-dessus du lac. Des adolescents suivent les panneaux didactiques consacrés aux arbres, aux oiseaux et aux roselliers.

En bande anarchique ou groupés autour de leur moniteur, les enfants semblent les plus passionnés par les œuvres, qu'ils prennent parfois pour des jeux disposés à leur intention. Comment résisteraient-ils à l'attrait de ce labyrinthe dont les parois sont formées de haies de balais de voirie, en plastique vert cru, plantés tête en bas, brins en haut ? L'œuvre du Berinois Olaf Nicolai invite à une traversée symbolique,

bien comprise à un âge où l'on n'est pas encore intimidé par l'art contemporain. A pied ou en rollers, ils se lancent à l'assaut des étranges corridors, jouent à se faire peur : « Madame, c'est où la sortie ? »

Les enfants croient parfois tomber sur des jeux disposés à leur intention

La centaine de lits d'enfant qui forment Le Jardin du sommeil, de la Canadienne Spring Harbur, les intriguent. Les grands sautent à pieds joints sur les sommiers. Les petits veulent se faire balancer doucement dans les berceaux sur leurs aînés. Ces lits de métal rouillé, alignés sur l'herbe, comme abandonnés sous de grands arbres dont les branches retombent vers le sol, appellent la nostalgie. « C'est un cinéma ? », demande une petite sensible. Derrière la Maison du Parc, qui fournit tous les renseignements utiles à la visite, un tuyau de plastique noir sort de terre, au milieu d'une pelouse. Quand on l'approche de l'oreille, on entend nettement les roulements de Roman Signer, l'artiste endormi sous le sol. Quelques farceurs crient dans le tuyau pour le réveiller. En vain.

Si les enfants se débrouillent très bien tout seuls, les adultes peuvent suivre une visite guidée de l'exposi-

tion. En une petite heure de marche ou une demi-heure de vélo (on peut en louer sur place), ils parcourent les huit œuvres disséminées autour du lac, dont celle de Daniel Buren, spectaculaire mise en scène de trente panneaux rayés qui chevauchent la prairie, le lac et le belvédère du parc.

Autre lac, autre invitation : à Enghien, une partie des œuvres des huit artistes sollicités par la biennale d'art contemporain se visitent en pédalo ou en banque. Cette exposition, intitulée froidement « Eaux de Lâ 98 », débute à la gare d'Enghien, avec entre autres une œuvre de Catherine Beaugrand, En retard, diffusion sonore en plusieurs langues. La seconde partie de son intervention, L'imitation, morcean évoquant des leçons de musique, se découvre au kiosque de la villa du lac. Eric Samakli, dont on connaît les installations sonores au Jardin des Bambous du parc de La Villette, a planté quant à lui ses fûtes solaires sur l'île des Cygnes. A pied, il faut compter deux heures trente pour un tour complet. En pédalo, la visite dure environ une heure trente.

Catherine Bédarida

\* « Art grandeur nature », Parc de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Entrée et parkings gratuits. Tél. : 01-43-93-75-17. Jusqu'au 30 septembre.

\* « Eaux de Lâ 98 », Enghien-les-Bains (Val-d'Oise). Tél. : 01-34-12-41-15. Jusqu'au 30 septembre.

HORS CHAMP

■ PROX : considérés comme les « Nobel des arts », les 10<sup>e</sup> Praemium Imperiale japonais, créés en 1988 par la Japan Art Association, ont été décernés au peintre américain Robert Rauschenberg, au sculpteur israélien Dani Karavan, à l'architecte portugais Álvaro Siza, à la pianiste et compositeuse russe Sofia Cubakulina et au cinéaste bohémien Richard Attenborough. Chaque lauréat recevra, le 28 octobre à Tokyo, la somme de 15 millions de yens (environ 600 000 francs). Ils ont été choisis par un jury de spécialistes et les conseillers internationaux du Praemium Imperiale : Umberto Agnelli (Italie), Raymond Barre (France), Edward Heath (Grande-Bretagne), Yasuhiro Nakasone (Japon), David Rockefeller Jr (Etats-Unis) et Helmut Schmidt (Allemagne).

■ ART : l'exposition Picasso, qui a fermé ses portes dimanche 12 juillet au Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa, a attiré plus de 253 000 visiteurs. Une centaine d'œuvres - des toiles, des dessins, des sculptures et des gravures - étaient prêtées par le Musée d'art moderne de New York. Cette exposition n'a toutefois pas suscité le même engouement que l'exposition Renoir, vue l'été 1997 par 340 000 personnes.

■ MUSIQUE : le chanteur sud-africain Johnny Clegg a donné, lundi 13 juillet, à Caen, un concert gratuit devant 5 000 personnes pour fêter les dix ans du Mémorial pour la paix. Le chanteur a salué « le moment particulier que vit la France » après la Coupe du monde de football. Le Mémorial a accueilli près de 4 millions de visiteurs depuis son ouverture.

René Jacobs et Trisha Brown, la fusion de la scène et du chant

Aix/Musique. Devant ce miracle de fluidité qu'est cet « Orfeo » de Monteverdi, le public était comme sous hypnose dans la salle de la cour du Théâtre de l'Archevêché rénovée

ORFEO, fable en musique de Claudio Monteverdi, sur un livret d'Alessandro Striggio. Avec Simon Keenlyside (Orfeo), Juanita Lascaro (Euridice, La Musica, Eco), Graciela Oddone (Messaggiera), Mauro Uzzari (Apollo), Martina Dike (Proserpina), Stephen Wallace (La Speranza), Tomas Tomasson (Plutone), Paul Gérimon (Carone), Anne Cambier (Ninfa), Stephen Wallace, Yann Beuron, John Bowen, Paul Gérimon et René Linnenbank (Pastori et Spiriti), Trisha Brown Company, Orchestre du Concerto vocale, Chœur du Collegium vocale, René Jacobs (direction). Trisha Brown (mise en scène et chorégraphie), Roland Aeschlimann (décors et costumes), Roland Aeschlimann et Gerd Meier (lumière).

THÉÂTRE DE L'ARCHEVÊCHÉ, le 14. Prochaines représentations, les 15, 18 et 19 juillet, à 22 heures. Durée : 1 h 50. Diffusion télévisée sur France 3, le 25 juillet.

AIX-EN-PROVENCE de notre envoyé spécial Si la reconstruction de la salle de la cour du Théâtre de l'Archevêché fait l'unanimité des spectateurs, l'acoustique qui en découle ne la fait pas moins. Pour le chef d'orchestre René Jacobs interrogé sur le sujet, à l'issue de la première de l'Orfeo, c'est une évidence : « J'y ai entendu Don Giovanni et je dois dire que la balance entre la fosse et le plateau est parfaite, que l'orchestre et les voix y sonnent à la perfection. » D'y avoir assisté à deux représentations de l'opéra

de Mozart mis en scène par Peter Brook, dirigé de façon si différente par Daniel Harding puis par Claudio Abbado - et de deux endroits différents -, puis à la première de l'Orfeo de Monteverdi - d'un troisième endroit -, d'en avoir discuté avec des chanteurs et des musiciens nous permet de confirmer cette expertise de René Jacobs : le « nouvel archevêché » somme beaucoup mieux que l'ancien dont le principal défaut était d'assourdir l'orchestre et de le retenir prisonnier de la fosse d'orchestre.

RÊVE, MAGIE ET INTELLIGENCE

La formation retenue par René Jacobs regroupe instruments à archets, à cordes pincées, vents et claviers - un orgue et un clavecin. Répartie tout en largeur, cette formation ravit par l'opulence de sonorités à la fois transparentes et profondes. L'harmonie de Monteverdi, ses frottements si savoureux et si libres, soutiennent des « dessus » qui fascinent par le raffinement incroyable d'archets qui savent enfler et diminuer le son sans qu'aucun soufflet manériste vienne rompre les lignes.

Le travail de Trisha Brown est-il mise en scène ? Est-il chorégraphie ? L'Américaine est si bien parvenue à théâtraliser la danse et à chorégraphier le théâtre, à fusionner la scène avec le chant, à tellement intégré la façon si peu contraignante de diriger de René Jacobs que l'Orfeo dominé à Aix désarme le critique. Devant un tel miracle de fluidité, devant des images aussi distancées qu'paradoxalement bappent le spectateur - rarement on aura autant perçu la tension, l'attention d'une salle sous hypnose - on s'in-

cline avec joie. Chaque scène semble une épreuve, une idéalisation plastique (ô combien vivante !) du premier opéra de l'histoire. A priori, on pouvait craindre l'intrusion de la danse contemporaine dans la rhétorique monteverdienne, comme l'on pouvait redouter la fiction avec un décor épuré à l'extrême et qui se confond lui-même avec les lumières.

Ces préjugés s'effacent devant le rêve, la magie et l'intelligence de ce spectacle. Sans cesse nous sommes ramenés à l'irréalité, à l'immédiat, emportés vers un monde sensible, humain qui abolit toute distance - c'est bien là le paradoxe du travail de Trisha Brown - quand il prend corps dans le chant, le texte et la musique.

Car à l'exception d'un chanteur à l'intonation si exécrable qu'il ne pouvait qu'être malade, cette distribution émet par son intensité sans emphase. Au premier plan, sans pour autant qu'on puisse dire qu'il se distingue, l'Orfeo de Simon Keenlyside. La grâce qui ne touche pas terre, le feu, le désespoir, la tragédie, le refus d'abdiquer incarnés par une voix si naturelle qu'elle fait oublier qu'il s'agit de chant, comme Trisha Brown fait oublier qu'elle fait danser ce jeune ténor britannique qui, pourtant, danse. Spectacle lumineux qui aura tellement bouleversé le grand Robert Tear qu'en nous en parlant il ne pouvait que montrer sa nuque bloquée par deux heures de tension sans relâche, sa tête et son cœur : « C'est là que Trisha Brown a tout trouvé ».

Alain Lompech

Envers et contre tout

Avignon/Théâtre. « Chaos debout », très applaudi, consacre le talent de l'auteur Véronique Olmi

CHAOS DEBOUT, de Véronique Olmi. Mise en scène : Jacques Lassalle. Avec Anouk Grinberg, Pascal Elso, Michèle Gleizer, Dimitri Rataud, Henri Coimani et Pascal Rivaud. Salle Benoit-XII, à 17 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 50. Jusqu'au 28 juillet.

Véronique Olmi a gagné. A l'issue de la première mondiale de sa pièce Chaos debout, mardi 14 juillet, les applaudissements ont aussitôt éclaté. Le regard d'Anouk Grinberg, comédienne-phare de la distribution, a changé en quelques secondes. D'inquiet, il est devenu joyeux : elle avait rempli sa mission. Véronique Olmi a écrit le rôle de Katia dans Chaos debout en pensant à elle. Elle lui a fait parvenir la pièce, Anouk Grinberg l'a aimée, envoyée à Jacques Lassalle, qui a décidé de la mettre en scène. Ce projet signe l'entrée de Véronique Olmi dans le théâtre. Par la grande porte : en confirmant sur une scène d'Avignon, les indubitables qualités d'auteur qui apparaissent à la lecture de ses cinq pièces (publiées par L'Arche Édition).

« SALETÉ »

Chaos debout se déroule à Moscou, en 1992, dans un appartement communautaire : une cuisine crasseuse, des placards improvisés, des portes en bois qui donnent sur les chambres des occupants. La fesse défrichée qui court le long des murs, le sol et la belle hauteur sous plafond témoignent d'une époque où l'endroit était habité par une riche famille (décor d'Alain Chambon). Ce temps remonte aux années 30, la jeunesse de Babouchka (Michèle Gleizer) qui s'attaque aux cafards, tôt le matin, dans la cuisine : « Saleté », dit-elle quand elle aperçoit un, alors qu'elle boit son bol d'eau enveloppée de plusieurs couches grises de vêtements. « Saleté », ce premier mot de la pièce n'est pas anodin. Tout au long de Chaos debout, il en sera question : saleté du temps, de l'appartenance, des amours, des souvenirs et des trahisons, de la politique et de la guerre. « Saleté de vie », comme on dit « Putain de mort ». Depuis que l'ouï (Pascal Elso) est revenu de Tchétchénie, il dort et boit de la vodka. Elle pleure, parle, lui dit qu'elle l'aime, mais c'est comme s'il ne la voyait pas. Ils dorment dans la

chambre où le père de l'ouï pisse au lit, ils ne font plus l'amour, et Katia voudrait comprendre pourquoi. A ces trois-là s'ajoute Gricha (Dimitri Rataud), jeune voyou à la mode russe d'aujourd'hui, avec ses jeans noirs, qui trafique et nargue le monde.

Véronique Olmi, trente-six ans, n'est jamais allée à Moscou, mais on croit qu'elle y a vécu. Les petits détails qui donnent le ton d'une ville apparaissent naturellement dans sa pièce, au même titre que les grandes vagues idéologiques qui ont brassé la société soviétique puis russe des années 30 à 90. Mais à aucun moment il ne s'agit d'une reconstitution. C'est un matériau travaillé au corps pour donner lieu à une pièce construite d'une manière classique et écrite avec une force de langage peu commune.

MÊME DE VIE

Le cafard dans la cuisine et le désespoir de Katia ne cohabitent pas pour faire couleur locale. Ils sont les vecteurs de l'existence qu'a Véronique Olmi de raconter, sur une scène de théâtre, ce qui impulse le désir de vie, à Moscou ou à Paris, en Tchétchénie comme en Algérie. Putain de guerre qui tue l'amour mais fait naître l'enfant de Katia, conçu dans la rage des bras de Gricha avant que, à son tour, il parte pour Grozny, Putain de vie qui fait ressortir dans le huis clos de l'appartement communautaire la vieille haine de Babouchka, dont les parents sont morts après avoir été dénoncés comme mauvais communistes par le père de l'ouï. Dans Chaos debout, il y a ainsi beaucoup d'histoires, publiques et privées, qui s'embolent les unes dans les autres, comme des poupées russes. Aucune n'est indifférente.

Jacques Lassalle aborde ce jeu de vies avec beaucoup de précaution. Sa mise en scène joue sur la lumière, intérieure et extérieure, qui guide les personnages. Petite Katia, si fielle, rageuse et décidée : Anouk Grinberg dans le plein éclat de son talent ; on aimerait juste que Jacques Lassalle lui demande de moins plier. Imposante Babouchka, que Michèle Gleizer impose avec une force tranquille imperturbable. Touchant Gricha : Dimitri Rataud, de l'insolence aux larmes. Quant à Pascal Elso, il se sort avec les honneurs du rôle difficile de l'ouï, sur lequel pèse la guerre.

Brigitte Sabino

Apprendre à « voir » sa voix avec la soprano Régine Crespin

AIX-EN-PROVENCE de notre envoyé spécial L'Académie européenne de musique a invité la soprano Régine Crespin à encadrer (c'est la terminologie du festival), pendant un mois, des jeunes chanteurs pour préparer la production de La Fille enchantée, de Mozart, qui sera mise en scène en 1999 par Stéphane Braunschweig. A raison de six heures par jour et de six jours par semaine, Régine Crespin apporte son expérience à dix chanteurs sélectionnés sur audition. A chacune des séances de travail, ouvertes au public, Régine Crespin s'est retrouvée face à une salle comble.

Celle qu'on surnomme un jour « la Lionne » n'y a pas vu de problème majeur : « Quand je travaille, à priori, j'aime bien être seule. Avec du temps, on est moins libre de « déstabiliser » un chanteur. Dans le même temps, cela propulse les jeunes interprètes dans le bain du public. Cela leur donne un regard

immédiat sur leur voix, qui est le seul instrument qu'on ne voit jamais. » C'est aussi, affirme-t-elle, une excellente manière d'éduquer le public : « Le chant est un art difficile. Montrer les différentes étapes du travail est une façon de faire réfléchir les gens. »

ENSEIGNER RÉGÉNÉRE

Régine Crespin n'a chanté qu'un seul opéra à Aix : Ariane à Naxos, de Richard Strauss, en 1966. Elle n'en conçoit aucune amertume. « J'ai chanté ici, en concert, dit-elle, un grand nombre de fois. Et Gabriel Dussurget m'a dit un jour : « Vous êtes ma plus grande erreur. »

Voilà donc un erreur réparée. Régine Crespin ajoute : « J'ai accepté immédiatement de venir ici aider les jeunes. Quand on sortait du Conservatoire, autrefois, on était jeté sur la scène sans préparation. On apprenait sur le tas, mais le métier était moins dur. On n'avait pas, par exemple, à subir les comparaisons incessantes que l'on fait aujourd'hui à cause du disque et de la télévision.

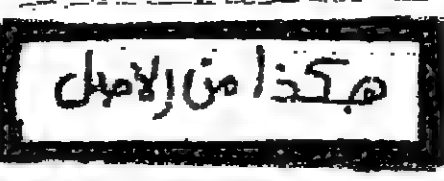
qui ont figé les interprétations. A ce propos, je dois dire que je préfère les enregistrements en public. Alors, oui, j'ai accepté de venir, d'autant que je n'aurais pas de master-classes en France. Former des jeunes chanteurs pendant un mois et les reprendre en main un an plus tard, voir et entendre l'évolution de leur voix, de leur travail, c'est formidable. »

Mais la présence de Régine Crespin pourrait sembler paradoxale. Il y a quelques années, elle refusait obstinément l'idée d'enseigner. « Soudain, raconte-t-elle, par un beau matin, face à un miroir, je me suis surprise à observer, à corriger mes propres erreurs. » Ce fut le déclic. Elle s'essaya d'abord à ce délicat exercice pendant deux ans. Aujourd'hui, Régine Crespin a le « virus » et elle enseigne en Europe et aux Etats-Unis. Pour elle, « apprendre à chanter, ce n'est pas seulement bien maîtriser l'art vocal. C'est aussi savoir regarder, dans une partition, la ligne au-dessus de celle que l'on chante, c'est savoir écouter.

quand on va à l'opéra, tout l'orchestre et pas seulement son rôle. » Régine Crespin a-t-elle un souhait ? La réponse est immédiate : « Créer en France, de l'Opéra-Corona par exemple, une véritable école de chant qui fonctionnerait sous la forme d'une troupe, avec de réels moyens matériels et financiers. »

Philip de la Croix

Classique et merveilleux FRANCIS PICABIA Galerie Beaubourg Château Nôtre-Dame des Fleurs Venise





# Un naufrage historique et cinématographique

## Le Radeau de « La Méduse ». L'évocation appliquée et hallucinée d'une célèbre catastrophe maritime

Film français d'Iradji Azimi. Avec Jean Yanne, Daniel Mesguich, Laurent Terzieff, Rufus, Jean Dessailly, Alain Mace, Marie Matheron, Philippe Loudenbach, Claude Jade. (2 h 10).

Après Waterloo, le roi retrouve Versailles, un capitaine royaliste et abruti cingle vers le Sénégal à la tête d'un équipage bonapartiste, le cinéma tombe à l'eau, qu'est-ce qui reste ? Homnis un célèbre tableau de Gérard, qui occupera les dernières séquences pour une métaphore maladroite et opaque autour du réel et de sa représentation, il reste le fantôme d'un *Thianic* à la française, version déprimée. Parce que ce *Radeau* est un film-catastrophe, mais pas du tout au sens habituel de l'expression, seulement du fait de sa déroute vers les récifs de la présentation et de l'emmi.

C'est le plus réaliste de l'affaire : il est probable que les naufrages s'emulent éperdument, eux aussi. Pour le reste, Azimi court dix mises en scène à la fois, et n'en attrape aucune. L'embarras son écran de

mobilier d'époque et autres affluents d'une reconstitution sans enjeu - on comprend assez vite qu'il préfère la République à la royauté, la démocratie à l'absolutisme et le peuple aux puissants : génial, nous aussi ! Il ajoute une voix off et des cadres pédagogiques ressuscitant fait *La caméra explore le temps*, mais, même en faisant la part de la nostalgie, on croit se souvenir que Stello Lorenzi et consorts avaient davantage de tonus et d'irrévérence.

Il traîne devant sa caméra une floppée d'acteurs connus et dont visiblement la bonne volonté est inverse de la compréhension de leur emploi dans cette affaire. D'où un défilé de fantômes, à bord du bateau, puis surtout du radeau, où - au terme de quelques scènes de genre dont on veut bien s'occuper - 149 victimes sont abandonnées par ce salut de Jean Yanne, c'est tout lui.

Le radeau, contrairement à ce que fait croire la grande bulle accrochée au Louvre, ne bouge pas - du moins dans le film. Il n'évoque nullement un esquif en perdition,

mais une scène de théâtre construite au milieu de la mer et où se pressent de trop nombreux figurants. On se prend alors à soupçonner, tandis qu'ils se battent bêtement dans le noir puis se mangent un peu les uns les autres, qu'ils attendent que les défilés réduisent suffisamment leur nombre, afin qu'ils puissent prendre la pose que la peinture immortalisa.

### CONFUSION ESTHÉTIQUE

Ce pourrait être félinien, Azimi préfère que ce soit gyesque (période noire, très bitumense) et shakespearien (une histoire racontée par un idiot et ne signifiant rien), entre un prologue images d'Épinal et un épilogue où la figure de Gérard est évoquée dans des tonalités à la Manet, ce qui n'éclaircit rien. La confusion esthétique est à son comble. Ne parlons pas de la musique.

Surtout ne parlons pas de la narration. On sait que le film, ambitieuse production montée comme un film d'auteur impécunieux, eut de sérieux difficultés matérielles, qu'il en manque sans doute des

bouts et que tout ça est bien méritoire. Mais, de même qu'il n'était pas légitime d'exiger, comme cela fut fait, de distributeurs et d'exploitants qu'ils sortent un film dont ils ne voulaient pas, il n'est guère judicieux de réclamer du spectateur de subir semblable expérience au nom de conditions de fabrication dans lesquelles il n'est pour rien. Azimi s'est battu comme un beau diable, il fit même une tentative de suicide quasiment sur les escarpins vernis de Mme Trautmann pour obtenir qu'on désenclavât son *Radeau* (et eut gain de cause). Ça ne prouve rien, sinon qu'Iradji Azimi est un homme très obstiné.

Au bout de tout cela, à l'asymptotique point où toutes ces folles hérésies et évergences se côtoient, il y a pourtant dans le baroque des styles, le cimetièrisme des grandes idées, le cirque de l'orgueil et de l'autodestruction, une sorte de splendeur hallucinée, sans nom. Il faut une étrange audace pour l'y aller chercher.

Jean-Michel Frodon

## LES NOUVEAUX FILMS

### COLD FEVER

Un jeune japonais se rend en Islande, en plein hiver, pour pratiquer le rite des morts à l'endroit même où ses parents ont péri, sept ans plus tôt. Lâché en terre étrangère, il fera un certain nombre de rencontres bizarres, comiques ou dangereuses, avant de remplir la tâche qui s'était assignée. *Cold Fever* raconte un périple à travers l'Islande. L'écran large rend admirablement justice aux paysages et à la lumière du pays. Mais les auteurs du film ont fait un peu trop confiance à l'incognito du personnage principal dans un endroit où il est dépeché et à l'énorme étrange de péripéties pour masquer la minceur de leurs propos et surmonter leur fascination pour les belles images d'hommes déserts de neige. Jean-François Desautels. *Film Islandais de Fridrik Thor Fridriksson. Avec Mastoshi Nagase, Lily Taylor, Fisher Stevens. (1 h 25).*

### FACE

Ray (Robert Carlyle, très convaincant dans un rôle où il n'a rien à faire) et ses quatre complices dévalisent une banque. L'argent disparaît, les cinq hommes vont s'entre-décliner à la recherche du traître. Pour trois parts d'une histoire aussi codée - surtout depuis *Reservoir Dogs* -, il aurait fallu à Antonia Bird un sens du dialogue et de la mise en scène dont l'absence ne saurait être palliée par la seule présence de Damon Albarn, le

### chanteur du groupe Blur, qui donne une tonalité branchée à Face.

*Samuel Blumenfeld. Film britannique d'Antonia Bird, avec Robert Carlyle, Roy Winston, Phil Davis, Steven Waddington, Damon Albarn. (1 h 41).*

### LA BALLADE DE TITUS

On reproche, sans doute à raison, à la critique de galvauder le vocable chef-d'œuvre. On lui fait moins grief d'abuser du terme « navet ». C'est pourtant la grande vertu de ce film que d'incarner à plus de prudence, car si celui-ci n'est pas un, alors lequel ? Il s'agit de l'histoire de Titus, enfermé à la cave durant les vingt premières années de sa vie, sans autre occupation que de regarder des dessins animés à la télévision. La raison était-elle suffisante pour nous infliger cette psychédé, tout au long de laquelle le comique canadien Michel Courtemanche s'efforce vainement de ressembler à Bugs Bunny ? Jacques Mandelbaum. *Film français de Vincent de Brus. Avec Michel Courtemanche, Jean-Claude Dreyfus, Natacha Lindinger. (1 h 30).*

### ÇA N'EMPÊCHE PAS LES SENTIMENTS

Depuis l'époque du Café de la Gare et du Splendid, les comiques venus du café-théâtre constituent, avec un bonheur très inégal, un des fleurons du cinéma français. Bâti autour de Smahn, on d'Élie et Dien-

onné, certains films récents ont prouvé combien il était dangereux pour le cinéma de capitaliser ainsi sur ces célébrités. Coauteur du scénario et des dialogues de ce film, c'est au tour de Chevallier et Laspales de se jeter à l'eau... et de couler à pic. Cet échec est même exemplaire de la faille du genre, tant le scénario paraît ici consisté de fil blanc, et la mise en scène un simple faire-valoir au numéro habituel des deux comiques. Son histoire de Raoul et Félix, deux minables abandonnés par leur femme respective. Soit, en d'autres termes, une tournée d'inspection de la beauté éternelle. J.-M. Film français de Jean-Pierre Jackson. Avec Philippe Chevallier, Régis Laspales, Cécile Bois. (1 h 40).

### L'AMOUR N'EST GRAVEMENT À LA SANTÉ

On a découvert en France Manuel Gomez. Pendant vingt ans environ un mois, à l'occasion de la sortie de son quatrième long métrage (réalisé en 1995), *Boca a Boca*, une comédie pas vraiment impressionnante qui témoignait tout au plus de la dévotion entretenue par le cinéaste pour un genre, la comédie sentimentale. Sorti en Espagne l'année dernière, *L'amour n'est gravement à la santé* reste dans le même registre et aggrave le diagnostic. Il s'agit de l'histoire passionnée, drôlatique et fatale entre un homme simple et une femme aux goûts de luxe qui passeront leur existence à se quitter et à se retrouver. Quelques grands hôtels internationaux constituent les jalons de cette aventure, ultimes vestiges de la

comédie classique à laquelle aura laborieusement rendu hommage le cinéaste. Manuel Gomez. *Film espagnol de Manuel Gomez. Avec Penelope Cruz, Ana Belen, Juana Puigbo. (1 h 58).*

### ARGENT COMPTANT

Se trouver devant un film que l'on a le sentiment d'avoir déjà vu cent fois stimule l'attention : il faut repérer la cause qui justifie une telle entreprise. Dans *Argent comptant*, c'est la performance de l'acteur Chris Tucker, déjà remarqué en présentateur de télé hystérique dans *Le Cinquième Élément* de Luc Besson, et qui effectue un numéro de cabotage particulièrement crispant, à côté duquel les grimaces d'Eddy Murphy apparaissent bressoniennes. C'est encore une fois l'histoire d'un tandem - ici un petit escroc et un journaliste -, traqué à la fois par la police et par un gang redoutable. C'est assez idiot et assommant, quoique épisodiquement amusant. Les méchants sont tous français, et le héros leur lâche l'insulte suprême : « *Fans de Jerry Lewis !* ». J.-R. R. *Film Film américain de Brett Ratner. Avec Charlie Sheen, Chris Tucker, Heather Locklear. (1 h 35).*

### LE RADEAU DE LA MÉDUSE

Lire ci-dessus.

### THE KINGDOM II

Lire critique dans une prochaine édition.

### LES DEUX DU SURF

Lire critique dans une prochaine édition.

## CORRESPONDANCE

### Une lettre du directeur général de l'Unesco

À la suite de notre article intitulé « Une reconstruction chaotique défigure le Liban » (Le Monde du 4 juillet), Federico Mayor, directeur général de l'Unesco, nous reproche, dans une lettre qu'il nous a adressée, d'avoir accusé l'organisation qu'il dirige d'inefficacité dans la protection des sites historiques du Liban et de « complicité pour avoir apporté sa caution » aux projets immobiliers qui menacent ces sites. M. Mayor tient à nous préciser notamment :

Au titre de la Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel de 1972, l'Unesco peut intervenir auprès de ses États membres pour attirer leur attention sur des constructions inadéquates ou le non-respect des engagements pris par eux. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'Unesco n'a toutefois pas le droit d'empêcher sur la souveraineté d'un de ses États membres. Ne disposant d'aucun pouvoir de contrainte, elle ne peut utiliser que sa force morale pour avertir les responsables nationaux et leur faire des recommandations. Par le rappel des engagements pris et l'octroi d'assistance technique, l'Unesco a pu redresser des situations critiques et empêcher la disparition de trésors culturels dans plusieurs sites du monde. Dans le cas de la reconstruction de Beyrouth, qui ne figure pas sur

la Liste du patrimoine mondial, un comité scientifique international composé d'experts spécialisés a été créé en 1995 et s'est penché sur les mesures à prendre en matière de préservation de son patrimoine archéologique et culturel. Ce comité - dont les membres sont Adnan Boumni (Syrie), Vassos Karageorghis (Chypre), André Laronde (France), Jean Lauffray (France), Jean Leclant (France), Sabatino Moscati (Italie), Alastair Northedge (Royaume-Uni), Michael Rogers (Royaume-Uni), Nicholas Stanley-Price (États-Unis/Royaume-Uni) et Ernest Will (France) - a souligné dans ses recommandations que « son rôle est strictement consultatif et qu'il appartient aux autorités libanaises, seules responsables de la protection et de la sauvegarde du patrimoine culturel (...), de prendre et de mettre en œuvre les décisions pertinentes en accord avec la législation en vigueur dans ce domaine ».

L'Unesco ne peut donc être tenue pour responsable de la mise en œuvre ou de l'ignorance de ces recommandations. Au Liban, l'Unesco a joué son rôle. Je rappelle les faits suivants : - Grâce à l'intervention de l'Unesco, beaucoup d'opérations ont été menées à bien à Beyrouth telles que la sauvegarde et la mise en valeur du Tell ancien (classé par arrêté ministériel), du quartier phénicien et du fossé médiéval, unanimement appréciées par la commu-

nauté scientifique internationale, ainsi que la réhabilitation du Musée national aujourd'hui ouvert, à laquelle l'Unesco a apporté une assistance technique pour la rénovation des locaux et le réaménagement des laboratoires. - L'Unesco est intervenue avec succès dans le projet prévu du réaménagement et de l'agrandissement du port de Byblos, qui aurait entraîné des dommages irréparables au site classé sur la Liste du patrimoine mondial. Ses recommandations ont été approu-

PALAIS ROYAL DU 20 AU 23 JUILLET 22H  
JEAN-CLAUDE GALLOTTA  
YUME, MANATSU NO MCHI NO  
TARIF : 100F / TARIF RÉDUIT : 80F



PARIS, QUARTIER D'ÉTÉ  
01 44 94 98 00 / FNAC

vées par les autorités libanaises. - L'Unesco ne ménage pas ses efforts pour éviter le remblaiement du vieux port de Tyr en rappelant sans cesse aux autorités concernées les obligations contractées par l'État libanais au titre de la Convention du patrimoine mondial et au titre de la Campagne internationale de sauvegarde du site de Tyr. Elle a obtenu la modification du tracé d'autoroute menaçant le périmètre archéologique. - À sa XXXII<sup>e</sup> session (22-27 juin), le bureau du Comité du patrimoine mondial a examiné l'état de conservation de certains sites du patrimoine mondial. En ce qui concerne Tyr, le bureau a insisté sur l'arrêt immédiat de tous les travaux d'infrastructure et sur la nécessité de mettre en œuvre une coordination active de toutes les parties libanaises avec l'Unesco pour une bonne application de la Convention de 1972. Signataire de cette Convention, le Liban est tenu d'en respecter les termes et de suivre les recommandations et décisions de ses organes statutaires.

■ CAMILLE CABANA, président de l'Institut du monde arabe (IMA), nous demande, par ailleurs, de préciser que l'exposition patrimoniale et archéologique consacrée au Liban, qui sera présentée à l'autonne, à Paris, est financée « à plus de 90 % sur le budget propre de l'IMA ».

## SORTIR

### PARIS

**Racines noires**  
Ce festival de cinéma célèbre le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage en présentant des œuvres de cinéastes noirs originaires d'Afrique, des Antilles, des États-Unis et d'Europe. La programmation est divisée en cinq parties : un panorama de la production récente des cinéastes d'Afrique et de la diaspora noire ; deux rétrospectives, l'une sur des films consacrés à la traite des Noirs et à l'esclavage, l'autre sur la place des Noirs dans le cinéma cubain ; un hommage au metteur en scène américain Melvin Van Peebles (*La Permission, Sweet Sweet Back Backaass Song...*) en sa présence ; une célébration des actrices noires qui ont illuminé le cinéma mondial depuis Josephine Baker. Des expositions et des ateliers professionnels complètent cette programmation répartie sur quatre lieux à Paris (Vidéothèque, le Quartier latin, la Latina, Espace Saint-Michel) et trois en banlieue (Cinéma du Palais à Créteil, L'Ecran à Saint-Denis, Le Carrefour à Paris).

**Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, Porte Saint-Eustache, Paris.** Du 15 au 20 juillet. Tél. : 01-44-76-62-00. Skatallites  
Malgré le décès, le 5 mai dernier à Atlanta, de leur fondateur, le saxophoniste Tommy McCook, les Skatallites, groupe légendaire du ska, la musique qu'ils inventèrent en Jamaïque au cours des années 60 et qui donnera naissance plus tard au reggae, ne jettent pas l'éponge. Leurs concerts restent toujours un concentré d'énergie joyeuse et de bonne humeur communicative. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Château-d'Eau, Les 15 et 16, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

## GUIDE

### REPRISES

de Randal Kleiser, avec John Travolta, Olivia Newton-John, Stockard Channing, Amérikan, 1978 (1 h 50).  
VO : UGC Ciné-Club les Halles, dolby, 1<sup>er</sup> ; MCMontparnasse, dolby, 2<sup>e</sup> ; MJC Odéon, dolby, 6<sup>e</sup> ; UGC Rotonde, dolby, 8<sup>e</sup> ; Gaumont Ambassade, dolby, 8<sup>e</sup> ; UGC George-V, dolby, 8<sup>e</sup> ; MJC Beaugrenelle, 19<sup>e</sup> ; Majestic Passy, dolby, 16<sup>e</sup> (01-42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17<sup>e</sup>.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place), Place de la Madeleine et Place de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Marie-Thérèse Porchet, née Bartholet de Joseph Gorgoni et Pierre Nafua, mise en scène de Pierre Nafua. Comédie Caumartin, 25, rue Caumartin, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Havre-Caumartin. Le 15, à 21 heures. Tél. : 01-47-42-43-41. De 100 F à 150 F.

Quai Nord de Carlo Boso, mise en scène de l'auteur. Arènes de Montmartre, rue Chapeau, Paris 18<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Abbesses. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-48-40-27-71. De 10 F à 70 F. David Lively (piano) Debussy : Images pour piano, livre II. Du-tilleux : Sonate pour piano. Chopin : Etudes pour piano op. 25. Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris 5<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Port-Royal. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-43-54-56-74. 120 F. Roméo et Juliette

Étoiles, premiers danseurs, ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Vello Pähn (direction), Rudolf Noureev (chorégraphie). Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 1<sup>er</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Le 15, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 50 F à 395 F. John Hicks Trio Sunset, 80, rue des Lombards, Paris 7<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Châtelet. Le 15, à 22 heures. Tél. : 01-44-94-98-00. Réservations, tél. : 01-44-94-98-00. Entrée libre. 27 juillet : Max Ernst Centre Georges-Pompidou, accès par la rue Saint-Merri, Paris 4<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-78-12-33. 30 F. Visites capitales Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1<sup>er</sup>. Tél. : 01-40-20-51-57. 30 F.

### FILAN

L'espace chapiteau du Parc de la Villette ouvre ses portes aux Colporteurs, la nouvelle compagnie d'Agathe Olivier et Antoine Rigot, tous deux formés à l'École d'Art Fratellini, lauréats du Grand prix national du cirque en 1993 et funambules de haut vol du Cirque Roncalli à la Valière Dromesko en passant par le Cirque du Soleil. Pour ce spectacle, inspiré du *Barron perché* d'Italo Calvino et mis en scène par Hudi (ex-partenaire du chorégraphe Joseph Nadi), Agathe Olivier et Antoine Rigot réunissent leurs compagnons de route : danseuse, illusionniste, voltigeurs aériens, musiciens pour créer ensemble *Filano*, un tableau onirique tissé d'humour et de poésie. Espace Chapiteau du Parc de la Villette, Paris 19<sup>e</sup>. Du 15 juillet au 29 août, à 20 heures. *Raidéche lundi, mardi et dimanche.* Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.

### NICE

**Nice Jazz Festival**  
Trois scènes, une ambiance festive en plein air, une affiche concentrée sur le jazz et les musiques latines. Avec notamment Diana Krall, Bobby Byrd, Michel Leeb - crooner et programmateur de ce festival - avec le Big Band de Gérard Billard, Hervé Mechin, Laurent de Wilde, Betty Carter, Michel Petrucciani, David Sanchez, Birell Lagrene, Julien Louzeau, Jean-Charles Capon, Erik Truffaz, Prisms, Bertrand Renaudin, David Murray, la Saint-John Coltrane Church of San Francisco, chorale dédiée à la musique de Coltrane... Bureau du Festival à l'Office du tourisme, 5, promenade des Anglais, 06100 Nice. Jusqu'au 19 juillet. Tél. : 04-93-87-19-18. Soirée 150 F ; « Pass 3 soirs » 360 F ; « Pass ensemble des concerts » 600 F ; enfants 40 F (de 6 à 12 ans).

### REPRÉSENTATIONS

Cinq-Diamants, Paris 13<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Corvisart, Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-45-80-51-31. 50 F et 90 F. Koko Wakabunoyashi, Hiroko Tomoko. Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Bastille. Le 15, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F. Claude Astier. Au Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Rue-Montmartre. Le 15, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33.

### RESERVATIONS

Paris, Quartier d'été Paris. Quartier d'été propose de la danse, de la musique, du théâtre et des promenades qui permettent de se livrer à un jeu de piste culturel et insolite à travers la ville (à des tarifs très raisonnables quand ce n'est pas gratuit). On pourra cette année visiter les cinémas, regarder la cirque de pupes de Maria Fernanda Cardoso, suivre Fippo Delbono qui joue avec les passants, découvrir une création théâtrale de Maria Perez dans une piscine, et une du Napoléon Armando Pugliese dans la tour de la Sorbonne. On attendra du jazz à Théâtre d'Albret, Pierre Henry à Clury, des musiques du monde au Luxembourg, Bee-theoven dans des jardins. Les compagnies de Jean-Claude Gallotta et de Daniel Lariue dansent au Palais-Royal, où se déroulera la grande parade japonaise du Kôji Matsuzaki. Du 15 juillet au 9 août. Renseignements, tél. : 01-49-87-50-50. Yenny Callier. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>. Le 18 juillet à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.*

### DERNIERS JOURS

26 juillet : La Gloire d'Alexandrie Musée du Petit-Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-65-12-73. 45 F. Peter Soriano, Jean-François Muraire. Maison d'art contemporain Chailloux, 5, rue Julien-Chailloux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-38-31. Entrée libre. 27 juillet : Max Ernst Centre Georges-Pompidou, accès par la rue Saint-Merri, Paris 4<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-78-12-33. 30 F. Visites capitales Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1<sup>er</sup>. Tél. : 01-40-20-51-57. 30 F.

L'Institut européen de l'Université de Genève  
offre une formation en deux ou trois semestres sur les problèmes culturels, sociaux, juridiques et économiques de l'Europe actuelle.  
S'adresser à l'IEUG  
2 rue Jean-Daniel Colladon, 1204 Genève  
téléphone 705 78 50/51, téléfax 705 78 52  
e-mail [houze@uni2a.unige.ch](mailto:houze@uni2a.unige.ch) ou [chollefs@uni2a.unige.ch](mailto:chollefs@uni2a.unige.ch)















# Le Monde des INITIATIVES

JEUDI 16 JUILLET 1996

EMPLOI

## Pourquoi rapprocher la négociation sociale du terrain

Dossier ▼ Les syndicalistes et le patronat agricole de Poitou-Charentes sont des précurseurs du dialogue local ▼ L'échelon territorial deviendrait un nouvel espace de régulation ▼ A l'instar de ce qui existe déjà en Allemagne

Jusqu'à présent, le dialogue social se situe à trois niveaux. Au plan national, il est dominé par l'interprofessionnel où interviennent les grandes confédérations syndicales et patronales. Dans les branches, il est conduit par les fédérations professionnelles qui, avec leurs équivalents syndicaux, définissent les garanties collectives, dont les conventions. Enfin, l'entreprise est théoriquement le lieu où il s'exerce au quotidien, entre l'employeur et la représentation du personnel.

Pourquoi, dans ces conditions, face à ce qui peut apparaître comme de l'abandon, faudrait-il envisager de mettre un quatrième étage à la fusée, ainsi que certains l'évoquent ? Est-il bien nécessaire de passer du national au local, et ne fonctionnait pas à la satisfaction de tous ?

Justement. Avec la mondialisation, par exemple, la tendance va à la décentralisation des échelons de la négociation. Elle se déplace même jusqu'à l'établissement, mettant en porte-à-faux les modèles sociaux-démocrates qui privilégiaient l'uniformisation.

L'Allemagne, qui a pourtant une longue pratique de la régionalisation des niveaux de négociation, éprouve aujourd'hui des difficultés d'adaptation. On pourrait cependant s'inspirer de ce modèle. Il y aurait parfois intérêt à rapprocher les instances de régulation du terrain, en raison du développement de la sous-traitance sur un bassin d'emploi ou en fonction

des réalités économiques locales. Mais il y a plus convaincant. Avec le chômage, le développement de la précarité et de l'exclusion, des situations sociales ne se perçoivent dans toute leur brutalité que dans la proximité.

Objets d'une méfiance sans doute légitime des fédérations syndicales de branche, qui défendent des statuts et des acquis, les formes nouvelles d'emploi, atypiques, les nouveaux métiers aussi, se répandent avec une ampleur qui ne s'observe bien que localement. Le travail éclaté prend une autre dimension quand on y est confronté dans chacun des actes de sa vie, et pas seulement dans son entreprise. Pour l'emploi des jeunes et l'insertion, notamment, les conséquences sociales se vivent aussi et d'abord dans l'environnement immédiat, dans la cité.

Parce qu'ils constatent un manque, par rapport à ces évolutions et ces besoins de médiation ou de régulation, différents observateurs militent donc pour la reconnaissance d'un quatrième niveau de dialogue social.

Tout récemment, Hugues Blas et Jean-Paul Jacquier ont abordé le sujet dans la revue de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES, n° 25), dans un article consacré à « la représentation sociale territoriale ». Jean-Marie Luttringer, directeur de Circé Consultants, a rédigé un rapport pour le compte de la CFDT dont les conclusions sont favorables à cet axe d'orientation. Actuellement, la région Poitou-Charentes offre un début d'illustration de ce que pourrait être cette démarche,

### Les territoires de la négociation collective

TEXTES ET AVENANTS SIGNÉS EN 1996	
ACCORDS INTERPROFESSIONNELS	57
ACCORDS PROFESSIONNELS	82
CONVENTIONS COLLECTIVES	635
DONT: AVENANTS À DES TEXTES NATIONAUX	98
DONT: AVENANTS À DES TEXTES NATIONAUX	47

innovante à bien des égards. Avec France Joubert à sa tête, l'union régionale CFDT explore, depuis plus de dix ans, des modalités d'action sur des champs qui ne relèvent pas d'ordinaire de la compétence syndicale au sens strict.

Progressivement, elle s'est dotée de structures spécifiques, avec d'autres partenaires, y compris patronaux, jusqu'à disposer d'une variété d'outils qui l'amènent sur des terrains inhabituels, mais qui correspondent à

des besoins sociaux réels. C'est ainsi qu'une association sert de laboratoire social et passe de la gestion prévisionnelle des emplois à la définition de services de proximité pour favoriser des micro-projets. Une autre fédère une petite centaine d'entreprises d'insertion par l'économique pour créer de l'emploi. Une troisième s'attache à promouvoir avec succès, en collaboration avec la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA), les groupements d'employeurs en milieu rural et dans l'artisanat. Et ainsi de suite.

Quand il défend ces initiatives et cette orientation avec une fougue communicative, France Joubert veut y voir le syndicalisme de demain, dont il entend faire un acteur responsable, engagé dans les solutions concrètes.

Mais il va plus loin. Si le syndicat est légitime dans l'entreprise, il doit accepter de s'associer à d'autres partenaires, l'Etat, la région, les employeurs, ou les associations dès qu'il en sort. Le rôle dans la société est à ce prix et, d'ailleurs, les différentes instances qu'il a contribué à créer témoignent de cette volonté. Pour certaines opérations, elles bénéficient des aides de l'Union européenne, tandis que d'autres sont soutenues par le conseil régional.

A terme, le secrétaire régional voudrait lancer une Fondation de

l'emploi solidaire qui collecterait auprès des adhérents les moyens nécessaires au financement de projets.

La région Poitou-Charentes n'ayant pas une longue histoire industrielle et ouvrière, à l'instar d'autres parfois dévolues à la mono-industrie depuis des générations, il lui était certainement plus facile d'inventer des méthodes aussi peu orthodoxes. Quand on n'est pas encombré par les pesanteurs du passé, les risques paraissent moins grands pour affronter les réalités d'aujourd'hui.

Encore que cela ne soit pas si facile, comme le démontre Jean-Marie Luttringer dans son étude menée sur place. Les autres syndicats ne partagent pas ces vues, loin s'en faut : le patronat local, autre qu'agricole, montre sa réserve et la réussite dépend de l'intérêt que manifeste un politique, Jean-Pierre Raffarin en l'occurrence, président de la région, puis de l'indulgence variable des autorités préfectorales.

Pour le milieu syndical, un tel bouleversement met également en cause des équilibres internes. De longue date, la suprématie est accordée à l'interprofessionnel pour les confédérations, aux branches pour les fédérations, au nom d'une vision du monde du travail. Modifier les règles, admettre un quatrième niveau de dialogue social, c'est aussi poser la question du pouvoir.

Interpellée par ses unions régionales, confrontées aux mêmes préoccupations que Poitou-Charentes, la CFDT réagit prudemment. La centrale de Nicole Notat, qui a saisi le sens du phénomène, préfère s'en tenir à une nécessaire « complémentarité ». Aussi prône-t-elle « l'expérimentation », qui peut être plurielle.

Alain Lebaube

### La comète de l'emploi

L'a pétulance de ses yeux clairs trahit un esprit vif et turbulent. France Joubert n'a rien perdu de l'enthousiasme qui l'a conduit, dès 1968, au syndicalisme. Trente ans plus tard, celui qui passe pour être le plus ancien secrétaire régional de la CFDT n'en a toujours pas fini de tordre le cou aux idées reçues. « C'est à nous qu'incombe la responsabilité d'innover », lance-t-il, présentant sa « comète de l'emploi », élaborée dès 1992 avec deux vieux complices de la CFDT en Poitou-Charentes, Bernard Quintreau et James Renaud.

De forme elliptique, le schéma comporte trois parties. Dans le sillage de la première, noyau dur de l'entreprise, s'étirent deux zones : l'emploi précaire et, au-delà, l'exclusion. « Cette représentation traduit le mouvement de la société qui avance en détruisant et en créant des formes nouvelles de travail et d'activité, tout en générant des

espaces de fragilité et d'instabilité », explique France Joubert. Parce qu'ils sont aussi « des champs de reconstruction du tissu social », ces espaces permettent de visualiser la place des syndicats et de définir leurs axes d'intervention. « Dans l'entreprise, nous sommes des interlocuteurs incontournables et, globalement, nous savons faire, commente-t-il. En revanche, les deux autres zones nous renvoient à nos forces et à nos faiblesses. »

Face à la précarité, « les syndicats doivent être partenaires de l'Etat, des entreprises ou des élus pour stabiliser des parcours professionnels ». Quant à l'exclusion, « nous n'y sommes ni leaders ni partenaires, mais nous devons nous y impliquer avec les associations pour aider au développement local des territoires ». Bref, être partout. Quitte à bousculer ses habitudes.

Olivier Piot

Ingénieurs,  
entrez  
dans une  
nouvelle  
dimension...

Voir pages VI et VII

Prenez dès  
maintenant  
rendez-vous  
en nous  
retrouvant  
dans **Le Monde**  
**INITIATIVES**  
du 1er septembre.

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM

Membre et/ou accréditée  
ACBSP - ECBE - IACBE - WAUC

**ieMBA** International Executive  
Master of Business Administration

- Compatible avec vos activités professionnelles de salariés
- Réservé aux cadres de plus de 30 ans
- 520 heures de formation intensive : diplôme accrédité

- 10 séminaires mensuels à PARIS
- 2 mois à NEW YORK

**MBA** Master of Business Administration  
in International Management

- Programme intensif de 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité.
- Pour diplômés de l'enseignement supérieur, 23-30 ans avec expérience professionnelle ou stages validés.

International School of Management

148, rue de Grenelle, 75007 Paris

Tél : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08

International School of Management USA

Internet: <http://ism-mba.edu>

ISM



# Poitou-Charentes, un laboratoire pour le dialogue social territorial

▼ Patronat et syndicats coopèrent autour du chantier de l'emploi, notamment dans l'agriculture

Secrétaire de l'Union régionale CFDT en Poitou-Charentes, France Joubert s'emploie depuis une bonne dizaine d'années à mettre en œuvre, à travers nombre d'initiatives qui dépassent le seul cadre de son mandat syndical, une idée-phare : « Alors que sept millions de personnes se retrouvent au bord de l'exclusion », il est urgent d'instaurer un quatrième niveau de dialogue social privilégiant l'approche territoriale, qui viendrait s'ajouter aux trois échelons habituels (l'entreprise, la branche et, au niveau national, l'interprofessionnel). « Je cherche à créer les conditions d'un dialogue social dans les territoires, qu'il s'agisse du bassin d'emploi, du pays, de la région, voire de l'Europe », explique-t-il.

Le syndicaliste a reçu un soutien non négligeable, celui du conseil régional de Poitou-Charentes. « Avec Jean-Pierre Raffarin [président UDF de la région], nous nous rejoignons autour de cette idée selon laquelle l'homme n'est pas un sujet, mais un projet », dit-il simplement.

A l'unisson, Dominique Hummel, directeur général des services du conseil régional, affirme : « A la différence de l'Allemagne ou des Etats-Unis, la France est trop pauvre en corps intermédiaires crédibles. C'est donc à partir des territoires, des solidarités locales et des effets de réseaux qu'il faut recomposer l'action publique, et notamment sociale ».

### INSERION

Directeur régional du travail et de l'emploi, Marc Biehler en est également convaincu : « Il faut s'engager résolument dans la voie de la décentralisation, du dialogue social et de la négociation collective. D'autant que la loi Aubry sur les trente-cinq heures apportera nécessairement un nouvel élan dans ce sens ».

C'est dans le domaine de l'insertion que cette convergence des idées a connu une première application concrète, puisque « ces problèmes ne peuvent être résolus que localement », souligne Alain Ribager, directeur de l'association ini-

tiative régionale pour l'insertion et la solidarité (IRIS). Créée en 1992 par la CFDT et des professionnels du secteur, cette union régionale regroupe 98 structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) - associations intermédiaires, entreprises d'insertion, régies de quartier... - qui, chaque année, offrent 3 000 postes de travail (équivalent temps plein) à des personnes en difficulté.

### STRATÉGIE

Les atouts de la mise en réseau territorial sont évidents pour ces structures, caractérisées par leur petite taille et leur dispersion, souvent confrontées aux mêmes problèmes et qui trouvent là le moyen d'échanger leur savoir-faire : « Non seulement nous pouvons mettre en œuvre une stratégie de développement et de professionnalisation des SIAE, mais encore cette union nous donne une force suffisante pour nous faire entendre et devenir ainsi un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, et notamment du conseil régional qui finance en partie le dispositif », souligne Alain Ribager.

Autre déclinaison concrète du principe territorial, l'Association pour l'emploi rural (APER) a été créée en 1988 par les organisations patronales (Fédération régionale des syndicats d'exploitants agri-

coles, Centre régional des jeunes agriculteurs, Fédération régionale des coopératives d'utilisation de matériel agricole) et les syndicats de salariés (CFDT et CGC).

Son objectif est de promouvoir la constitution de groupements d'employeurs (GE) dans l'agriculture ou l'artisanat : il s'agit de « répondre à l'attente des agriculteurs qui ont besoin de main-d'œuvre mais n'ont pas la possibilité d'embaucher quelqu'un à temps complet », explique Yvette Guériu, chargée de mission à l'APER. Le conseil régional et l'Etat accordent à chaque constitution de GE une aide de 16 000 et 12 000 francs respectivement. En dix ans, 173 GE ont vu le jour (dont neuf dans l'artisanat), créant 221 emplois.

Aux yeux de France Joubert, l'APER participe bien du quatrième niveau de dialogue social « dans la mesure où ce sont les patrons et les syndicats de salariés de Poitou-Charentes qui ont pris une initiative en faveur de l'emploi et ont ainsi répondu aux attentes du corps social agricole. D'autant qu'il s'agit là typiquement d'un problème qui ne relève ni de l'entreprise, ni de la branche, ni du niveau national ».

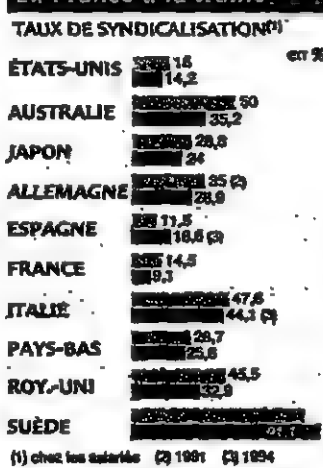
France Joubert milite aussi pour la création, dans chaque territoire, d'une sorte de laboratoire de l'innovation sociale, à l'image de celui créé en 1990 par la CFDT en Poitou-Charentes, baptisé Avertir.

Cette association, conçue comme « un lieu d'échanges et de concertation entre les partenaires sociaux, les associations intermédiaires, la région et l'Etat sur les problèmes du travail », expérimente de nouvelles solutions, à travers la gestion prévisionnelle des emplois, le développement des services de proximité...

A ce jour, l'action d'Avertir aura permis de faire éclore une dizaine de micro-projets : services de garde-malade ou d'aide à domicile, de repassage, d'entretien des espaces verts... Le prochain chantier d'Avertir ? « Sans doute la mise en place des 35 heures dans les PME », répond France Joubert.

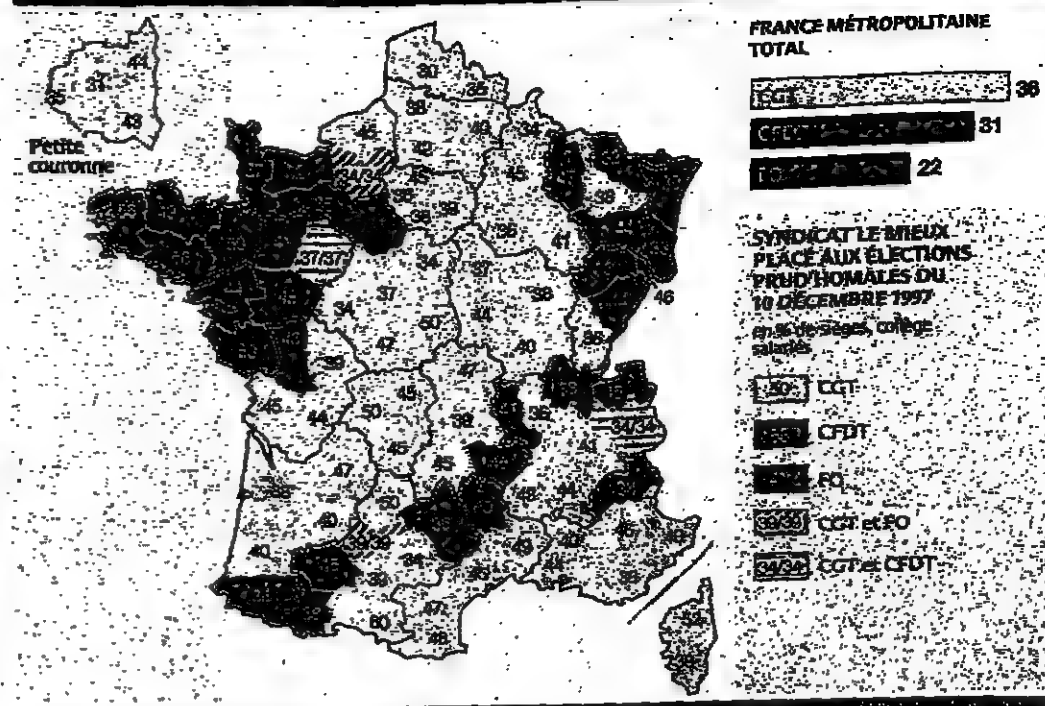
Philippe Bavereil

### La France à la traîne



(1) Chiffre des salariés en 1991 et 1994

### L'implantation territoriale des syndicats



# La CFDT croit en l'expérimentation

▼ La décentralisation a ouvert de nouveaux espaces de régulation

Aux yeux de la direction de la CFDT, des initiatives telles que celles menées en Poitou-Charentes, aussi prometteuses soient-elles, doivent pour l'heure demeurer expérimentales. Et ce, pour plusieurs raisons qu'énumère Michel Jalmain, secrétaire national chargé des questions de l'emploi au sein de la commission exécutive confédérale.

Il y a d'abord un équilibre des forces à respecter entre les moyens d'intervention, « complémentaires », des régions et des branches professionnelles. Il faut « additionner les atouts » de l'action interprofessionnelle avec ceux des fédérations.

Ensuite, si la réussite d'innovations aussi hardies dépend de l'environnement social et politique, elle met aussi en évidence des zones de fragilité. Certes, la démarche correspond parfaitement au type de syndicalisme développé par la CFDT, « acteur de la transformation sociale », mais ces orientations ne sont pas partagées par tous. Avec Force ouvrière et la CGT, dans une moindre mesure, qui y sont opposés, il existe là une « ligne de fracture ». De même, les organisations patronales sont en

majorité peu disposées localement à développer des partenariats, soit pour des motifs idéologiques, soit par peur des risques. Une attitude qui se retrouve chez les politiques.

Toutes ces difficultés n'empêchent pas que l'évolution de la société amène à prendre en compte d'autres réalités. Clairement, « les problèmes sociaux dépassent les capacités de la branche ». La décentralisation, par la loi, a ouvert des espaces de pouvoir et de régulation, offre la perspective de niveaux supplémentaires de négociation. Le dossier de la formation professionnelle en fournit un bon exemple. Au travers du chômage, de l'exclusion ou de l'éclatement des formes de travail et du salariat, ce sont aussi des mutations ou des difficultés qui se trouvent être « mieux perçues localement », au plus près du terrain.

### INVENTAIRE

Les unions régionales résistent bien ces dimensions émergentes de l'activité syndicale. Elles s'y sont investies, pour l'emploi des jeunes, pour l'insertion, pour le développement local, ou en aidant à la création de groupements d'employeurs, selon des modalités qui varient en fonction des ré-

gions. « On observe une poussée très forte des régionaux, de plus en plus moteurs, et qui demandent à être reconnus pour ce qu'ils font », reconnaît Michel Jalmain. C'est pourquoi la confédération a souhaité disposer d'un inventaire et obtenir un diagnostic des différentes réponses apportées par les territoires. Un rapport qui a été confié à Jean-Marie Luttringer, directeur du cabinet Circé.

Tout en considérant qu'il s'agit là d'une voie d'avenir, la CFDT n'entend pas encadrer un mouvement qui doit laisser la place à « la diversité des initiatives » et passe par « la persuasion des personnes ». « L'étape suivante se construisait d'elle-même », se persuade Michel Jalmain qui, à propos de l'idée d'une fondation de solidarité, pour financer des projets favorables à l'emploi, estime là aussi qu'il serait « prématuré » de généraliser. De la sorte, on encouragera « une expérimentation régionale », au même titre que d'autres solutions. Ce qui n'interdit pas de penser que cette initiative « constitue une bonne réponse pour l'action en faveur des chômeurs et représente une approche plus positive ».

A. L.

# Les négociations locales bousculeraient surtout les branches professionnelles

▼ Les partenaires sociaux sont conscients de cette possible redistribution des cartes. Voilà pourquoi certains traînent des pieds

Le niveau territorial n'a jamais constitué un terrain de négociation entre partenaires sociaux, à l'exception de quelques branches comme la métallurgie et le bâtiment qui négocient les salaires au plan départemental ou régional. Pourtant aujourd'hui, un tel espace de régulation sociale se cherche, comme en témoignent les initiatives qui se profilent dans plusieurs régions. Des initiatives qui font du « local, un levier de renouvellement du dialogue social », assure Jean-Paul Jacquier, du cabinet de conseil Chronique S, pour avoir récemment fait un état des lieux de la représentation sociale territoriale.

Si les cédétistes sont sur le terrain les plus enclins à impulser des dynamiques territoriales, au sein de la CGT aussi on s'interroge aujourd'hui sur les modalités d'une approche territoriale de l'action syndicale. « La branche et l'interprofessionnel restent les pivots de la négociation pour que soit garantie une couverture uniforme pour les salariés », rappelle Marie-France Boutroux, secrétaire confédérale CGT, en charge des garanties collectives. Elle admet cependant qu'il puisse y avoir des négociations territoriales, prenant en compte les réalités locales, pourvu qu'elles « soient encadrées et validées par les branches ».

Une avancée à laquelle FO, pour sa part, se refuse encore, du moins au niveau confédéral. « Si, localement, le dialogue social se développe, c'est bien, mais je ne vois pas l'utilité de rajouter un niveau de négociation de plus. Il y en a déjà assez », avance Michèle Blaggi, secrétaire confédérale en charge de la négociation collective.

Mais pour Gérard Clément, de l'union interdépartementale FO Drôme-Ardèche, si l'approche territoriale ne peut se concevoir que dans un cadre juridique précis de hiérarchie des accords, elle mérite aujourd'hui d'être développée au regard de certaines réalités locales. « L'ouverture du dimanche est le type même d'action qui revêt une dimension territoriale car elle porte sur un sujet étroitement lié aux us et coutumes locales », illustre-t-il.

« Tout ne se joue plus au niveau de la branche », soutient Jean-Paul Leduc de l'Union régionale CFDT Pays de la Loire. Avec le développement de la sous-traitance notam-

ment, nous sommes confrontés à des problématiques locales qui ne peuvent être appréhendées par la branche. Aujourd'hui, par exemple, des salariés de la métallurgie du bâtiment, de la chimie travaillent pour les chantiers navals. Même si ceux-ci relèvent de différentes conventions collectives, ils n'en sont pas moins soumis à des contraintes identiques, puisque travaillant sur un même territoire pour un même donneur d'ordre », explique-t-il, constatant qu'il n'existe pas de pendant social aux chartes de sous-traitance qui sont élaborées sur le plan commercial. Si la non-

prise en compte par la négociation de branche de réalités locales pousse ainsi des acteurs du terrain à poser les jalons d'un nouvel espace contractuel, ces derniers ne souhaitent pas pour autant opposer approche territoriale et action des branches professionnelles, mais bien jouer la complémentarité.

### EFFET D'ENTRAÎNEMENT

« L'objectif n'est pas de négocier des accords dérogatoires, mais des avancées, défend Jean-Louis Walter de la CGC qui voit là une source d'expérimentations. Hormis sur des sujets comme les retraites, les fonds de pension, l'assurance-

chômage qui relèvent de la négociation nationale interprofessionnelle, aujourd'hui, les innovations sociales proviennent davantage du terrain ».

Une telle approche nécessite cependant de repenser l'articulation des niveaux de négociation. Or cela suppose, tant au plan syndical que patronal, que les branches, tout en gardant la responsabilité de fixer un cadre minimal, acceptent d'être plus souples quant à leurs prérogatives.

Pour Dominique Tellier, directeur des relations du travail au CNPF « l'émergence d'espaces de négociation au niveau territorial dépendra de la volonté des branches

de lui laisser une marge de manœuvre ». L'organisation patronale se montre officiellement très réservée sur cette question.

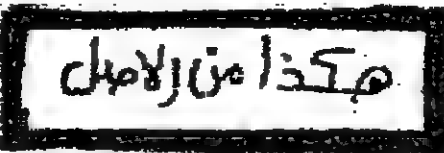
Si là où elles se développent, les initiatives se heurtent aujourd'hui à la fois au poids des habitudes et aux limites fixées par le cadre juridique, la loi sur les 35 heures aura sans aucun doute un effet d'entraînement en ouvrant la possibilité de négociations inter-entreprises au plan local, affirme Jean-Marie Luttringer, directeur de Circé Consultants et auteur d'une étude sur « les initiatives de la CFDT en Poitou-Charentes ».

La réflexion engagée récemment par la CGT n'est d'ailleurs pas fortuite. « Nous ne pouvons pas priver les PME de représentation syndicale », explique Marie-France Boutroux qui sait aujourd'hui nécessaire l'adaptation du syndicalisme aux spécificités des petites entreprises. Or, comme l'avance Etienne Adam de l'URI-CFDT Basse-Normandie, « la négociation territoriale est un levier pour développer notre action auprès des salariés de PME ».

Quelle que soit la clé d'entrée, l'émergence d'un tel espace contractuel ne se fera pas, à l'évidence, sans bousculer le mode de fonctionnement des organisations patronales et syndicales. « Cela remet en cause notre propre organisation, reconnaît Jean-Louis Walter. Nous sommes conduits à renforcer le rôle des unions locales et à redéployer nos moyens au profit de celles-ci. C'est, pour nous, une petite révolution, avoue-t-il. Si au niveau local, ils plaudent, au niveau central, ils traînent des pieds... »

Francine Aizcovic

Laetitia Van Eckhout





## Le monde de l'informatique

C'est le facteur  
du 17<sup>ème</sup>  
qui va être content !



# Le Département\* change d'Arrondissement\*

Avec près de 2 500 collaborateurs partout en France, Unilog est l'un des tous premiers groupes indépendants du conseil et de l'ingénierie en informatique. Depuis notre création, notre développement s'appuie sur une politique et une stratégie claires : • recruter les meilleurs potentiels, les former et les promouvoir • appréhender l'ensemble des technologies et anticiper les évolutions • préserver notre indépendance et pérenniser l'entreprise.

## JEUNES INGÉNIEURS

Diplômé(e) d'une école d'ingénieurs ou de l'université, vous débutez dans la vie professionnelle ou vous avez déjà acquis une première expérience. En rejoignant Unilog, vous intégrez une entreprise qui, depuis sa création, privilégie la dimension humaine et mise sur la diversité des personnalités.

Avant de rejoindre nos équipes sur des projets et des missions auprès de nos clients, vous recevrez une solide formation aux outils et aux méthodes informatiques.

Unilog investit sur ceux qui s'impliquent.

Notre croissance, ainsi que notre stratégie de développement des compétences et de gestion de carrières, représentent pour vous la certitude d'évoluer au sein de notre Groupe vers les filières de Management, d'Expertise ou de Conseil.

\* Le Département Recrutement d'Unilog quitte le 17<sup>ème</sup> arrondissement et s'installe 37, rue du Rocher dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV),  
sous réf. LM-07, à : UNILOG - Département Recrutement  
Séverine Thirel - 37, rue du Rocher - 75008 Paris.  
Email : recrutement@unilog.fr



## Chefs de projet

Architecture système & réseau, intégration,  
métrologie, audit analyse de risques

Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalents (bac +5), vous justifiez d'une expérience réussie de 4 à 6 ans dans le domaine de l'informatique technique ou industrielle, dont 1 année environ en tant que chef de projet.

Vous êtes motivés pour l'un des métiers cités en référence et vous avez une expertise dans les domaines UNIX, ORACLE, RESPAJ et/ou INTRANET ?... Alors, rejoignez nos équipes de l'OCISI, Organisme Central d'Intégration et de Soutien Informatiques de France Télécom : vous serez en charge de mener à bien les missions qui vous seront confiées dans le cadre du métier relevant de votre domaine de compétences.

Rigueur et intuition techniques, sens de l'organisation et du travail en équipe, pragmatisme et rapidité d'adaptation sont les qualités qui contribueront à votre réussite à ces postes, au sein d'un Groupe ouvrant de larges perspectives d'évolution de carrière aux candidats à fort potentiel.

Les postes sont basés à Guyancourt (78).

Merci d'adresser à notre adresse votre lettre administrative et CV, sous référence LM, en précisant votre rémunération actuelle.

SM CONSEIL, 67 rue de Miramez, 75008 PARIS.



Organisme Central d'Intégration et de Soutien Informatiques

Nous allons vous faire aimer l'an 2000

## Test qualitatif

Notre agence de publicité recherche, pour participer à un projet de campagne, des jeunes diplômés en ingénierie mécanique ou électrique (grandes écoles ou universitaires).

## Jeunes Ingénieurs

Si cette offre vous intéresse, appelez le 01 53 24 28 44 avant le 21 juillet 1998. Indemnisation prévue.

## Ingénieurs commerciaux

## Responsable des ventes Europe et Grand Export

Fibres métalliques pour tissus techniques haute technologie

### Le monde est notre village L'in est notre passion

SPRINT METAL c'est la réactivité d'une PME et l'appartenance à un Groupe International. Nous sommes l'un des rares fabricants au monde de fibres métalliques ultrafines (quelques microns) et l'une des composantes du pôle Produits Longs Inox et Allages du Groupe USINOR (500 ME, 640 pers.). Nos produits concernent aussi bien le marché grand public que celui de la haute technologie : industrie du verre, vêtements de sécurité antistatiques, télécommunication, aéronautique... et ce n'est qu'un début ! Les domaines d'applications : électroconduction, ultrafiltration, résistance à la corrosion et hautes températures, blindages électromagnétiques... Nos fibres sont destinées à être transformées selon les techniques propres à l'industrie du textile : crantage, filature, tricotage, tissage, ourlage, non-tissés... Notre avancée technologique nous ouvre aujourd'hui des marchés en croissance exponentielle.

Nous décidons de confier le développement de nos ventes sur le plan mondial à un professionnel.

Votre rôle est capital : vous établirez le pont entre deux mondes qui gagnent à devenir partenaires, la métallurgie et le textile technique. Vos actions stratégiques prioritaires seront :

- renforcer notre présence chez nos clients,
- conquérir des parts de marché chez les industriels utilisant déjà ce matériau,
- convaincre ceux qui hésitent encore à choisir la filière acier,
- proposer les solutions acier à ceux qui n'imaginent pas tout ce que SPRINT METAL peut faire pour eux !

Le profil du collaborateur que nous recherchons est rare : c'est un ingénieur de formation ou expérience textile, avec une solide expérience de la négociation et de la vente. L'anglais courant est indispensable, l'allemand et l'espagnol sont aussi de très sérieux atouts.

Ce poste vous offre la possibilité de résider en France dans la ville de votre choix.



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. 48070, à notre conseil, Charles KOEHRER, CPA-GRS Conseil, 54 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.



**CHRONIQUE**  
par Alain Lebaube  
**Employabilité**

**E**n bonne logique, l'évolution était inévitable. Dès lors que l'on évoque l'hypothèse d'une réforme de la formation professionnelle qui pourrait voir le jour en 1999, il était certain que le thème de l'employabilité reviendrait sur le devant de la scène. C'est désormais chose faite, puisque, par deux fois au moins, publiquement, le CNPF a annoncé la couleur pour les discussions qui doivent préalablement s'ouvrir à l'automne avec les organisations syndicales.

François Trismel, directeur de l'un des organismes collecteurs des fonds de la formation, appelé à prendre des responsabilités au sein de la délégation patronale en octobre, n'en fait pas mystère. Selon lui, le dossier de la formation professionnelle va connaître la troisième grande étape de son histoire.

La loi de 1971 avait consacré la responsabilité de l'entreprise dans la formation de son personnel. Même timidement, la loi de 1991 avait ensuite introduit la notion de co-investissement, le salarié pouvant, en partie, être amené à se former en dehors de son temps de travail. Aujourd'hui, la phase suivante serait de rendre chacun individuellement « responsable de la maintenance de sa qualification professionnelle ». Autrement dit, responsable de ce que le jargon nomme l'employabilité.

Bien sûr, le sujet ne date pas d'hier. Il fut même un temps, ancien, où quelques entreprises, incapables de garantir l'emploi, se proposaient d'entretenir les compétences de leurs salariés, pour l'usage interne d'abord, mais aussi dans l'intention de faciliter un reclassement éventuel. Puis, insensiblement, le discours changea pour faire davantage

porter la responsabilité sur les individus.

Quand la Commission européenne décréta que 1996 serait l'année de « la formation tout au long de la vie », voire de « l'orientation tout au long de la vie », la charge de la preuve se déplaça encore plus. Sous l'ardente obligation de devenir « l'entrepreneur de soi », par ailleurs louable et qui fit florès plus tard, pointait également la tentation d'un désengagement de l'employeur qui se sentirait moins responsable des adaptations collectives de sa main-d'œuvre.

Telle qu'elle est crûment exprimée, cette fois, la volonté patronale ne souffre pas d'ambiguïtés. Nul doute que ce projet, affiché dans la perspective de la réforme, ne provoque des réactions outragées parmi les syndicalistes. Il ne faut pas oublier que ceux-ci s'opposèrent à ce que le co-investissement s'étende jusqu'à la participation financière ou, à défaut, que soit envisagé un dédit-formation en cas de départ de l'entreprise.

Face à cette nouvelle définition de la formation professionnelle, certains mettent en avant sa valeur... pédagogique ou y voient le moyen d'une émancipation. Enfin, le salarié serait rendu acteur de ses choix professionnels, arguent-ils.

Mais, à ceux-là, on pourrait opposer quelques réalités d'évidence. Comment les catégories peu qualifiées, dont l'horizon se limite à un bassin d'emploi de la mono-industrie, pourraient-elles faire les bons choix quand un cadre éprouve des difficultés pour mener sa propre barque ? Tandis que les entreprises déclarent ne pas avoir de lisibilité à court terme ou changent de stratégies, il faudrait que les salariés sachent anticiper, seuls ?

**A moyens identiques, essayer de rendre l'ANPE plus efficace**  
par Pascal Lièvre

**D**epuis 1967, date de sa création, l'efficacité de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) est toujours décriée. Une organisation est dite inefficace lorsqu'elle n'atteint pas ses objectifs. Il faut bien reconnaître que les objectifs ambitieux fixés par les pouvoirs publics à cet établissement ont rarement été atteints. Il suffit de reprendre les différents discours des directeurs de l'ANPE, depuis son origine jusqu'à aujourd'hui, pour se rendre compte de cette constance, ou bien de feuilleter les différents rapports sur cette institution, comme le document élaboré par la Cour des comptes en 1982.

Il faut bien convenir, d'une part, que sa mission est délicate au vu de la complexité du marché du travail et, d'autre part, qu'elle joue trop souvent le rôle de bouc-émissaire, à la fois vis-à-vis des demandeurs découragés par leurs vaines recherches et vis-à-vis des employeurs confrontés à l'incertitude qu'est une opération de recrutement.

Enfin, c'est le manque de moyens qui est évoqué pour expliquer le décalage entre les résultats et les objectifs. Il est possible de redouter qu'à la prochaine échéance du contrat de progrès signé entre l'Etat et cet établissement, c'est-à-dire au mois de décembre 1999, les résultats soient encore trop à l'écart des objectifs désirés.

L'Etat avait consenti à participer largement au plan de modernisation de cette institution à condition que les objectifs soient atteints. L'ANPE est aujourd'hui une entreprise moderne, déchargée des lourdes fonctions administratives, qui doit pouvoir centrer toute son action sur sa mission de placement. Un débat va vraisemblablement s'engager

autour des moyens dont bénéficie cet établissement par rapport à ses homologues européens. Il est vrai que les moyens en personnel dont dispose l'Agence française sont faibles par rapport à des pays comme l'Allemagne, la Suède ou les Pays-Bas (si l'on évalue ces moyens à partir du ratio : nombre d'agents rapporté à celui des demandeurs d'emploi).

Nous ne rentrerons pas ici dans le débat sur les moyens que devrait avoir l'ANPE pour atteindre ses objectifs, ni sur leurs caractères réels. Par contre, nous voudrions nous interroger sur le problème de l'efficacité de l'ANPE, c'est-à-dire sur le rapport qui existe entre les moyens mis en œuvre par cette institution et ses résultats.

L'ANPE peut-elle faire mieux avec des moyens identiques ? La réponse est oui peut-être. Il ne s'agit pas d'une réponse rapide, facile, faite à la va-vite, pour provoquer, mais d'une réponse qui est le fruit de travaux de recherche patientement menés depuis 1981 sur le sujet. Le problème essentiel réside dans la compréhension qu'ont les dirigeants de l'ANPE du processus d'appariement des offres et des demandes d'emploi sur le marché du travail.

L'idée dominante qui survit à la succession des directeurs de

l'établissement et des hommes politiques, est que l'ajustement des offres et des demandes d'emploi se réalise principalement à partir d'une information objective sur la qualification. L'ANPE est chargée de réduire les imperfections du fonctionnement du marché du travail. Il s'agit d'en améliorer la transparence et la mobilité.

Globalement, depuis son origine, la politique de l'établissement est tendue vers cette vision du fonctionnement du marché du travail. L'ANPE, pour réaliser, doit être considérée comme un simple système de stockage et de transmission de l'information. Si le travail de codification est bien fait, si les demandes des employeurs sont correctement identifiées, si le logiciel qui gère le fichier des demandeurs d'emploi est performant, la procédure d'appariement sera efficace.

Or de nombreux travaux de recherche montrent que le processus d'ajustement des offres et des demandes d'emploi par l'ANPE s'effectue à partir d'une information subjective sur les qualités personnelles des candidats ou des profils recherchés. Mieux, il apparaît que c'est ce type d'information qui est au cœur du recrutement

des individus qui circule dans le processus d'ajustement, c'est ce qu'on appelle, en économie, des « conventions », c'est-à-dire des accords implicites sur des comportements, des valeurs. Ce phénomène permet de comprendre pourquoi ce sont les réseaux sociaux qui sont les canaux les plus utilisés, les plus efficaces et les plus efficaces en matière de recrutement et de recherche d'emploi.

Pour améliorer ses performances, l'ANPE peut intégrer la circulation de ce type d'information dans son mode d'organisation des procédures d'appariement. Il faut alors appréhender cet établissement comme un réseau social institutionnel et non comme un simple système de transmission de l'information.

Mais cela est-il réalisable ? Comment rendre opératoire ce type de constat ? Nous avons développé cette idée dans différents colloques internationaux, à Montréal, à Tours et, il y a deux mois, à Boston dans le Massachusetts. Nous avons proposé une première version, simplifiée sans doute, d'un modèle de fonctionnement de l'ANPE en intégrant la circulation d'information subjective en son sein et permettant de faire apparaître des niveaux de performance en fonction du mode d'organisation.

Il ne s'agit pas d'un quelconque remède miracle permettant de résoudre le problème de l'efficacité supposée de l'ANPE, mais d'une modeste tentative d'utilisation de la recherche fondamentale et appliquée pour améliorer le fonctionnement interne de cette institution.

Pascal Lièvre est maître de conférences en sciences de gestion à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand.

**PARUTIONS**  
**Des règles pour former**

ÉTHIQUE ET FORMATION  
de Paul Dupouey  
Insep, 280 p., 190 F.

Plus d'un quart de siècle après l'adoption de la loi qui a organisé la formation continue, le constat dressé par Paul Dupouey, consultant en ressources humaines, n'est pas particulièrement optimiste. « L'objectif d'éducation permanente est globalement au point mort et n'a jamais vraiment décollé », écrit-il. En outre, la « formation continue a généré une réelle bureaucratie peu contrôlée et largement cooptée ». Elle constitue un moyen structurel de financement des organisations socioprofessionnelles.

L'auteur ne jette cependant pas le bébé avec l'eau du bain. En notant au passage la clarification apportée par la loi quinquennale de 1993 entre production de formation et collecte des fonds, il examine toutes les formes que peut prendre la construction d'une éthique en formation sur les terrains du professionnalisme, du respect de la personne à former, de la logique financière, des directions de travail retenues, de l'information diffusée.

Il estime aussi que la question du bénéficiaire principal de la formation doit être traitée, car c'est souvent l'entreprise et non le stagiaire qui est le « décideur » en la matière. Pour Paul Dupouey, l'employabilité dans l'entreprise et sur le marché du travail apparaît actuellement comme un axe prioritaire de la réflexion éthique. Il serait dommage qu'un tel ouvrage, à la fois approfondi et clair, ne soit lu que par des formateurs. Il ne déparait pas dans les bibliothèques des DRH, des PDG, voire des politiciens.

**Comment enrichir ses connaissances**

GUIDE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE  
de Marcel Pariat et Joëlle Allouche-Benayoun  
Dunod, 308 p., 190 F.

La formation continue et les avatars qu'elle a connus, les dispositifs dont elle relève, les organismes qui la financent et qui la dispensent, les « usagers » auxquels elle s'adresse, les méthodes qu'elle met en œuvre, le rôle qu'elle peut jouer en matière d'insertion : voilà l'essentiel de cet ouvrage. Il apprendra peu de choses aux acteurs de la formation, mais il leur permettra d'avoir sous la main l'essentiel des références sur ces sujets.

Marcel Pariat et Joëlle Allouche-Benayoun font souvent preuve de discernement. Par exemple, quand ils notent que les gouvernements qui ont promu la formation continue dans les années 60 « y voyaient un moyen de surmonter les ruptures entre classes sociales », alors que ceux des années 80 « y verraient d'abord un moyen de sortir de la crise ». Ou quand ils constatent qu'actuellement « le discours industriel envahit le discours éducatif », car « on parle de plus en plus dans les milieux de la formation en termes de gestion et de management ». Le classement adopté par les auteurs est clair, mais surprend parfois. Ainsi l'histoire du syndicalisme français apparaît dans un chapitre intitulé « Partenariat et territoire ».

Daniel Urbain

**La notion de compétence passera par le chemin de la technicité**  
par Serge de Witte

**L**a compétence est devenue un enjeu national. Les entreprises doivent adapter leur gestion à l'environnement économique globalisé, maintenir leur niveau de performance et entretenir le meilleur climat social possible. Le pari est tout aussi important pour les salariés qui souhaitent obtenir la reconnaissance, symbolique et financière, de leurs savoir-faire et pour les non-salariés qui doivent entretenir ou augmenter leur « employabilité ».

Quant aux pouvoirs publics, ils peuvent trouver à l'occasion d'entretenir le dialogue social et déboucher sur un nouveau compromis républicain en rapport avec le contexte économique mondial.

Cela est de mieux en mieux perçu par l'ensemble des partenaires sociaux depuis que cette notion de compétence est apparue dans le langage managérial il y a une quinzaine d'années, surtout dans l'industrie, et qu'elle est maintenant utilisée par tous les acteurs, y compris dans des réalisations conséquentes : accords d'entreprises, de branches, refontes de classifications, etc.

Pour l'instant, essentiellement sur le terrain des entreprises, l'encadrement et les services du personnel utilisent la compétence pour mieux identifier ce qui contribue à la performance d'ensemble, pour entretenir la motivation des salariés par la reconnaissance de leurs savoir-faire, l'accroissement de la mobilité, de nouvelles perspectives de carrière. Cette utilisation intensive vise aussi à modifier progressivement les représentations du travail, à se recentrer sur le marché et le client, à décloisonner les filières héritées de l'organisation par poste.

Les opérateurs savent bien, et depuis longtemps, que même avec une définition de poste

« scientifiquement » poussée, deux titulaires de l'emploi ne le tiennent pas de la même façon. Les cadres aussi le savent bien.

Les psychologues du travail ont montré qu'il n'y avait pas de travail manuel : tout travail, même le plus simple, mobilise l'activité du cerveau, donc ce qu'il y a de plus personnel, de plus original, de plus biographique, chez un individu. Les ergonomes ont découvert que derrière le travail prescrit, apparaît toujours le travail réel. Les représentants du personnel militent pour faire avancer la reconnaissance des « savoirs ouvriers ». La compétence est donc, peu à peu, utilisée par tout le monde.

Mais c'est là que le bât blesse : recourant des constats d'autant plus pernicieux qu'ils sont d'évidence, où chacun pense avoir sa définition incontestable car fondée sur son propre ressenti, où l'on s'interdit de s'enfermer dans une définition qualifiée « d'intellectuelle », ou de « théorique », au motif que chacun doit y aller de sa propre définition et que l'essentiel est qu'on se mette d'accord entre partenaires de bonne volonté, cette notion est donc non définie.

Pourtant, et curieusement, une sorte de définition minimale semble se dégager de la pratique : la compétence est composite. Elle mobilise des connaissances, des savoir-faire, de l'expérience, des bonnes pratiques... Elle n'est pas directement observable mais se manifeste par ses effets au poste de travail.

Donc, ce n'est jamais la compétence que l'on observe mais ses manifestations. On constate le résultat (une performance), pas ce qui l'explique. De plus, ce résultat ne dépend pas exclusivement d'elle. Il dépend aussi de la motivation au

travail, de la précision des objectifs à atteindre, des ressources allouées pour le faire, de l'environnement économique.

Tout cela rend les échanges confus : on ne sait jamais de quoi l'on parle, quand on parle de compétence ! Il faut essayer de démêler ce qui est du résultat observable de ce qui relève d'une tentative d'explication de ce résultat.

Et c'est à l'occasion de cette tentative d'explication que le débat atteint son maximum de confusion : chacun y va de ses

« savoir apprendre », et « apprendre à savoir ». Le dictionnaire de la compétence va pouvoir être prochainement écrit.

La compétence est une notion socialement utile. Mais elle nécessite un minimum de technicité. Apprendre à décrire l'activité et rien qu'elle : la hiérarchiser ; et seulement après, s'appuyer sur les résultats des sciences cognitives pour analyser les composants utilisés dans la performance. Faute de quoi, les maladroites, les imprécisions, les confusions vont rendre le dialogue de plus

**TRIBUNE**  
Les psychologues du travail ont montré qu'il n'y avait pas de travail manuel : tout travail, même le plus simple, mobilise l'activité du cerveau, donc ce qu'il y a de plus personnel, de plus original, de plus biographique, chez un individu. Les ergonomes ont découvert que, derrière le travail prescrit, apparaît toujours le travail réel. Les représentants du personnel militent pour faire avancer la reconnaissance des « savoirs ouvriers ».

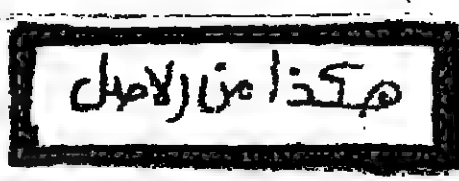
en plus difficile entre l'entreprise et ses salariés.

Le soupçon que la compétence, utilisée maladroitement, couvrira le retour de l'arbitraire dans la gestion du personnel va se généraliser.

Et cela conduira à l'abandon de l'utilisation de la notion de compétence et fera manquer l'opportunité qu'elle représente pour tous.

Pour une fois, c'est la technique qui sauvera le politique !

Serge de Witte est directeur du Centre de développement de la fonction formation et de la prévision sociale au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).





## Pourquoi les cadres sont inefficaces

LA MOTIVÉ SEULEMENT DES PROJETS menés par des cadres ont, de leur propre aveu, abouti dans les budgets et les délais fixés au départ : 26 % l'ont été dans les budgets mais hors délais, 14 % dans les délais mais hors budget, 10 % hors délais et hors budget. Ces résultats, plutôt inquiétants, sont issus d'une enquête réalisée par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) et le cabinet Inter Cultural Management (ICM) à la demande de Time System, société danoise spécialisée dans la mise en œuvre de solutions et d'outils d'organisation du temps, auprès de 600 cadres. Ceux-ci avancent comme principaux facteurs d'échec « les difficultés de mise en œuvre sous la pression du quotidien » (68 %), « la non-tenue des délais et des échéances » (51 %). Ils déclarent comme principales causes du manque d'efficacité des équipes qu'ils ont à diriger « le manque de clarté des objectifs » (59 %) et « le manque de planification et d'anticipation » (51 %). Ils mettent en avant comme « qualités nécessaires à la réalisation des missions » qui leur sont confiées, et dont le manque est apparemment l'une des causes des échecs constatés par ailleurs, « la capacité à gérer les priorités » (62 %), « l'organisation personnelle » (48 %) et « la capacité à convaincre » (47 %). Il est vrai que plus de la moitié considère que « l'entreprise est obsédée par le court terme », 70 % constatent que « la plupart des actions sont faites dans l'urgence ». Pourtant, ils travaillent un peu plus de 56 heures par semaine en moyenne ! Tant de temps pour si peu de résultats incite les commentateurs de l'enquête à s'interroger sur la « culture du temps » en vigueur dans les entreprises.

## DÉPÊCHES

■ **INSERTION.** Le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) publie un guide, intitulé *Aides et entraides : insertion sociale et professionnelle* (150 F par correspondance), qui recense tous les organismes impliqués dans les aides aux études, aux créations d'activité, à la formation professionnelle, aux familles et aux personnes handicapées, mais aussi les sources d'information (y compris télématiques et électroniques) qui concernent ces sujets. Renseignements : 01-44-49-12-34 ou 33.

■ **UNIVERSITÉ.** Après les universités technologiques de Compiègne (UTC) et de Troyes (UTT), l'UTBM (Belfort-Montbéliard) sera créée à la rentrée prochaine. Regroupement de l'École nationale d'ingénieurs de Belfort et de l'Institut polytechnique de Sévenans, la nouvelle université accueillera 1 600 étudiants, 250 enseignants-chercheurs, personnels administratifs et techniques, quatre laboratoires de recherche, faisant de cette université le cinquième établissement de formation d'ingénieurs en France par la taille de ses promotions.

■ **35 HEURES.** L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) offre déjà ses services de conseil en organisation à toutes les entreprises qui souhaitent s'engager dans une démarche de réduction du temps de travail. Elle ajoute à son arc la corde d'un petit ouvrage, *Agir sur l'organisation du temps de travail* (Liaisons et Anact, 69 F), deuxième édition « actualisée à 35 heures », comportant toutes les informations nécessaires à l'analyse des situations et à l'élaboration de solutions tenant compte de l'ensemble des enjeux économiques et sociaux.

## AGENDA

● **TRAVAIL.** Développement des compétences individuelles, mise en relation de l'individu au travail avec son environnement par les nouvelles technologies, importance de la communication dans l'organisation : ces « Transformations du travail » donneront leur titre au X<sup>e</sup> congrès de l'Association internationale de psychologie du travail et des organisations, du 24 au 27 août à Bordeaux. Renseignements : fax : 33-02-35-14-61-04, e-mail : claude.lemoine@epcetre.univ-rouen.fr

● **AGRICULTURE.** L'installation de jeunes agriculteurs est devenue un problème de société. D'une part, en raison du rôle fondamental reconnu aux exploitations agricoles, au-delà de l'alimentation, dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la vie sociale des zones rurales ; d'autre part, en raison du déficit démographique de ce secteur : la relève des générations actuelles d'agriculteurs par des jeunes issus de familles agricoles ne pourra assurer désormais qu'une partie de la reprise des exploitations existantes. De plus en plus de reprises se font aujourd'hui dans le cadre de reconversions professionnelles, de double activité, de création de sociétés. Ces évolutions, qui impliquent de donner un « nouveau sens » à l'installation des jeunes agriculteurs, seront au cœur de l'université d'été du Mouvement rural de jeunesse chrétienne, du 26 au 29 août 1998, au lycée agricole du Rheu, près de Rennes. Renseignements : 01-42-27-74-18.

● **COMPÉTENCE.** Le glissement sémantique de la qualification à la compétence est le signe d'une nouvelle conception de la construction et de la valorisation des savoirs et des savoir-faire dans et hors de l'entreprise. Prendre toute la mesure des conséquences de cette évolution, tant dans les pratiques de gestion des ressources humaines que dans la construction des parcours des individus ou les politiques régionales de validation des compétences, sera l'objet de la V<sup>e</sup> Université d'été de la formation professionnelle continue, organisée par la Maison de la promotion sociale d'Arques-près-Bordeaux (Gironde), du 1<sup>er</sup> au 3 septembre. Renseignements : 05-56-77-33-33.

## Correspondance

Suite à la parution de l'article intitulé « L'AFP-PA contraint de solder les comptes » dans *Le Monde des Initiatives* du 17 juin dernier, nous avons reçu la lettre suivante de M<sup>me</sup> Liliane Lafond : « J'ai exercé le métier de traductrice technique dans un cadre libéral pendant dix-sept ans, tant en France qu'à l'étranger, notamment pour des sociétés multinationales, avant d'avoir la société Transfer dans ma clientèle. Après avoir effectué de nombreuses prestations à titre libéral, j'ai fini par accepter d'entrer au service de cette société, en qualité de salariée responsable d'un service chargé de créer de toute pièce, traduction du contrat de travail à durée indéterminée du 1<sup>er</sup> octobre 1990. Il y a lieu de souligner que mon contrat de travail était dépourvu de période d'essai et de clause

de non-concurrence. Il était en revanche assorti non seulement d'un avenant relatif à l'intéressement, mais encore d'une disposition stipulant que « la réalisation de traductions importantes (par Liliane Lafond) en dehors du temps de travail ferait l'objet d'une rémunération supplémentaire, en accord avec la direction générale ». C'est faisant, s'il est exact que mon salaire brut mensuel atteignait aujourd'hui 30 000 francs, je crois pouvoir affirmer que je suis loin d'avoir vu pratiquement doubler mon salaire antérieur, eu égard au contenu de mon contrat individuel de travail, négocié en son temps avec la société Transfer. J'ajoute, pour mémoire, que le service traduction créé par mes soins a été purement et simplement supprimé peu de temps après mon départ, intervenu le 31 décembre 1992. »

## Malgré l'engouement pour le Mondial, les entreprises ont peu changé leurs habitudes

Enquête. Quelques-unes ont aménagé leurs horaires, mais la plupart ont préféré l'installation d'écrans télé à un changement d'organisation

En chaque salarié, ou presque, sommeille un supporter — à tout le moins un amateur de foot. La France n'échappe pas à la règle, surtout lorsqu'elle est le pays d'accueil de la Coupe du monde. Comme nombre de matches ont eu lieu en plein après-midi, pendant les heures de travail (tel France-Italie, qui a tant les passionnés en haleine vendredi 3 juillet de 16 heures 30 à 19 heures), les chefs d'entreprise n'ont pu éluder cette question, moins futile qu'il n'y paraît de prime abord : les salariés vont-ils continuer à travailler de bon gré lorsque l'équipe de France est sur le terrain ?

La réponse apportée est révélatrice du climat interne d'une société. Schématiquement, les entreprises se divisent en deux catégories : celles qui n'ont rien fait ; et celles, peu nombreuses, qui se sont débrouillées pour répondre aux aspirations du personnel en aménageant le temps de travail ou en installant au moins un écran de télévision dans les locaux.

Les premières feignent généralement la surprise face à la question. « Rien de spécial. Business as usual », répond-on simplement chez Disneyland Paris, alors aux prises, il est vrai, avec la grève de ses cast-membres. « Nous n'avons adopté aucun dispositif particulier pour le Mondial. Ou alors il aurait fallu le faire aussi pour Roland-Garros et le Tour de France. On finirait pas ne plus travailler ! », ironise-t-on à La Poste.

Même réponse en substance à la BNE, où l'on commente : « On n'allait quand même pas monter une usine à gaz pour la Coupe du monde ! D'ailleurs, chez nous, on est plutôt tenu ». Le football n'a pas non plus changé grand-chose aux us et coutumes du bâtiment et des travaux publics : « Les chantiers ont travaillé comme d'habitude », assure la direction de Spie-Batignolles, qui ajoute prudemment : « Peut-être que certains se sont arrangés localement pour commencer et dans finir plus tôt les jours de match... » Pas d'aménagement sportif du temps de travail non plus chez



Peugeot, d'autant que le groupe est « en période d'activité soutenue », à la différence de l'an dernier où les vendredis chômés étaient presque devenus une tradition à Sochaux. « Les gens ont fait fonctionner les magnétoscopes », commente-t-on sobrièvement à la direction de l'usine sochallienne. Si les télévisions n'ont évidemment pas droit de cité dans les ateliers, les amateurs de ballon rond ont pu suivre les promesses de leur équipe favorite l'oreille collée au transisteur.

Plus inventive, l'usine Renault de Douai, qui fabrique la Mégane, a mis à profit son accord sur l'aménagement du temps de travail pour faire en sorte que les deux équipes alternent l'après-midi (13 heures 30-20 heures 30) et le matin (7 heures 30-12 heures 30), notamment les soirs où l'équipe de France était à l'affiche.

Pour les salariés de son siège social de Clamart (Hauts-de-Seine), la société américaine Corn Product Company (marques Knorr, Alsa, Maizena, Banania, Yabon...) a fait installer un grand écran dans une

salle de réunion : « L'initiative a été très appréciée ; ceux qui venaient voir les matches restaient plus tard le soir pour finir leur travail », fait savoir la direction.

Chez Danoue également, des postes de télévision ont été installés sur plusieurs sites, et certaines chaînes ont tourné « en rythme allé » les après-midi où l'équipe d'Alm Jacquet évoluait sur le terrain.

Sans surprise, c'est dans le tertiaire — là où l'on ne connaît pas le

travail posté et où l'on ne pointe pas ses heures de présence — que les entreprises se sont le plus facilement adaptées au Mondial. Soucieuses d'accompagner l'événement, certaines sont allées jusqu'à s'équiper d'un baby-foot.

Surtout, la plupart ont mis à disposition de leurs collaborateurs quelques postes de télévision, que ce soit dans la cafétéria ou dans des salles spécialement aménagées : « Au moins, on était sûr qu'ils ne rentreraient pas chez eux pour le match », confie ce responsable d'entreprise.

Généreuse, la démarche n'est pas complètement désintéressée, comme le reconnaît Jean-Philippe Witwicki, responsable de la réception clients à l'agence de publicité BDDP (250 salariés) : « La direction a pensé qu'il était important qu'à l'occasion de cet événement les salariés puissent se rencontrer sur un terrain autre que professionnel : il est plus facile d'aborder certains problèmes devant la retransmission d'un match... » La direction de BDDP ne contente de retransmettre les matches dans ses locaux, a laissé au comité de réception toute latitude pour organiser, chaque fois que les Bleus jouaient, un buffet en soirée (en principe hors temps de travail) ou une pause goûter l'après-midi. L'initiative a rencontré un franc succès, surtout auprès des salariés de sexe masculin, qui ont même organisé à cette occasion... un tournoi de foot.

Philippe Baverle

## Repères

● A la RATP, cinq cents jeunes parlant au moins une langue étrangère ont bénéficié d'un contrat à durée déterminée d'un mois à temps plein pour la période de la Coupe du monde. Rémunérés au SMIC, ces agents ont assuré essentiellement des fonctions d'accueil et d'orientation des voyageurs.

● Anticipant, pour répondre à l'afflux de voyageurs, sur les recrutements prévus en septembre pour l'ouverture de la nouvelle

ligne Métro, la RATP a embauché en juin 250 agents. Ils remplaceront par la suite les agents qui seront transférés sur Métro. ● Les 1 700 salariés de Coca-Cola Entreprise bénéficieront, en vertu du « challenge spécial Coupe du monde », d'une prime de 3 500 francs « si le volume d'activité a augmenté de manière significative à la date du 31 juillet ». A titre d'avance, ils ont déjà perçu 1 500 francs à la fin mai, le solde devant être versé à la fin août.

## Les arrangements « à l'amiable » des salariés

Des problèmes pour regarder les matches de foot aux heures de travail ? La question fait rire Michel, technicien dans une entreprise de haute technologie du Val-d'Oise : « Je n'ai entendu personne parler de ça... Sauf pour des difficultés rencontrées chez soi ! » Dans son entreprise, la recherche d'arrangements est facilitée par les horaires variables. « Les gens peuvent s'en aller à partir de 16 h 30, et même dès 15 h 45 le vendredi. » En outre, « nous avons signé un accord de réduction du temps de travail qui donne à chacun la possibilité de se libérer un certain nombre de jours par an ». Enfin, « dans des entreprises comme la nôtre, qui ont connu pas mal de restructurations et qui n'embauchent plus depuis longtemps, l'ancienneté moyenne est élevée et tout le monde se connaît... On s'arrange à l'amiable. »

Cette situation, précise-t-il, ne concerne que les techniciens et ingénieurs — largement majoritaires, il est vrai. Ceux qui travaillent à la chaîne restent soumis à des contraintes beaucoup plus rigides. Dans l'établissement où travaille Pierre, un important dépôt de pièces automobiles, on retrouve également une coupure, mais cette fois entre les administratifs et les magasiniers chargés de la préparation des envois (« la production ») — deux groupes quantitativement égaux.

Pour les premiers, son analyse n'est pas moins rose que celle de Michel. Bénéficiant d'horaires flexibles, ils ont pu largement s'organiser. Beaucoup ont travaillé un grand nombre d'heures pendant la première partie du Mondial, leurs magnétoscopes leur permettant de voir en fin d'après-midi les

matches qu'ils avaient manqués. En contrepartie, pour les rencontrés les plus palpitants, ils sont rentrés tôt chez eux et y ont assisté en direct.

En revanche, les seconds ont dû continuer à assurer la « production » et, travaillant en équipe, ont fait leur deuil des matches joués en soirée. Fatigués de mieux, ils les ont suivis à la radio. Quelques-uns sont tombés malades — « une maladie bien spéciale qui réapparaît tous les quatre ans ».

## Temps libre

Paris. Entre bassin de la Villette et canal Saint-Martin, un écran géant a drainé, jour après jour, une foule bon enfant qui mêlait sans heurt âges, peuples, sexes et classes sociales. Pour les matches de l'après-midi, en semaine, certains arrivaient à l'avance pour être bien placés. « Moi, disaient-ils, je n'ai pas de problème pour venir » : retraites précoces et préretraites, travail indépendant, chômage, moments creux entre deux COD ou missions d'interim, travail de nuit, temps partiel, études prolongées, formation... leur disponibilité est le plus souvent cher payée, mais elle leur a permis de consacrer au loisir un temps plus couramment assujéti au travail. Du commercial sans « fixe » à l'écrivain, de la bénéficiaire d'horaires flexibles à la RMiste heureuse, pour une fois, d'être hors du carcan de l'emploi, ils offraient la photographie instantanée des bouleversements du salariat et de la réalité éclatée du travail.

s'amuse Pierre, une sorte de « fièvre quarte » en somme. Cette tricherie n'a ni dupé ni ému les chefs de service. « Une semaine tous les quatre ans, il n'y a pas de quoi s'indigner. Ils n'ont d'ailleurs pas été très nombreux. »

## OPÉRATION CHIRURGICALE

Métallo dans une PME de l'Oise, José, lui, s'est arrangé pour faire coïncider une opération chirurgicale avec les trois premières semaines du Mondial. Autour de lui, ils sont relativement nombreux à avoir aussi opté pour

la maladie « diplomatique » ou éventuellement pour des vacances anticipées passées à domicile. Dans ce nord du Bassin parisien, la situation économique n'est pas brillante, les conditions de travail sont rudes. Pas question d'allumer la radio dans l'atelier de José. Pas question non plus de le quitter avant l'heure pour voir un match, « une fois qu'on est là, on est coincé ».

Situations roses, situations noires... Entre les deux se sont in-

un roman autour de l'infiltration des entreprises par la télévision. Les petits postes ont envahi bureaux, magasins, ateliers. Janine : « Hier, mon collègue avait apporté la sienne. Dès qu'il y avait un bruit dans le couloir, il battait le son. »

Bernard, qu'un travail de sécurité a empêché d'assister à la rencontre France-Italie, a obtenu de son chef de service l'autorisation d'apporter la sienne : « Il m'a seulement demandé qu'il n'y ait pas cinquante personnes en même temps autour du poste, et que le travail ne soit pas complètement arrêté pendant deux heures. » Un de ses collègues s'est acheté une télévision à cristaux liquides. « Elle est si petite que lui seul peut la regarder. Mais du coup il est parfaitement tranquille pour s'en servir ! »

## HYPERMARCHÉ DU BICOULAGE

Dans cette PME, un poste est laissé allumé à la cantine. Chacun vient à son tour y passer quelques instants.

La direction d'un hypermarché du bicouillage a mis une salle avec la télévision à la disposition du personnel pour les matches de la France. Elle s'est aperçue que le magasin était à peu près vide de clients à ce moment-là. Les vendeurs sont seulement priés de s'organiser pour qu'un ou deux d'entre eux assurent une permanence.

Un type de situation qui a fini par se répandre assez largement dans les entreprises, si l'on en croit François, qui travaille dans l'après-vente de produits industriels : « C'est un moyen pour elles de ne pas laisser partir leurs salariés : le match terminé, ils sont sur place pour se remettre à la tâche. »

Marie-Claude Betheder



## Secteurs de pointe - Informatique

Le groupe US - Qwest Communication International Inc. (CA 4 Mds\$, 6000 pers.) s'est associé en avril 98 à EUNET International (CA 75 M\$, 400 pers.) pour capitaliser sur leur expertise réciproque en matière de produits et réseaux IP.

**Qwest** Qwest and EUNET join forces **EUNET**

Cet empire technologique va s'imposer rapidement comme le leader des services réseaux voix-données en Europe et aux USA.

**EUNET**

Dans le cadre de cette formidable synergie, Qwest-EUNET recherche activement pour le déploiement de sa filiale EUNET France un

### DIRECTEUR COMMERCIAL H/F

700 000 F++

Bénéficiant de l'appui et de la détermination de notre groupe, vous devrez porter et développer nos offres auprès de nos partenaires clients. Vous êtes en mesure, avec vos équipes, de fournir une multitude de solutions en matière de service Internet à forte valeur ajoutée, auprès des organisations qui veulent faire de la technologie Internet une partie intégrante de leurs opérations. Dans un contexte extrêmement opérationnel, vous structurerez, déploierez et gèrerez nos forces commerciales en pleine expansion, en étroite synergie avec notre Direction Internationale.

À 35-40 ans, diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous êtes issu du monde des nouvelles technologies (opérateur télécom, réseaux, SSII...) et bénéficiez d'une expérience avérée dans le développement des ventes de produits et services à forte valeur ajoutée. Véritable manager opérationnel, développant un fort charisme et un excellent relationnel, vous êtes à même de vous investir très fortement à nos côtés.

Pour ce challenge vraiment exceptionnel, nous recherchons un candidat à très fort potentiel, à même d'évoluer ultérieurement au sein de nos structures internationales. Anglais courant impératif.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser rapidement votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 4 rue Léon José, 75017 PARIS, sous la référence 26.7600/LM sur lettre et enveloppe ou par E-mail : md@mercuri-urval.fr - Site Internet : www.mercuri-urval.fr

Mercuri Urval

**MoDoPaper**  
PSM

Membre du Comité de Direction, vous dirigez avec deux Machines à papier, Transformateurs, participez activement à l'amélioration constante de l'organisation (mise en place d'une nouvelle GPEC). Vous préparez et proposez les programmes d'investissement. Vous animez votre équipe en veillant à assurer les meilleurs résultats de travail efficace et une motivation forte. Agé d'au moins 35 ans, meneur d'hommes, Ingénieur anglais, vous avez nécessairement une expérience ou à l'étranger. Vous souhaitez évoluer au sein d'un groupe sérieux d'un site où l'enjeu majeur est la performance et très évolutive. Ce poste débouchera sur de nouvelles opportunités. Merci d'adresser lettre, CV, photo au Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Danton sur lettre et enveloppe ou sur Site Internet : www.mercuri-urval.fr

■ **LA SOCIÉTÉ** : Nous sommes un groupe industriel de premier plan (plus de 7 milliards de dollars de CA et plus de 30 000 personnes). Dans le cadre de la refonte de notre système d'information sur l'ensemble des sites européens, nous déployons ORACLE APPLICATIONS sur nos systèmes de gestion. Au sein d'une équipe internationale et en étroite relation avec les services Achats et Finance, nous créons le poste de :

### Consultant Oracle Applications modules PO/IC

La Défense - déplacements ponctuels

■ **LE POSTE** : Rattaché au Directeur de Projet, vous mettez en place les différents modules achats/stock du progiciel ORACLE APPLICATIONS. Ainsi, vous aurez la responsabilité du suivi du développement, du support, de la configuration et de la maintenance des applications et interfaces. En outre, vous serez le conseiller technique et fonctionnel.

■ **LE CANDIDAT** : De formation supérieure Bac + 4/5, vous justifiez d'une expérience de 5 à 7 années dans les domaines concernés : ORACLE APPLICATIONS modules PO/IC, UNIX, ORACLE et outils associés. Votre sens de la communication et votre potentiel doivent rapidement vous permettre d'élargir vos responsabilités. La dimension européenne des projets nécessite des déplacements et la maîtrise de l'anglais.

■ Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. 4425/CO à Claire DAVY, ROBERT HALF FRANCE, Systèmes d'Information, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail «robert@half.mgn.fr».

**ROBERT HALF FRANCE**  
SYSTEMES D'INFORMATION

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPECIALISE AVEC PLUS DE 200 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

500 KF +

### DIRECTEUR INDUSTRIEL

pour repenser notre organisation et être plus compétitif en France comme à l'International.

Nous fabriquons des produits de grande consommation destinés au grand public et commercialisés par des distributeurs, principalement discounters. Le plan d'investissement inscrit dans le business plan a pour vocation de doubler le volume de l'entreprise à l'international.

Un regard neuf, capable de remettre en cause notre processus de fabrication afin de produire plus, mieux et moins cher, est souhaité par le Président de cette PME (300 MF).

À 35 ans minimum, ingénieur (Centrale, Arts & Métiers par exemple), vous avez déjà réalisé ce type de missions chez un constructeur automobile ou un équipementier.

Une expérience dans l'électroménager ou l'agro-alimentaire serait également appréciée. Meneur d'hommes, méthodique, pragmatique et ambitieux, sont quelques unes des qualités indispensables pour réussir à ce poste situé dans une grande ville de Champagne. L'anglais est de rigueur, l'allemand vivement souhaité.

Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous la réf. C/1528 M à notre conseil Pierre BUCCAI - CONCORDANCES - 77 rue François Marmet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMANNE Cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.

**CONCORDANCES**  
Entre les Hommes et les Entreprises

# Ingénieurs, vivez l'inform à la dimension

**THOMSON-CSF**  
AIRSYS

مركزنا من راسد



pointe - Inform

TERDITE

# Réseaux Télécommunications

MoDoPap  
PSM

## DIRECTEUR DE PRODUCTION

MAXENCE (60)

ble de la production du site : Fabrication  
ing-ordonnement, Laboratoire. Vous  
riormance industrielle, tant sous l'angle de  
sous celui de la technique papetière.  
ent et vous participez à leur mise en œuvre.  
issions de savoir-faire, à maintenir un climat

diplômé de formation, parlant couramment  
mée de la production de papier en France

re, en prenant la direction de production  
ielle, avec une gamme de produits riche  
pectives d'évolution au sein du Groupe.

sant votre rém. actuelle à notre  
78 Paris Cedex 08, shéf. 58.7249/LM  
-mail : hm@mercuri-urval.fr  
url-urval.fr

Mercuri Urval

Grand groupe international du secteur pharmaceutique, réalisant un chiffre d'affaires de plusieurs dizaines de milliards de francs, recherche dans le cadre de son expansion :

### Directeur du Développement

Région Parisienne

H/F

**Mission :** Rattaché au Directeur des Systèmes d'Information, vous prenez en charge les différentes équipes des Etudes, environ 30 personnes, vous participez à l'élaboration des plans informatiques et veillez à la cohérence du Système d'Information.

**Profil :** Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole d'Ingénieur), vous avez acquis une expérience du management en tant que Directeur de Projet dans des environnements Mini et Grands Systèmes propriétaires (Bull, IBM) et UNIX/ORACLE.

De réelles possibilités d'évolution sont envisageables pour un candidat à fort potentiel.

Réf. IEL22953.

### Responsable Qualité/ Méthodes/Sécurité

Région Parisienne

H/F

**Mission :** Rattaché au Directeur des Systèmes d'Information, vous constituez et prenez en charge l'équipe du service Qualité/Sécurité/Méthodes, 2/3 personnes, vous élaborez la politique qualité et sécurité du groupe et vous en garantissez la bonne application.

**Profil :** Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole d'Ingénieur), vous exercez actuellement la fonction de Responsable Méthode ou d'Auditeur Informatique et avez acquis une expérience du management. Votre rigueur, votre capacité à convaincre et votre vision globale du système d'information vous aideront à réussir dans cette fonction.

Réf. IEL22954.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence du poste choisi à Eudes La Gars (Tél : 01 41 92 70 16).

Michael Page, 159 av. Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex

3617 code MPage (numéro 3.657/98)

<http://www.mpage.com>

Michael Page  
INFORMATIQUE

# nieux z l'informatique dimension du ciel.

Radars, systèmes de conduite, des opérations  
formés, commandement, contrôle du trafic aérien,  
défense, systèmes d'armes antiaériens... notre voca-  
bulaire est vaste. Le ciel est notre terrain. Les besoins  
de performance, de fiabilité, de disponibilité de  
nos équipements. Thomson CSF Arsys déploie son  
expérience et ses compétences à travers une parfaite  
maîtrise des grands systèmes dans un environne-  
ment hautement technologique. Dans cet objectif,  
Thomson CSF Arsys suit aussi leur propos : de  
prestations, au meilleur.

Avec la flexibilité d'une entreprise responsable de  
son avenir, l'efficacité de Thomson CSF  
Thomson CSF Arsys, indépendamment de son  
localité. Pour que chaque client travaille avec nous  
aussi aisément qu'avec leurs entreprises nationales,  
nous sommes devenus, plus qu'une entreprise, une  
nationalité, une entreprise multinationale,  
implantée dans le tissu local et proche de ses inter-  
locuteurs. Jeunes ingénieurs informaticiens, gradés  
et cadres avec une spécialisation ou université, pro-  
fessionnels avec une première expérience professionnelle dans  
le secteur aéronautique ou militaire, nous

intégrer un groupe en pleine croissance et partici-  
per à son développement. Nous recherchons des  
candidats pour des postes clés, à savoir pour  
nos clients, pour la validation par le client pour des produits  
qui ont une haute exigence en matière de  
qualité, de fiabilité, de disponibilité, de  
maintenabilité, de sécurité, de coût, de  
flexibilité, de maintenance, des opportunités et les  
possibilités d'évolution d'un grand Groupe.

- ingénieurs développement logiciel
- ingénieurs systèmes
- ingénieurs d'index avion
- ingénieurs assembleurs radar
- ingénieurs développement support logiciel
- responsables chargés d'affaires

Merci d'adresser votre candidature sous réf. ARSYM  
à Thomson CSF Arsys, Direction  
des Ressources Humaines, 19 rue de Mathurin,  
92131 Bagneux Cedex.  
L'envoi de votre candidature est sous-entendu.  
Nous vous remercions de votre intérêt.  
<http://www.arsys.thomson.com>

## Prenez le parti de l'isolation

Paris  
Rattaché(e) au responsable de développement de type  
client/serveur ainsi qu'une bonne connaissance de l'environne-  
ment AS 400. Votre anglais est  
courant.  
Responsable et autonome, vous  
serez faire preuve de dyna-  
misme et de réelles qualités de  
communication et d'organisa-  
tion. Le poste peut évoluer vers  
de plus larges responsabilités  
dans un contexte international,  
pour un candidat de valeur.

ROCKWOOL  
LA PROTECTION INCENDIE

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo)  
sous la référence INFCEP07 à Laurent HUET, ROCKWOOL,  
111, rue du Château des Reniers 75013 PARIS.

Nous sommes une entreprise à taille humaine, filiale d'un grand  
groupe, spécialisée dans la conception et la réalisation de grands systèmes  
électroniques temps réel de haute technologie. Notre croissance nous amène  
à rechercher un :

## CHEF DE PROJETS LOGICIELS TEMPS RÉEL

RHÔNE-ALPES

Vous gèrerez ou superviserez des projets logiciels  
importants (6-8 personnes par projet) et vos  
responsabilités s'étendront de la compréhension  
du besoin du client jusqu'à la recette, dans un  
souci de respect des engagements coûts et délais.  
Vous serez en contact fréquent avec les autres  
services de l'entreprise dans le cadre d'une  
organisation matricielle.

Environnement technique : 68 0X0, PC, C,  
VRTX, ARTK, architectures parallèles.

Ingénieur Grande Ecole, spécialisé en infor-  
matique, vous possédez une expérience de gestion  
de projet logiciel dans des environnements  
temps réel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre  
de motivation manuscrite, CV) sous  
réf. 1001W à notre conseil : POSITIS,  
25, rue Lavoisier, 75116 PARIS.

Positis  
Conseil en informatique

CSF



# Gestion - Finance

## CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE

### A l'écoute de vos ambitions ...

Grand établissement proposant une gamme complète de produits et services dans le domaine de la banque, de la finance et de l'assurance implanté dans l'Ouest de la France - 4000 salariés - 300 000 clients - 175 mds de frs de total de bilan consolidé en 97 le CMB recherche pour son Département Organisation générale et sa Direction Financière

**Crédit Mutuel de Bretagne**  
la banque à qui parler

### Ingénieur en Organisation h/f

Forcement autonome, vous conduirez des missions d'organisation de la phase « diagnostic » jusqu'au suivi de la mise en œuvre. Amenez à intervenir sur l'ensemble des structures du Groupe - Services centraux, Filiales, Réseaux de distribution -, votre approche intégrera à la fois les aspects Stratégiques, Financiers, Techniques et Humains.  
Titulaire d'un diplôme généraliste type grande école de commerce ou d'ingénieur, vous justifiez d'une première expérience réussie sur ce métier.  
Créé d'une forte personnalité, vous êtes rigoureux, créatif et savez convaincre. (Réf. 10)

### Contrôleur de Gestion h/f

Vous apporterez votre contribution aux différentes étapes du plan annuel, élaboration, actualisation, bilan et aurez en charge la réalisation et l'aboutissement d'études de gestion portant sur l'activité et les frais généraux, ainsi que la conception de nouveaux outils de gestion.  
Titulaire d'un diplôme de grande école de commerce (HEC, ESCP, ESSEC...) ou ingénieur double formation, vous justifiez d'une première expérience réussie dans la banque ou l'industrie (Réf. CG)

### Chargé d'Etudes Comptables h/f

Chargé du pilotage des chantiers comptables dans le cadre de projets importants du Groupe, vous participerez activement à l'optimisation du système d'information financière.  
Issu d'une grande école de commerce, vous avez une formation comptable approfondie et bénéficiez idéalement, d'une première expérience financière de 2 à 3 ans (Réf. CEC)

Ces postes offrent aux candidats de valeur des perspectives d'évolution vers des fonctions-clés de l'Entreprise.

Merci d'adresser CV, lettre de motivation, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi au Crédit Mutuel de Bretagne Service Recrutement - 29808 Brest cedex 09

POSTES BASÉS EN BRETAGNE

### Des stratégies au service du social

Notre client est un jeune cabinet de conseil novateur en très forte croissance. Spécialisé dans le diagnostic financier, stratégique et social d'entreprise, il conseille les représentants du personnel de grands groupes des secteurs de l'assurance, des médias, de l'informatique, des télécoms et du grand commerce. Pour participer à son développement, ce cabinet recherche

### CONSULTANTS EXPÉRIMENTÉS

Homme ou femme, de formation supérieure (MBA, HEC, IEP ou équivalent) vous avez une expérience d'au moins 3 ans dans le conseil et/ou dans un grand groupe du secteur de l'assurance.

Vous maîtrisez l'analyse financière et stratégique.

Une très forte motivation sociale, le goût de la négociation et un sens aigu de la synthèse vous permettront d'apporter aux comités d'entreprise et aux représentants du personnel, l'expertise et le conseil dont ils ont besoin pour conduire leurs stratégies.

Poste basé à Paris.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) à IBD-ALGOE Tour Gamma A - 193 rue de Bercy - 75012 Paris. e-mail : ibd.paris@algoe.fr

IBD ALGOE Recrutement et Gestion de Carrière

### LE CIO LA BANQUE DES RÉGIONS DU GRAND OUEST

2 400 collaborateurs - 185 agences sur 17 départements. Un PNB de 1,5 milliard de francs en 1997, renforce ses compétences Marketing opérationnel et recherche sur NANTES son :

### Chargé de mission Tarifs et Conditions

Le poste : Au sein du Département Marketing, vous serez responsable : de la conduite des projets relatifs à l'établissement d'un mix marketing et du pilotage des activités correspondantes avec les services de l'entreprise ; du contrôle de gestion opérationnel de notre politique tarifaire et de sa mise en œuvre.

Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'ingénieur ; Vous avez 2/4 ans d'expérience dans un grand établissement d'audit ou de conseil de forte notoriété ou dans un établissement financier où vous avez développé des capacités d'analyse, des compétences en contrôle de gestion et en conduite de projets dans le domaine bancaire ; Vous faites preuve de réelles capacités de communication et d'une forte sensibilité au marketing ; Vous souhaitez intégrer une entreprise à taille humaine qui vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Si ce challenge vous motive, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation manuscrite, photo et prétentions salariales) à : CIO - Gilles BEQUEL - Direction des Ressources Humaines BP 84001 - 44040 NANTES Cedex 01.

**CIO**  
Banque CIO

### ORGANISATEUR

DOMAINE BANCAIRE

VAL DE LOIRE

Banque régionale, filiale d'un groupe bancaire, recherche pour accompagner le changement et contribuer à l'amélioration de sa productivité et la qualité de ses prestations

Rattaché au Responsable du Département Organisation, vous intervenerez, en étroite collaboration avec toutes nos entités, dans les domaines suivants : l'évolution générale de notre structure (circuits de traitement, systèmes de gestion et d'information) ; l'optimisation des filières, services, postes de travail et procédures (modes opératoires, circuits, documents, guides...) ; l'implantation de matériels, de locaux, de postes de travail, de technologies nouvelles (cahier des charges, coûts...).

De formation supérieure (Ingénieur, ESC ou équivalent), de préférence complétée par un troisième cycle en organisation, vous avez une expérience de la fonction d'au moins 3 ans dans un établissement financier ou en cabinet Conseil. La connaissance des méthodes appliquées à la gestion du risque bancaire constitue un plus.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 1755 LM à notre conseil IBD-ALGOE - Tour Gamma A 193 rue de Bercy - 75012 Paris - qui étudiera votre candidature en toute confidentialité. e-mail : ibd.paris@algoe.fr

IBD ALGOE Recrutement et Gestion de Carrière

**EULER SFAC** PARIS - LONDRES - BRUXELLES - ROME

### Expert Comptable

Jeune diplômé + 1ère expérience

Adjoint à la Responsable Consolidation, vous serez également en charge la mise en place et le suivi de la comptabilité analytique de nos projets informatiques internationaux.

De formation DESCF minimum, vous avez idéalement une première expérience de la consolidation au sein d'un cabinet ou d'un groupe international.

La pratique de la comptabilité anglo-saxonne vous est familière, une expérience en entreprise italienne serait un plus.

En contact permanent avec la Direction des Systèmes d'Information Groupe et nos filiales, vous êtes rigoureux, autonome et savez gérer des situations complexes avec diplomatie.

La maîtrise de l'anglais en tant que langue de travail est nécessaire, l'italien serait un plus apprécié.

Merci d'envoyer lettre, CV et salaire actuel sous référence SIM/98.M.07 à EL CONSEIL - 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité. <http://www.sfac.fr>

EULER - SFAC 900 personnes, plus de 2 Milliards de Frs de CA en 1997 - est une des sociétés du groupe EULER, plus de 2800 collaborateurs répartis en Europe et aux USA, 6,6 Milliards de Frs de CA prévisionnel, numéro 1 mondial sur le marché de la protection et la gestion du compte-clients des entreprises. Nous recherchons, dans le cadre de notre développement international, un

**SOCIETE DE GESTION DE PORTEFEUILLES FRANCAISE REPUTEE**

**RECHERCHE POUR PARIS :**

**Gestionnaire d'actions internationales très expérimenté avec sérieuses références**

**Analyste financier actions internationales très expérimenté**

- Disponibles immédiatement.
- Parfaitement bilingues français/anglais.
- Rémunérations très intéressantes.

Envoyer C.V., lettre de motivation et photo (sous réf. 9857) à : LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05.

**VEGA** Recrute : **Chargé d'études stratégiques et financières**

**Profil :**

- ⇒ jeune diplômé école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP...)
- ⇒ première expérience (1 ou 2 ans) souhaitée en cabinet d'audit ou de conseil en management ;
- ⇒ profil "consultant"

**Fonctions :**

- 1) Projets de développement (économie générale, "business plan", plan d'action) ;
- 2) Gestion des équipements délégués (renégociations, contrôle de gestion...)

VEGA, affiliée au Groupe VIVENDI, gère des équipements sportifs (tennis, centre équestre, golf, patinoire, vélodrome, bowling, gymnase...), culturels (salles de spectacles à grande capacité...) ou touristiques.

VEGA - 62, rue de Javel - 75015 PARIS - Tél. : 01.44.37.24.90 - Fax : 01.44.37.24.00

مكتبة من اجل



## Marketing - Communication

**Média 15-25**  
régie publicitaire exclusive  
de la rubrique ECOLES et FORMATIONS de  
**L'EXPRESS**  
recrute

**Chef de Publicité (H/F)**

Vous avez un Bac+2 au moins et une expérience réussie de la vente d'espaces publicitaires. La connaissance des annonceurs du secteur de la formation serait un plus.

Venez rejoindre en CDI notre petite équipe pour contribuer au développement de nos activités.

Envoyer lettre manuscrite,  
CV + photo et prétentions à :  
Média 15-25 - Service Recrutement  
15, rue de Paris - 92100 Boulogne

### Aider nos clients à élaborer leur stratégie de communication sociale

Vous pensez que le capital humain est la clé de la réussite des entreprises et que les politiques ressources humaines innovantes doivent être communiquées avec force et ambition. Vous êtes un homme de réflexion et d'idées, et conseiller une entreprise sur le développement de son image sociale vous passionne. Agé de 30/35 ans, vous dirigez le planning stratégique de l'agence. Vous réalisez les études et audits qui nourrissent les réflexions des plans d'action et élaborez en amont les recommandations stratégiques. Vous êtes également responsable de la veille économique et professionnelle de l'agence. Au-delà de votre formation supérieure (HEC, ESSEC, IEP ou équivalent), c'est votre parcours, vos convictions et vos idées qui nous intéressent! Nous vous remercions d'adresser votre candidature, sous référence 69042, à Press Emploi, 15 rue Bleue, 75009 Paris.

Vous pensez que le capital humain est la clé de la réussite des entreprises et que les politiques ressources humaines innovantes doivent être communiquées avec force et ambition. Vous êtes un homme de réflexion et d'idées, et conseiller une entreprise sur le développement de son image sociale vous passionne. Agé de 30/35 ans, vous dirigez le planning stratégique

**Gestionnaire**  
un élève par le marketing,  
vous retrouverez  
en bonne gestion.

**CIC**  
Banque  
CIO

**ENSP**  
ECOLE NATIONALE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

**CHARGÉ DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION CONFIRMÉ**

L'Ecole Nationale de la Santé Publique recherche pour la Banque de Données Santé Publique (BDSP) un(e) Chargé(e) de Communication et de promotion confirmé(e).

Les candidats auront à démontrer leur capacité à prendre en charge les missions suivantes :

- préparation et suivi des projets de la BDSP
- valorisation et promotion des produits et prestations BDSP
- animation d'un réseau d'organismes producteurs

Références exigées : BAC + 5, bonne pratique de l'anglais, expérience d'au moins cinq ans comme responsable de la promotion dans le domaine des services d'informations, expérience confirmée de chef de projet.

Contrat à durée déterminée de droit public.  
Une fiche de poste est consultable sur <http://www.bdsp.msa.fr>  
CV et lettre de motivation à adresser avant le 23 août 1998 à M. Daniel DENEVERT - Ecole Nationale de la Santé Publique av. du Professeur Léon Bernard - 35043 Rennes cedex.

## Conseil - Audit

**K.P. Consultants**

s'agrandissent et auront le plaisir de vous accueillir dès le jeudi 16 juillet 1998 au :

121-123 rue du Vieux Pont de Sèvres  
92100 Boulogne

KP Consultants - Personna : 01.46.21.94.94  
KER : 01.46.10.90.10  
fax : 01.46.21.94.93

**CADRES ONLINE** Retrouvez toutes les annonces du Monde :  
INTERNET • <http://www.cadresonline> • <http://www.lemonde.fr/emploi>  
MINITEL • 3615 cadresonline (2,23 F/mn) • 3615 LEMONDE (2,23 F/mn)

**3 Consultants**  
juniors et seniors

**BAAN**  
BUSINESS INNOVATION

Baan Business Innovation (BBI) est une société internationale qui se développe rapidement en France. Sa mission est de concevoir, développer et commercialiser son offre Dynamic Enterprise Modeling (DEM) au travers de réseaux Baan. BBI cherche à installer les solutions informatiques dans les entreprises industrielles et commerciales par son approche unique sur le marché des grands éditeurs de logiciels intégrés. Pour cela, nous recherchons :

Au sein d'une véritable société de conseil, vous êtes en charge de construire avec Baan et ses partenaires, les solutions innovantes répondant à la double contrainte : délais courts de mise en place et satisfaction ultime du client.

Universitaire ou Ingénieur, votre parcours professionnel vous a déjà permis de prendre pied dans la réalité industrielle ou commerciale de grandes sociétés françaises.

Votre expérience dans la maîtrise de méthodologies de gestion de projets informatiques n'est plus à démontrer.

Votre connaissance du marché des grands éditeurs de logiciels est un atout non négligeable.

Vous parlez couramment l'anglais.

Si vous êtes motivé(e) par ce challenge, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) sous la référence 397M93 à notre Conseil : ANTENOR, 88 avenue du Général Leclerc, 92100 BOULOGNE.

**ANTENOR**  
L'ART ET L'INDUSTRIE



## Conseil - Audit

**Faites le choix de la valeur ajoutée**

**Consultants maîtrise d'ouvrage**

**Logica Delog Conseil**

**DELOG**

Nouvelle filiale de Logica, SSI internationale implantée dans 22 pays, Delog est spécialisée dans le conseil en systèmes d'information bancaires et financiers.

Son savoir-faire est reconnu par les principales banques françaises et étrangères. Impliquée dans les projets les plus prestigieux, Delog répond à l'exigence de clients de très haut niveau.

Vous justifiez d'une expérience professionnelle de 3 années minimum et êtes diplômé de l'enseignement supérieur.

Au sein d'une équipe qui sait encourager l'initiative individuelle, vous conduisez des missions d'études, de pilotage et d'homologation sur l'évolution des systèmes d'information bancaires et financiers de nos clients.

Offrez-vous dès aujourd'hui de belles perspectives d'avenir et rejoignez une équipe dynamisée par le succès.

Merci d'adresser votre candidature à Martine Tillmann, DRIH, Logica, 8 rue de Cîteaux, 75012 Paris.  
e-mail : tillmann@logica.com

**logica**

Dans la suite logique de votre évolution

Als., Annecy, Bordeaux, Brast, Grenoble, Lille, Lyon, Metz, Montpellier, Nantes, Niort, Pau, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Paris, Luxembourg

**Consultant(e)**

Depuis 1987, notre Cabinet est spécialisé dans le recrutement de cadres et de dirigeants pour toutes les fonctions de l'entreprise.

Reconnue pour son exigence de qualité, notre équipe (8 personnes) a su établir des rapports de confiance avec de grands groupes et fidéliser ses clients dont les principaux se situent dans les secteurs de la haute technologie et des services.

Aujourd'hui, nous recherchons un(e) Consultant(e) à qui sera confiée la responsabilité de conduire les entretiens de sélection des cadres et d'effectuer des évaluations approfondies. Une bonne familiarité avec l'utilisation des moyens psychotechniques sera nécessaire.

Titulaire d'un DESS de Psychologie, le candidat possède une première expérience significative de la fonction (au moins 3 ans). Notre structure permet une évolution rapide vers une large autonomie tout en privilégiant le travail d'équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence CACI.98 à CRITÈRE 4 rue du Général Lanrezac - 75017 PARIS.

**Critère**

**BERNARD JULHIET,**  
pour obtenir le meilleur du consulting.

Dans un monde de mouvement, d'anticipation, d'exigence, le conseil est obligatoirement synonyme de vision, d'engagement, de résultats. Rejoindre Bernard Julhiet Consulting, c'est créer de la valeur ajoutée, au service des Entreprises.

**CONSEIL**  
Véritable professionnel, vous conduirez de façon autonome des missions auprès des entreprises.  
RÉF. 3/636

**CONSEIL**  
Spécialiste de la dématérialisation, vous conseillerez les entreprises dans la mise en oeuvre de projets.  
RÉF. 3/637

**consultant formation "qualification"**  
Formateur reconnu, vous animerez des séquences de formation qualifiante auprès de jeunes en insertion professionnelle.  
RÉF. 3/638

Merci d'adresser votre candidature, CV photo aux adresses choisies à :  
**BERNARD JULHIET Consulting**  
127, quai de Dion Bouquet  
92015 PUTEAUX Cedex

**BERNARD JULHIET Consulting**  
RECRUTEMENT - CONSEIL - FORMATION

## Le monde des cadres

Ce syndicat professionnel représente 5 000 entreprises et 200 000 salariés. Il est l'un des deux acteurs majeurs, et influents, d'un secteur d'activités en très forte mutation tant sur les fondements du métier que sur le plan social. Sa philosophie d'action s'appuie sur une pensée libérale et une volonté d'entreprendre. De fait, une mission d'envoyeur sera confiée à son futur :

**Délégué Général h/f**

Avec une trentaine de permanents et plusieurs délégations régionales, et en concertation avec le Président et son bureau, vous assurez et animez les services aux adhérents et les échanges entre membres. Vous prenez personnellement en charge le lobbying politique et syndical au niveau national et européen, ainsi que la communication globale. En communicateur, vous intervenez auprès des adhérents et des pouvoirs publics.

La quarantaine, avec une formation initiale en Droit ou Sc-Po, vous avez acquis une expérience dans des fonctions de secrétariat général au sein d'entreprises privées, ou dans des missions similaires pour le compte de l'Administration. Vous maîtrisez habilement le verbe et la parole pour des contacts à très haut niveau.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre man., CV et photo) sous la référence 54/849 à notre Conseil KEY MEN, 96, rue Nationale, 59800 Lille.

**KEY MEN**

**P**rofessionnel de l'immobilier, présent partout en France, nous recherchons pour nos implantations de Grenoble, Chalon-sur-Saône et La Mans :

**3 RESPONSABLES D'AGENCE DE GESTION LOCATIVE H/F**

Assisté d'une équipe d'environ 20 personnes, vous aurez en charge la gestion et la valorisation d'un patrimoine de 1.000 à 3.000 logements.

Forcé de proposition et excellent gestionnaire, vous êtes un homme d'action et de négociation ; vous avez un sens relationnel reconnu et aimez les responsabilités et les challenges.

Postes basés à Grenoble et Chalon-sur-Saône : titulaire d'une maîtrise de droit immobilier et d'un parcours d'environ 10 ans dans l'administration de biens, vous pouvez vous prévaloir d'une expérience réussie comme manager d'équipe.

Poste basé au MANS avec des déplacements réguliers à NANTES (2 jours par semaine) : de formation type école de commerce ou maîtrise de gestion, vous justifiez impérativement d'une expérience réussie dans le secteur immobilier au cours de laquelle vous vous êtes imposé comme manager d'équipe.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 12856 et en précisant la localisation choisie, à EURO RSCG FUTURS 2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

**La 1ère société française de conseil en recherche de dirigeants**

Présente sur le marché depuis près de 30 ans, acteur majeur d'un réseau mondial, elle réalise un C.A. d'environ 50 MF, en forte progression, avec une équipe de 40 personnes dont 16 professionnels et recrute son

**DIRECTEUR DE LA RECHERCHE**  
création de poste

Il pilotera l'ensemble de "l'outil d'exploitation" de la société, incluant l'informatique d'exploitation, la documentation et les études.

Reportant directement au Président, il animera les travaux de 10 Chargées de Recherche, formant avec les Consultants une équipe très qualitative tournée vers les clients.

Il sera chargé de développer un pôle de recherche performant en termes d'outils et de méthodes, de compétences et de réactivité. A ce titre, il gèrera la politique de formation et de rémunération variable de son équipe.

Profil : H ou F, environ 35 ans, de formation supérieure d'excellent niveau, le candidat retenu aura acquis une forte culture économique et internationale. Son savoir-faire managérial s'appuiera sur une expérience réussie dans un environnement comparable. Il sera rompu à l'organisation et à la gestion de projets. Excellent communicant, il sera capable de converser en anglais avec les membres du réseau et les clients de la société.

Pour ce poste basé au centre de Paris, envoyer CV + photo + prétentions (sous réf. 9854) à :  
**LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard**  
BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05

**Institut Promodès**

Dans le cadre de la croissance de ses activités, l'Institut de formation Promodès recherche un :

**Responsable Projets "Formation"**

Vous aurez en charge la conception, la réalisation et le suivi d'actions de formation accompagnant le développement des compétences nécessaires à la mise en oeuvre des politiques Ressources Humaines du groupe Promodès.

De formation supérieure, vous possédez une expérience de 5 ans minimum dans une activité similaire, en entreprise de service ou comme consultant. Vous pratiquez l'anglais et/ou l'espagnol couramment et justifiez d'une expérience significative à l'international.

Rattaché à la direction de l'Institut Promodès, ce poste est basé à Levallois et nécessite quelques déplacements en France et à l'étranger.

Envoyez votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation manuscrite et photo) sous la réf. 89M/98, à Martine Scheid - PROMODES FRANCE - 123, rue Jules Guesde - 92300 Levallois Perret.

**Groupe Promodès**

**Retrouvez la suite des offres d'emploi dans le premier cahier du quotidien.**

مركزنا من راجل



مركزنا من لاجل

REPRODUCTION INTERDITE

LE MONDE / JEUDI 16 JUILLET 1998 / XI

# Sciences - Santé

**océane**  
L'Association Saint-François d'Assise (PSPH, 550 personnes) regroupe plusieurs structures tant sanitaires que médico-sociales et a pour vocation de se développer tout en évoluant dans un esprit d'accompagnement psychologique des malades et de la famille.

**DIRECTEUR GÉNÉRAL H/F**

Vous prenez la direction générale de l'A.S.F.A. et aurez pour mission de mettre en place un groupement sanitaire et médico-social incluant la clinique privée Océane et de fédérer les structures dans leur stratégie de développement afin d'optimiser leur fonctionnement en termes de qualité de service et d'image.

Agé d'environ 40/50 ans, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience d'au moins 10 ans dans une fonction similaire acquise idéalement au sein d'une structure associative (PSPH) et privée (gestion hospitalière). Homme de communication, stratège, vous vous imposez comme véritable acteur du changement.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et photo), sous référence RN0798A, à FMI Réunion, 25 bis rue Lory-les-Hauts, 97490 Sainte-Clotilde. Fax : 02 62 29 84 66.

**FMI Réunion**  
Conseil en Ressources Humaines et Etudes de Marchés

**Intervet**

Le groupe néerlandais Akzo Nobel emploie 60 000 personnes dans plus de 60 pays.

En 1997, nos ventes consolidées représentaient 2,4 milliards de florins.

Evoluer au sein d'Akzo Nobel est synonyme de développement et d'accomplissement professionnels dans une structure utilisant l'écologie du marché et avancées technologiques pour la satisfaction d'une clientèle mondiale en produits pharmaceutiques, peintures, produits chimiques et fibres.

Intervet International n.v., filiale d'Akzo Nobel, implante son nouveau Centre de Recherche et de Développement à Angers, dédié au développement de produits pharmaceutiques à usage vétérinaire.

**AKZO NOBEL**

Creating the right chemistry

**Activité**  
Développant les formulations pharmaceutiques et techniques de production associées, le Département Pharmacie comporte trois équipes de spécialistes, en charge des développements, ainsi qu'un laboratoire galénique.

Ce dernier prépare les différentes formulations telles que comprimés, émulsions, suspensions, produits à libération contrôlée, tant à l'échelle du laboratoire qu'au niveau des productions pilotes. Il met en oeuvre des tests de contrôle quatre physiques selon les Normes Pratiques de Laboratoire ou de Fabrication.

### Chef du laboratoire galénique H/F - réf. C.G.06

**Fonction**  
Assisté de huit techniciens, vous assurez l'exécution de ces missions en veillant au développement et à l'optimisation de leurs compétences individuelles au travers de formations complémentaires. Avec une équipe de spécialistes, vous assurez la responsabilité du développement de nouvelles techniques de production et de contrôle qualité physiques.

Vous êtes en charge du choix et de l'achat des nouveaux équipements.

### Spécialiste en pharmacotechnie H/F - réf. SP.06

**Fonction**  
Au sein d'une petite équipe, vous développez les formulations et techniques de production des nouveaux produits pharmaceutiques vétérinaires, depuis la préformulation jusqu'à la validation des procédures de production pilote.

Vous représentez ces données en anglais afin de les intégrer dans les dossiers d'enregistrement en vue de l'obtention des AMM, en veillant à garder une parfaite connaissance des dernières publications et directives administratives.

**Formations et expérience**  
Diplômé en pharmacie, chimie analytique ou procédés alimentaires, vous avez acquis une expérience pratique de plus de 3 ans en développement pharmaceutique, si possible dans le domaine vétérinaire. Familiarisé des BPL et RPE vous savez conjuguer persévérance et créativité dans un constant esprit d'équipe et d'entreprise. Pour une intégration optimale, nous vous proposons une formation de 6 à 9 mois aux Pays-Bas, sachant que notre vocation internationale requiert la maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser rapidement votre candidature, en version française et si possible anglaise : lettre (manuscrite), CV, photo, présentations sous la référence choisie à : INTERVET PHARMA R&D, Direction des Ressources Humaines, 11 rue Fleming, 49065 ANGERS Cedex 01.

# INITIATIVES LOCALES

les offres d'emplois cadres des collectivités territoriales

## Avis de concours de la fonction publique territoriale

**LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE**

recrute pour la Direction de la Vie Sociale et par voie de concours sur titres du 15 octobre 1998

**13 PUÉRICULTRICES TERRITORIALES,**  
titulaires du diplôme d'Etat de Puéricultrice relevant de la Fonction Publique Territoriale.

Pour tous renseignements s'adresser au :  
Conseil Général des Hauts-de-Seine  
Direction des ressources humaines  
Bureau des Concours, 2 à 16 Boulevard Soufflot - 92015 NANTERRE Cedex.  
Tél. 01-47-29-30-31 (Poste 53.841)

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES organise un concours sur titres avec épreuve

**EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS (FTE)** pour pouvoir deux postes.

DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES : mardi 8 septembre 1998 à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques - Maison des Communes BP. 606 - 64006 PAU Cedex

DATE DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION : le 12 octobre 1998

RENSEIGNEMENTS :  
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques - Maison des Communes BP. 606 - 64006 PAU Cedex  
(joindre une enveloppe scellée format A5, 6,70 F et libellée à son nom et adresse pour la réponse).

**LA VILLE D'ANNECY-LE-VIEUX (HAUTE-SAOIE) - recrute**

**UN(E) ASSISTANT(E) COMMUNICATION**

**MISSIONS :**

- Synthèse des articles de presse locale et diffusion d'une revue de presse quotidienne au Maire, Adjointes et Directeurs
- Revue de presse mensuelle
- Classement complet de la photothèque de la Mairie et gestion des entrées et sorties de photos
- Contacts individualisés réguliers avec les journalistes
- Organisation de conférences de presse
- Rédaction de dossiers de presse, communiqués
- Préparation d'interviews (radio et télévision) du Maire et des Adjointes
- Rédaction d'articles pour l'Annievien et de textes pour documentation nouvelle
- Agenda de la Ville
- Conception de l'affichage de l'agenda sur mobilier urbain.

**PROFIL :**

- Expérience dans une fonction similaire
- Niveau BAC + 2 minimum (attaché de presse, journalisme...)

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum-vitae et d'une photo, devront être adressées à Monsieur le Député-Maire - Place Gabriel Fauré - BP 249 - 79942 ANNECY-LE-VIEUX Cedex, avant le **21 août 1998**.

**Le Département de la Haute-Corse communique :**

La liste d'aptitude au grade d'assistant socio-éducatif territorial établie à l'issue du concours organisé le 30 juin 1998 est fixée, par ordre alphabétique, comme suit :

Melles Iréna GRAZIANI  
Patricia ROSSI

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche organise UN CONCOURS SUR TITRES AVEC ÉPREUVE

**D'INFIRMIER TERRITORIAL** pour 10 postes.

Entrées : à partir de décembre 1998.

Conditions : être titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier, soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier, soit d'un titre de qualification admis comme équivalent.

Retrait des dossiers de candidature du 18 août 1998 au 18 septembre 1998 inclus (joindre une enveloppe 24 x 32 affranchie à 6,70 F et libellée aux nom et adresse du candidat) auprès du Centre de Gestion de l'Ardèche - BP 187 - 07204 AUBENAS Cedex.

Les dossiers complets devront être déposés au Centre de Gestion de l'Ardèche au plus tard le lundi 21 septembre 1998, le cachet de la poste faisant foi.

**AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Savoie organise pour son ressort et pour celui des CDG de la Drôme et de la Savoie un EXAMEN PROFESSIONNEL SUR ÉPREUVES DE

**REDACTEUR-CHEF TERRITORIAL**

**Conditions :** Rédacteurs ayant atteint le 7ème échelon de leur grade. Rédacteurs principaux, sans condition d'ancienneté.

Les dossiers d'inscription pourront être retirés sur place ou demandés par écrit (joindre une enveloppe de format A4 affranchie à 6,70 Fr. et libellée aux nom et adresse du candidat) du 03 Août 98 au 14 Septembre 98 auprès des CDG suivants :

CDG 74 - 1 rue Jean Jaurès - BP 118 - 74003 ANNECY Cedex  
CDG 73 - Immeuble Oméga - 53, rue de la République - 73000 BARBERAZ  
CDG 26 - 265 Chemin des Iles - 26500 BOURG-LES-VALENCES

Les dossiers d'inscription dûment complétés devront être renvoyés ou déposés exclusivement au CDG 74 pour le : 18 Septembre 1998, date limite de dépôt, le cachet de la poste faisant foi.

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIR-ET-CHER organise un concours sur titres avec épreuves pour le recrutement de

**3 INFIRMIERS TERRITORIAUX**

Conditions d'inscription : Etre titulaire soit du diplôme d'Etat d'infirmier, soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique, soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier, soit d'un titre de qualification admis comme équivalent et figurant sur une liste établie par arrêté du Ministre chargé de la Santé.

Les demandes de candidatures sont à adresser du 21 septembre au 9 octobre 1998, au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de LOIR-ET-CHER, Cite Administrative, 34 avenue Maunoury, 41011 BLOIS Cedex - Tél. : 02.54.56.28.50.

Pour insérer votre annonce dans cette rubrique, contactez le : 01.42.17.39.42 - Fax : 01.42.17.39.38



## Juristes - Ressources humaines

### Cadres de 50 ans

#### Directeur des Ressources Humaines Bâle, 700 KF+

Au sein d'un Groupe textile français dont l'implantation est mondiale, cette branche, qui réalise un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs et emploie 3000 personnes, est l'une des priorités stratégiques. Son futur DRH est un professionnel très expérimenté, âgé de 45 à 55 ans, biculturel et bilingue français/allemand, ayant une forte personnalité et un charisme incontestable. Ce poste implique des déplacements fréquents. Réf. DRH/LM1

#### Directeur des Ressources Humaines Paris, 500 KF+

Cette entreprise est la filiale française d'un Groupe industriel allemand, leader en Europe. Elle emploie actuellement 500 personnes et son chiffre d'affaires est supérieur à 700 MF. Ses perspectives de développement sont importantes. Ce poste convient à un manager âgé de 45 à 55 ans, ayant une solide autorité de compétence et l'habitude des négociations avec les partenaires sociaux. Une très bonne connaissance de l'allemand et une réelle expérience de la culture allemande sont indispensables. Réf. DRH/LM2

Merci de nous adresser votre dossier de candidature : CV, lettre manuscrite et photo, en précisant la référence. 145 bis rue de la Pompe, 75116 Paris, Tél. : 01 44 13 40 70, Fax : 01 47 04 69 02

**Hommes & Missions**  
L'expertise en recrutement de cadres seniors



Créé en 1976, le Florian Mantione Institut est devenu, avec 12 implantations, un des leaders du conseil en ressources humaines : recrutement, outplacement, formation, audit, organisation, gestion de la qualité et le même professionnalisme et regroupe les meilleurs cabinets des pays concernés. Nous recherchons :

#### Directeurs de cabinets-conseils

Sur votre région, vous serez chargés de promouvoir notre MARQUE qui est synonyme de qualité, rigueur et résultats, en vous aidant de tout ce qui fait notre succès : méthodologie, outils commerciaux, références, livres (*Les 17 secrets d'un chasseur de têtes* aux Editions Chotard, *Le Recrutement des commerciaux* aux Editions d'Organisation, *Comment évaluer votre licenciement* aux Editions Liaisons et *La Méthode ouverte* aux Presses du Management). Associés à notre création d'agence, vous disposez d'une expérience professionnelle significative dans le conseil, la formation et/ou le commercial. Nous vous aiderons à réussir, car en réseau la réussite est plus rapide et la synergie plus stimulante. Envoyer CV + photo et lettre de motivation détaillée, sous la référence FMT98Z, au Florian Mantione Institut, BP 9227, 34043 Montpellier cedex 1, à l'attention de Florian Mantione qui vous répondra personnellement. Consultez également le Minitel 3615 code SOFTEL.

**Florian Mantione Institut**  
Réseau international de Conseil en Ressources Humaines



Notre enseigne est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux sur le marché du bricolage - loisir. Nous souhaitons poursuivre notre professionnalisme en matière de ressources humaines en intégrant à RENNES un(e)

#### Responsable du Personnel et des Ressources Humaines

H/F

Vous êtes le garant de l'application des politiques humaines et sociales (régulation sociale, gestion administrative du personnel...) et c'est en véritable conseil que vous épaulerez et accompagnerez les managers opérationnels sur tous les aspects favorisant le développement des Hommes : évaluation, recrutement, intégration, formation, management, communication interne... Vous dépendez du directeur du magasin, faites partie du comité de direction et agissez en liaison fonctionnelle avec le Responsable RH Région.

A 28-35 ans, BAC + 4 minimum, spécialisé en ressources humaines, vous êtes reconnu pour votre capacité à évaluer et à recruter. Vous souhaitez élargir votre champ d'action dans un groupe où l'homme est au cœur du projet de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence MEG22339.

3617 code MPage (04000340740)

MP, 159 av. Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex

<http://www.mpage.com>

#### Juriste d'Affaires

pour un groupe industriel coté en Bourse  
et à forte activité internationale.

Haute Normandie H/F  
Au sein de la direction juridique, vous avez une activité généraliste en droit des affaires dans des contextes nationaux et internationaux.

Véritable conseil des opérationnels, vous êtes principalement sollicité en matière de droit des contrats (vente, sous-traitance, licence, distribution, etc.). Vous assurez également le suivi juridique des sociétés et de leurs opérations de développement, participez à la mise en œuvre de la politique juridique du groupe et intervenez sur des dossiers contentieux.

Agé de 28/30 ans, de formation juridique supérieure, vous bénéficiez d'une expérience similaire acquise au sein d'un groupe international ou d'un cabinet d'avocats d'affaires.

La maîtrise de l'anglais est impérative pour ce poste. Merci d'adresser votre candidature sous la référence JCB17503 à Christophe Blanc.

Michael Page, 159 av. Achille Peretti  
92522 Neuilly-sur-Seine cedex  
3617 code MPage (04000340740)  
<http://www.mpage.com>

**Michael Page**  
JURIDIQUE & FISCAL



#### Responsable Juridique

H/F  
Rattaché(e) au Directeur Administratif et Comptable, votre mission consiste à optimiser notre organisation juridique et fiscale en étant force de proposition au niveau du groupe, tant en France qu'à l'étranger.

L'équipe de trois personnes que vous animez assure la gestion des engagements de la société, du simple contrat à la création ou à l'acquisition d'entreprises.

Véritable juriste d'affaires généraliste, vous travaillez en étroite collaboration avec les principaux acteurs du groupe à qui vous proposez des solutions pragmatiques.

Agé(e) d'environ 32 ans, de formation juridique supérieure, vous justifiez d'une expérience opérationnelle d'environ cinq ans acquise en tant que conseil en droit des affaires.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence JFD22985 à Jean-François Dobeil.

Michael Page, 159 av. Achille Peretti 92522 Neuilly-sur-Seine cedex  
3617 code MPage (04000340740) <http://www.mpage.com>

**Michael Page**  
JURIDIQUE & FISCAL

#### Chargé(e) de mission "convention collective"



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000, les 8000 salariés de la transfusion sanguine seront réunis au sein d'un Etablissement français du sang. Les conditions d'emploi de ses personnels, soumis au code du travail, seront déterminées par une convention collective. Pour contribuer à la mise en place de ce dispositif, l'Agence Française du Sang, établissement public de l'Etat, recrute un(e) : Chargé(e) de mission "convention collective". Au sein du service juridique, ce spécialiste du droit du travail et de la protection sociale, praticien expérimenté des relations sociales, sera chargé d'alimenter la réflexion stratégique de l'AFS et participera en tant qu'expert aux négociations collectives. Ce poste, pour lequel une connaissance du secteur de la santé est souhaitée, est également ouvert à un fonctionnaire par la voie du détachement. Merci d'adresser votre dossier à : AFS, Service Recrutement, 6 rue Alexandre Cabanel, 75015 Paris, en précisant votre rémunération actuelle.

**afs**

**Paris Etoile - Cabinet d'avocats de taille humaine et à vocation internationale spécialisé dans le droit des affaires (notamment droit de l'informatique, de l'Internet et des télécommunications) recherche**

des **COLLABORATEURS EN DROIT DES AFFAIRES**

3-7 ans d'expérience minimum, très bonne pratique de l'anglais indispensable.

Ecrire (sous réf. 9856) à : LE MONDE Publicité  
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - 75226 PARIS Cedex 05

مركزنا من الامارات